This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00055939 7

LE

VOYAGEUR

FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE

DE L'ANCIEN

ET DU NOUVEAU MONDE.

VOYAGE DE FRANCE,

*Mis au jour par Monſieur D***.*

TOME XXXII.

Prix 3 liv. relié.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

M. DCC. XC.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

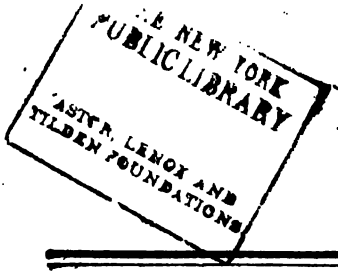

ERRATA.

Le voyageur a répété par inadvertence ; page 196, depuis la ligne 28 juſqu'à la ligne 18 de la page ſuivante, ce qu'il avoit dit à la fin d'une de ſes lettres précédentes page 147, concernant les ſalines du Languedoc. Nous ne nous ſommes apperçus de cette petite répétition, que lorſqu'il ne nous a plus été poſſible de la ſupprimer.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE CDXIII.

Suite de l'Auvergne.

En remontant toujours à la ſource de la petite riviere de Couſe, nous nous ſommes trouvés, Madame, dans la plus horrible gorge qui exiſte au bas du groupe énorme du Mont-d'or. C'eſt un précipice profond, ſombre, au milieu duquel coule, avec grand bruit, le torrent qui l'a creuſé, tout eſt triſte. Tout eſt affreux dans ce ravin; mais auſſi c'eſt un ſpectacle non moins ſingulier qu'effrayant de ſe trouver, pour ainſi dire, placé dans le flanc du groupe

du Mont-d'or, & dans un fond entouré de deux murs naturels, qui ſemblent s'élever juſqu'aux cieux pour vous cacher la lumiere du jour, & dont les énormes aſſiſes ſe détachent ſucceſſivement, & menacent de tomber dans le précipice qui les ſépare.

Nous nous hâtâmes de ſortir de ce lieu preſque ſouterrain, qui n'avoit de beau que l'horreur qu'il inſpiroit & que l'étonnante rapidité du torrent.

Je ne vous raconterai pas, Madame, les fatigues, que nous eûmes à éprouver, les dangers que nous eûmes à courir pour nous tirer de ce lieu de ténèbres, & pour être rendus à la lumiere des cieux; nous y parvinmes, mais après beaucoup de laſſitude.

Un poëte, Madame, auroit pu trouver, dans ces lieux ſauvages, un grand aliment à ſon imagination; il y auroit certainement vu la retraite de quelques faunes amoureux, mais à-coup-ſur il ne l'auroit jamais pris pour le ſéjour des Nayades. Les belles Nimphes des eaux auroient

adopté un lieu plus aimable. On n'y ſauroit voir tout-au-plus dans la ſource du torrent que la caverne de quelque fleuve, bourru, grondeur, & d'une figure rébarbative.

Le lieu appellé *Mont-d'or-les-bains*, où nous arrivâmes quelque temps après, eſt célébre, non ſeulement en Auvergne, mais auſſi dans tout le royaume, par ſes ſources minérales. Elles obtiendroient ſans doute une plus grande célébrité, ſi le lieu étoit plus agréable, & ſi les étrangers y trouvoient plus de commodités.

Les principales ſources thermales & minérales qui coulent dans ce lieu ſont au nombre de trois; *les bains de Céſar, les grands bains & la fontaine de la Madeleine.*

Les *bains de Céſar* qui ſont les plus renommés, & dont la ſource eſt la plus abondante & la plus chaude, ſemblent par leur propre dénomination, avoir été connus du tems des Romains. Cette opinion eſt appuyée par l'exiſtence des reſtes d'un monument antique, qui porte encore le nom de *Panthéon*, & qui devoit être

un temple conſacré à tous les dieux.

Cette ſource ſe trouve ſur le penchant de la montagne, au-deſſus du vallon ; elle jaillit au-milieu d'une grotte, dont la hauteur eſt d'environ douze pieds, la largeur de neuf, & la profondeur de onze : ces dimenſions ne forment pas une étendue fort conſidérable. Au milieu, eſt un petit baſſin irrégulier qui repréſente aſſez bien l'ouverture d'un puits. C'eſt-là que les malades ſe tranſportent, ou ſe font tranſporter dans des chaiſes à porteurs, pour y prendre les bains. Il ne s'y peut placer qu'une ſeule perſonne, & encore ne peut-elle s'y tenir que dans une poſture génante.

La chaleur de cette ſource fait monter le thermomètre de Réaumur à trente-ſix dégré. Cette eau contient en diſſolution de la terre abſorbante, de l'alkali minéral, un peu de fer & du ſel marin.

Un phénomène bien remarquable, Madame, s'opere dans cette grotte. Cette ſource très-ſalutaire d'ailleurs produit, à certaines époques, des effets meurtriers. Lorſque

le ciel eſt couvert de nûages électriques, ou pendant les temps de brouillards, les vapeurs qui s'exhalent en abondance de cette fontaine, deviennent très-nuiſibles pour ceux qui ſe hazardent à les reſpirer. On ne peut alors s'y baigner & même s'arrêter pendant quelques minutes dans la grotte, ſans éprouver une grande difficulté dans la reſpiration, & une oppreſſion qui s'acroît à meſure qu'on y a prolongé ſon ſéjour. On cite l'exemple de quelques perſonnes, qui s'étant obſtinées à prendre les bains dans ces tems critiques, ſont mortes victimes de leur entêtement.

A vingt pas au-deſſous des bains de Céſar, ſont *les grands bains*. Dans un bâtiment large de quinze pieds, profond de vingt-ſix & haut d'environ quinze à ſeize, ſont deux ſources qui jailliſſent l'une à côté de l'autre, chacune dans un baſſin particulier, & qui ſont ſéparées par un mur à hauteur d'appui. Les deux baſſins de cette fontaine ſont plus grands & plus commodes que celui des bains de Céſar. Les eaux en ſont également gazeuſes; cependant, dans des tems

où le ciel eſt couvert de nuages, leurs évaporations ne produiſent point d'effet dangéreux comme dans la grotte de ces derniers bains : ce qu'il faut attribuer à la plus grande étendue du local & à l'ouverture plus vaſte de la porte qui y laiſſe pénétrer une plus grande quantité d'air atmoſphérique.

La chaleur de ces bains eſt moindre que celle des bains de Céſar, & elle ne fait monter le thermomètre de Réaumur qu'à trente cinq degrés. Ces eaux contiennent en diſſolution de la terre calcaire & du ſel alkali minéral.

La *fontaine de la Madeleine*, eſt la plus baſſe & la plus voiſine de la riviere ; elle n'eſt enfermée dans aucun bâtiment, & n'a pas même un baſſin pour recevoir ſes eaux, qui ſont les plus tempérées, & les ſeules qu'on laiſſe boire aux malades. C'eſt à cette fontaine que l'on remplit toutes les bouteilles qui ſont envoyées dans différentes provinces de France, à moins qu'on ne demande expreſſément de l'eau des autres deux ſources.

Cette eau contient en diſſolution, comme les deux autres ſources, du fer, de la terre calcaire & du ſel alkali jaunâtre.

Outre ces trois fontaines, on en trouve une quatrieme d'eau froide, qui eſt minérale : elle eſt ſituée au-deſſus des bains de Céſar.

On ne fait ordinairement uſage des eaux du Mont-d'or que dans les plus grandes chaleurs de l'été, depuis le 15 Juillet ſeulement, juſque vers la fin d'Août ; dans les autres tems de l'année, il y fait froid, & l'hiver y eſt toujours très-long, très-rigoureux, & les printemps ainſi que les étés y ſont tardifs.

Les propriétés ſalutaires de ces eaux ſont univerſellement reconnues, & leur réputation eſt encore mieux établie par les guériſons fréquentes qu'elles opérent, que par le témoignage des médecins. On les regarde comme les plus gazeuſes de l'Europe; elles ſont ſouveraines pour les malades attaqués de phtiſies, pour les pulmonaires, les aſthmatiques, & les paralytiques; elles guériſſent les rhumatiſmes, la galle, les dartres, & ſont

utiles dans preſque toutes les eſpèces de ſuppreſſion de règles. Elles ont auſſi un avantage qui n'eſt pas commun, c'eſt celui de ſupporter le tranſport ſans perdre de leur vertu.

Le village de Mont-d'or n'eſt point directement ſitué au bas des montagnes de ce nom comme on pourroit le croire; il eſt bâti au bas de la montagne de l'*Angle*, & il eſt éloigné d'une grande lieue du fameux grouppe du Mont-d'or, dont je vais, Madame, vous entretenir.

Pour arriver à ces montagnes, nous ſuivîmes le vallon des bains, au fond duquel coule la riviere de *Dore* que ſe jette plus loin dans la riviere de *Dogne*, & qui confondant leurs eaux & leurs noms forment une ſeule riviere ſous le nom de *Dordogne*, qui après avoir dans un long eſpace, ſéparé l'Auvergne du Limoſin, traverſe le Périgord & le Bordelois, & va groſſir la Garonne au-deſſous de Bang.

Nous remontâmes le long du vallon des bains, bordé de chaque côté de montagnes très-élevées, d'aſperités nombreuſes, de rochers ſuſpen-

dus au-deſſus du ruiſſeau, d'autres abſolument renverſés & tombés juſqu'au fond. Parmi les formes bizarres que produiſent ces groupes de rochers, on en diſtingue un communément appelé *le Capucin*, parce que de loin il préſente aſſez-bien la forme d'un religieux avec ſon manteau & ſa capuce.

A gauche du vallon, on admire un objet bien plus magnifique; c'eſt *la Caſcade* du Mont-d'or. Elle eſt formée par un ruiſſeau aſſez conſidérable, & ne préſente qu'une ſeule nappe dans ſa chute qui a plus de ſoixante pieds. Cette nappe d'eau eſt d'autant plus belle qu'elle eſt environnée d'objets triſtes, de rochers, dont la noirceur & l'aridité ſemblent en relever l'éclat. On aſſure que lorſque cette caſcade vient à être frappée par les rayons du ſoleil, elle offre les effets de l'arc-en-ciel; nous n'eumes pas, Madame, le bonheur de jouir de ce brillant ſpectacle.

Les rochers énormes, ſuſpendus au-deſſus de cette caſcade, minés dans leurs fondemens par les eaux,

& qui ſembloient menacer nos têtes : l'inquiétude naturelle qui réſultoit de notre ſituation n'étoit point aſſez forte pour nous diſtraire du ſentiment profond que nous inſpiroit la vue de ce bel accident de la nature. Les objets grands, les objets extraordinaires, frappent nos ſens d'une maniere nouvelle, rempliſſent notre ame, & en excluent pour quelque tems tout autre ſentiment.

La vue de cette nappe d'eau, le bruit de ſa chute, l'énorme chauſſée de rochers du haut de laquelle elle tombe, l'air humecté des environs : tout cela doit être vu, entendu & ſenti, & ne peut ſe décrire.

Enfin, Madame, pour ne plus vous amuſer en chemin, nous voilà ſur la cime de la montagne la plus élevée du groupe du Mont-d'or. Cette montagne appelée *le puy de Sanci*, s'éleve au deſſus du niveau de la mer de mille quarante-huit toiſes. Elle eſt hériſſée, de tous côtés, de groupes de rochers, d'aſpérités nombreuſes, dont la matiere eſt indubitablement volcanique ; ce qui me feroit croire que cette montagne

étoit anciennement dominée par une autre beaucoup plus conſidérable & plus élevée, où ſe trouvoit le cratere d'où ſont découlées toutes les laves & baſaltes qui forment aujourd'hui la cime de celle-ci, qui même paroît dans un état de deſtruction & de décharnement univerſel ; car on peut dire que cette cime n'offre que le ſquelette d'une montagne.

Je n'oſe vous peindre ce que mes yeux ont à peine oſé parcourir. C'eſt l'immenſe lointain, qui du haut de cette montagne, s'offrit de tous côtés à mes regards. Votre œil, Madame, a-t-il jamais embraſſé un eſpace de vingt à trente lieues ? Vous êtes vous jamais élevée au-deſſus ou bien au niveau des nuages ? Avez vous jamais eu à vos pieds des milliers de villes, bourgs, villages ou hameaux? Si vous ne vous êtes jamais trouvée dans une poſition ſemblable à la mienne, vous ne pouvez point vous en former une idée.

Quand je viens à rappeler à mon imagination ce que j'éprouvai alors, la plume me tombe des mains. J'aime mieux laiſſer votre eſprit s'égarer

dans un champ illimité, que de le reſtreindre par des expreſſions inſignifiantes, dans des bornes inexactes.

A une forte lieue & à l'occident du groupe du Mont-d'or, on trouve le hameau de *la Bourboule*, bâti ſur les bords de la Dordogne : il dépend de *Murat le-quaire*, village avec une ſeigneurie autrefois conſidérable. Dans ce lieu on voit auſſi pluſieurs ſources thermales, auxquelles on attribue les mêmes qualités qu'ont celles du Mont-d'or ; elles ne ſont point auſſi chaudes ; car elles ne font monter le thermomêtre de Réaumur qu'a 28 degrés ; mais elles contiennent en diſſolution à-peu-près les mêmes ſubſtances.

A une lieue au delà & à deux lieues des Monts-d'or eſt la ville de *la Tour* ; petite ville, qui a donné ſon nom à une des plus puiſſantes maiſons de la province & du royaume, connue ſous le nom de *la Tour d'Auvergne*, & qui prétend deſcendre des anciens comtes d'Auvergne. Cette deſcendance n'eſt pas trop bien prouvée, malgré les efforts que fait le ſavant Baluze dans ſon hiſtoire de la maiſon

d'Auvergne. *Geraud de la Tour*, eſt le premier ſeigneur que l'on connoiſſe de ce nom; il vivoit vers le milieu du dixieme ſiecle. Après avoir enrichi pluſieurs monaſteres, il finit par ſe faire moine à Sauxilange, en Auvergne, vers l'an 984, & y mourut quelques années après. Il eut pour fils & ſucceſſeur *Bernard de la Tour*, qui fut à ſon tour un grand bienfaiteur du monaſtere de Sauxilange. Un de ces dévots ſeigneurs fit hommage de ſon château de la Tour à l'abbaye de Cluny, & pluſieurs de ſes ſucceſſeurs l'imiterent fidèlement dans cet acte de ſervitude religieuſe.

Bertrand V, ſeigneur de la Tour, par ſon mariage avec *Marie*, comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, devint le chef des comtes d'Auvergne de ſa maiſon. Les hiſtoriens du quatorzieme ſiecle font ſouvent mention de ce ſeigneur, qui étoit courageux & magnifique. En 1389, Charles VI alloit en Languedoc. Le ſire de la Tour vint l'attendre & le recevoir à Gannat, avec pluſieurs dames; là il lui donna une fête

magnifique. L'hiſtorien de Louis III, duc de Bourbon, dit que le roi étant à Gannat, *le ſieur de la Tour avec les dames & demoiſelles du pays, le feſtoierent liément.*

Ce ſeigneur eut ſouvent à combattre les Anglois, qui de ſon tems s'étoient emparés de pluſieurs places en Auvergne. En 1390, un de ſes châteaux, nommé *la Roche-Vandais*, qu'il avoit abandonné, fut pris par les pillards, qui tenoient pour le roi d'Angleterre.

Cette place, très-forte, & avantageuſement ſituée, n'étoit qu'à une lieue de la tour, & ſa priſe par les Anglois cauſoit de grandes inquiétudes à ce ſeigneur. *Le ſire de la Tour*, dit Froiſſard, *quand il ſentit qu'il avoit tels voiſſins ſi près de lui qu'à une lieue de ſa meilleure ville de la Tour, ne fut pas bien aſſuré, mais fit garder fortement & étroitement ſes villes & ſes châteaux.* Le roi de France alors averti du déſordre qui regnoit en Auvergne, envoya dans cette province *Robert de Bethune*, vicomte de Meaux, qui parvint à chaſſer les pillards du canton & ſur-tout du châ-

teau de la *Roche Vandais*, qui fut auſſi-tôt raſé par les gens du pays. *Tellement*, dit Froiſſart, *qu'il n'y demeura muraille entière, n'habitation nulle, ne pierres l'une ſur l'autre; tout fut renverſé & porté par terre.*

Mérigot de Marchés, chef de ces pillards, fut fâché lorſqu'on lui annonça la priſe du château de la Roche-Vandais. Ne ſachant comment garder les pays qu'il avoit pris en Auvergne, il fut ſe refugier chez le ſeigneur de *Tournemire*, ſon couſin, qui le reçut d'abord, puis l'arrêta & le mit en priſon dans ſon château, comme traître au roi. Le comte d'Armagnac réclama ce priſonnier & l'obtint : le roi en étant averti, écrivit au comte de lui renvoyer ce priſonnier; & *Merigot de Marchez*, la terreur de l'Auvergne, & qui ſe faiſoit nommer *le roi des compagnies*, fut conduit à Paris; ſon procès lui fut fait à ſon arrivée, & il eut la tête tranchée aux halles; puis il fut écartelé, & chacune des quatre parties de ſon corps fut placée aux quatre principales portes de cette capitale.

Bertrand V de la Tour ne fut point comte d'Auvergne, il mourut même quelque tems avant que ſa femme devint *comteſſe*. Mais ſon fils aîné, Bertrand VI de la Tour, porta, le premier de ſa maiſon, le titre de comte d'Auvergne & de Boulogne. Ce comte ſe diſtingua dans les malheureuſes guerres civiles qui troublerent la France, ſous les règnes de Charles VI & de Charles VII. Lors du mariage de la princeſſe Marguerite, fille du roi de Sicile, avec Henri VI, roi d'Angleterre, célébré à Nanci, le comte d'Auvergne ſe diſtingua par ſon courage & ſa magnificence dans les joutes. Il vint, dit un écrivain de ce tems-là, *monté ſur un bel & puiſſant courſier à une houſſeure d'un beau drap d'or, chargée de petites campanes d'or, à une manteline de meſme; & avoit dix gentils hommes atournadés de ſatin blanc & [illegible]aiſi portant chacun une bonne lance. Il fit ſes douze courſes, c'eſt à ſavoir, trois contre M. Saint-Pol, ſix contre meſſire Jacques de Lalain, & trois contre meſſire Pierre de Braizé, & rompit ſix lances.* Martial d'Auvergne, dans ſon

livre intitulé *les Vigiles du roi Charles VII*, parle ainſi de ces joutes & de cette fête.

La feſte ſi dura huit jours
Tant en danſe, deſduits, esbats
Que autres gracieux ſéjours
Et tant que chacun étoit las.

Jean III, ſeigneur de la Tour, comte d'Auvergne & de Boulogne, fut le dernier de la premiere branche de la maiſon des ſeigneurs de *la Tour d'Auvergne*. Il épouſa en 1494, *Jeanne de Bourbon*, princeſſe du ſang royal, appelée communément *la Douairière de Bourbon*. Il échangea, avec le roi Louis XI, le comté de Boulogne pour le comté de Lauraguais. Ce comte laiſſa trois filles, l'une décédée en bas âge; la ſeconde fut *Anne de la Tour*, comteſſe d'Auvergne, qui épouſa *Jean Stuart*, duc d'*Albanie*; dont les enfans moururent jeunes, & la troiſieme fut *Madeleine de la Tour*, qui en 1517 épouſa *Laurens de Medicis*, duc d'*Urbain*, neveu du pape Léon X. Elle eut pour fille *Catherine de Medicis*, qui hérita de ſa tante *Anne de la Tour*,

du comté d'Anvergne, & qui fut reine de France.

Il exiſtoit, Madame, une autre branche de la Tour, connue ſous le nom de *la Tour d'Oliergues*, & qui eſt la ſeule qui ſubſiſte, & de laquelle deſcendent les ducs de Bouillon d'aujourd'hui. Bertrand III, ſeigneur de la Tour, en eſt le chef; il épouſa *Beatrix d'Oliergues*, dont la ſeigneurie échut à *Bertrand*, ſon fils puîné. Ce Bertrand épouſa Marguerite *Aycelin de Montaigu*; c'eſt de ce mariage que ſont deſcendus les ducs de Bouillon & le célèbre vicomte de Turenne.

Je me ſuis un peu écarté, Madame, de la relation de mon voyage, pour vous donner quelques détails d'une maiſon auſſi illuſtre, & qui a fourni plus d'un héros à la France; je reviens à mon premier objet.

La ville de la Tour à le titre de baronnie, elle eſt petite & aſſez mal bâtie. On voit encore les reſtes de l'ancien château, perché ſur une butte volcanique, ou chauſſée de baſaltes, dont les colonnes ſont bien

caractériſées. La place du marché de la ville eſt établie ſur une autre chauſſée de baſalte dont la ſurface offre un pavé preſque régulier, & qui rappele le carrelage d'une chambre.

Nous quittâmes la Tour pour revenir du côté de la Limagne d'Auvergne, & après avoir traverſé les apendices méridionales des montagnes du Mont d'or, nous nous arrêtâmes au lac de *Paven.*

Ce lac eſt une des anciennes curioſités naturelles de cette province. Suivant pluſieurs vieilles traditions, lorſqu'on jettoit une pierre dans ce lac, un épais nuage s'élevoit auſſitot du milieu des eaux, & produiſoit des éclairs, le tonnerre, l'orage & la grêle. *Abel Jouan* parle de ce lac comme d'un *grand goufre duquel*, dit-il, *ſort ordinairement une grande foudre de grêle & tonnerre qui gâte les blés des vallées.* Le pere *Foderé* dit en parlant de la Limagne, que ce lac eſt *admirable & épouvantable*; « *admirable*, » dit il, parce qu'il eſt ſans fond, » au moins, il n'y a perſonne qui » l'ait pu trouver, & d'ailleurs on

» ne ſait d'où l'eau peut venir d'un » lieu ſi haut ; car on n'y en voit » point tomber d'aucune part ; *épou-* » *vantable*, d'autant que ſi vous y » jettez une pierre, vous êtes aſſuré » d'avoir bien tôt du tonnerre, des » éclairs, de la pluie & de la » gréle ».

Ce lac *épouvantable* & dont les effets ſont, dit-on, ſi terribles, ne nous a offert que l'image du calme & d'un des plus rians payſages que j'aie jamais admiré.

Sa forme eſt à-peu-près ronde, ſa circonférence eſt d'environ une demi-lieue. Il a cela d'extraordinaire que ſes bords ſont élevés, & forment une enceinte, qui a depuis ſoixante juſqu'à cent-vingt pieds de hauteur. Cette enceinte naturelle eſt en-dehors fort eſcarpée, & dans l'intérieur ſa pente eſt douce, tapiſſée de verdure, & en pluſieurs endroits ombragée d'arbres touffus.

On voit bien ſortir, même avec abondance, les eaux de ce lac qui forment à leur iſſue une riviere aſſez conſidérable ; mais on ne voit point

par quel endroit elles s'y introduiſent. On ne peut pas douter qu'elles n'y arrivent par des conduits ſouterrains. L'eau en eſt limpide & tranſparente; on voit parfaitement bien le fond qui va toujours baiſſant, vers le milieu, en forme d'entonnoir, & qui ſembleroit indiquer que la vaſte excavation qui contient les eaux de ce lac, étoit autrefois la bouche d'un des plus affreux volcans d'Auvergne. Ce qui m'a confirmé dans cette premiere idée, Madame, c'eſt que la chauſſée naturelle & très-étendue qui s'éleve tout-au-tour de ce vaſte reſervoir, eſt entierement compoſée de déjections volcaniques. Ce ſyſtême qui me paroit très-probable, auroit ſans doute quelques rapports avec le récit des merveilles qu'on attribue à ce lac, & pour leſquelles je vous l'avoue, Madame, j'ai fait d'inutiles expériences.

A un quart de lieue & au ſud du lac de Paven eſt une profonde excavation, appelée *le Creux de Souci*. Ce creux a neuf toiſes de profondeur, & ne contient qu'environ une toiſe

d'eau. On raconte dans le pays, que les eaux de ce creux communiquent au lac de Paven, & l'on aſſure que ſi l'on jette quelque corps dans le creux, on le voit au bout de quelque tems ſur la ſurface du lac de Paven.

Nous paſſâmes enſuite dans la petite ville de *Beſſe*, qui étoit autrefois du patrimoine des anciens ſeigneurs de la Tour. Cette ville eſt entierement bâtie de pierres baſaltiques, dont la noirceur en rend l'aſpect un peu triſte.

Dans la principale égliſe, qui eſt deſſervie par une nombreuſe communauté de prêtres, on conſerve pendant l'hiver ſeulement une petite image noire de la vierge, qui a autrefois opéré, à ce qu'on dit, pluſieurs miracles, & dont la réputation eſt fort étendue. En été, cette image eſt proceſſionellement tranſportée à une lieue de la ville, ſur la montagne de *Vaſſivière*, où elle a une chapelle très bien bâtie. On nous a aſſuré, Madame, que ſi l'on négligeoit de quelques jours le tranſport de cette

figure, elle feroit elle-même le voyage; ce qui eſt arrivé pluſieurs fois, à ce qu'on croit.

Je ſuis, &c.

A Beſſe, ce 18 juin 1760.

LETTRE CDXIV.

SUITE DE L'AUVERGNE.

APRÈS avoir parcouru tout le pays qui eſt entre Beſſe & Iſſoire, nous ſommes revenus dans cette derniere ville, de laquelle j'ai fait diverſes incurſions ſur les lieux circonvoiſins, dont je vais, Madame, vous entretenir.

Vodable eſt une petite ville à deux petites lieues & au ſud-oueſt d'Iſſoire; c'eſt le chef-lieu ou la capitale du *Dauphiné d'Auvergne*, dont je vous ai déja parlé, Madame; elle eſt bâtie ſur une éminence, au-deſſus d'un vallon vaſte & profond qui a contribué, dit-on, à former le nom de cette ville, & qui en latin eſt appelée *Vodabulum*, ou, ſuivant quelques autres, *Vallis Diaboli*, val ou vallon du Diable. Cette infernale dénomination eſt due ſans doute à la triſteſſe & à l'aridité du vallon qui eſt ſemé de rochers baſaltiques de couleur peu agréable.

Les

Les dauphins d'Auvergne faiſoient dans ce lieu leur réſidence ordinaire; ils y avoient un palais magnifique, dont on voit encore quelques reſtes. En 1272 les habitans acheterent de Robert II, dauphin, des priviléges & le droit de commune, qui furent confirmés par *Beraud*, dauphin en 1356, & par Louis de Bourbon, comte de Montpenſier & dauphin d'Auvergne en 1427.

La maiſon de ces dauphins étoit une branche de l'ancienne maiſon d'Auvergne.

Le premier qui porta le nom de dauphin, étoit fils de Guillaume le jeune, comte d'Auvergne; il fut célebre par ſon courage, mais encore davantage par ſon eſprit & ſon goût pour les lettres. Dans une querelle qu'il eut contre le roi d'Angleterre, *Richard-cœur-de-lion*, ce monarque lui adreſſa une piece de vers, qui contient pluſieurs reproches. Le dauphin lui répondit par une piece beaucoup plus longue, dans laquelle il ſe juſtifie; il brave & il perſifle en même-tems le monarque d'Angle-

terre. Cette piece que j'ai lue eſt preſque inintelligible.

Ce prince avoit à ſa cour pluſieurs poëtes & troubadours qu'il entretenoit, & avec leſquels ils ſe plaiſoit à compoſer des chanſons.

Beraud III fut le dernier dauphin de la maiſon d'Auvergne; il vécut peu de tems & ne laiſſa de ſon mariage avec *Jeanne de la Tour d'Auvergne*, fille de *Bertrand de la Tour*, qu'une fille nommée *Jeanne*, qui épouſa, le 8 décembre 1426, *Louis de Bourbon*, comte de Montpenſier, à qui elle apporta le *Dauphiné* d'Auvergne & la baronnie de *Mercœur*. *Jeanne* mourut ſans poſtérité; & ſa tante *Anne Dauphiné*, fille de *Beraud II*, dauphin, lui ſuccéda. Elle avoit épouſé *Louis II*, duc de Bourbon, qui fut le chef des dauphins d'Auvergne de la maiſon de Bourbon. Depuis cette époque le dauphiné a conſtamment appartenu à la maiſon de Bourbon, & elle appartient encore aujourd'hui à monſeigneur le duc d'Orléans.

Quoique la ville de Vodable ſoit la capitale d'une ancienne princi-

pauté, elle ne contient pas d'égliſe paroiſſiale; mais ſeulement une égliſe ſuccurſale qui dépend d'une paroiſſe d'un village voiſin.

A deux lieues environ & au ſud de Vodable eſt la ville d'*Ardes*, qui eſt auſſi le chef-lieu d'une ſeigneurie très-conſidérable, connue ſous le nom de *duché de Mercœur*.

Cette terre a donné ſon nom à une maiſon d'Auvergne très-puiſſante. C'eſt de cette maiſon qu'étoit *Odilon*, célebre abbé de Cluny, fils de *Beraud* le Grand, ſire de Mercœur; il naquit en Auvergne l'an 962, & mourut à Souvigny en 1049; il cultiva les lettres avec un ſuccès diſtingué pour ſon ſiecle. Il compoſa quelques vies de ſaints, des ſermons, des lettres & même des poéſies. Ses vertus & ſes talens reçurent un nouveau luſtre par ſon humilité & par la douceur de ſon caractère. Il refuſa l'évêché de Lyon & le *Pallium* dont Jean XIX voulut l'honorer. Sa bonté extrême lui mérita le nom de *Débonnaire*; ſon nom eſt immortel dans l'égliſe par l'inſtitution de *la commémoration générale des trépaſſés*.

Environ l'an 1321 la maiſon de Mercœur s'éteignit en la perſonne de Beraud de Mercœur, connétable de Champagne. Cette terre qui n'étoit tenue en fief de perſonne, paſſa à la maiſon de Joigni; puis en 1339, à celle des dauphins d'Auvergne, dans laquelle elle eſt reſtée, pendant pluſieurs ſiecles; au ſeizieme elle appartint à la maiſon de Lorraine.

Du tems des guerres civiles, le duc de Mercœur fut célebre par ſon courage, ſes cruautés & ſon arrogance. Dans un procès qu'il eut au parlement en 1599, un avocat le traita de *Prince*. L'avocat général, *Servin*, interrompit l'orateur, & dit que le parlement ne reconnoiſſoit d'autres princes que ceux qui avoient l'honneur d'appartenir au roi & qui étoient princes du ſang. Le duc de Mercœur, vivement piqué, alla trouver M. Servin, & lui demanda pourquoi il lui avoit refuſé la qualité de prince, lui certifia qu'il étoit prince: & ajouta à l'avocat général: *vous en avez menti, vous êtes un maraud, je vous tuerai, je vous couperai le cou.* Pour avoir ſi bien ſoutenu ſes droits

de prince, le parlement le décréta d'ajournement perſonnel, & porta enſuite ſa plainte au roi Henri IV, qui ayant pluſieurs raiſons pour ménager ce terrible prince, répondit aux députés de cette cour : *vous avez parlé en roi ; mais cette affaire ne doit pas avoir de ſuite.*

La terre de Mercœur paſſa enſuite à Céſar duc de Vendôme, & au cardinal de Vendôme, ſon fils. En 1720 elle fut adjugée au prince de Conti, qui pour la ſeconde fois la fit ériger en duché-pairie.

Le château de Mercœur, dont on voit encore quelques ruines au-deſſus de la ville d'Ardes, fut pris par les Anglois. La ducheſſe de Mercœur, qui alors réſidoit à Ardes, le racheta moyennant cinq mille livres; en 1634 il fut du nombre des forteresſes détruites à cette époque par ordre du roi.

La principale égliſe d'Ardes, appelée ſaint Diſain, eſt déſervie par une nombreuſe communauté de prêtres qui formoient autrefois un chapitre. On trouve auſſi dans cette ville un hôpital-général, fondé par lettres-

patentes, du mois de janvier 1721, & un couvent de Récollets. Il ſe fait dans cette ville un commerce aſſez conſidérable, en moutons & en laine, & elle eſt l'entrepôt du commerce de la haute Auvergne pour les fromages.

Sur la cime d'une petite montagne que la riviere d'Allier entoure dans ſon cours preſque de tous côtés, eſt la ville, avec les ruines de l'ancien château de *Nonette*. Cette ville étoit dès le neuvieme ſiecle, le chef-lieu d'une ancienne Viguerie. Depuis long-tems il exiſtoit ſur la cime de la montagne une fortereſſe, qui en 1213 fut aſſiégée & priſe par Philippe Auguſte. Long-temps après, *Jean* duc d'Auvergne y fit conſtruire un nouveau château, qui fut démoli en 1658 par ordre du roi.

Je ſuis monté, Madame, ſur la cime de cette montagne & ſur les ruines de l'ancien château de Nonette, & j'y ai joui pendant quelques momens de la vue la plus admirable. Je voyois à mes pieds une infinité de bourgs & de villages, & ſur-tout la ville de *Saint-Germain-*

l'Embron, qui eſt à une demi-lieue de diſtance. Mais l'objet le plus brillant & le plus ſingulier de ce tableau étoit la riviere d'Allier, dont le cours azuré formoit de longues & gracieuſes ſinuoſités, & dans un circuit d'environ une lieue, ſembloit ſe plaire à baigner tout-au-tour le pied de la montagne, & à former une preſqu'iſle du territoire de Nonette.

Uſſon eſt un bourg avec les ruines d'une ancienne forteresſe, ſitué ſur la cime d'une montagne. C'eſt encore un de ces vieux châteaux, ſieges épouvantables de la féodalité & de la tyrannie, dont les murs triſtes & délabrés, s'élevent encore fierement dans les airs, & forment un contraſte piquant avec les rians tableaux qu'offrent les fertiles campagnes des environs d'Iſſoire.

Ce bourg eſt ſitué à une lieue & demie, & à l'eſt d'Iſſoire; ſon château bâti ſur une butte volcanique fort élevée, étoit du tems de la féodalité une des forteresſes les plus renommées de France. Il fut ſouvent aſſiégé pendant les guerres particulieres des ſeigneurs; les Anglois s'en

emparerent. Le célebre *Bertrand du Gueſclin* vint en Auvergne en 1371, & fit le ſiege de la fortereſſe d'Uſſon; il ne put jamais parvenir à la prendre, & après pluſieurs tentatives inutiles, il ne s'en rendit maître que par compoſition.

La ſeigneurie d'Uſſon étoit d'une ſi grande importance, que le duc de Berri pour l'acheter de Jean, comte d'Auvergne, donna *cinquante mille francs*, en argent (ſomme exceſſive alors) avec la ville de *Lunel* qui avoit titre de Baronnie, & le château de *Galliardon* dans la ſénéchauſſée de Beaucaire. Auſſi dans un mémoire fait en 1483, on regarde le château d'Uſſon comme la principale place du comté d'Auvergne, & comme *une des plus fortes*, y eſt-il dit, & *ſeigneureuſes places de ce royaume.*

Louis XI fit fortifier & réparer le château d'Uſſon, pour en faire une priſon d'état. Il jugea que les priſonniers ſeroient plus en ſureté dans cette fortereſſe que dans les châteaux de *Loche*, de *Vincennes* & de *Luſignan*. Le premier uſage qu'en fit ce méchant roi, fut d'y faire ren-

fermer un de ſes courtiſans qui vivoit avec lui dans la plus étroite intimité. C'étoit *Antoine de Chateauneuf*, ſeigneur *du Lau*, grand bouteiller de France, ſénéchal de Guienne, & grand chambellan du roi.

Louis XI avoit ordonné à *Charles de Melun*, capitaine d'Uſſon, de renfermer le ſeigneur *du Lau* dans une cage de fer. Ce roi ne fut point obéi en ce point; le priſonnier s'évada. Charles de Melun fut pris, ainſi que deux autres complices, & il fut décapité à Loches.

Ce qui a le plus contribué à la célébrité du château d'Uſſon, c'eſt le ſéjour qu'y fit pendant vingt années conſécutives, la reine *Marguerite de Valois*, premiere femme de Henri IV.

Cette princeſſe déteſtée de ſon frère Henri III, roi de France, contre lequel elle avoit levé des troupes & fait la guerre; mépriſée de ſon époux, le roi de Navarre, par ſes débauches, & par ce qu'elle avoit embraſſé le parti de ſes ennemis; en horreur aux habitans d'Agen, par ſa conduite licentieuſe & par ſes vexations, ſe vit

forcée, d'abandonner à la hâte cette ville, & de ſe refugier dans le plus grand déſordre au château du *Carlat*, ſitué dans les montagnes de la haute Auvergne. Après dix-huit mois de ſéjour dans cette fortereſſe, elle fut obligée d'en ſortir avec la même précipitation qu'elle avoit miſe en fuyant d'Agen. Elle ſe refugia dans la baſſe Auvergne, & ſe rendit d'abord au château d'Ibois, près d'Iſſoire, qui appartenoit à ſa mere *Catherine de Médicis*. Le roi ſon frere informé du lieu de ſa retraite, donna ordre au marquis de *Canillac*, qui étoit dans la province, de la conduire priſonniere au château d'Uſſon, & de la garder avec beaucoup de ſoin.

La reine employa toutes les reſſources de la coquetterie, qui lui étoient ſi familieres, & les promeſſes les plus flatteuſes pour ſéduire ſon géolier. Elle lui donna en apparence pluſieurs terres & ſon hôtel à Paris; & pendant que le marquis de Canillac, dupe de ſes bienfaits auſſi nuls que ſéducteurs, fit un voyage à Paris pour entrer en poſſeſſion des biens que la princeſſe feignoit de lui don-

ner, elle profita de ſon éloignement pour faire venir dans le château des troupes à ſa ſolde, & pour chaſſer la garniſon qui étoit aux ordres du marquis de Canillac. Ainſi, de priſonniere qu'elle étoit, elle devint maîtreſſe du château d'Uſſon. Les troubles affreux qui régnoient alors dans le royaume, favoriſerent beaucoup cette manœuvre.

Bayle, dans ſon dictionnaire hiſtorique, a donné un article fort long ſur *Uſſon*, dans lequel il rapporte, d'aprés divers écrivains contemporains, & ſurtout d'après la pièce intitulée ; *le Divorce ſatyrique*, des détails très-circonſtanciés & très-curieux ſur la conduite que cette princeſſe a menée pendant vingt ans de ſéjour dans ce château. Il réſulte de différens rapports de ſes critiques & de ſes apologiſtes, qu'elle étoit tour-à-tour dévote & galante, & que ſans ſcrupule elle paſſoit alternativement de ſa chapelle dans les bras de ſes amans. Elle en eut pluſieurs, & même d'un rang très obſcur. C'étoit pour un nommé Pominy, muſicien de ſa chapelle, fils,

dit-on, d'un chaudronnier d'Auvergne, & un de ſes amans favoriſés, qu'elle compoſa ce quatrain :

A ces bois, ces prés & ces antres,
Offrons les vœux, les pleurs, les ſons,
La plume, les yeux, les chanſons
D'un poëte, d'un amant, d'un chantre.

Je ne vous parlerai point, Madame, des folies & des ſcénes licentieuſes que l'on reproche à cette reine. Je craindrois de paſſer des bornes dont je me ſuis fait une loi de ne jamais m'écarter. Je ne vous fatiguerai pas non plus par les citations des éloges ridicules, des exclamations flagorneuſes, que lui prodiguent ſes apologiſtes. Je me bornerai à vous dire que *Marguerite*, voyant ſon époux affermi ſur le trône de France, n'eſpérant plus rien des ligueurs dont elle avoit, pendant ſon ſéjour à Uſſon, embraſſé le parti, ſollicita ardemment & ſur tout avec beaucoup d'humilité ſon retour à Paris. Et pour mériter d'une maniere éclatante le pardon de ſes fautes & la bienveillance de ſon époux, elle chercha à lui être utile, & elle le fut en-

effet, en ſollicitant elle-même auprès du pape la diſſolution de ſon mariage qu'elle obtint. Henri IV qui n'ayant pu avoir d'enfant de cette princeſſe, ſentoit l'indiſpenſable néceſſité de rompre une union ſi mal aſſortie, fut très ſenſible à ce trait généreux. Lorſque l'archevêque de Toulouſe lui préſenta le conſentement de Marguerite, il ne put s'empêcher de verſer des larmes : *ah ! la malheureuſe !* s'écria-t-il, *elle ſait bien que je l'ai toujours aimée & honorée, & elle point moi, & que ſes mauvais déportemens nous ont fait ſéparer il y a long-tems, l'un de l'autre.*

Un autre ſervice que Marguerite rendit à Henri IV, mit abſolument fin à ſon exil. Elle découvrit une conſpiration ſecrette tramée en Auvergne contre le roi, par le comte d'Auvergne, fils de la belle Touchet & de Charles IX, & en inſtruiſit très à propos Henri IV, qui lui permit de venir à Paris. Elle partit d'Uſſon, au mois de juillet 1605, & elle débarqua d'abord au château de Madrid, dans le bois de Boulogne; puis elle vint à Paris occuper l'hôtel

de l'archevêque de Sens. Le quatrain qu'on afficha à ſa porte, quelques jours après ſon arrivée dans la capitale, ſembleroit prouver que ſa réputation n'étoit pas alors en trop bonne odeur dans le public :

Comme reine tu devois être
En ta royale maiſon,
Comme P.... c'eſt bien raiſon
Que tu loges au logis d'un prêtre.

Le château d'Uſſon entouré d'une triple enceinte, étoit encore au ſiecle dernier une fortereſſe qui donnoit des inquiétudes au cardinal de Richelieu; il la fit démolir en 1634: on dit même qu'en paſſant en Auvergne, il aſſiſta pendant quelque tems, à la démolition de cette célebre fortereſſe.

Aujourd'hui, Madame, on ne voit que des murs en déſordre, à demi abattus, dont la couleur auſſi ſombre que celle des baſaltes, ſur leſquels ils ſont fondés, imprime un ſentiment d'effroi dans l'ame de celui qui les contemple. Parmi ces ruines matérielles du deſpotiſme féodal, il eſt piquant de reconnoître

les traces nombreuſes & évidentes d'une ancienne bouche à feu. Les belles colonnes baſaltiques qu'on trouve ſur les flancs de la montagne d'Uſſon, les ſcories, les laves abondantes qui couvrent tous les lieux circonvoiſins; tout prouve que cette montagne a été un volcan terrible, & que même le château étoit bâti à l'endroit du cratère.

A deux petites lieues d'Uſſon eſt la ville de *Sauxillanges*, depuis long-temps connue par ſon prieuré, fondé par *Guillaume le Pieux*, duc d'Aquitaine, vers l'an 912. Ce prince déclare dans l'acte de fondation, qu'il a fait bâtir l'égliſe de ce monaſtere en l'honneur de la Sainte-Vierge & de ſaint-Jean, dont les reliques, dit-il, repoſent dans cette égliſe; afin qu'après ſa mort il jouiſſe ſans trouble des béatitudes céleſtes. Il donne pluſieurs égliſes & fiefs à ce prieuré; il lui donne de plus ſon eſclave *Eldebold*, avec ſa femme & leurs enfans; puis ſuivant la louable coutume de ce ſiecle, il vomit les imprécations les plus fortes contre ceux qui oſeront attenter aux biens de ce mo-

naſtere. « Qu'ils encourent, dit-il, » la colère du Dieu tout puiſſant, » qu'ils ayent tous les ſaints pour » accuſateurs, les apôtres pour juges, » & qu'avec le méchant diable, ils » ſoient tourmentés dans les enfers » par un feu continuel ».

Vers l'an 928 *Alfred*, duc d'Aquitaine, fonda de nouveau le prieuré de *Sauxillanges* ou plutôt confirma les donations déja faites par *Guillaume le Pieux*, & y ajouta quelques biens de plus. Il donne de nouvelles malédictions à ceux qui oſeront attenter a ſes bienfaits : « qu'ils ſoient damnés, dit-il, avec *Datan* & *Abiron*, » qu'ils ſoient plongés dans le fond » des enfers avec le traitre *Judas*; » que toutes les malédictions contenues dans le vieux & le nouveau » teſtament s'amaſſent ſur leur tête! »

Le prieuré de Sauxillanges eſt un des quatre premiers de Cluni. Le prieur eſt ſeigneur de la ville. On conſerve dans l'égliſe du monaſtere le corps d'un religieux ancien prieur de Volvie, qui quoiqu'enterré depuis pluſieurs ſiecles, eſt conſervé entier. Les moines croyent que pour

cela, il eſt ſaint & ne balancent pas à l'expoſer à la vénération des croyans.

On trouve dans cette ville une égliſe paroiſſiale, une autre égliſe ſituée dans le fauxbourg, ſous l'invocation de *Saint Martin*, & qui eſt une annexe de la premiere; un hôpital fondé par *Charles Andraud*, & qui a été patenté en 1721. On fabrique dans cette ville des étamines, des camelots; il s'y fait auſſi un commerce de cuivre.

A deux fortes lieues de la ville d'Iſſoire & à une petite lieue de la rive droite de l'Allier, eſt la ville de *Vic-le-Comte*, capitale du comté d'Auvergne; c'eſt-à-dire, du petit pays qui porta ce nom, après que Philippe-Auguſte eut confiſqué la plus grande partie de la province ſur le comte *Gui II*. Ce comté n'a plus que cinq ou ſix lieues ſurface.

Les comtes d'Auvergne deſcendans du malheureux *Gui II*, y firent leur ſéjour ordinaire. Ils fonderent dans la chapelle du château un chapitre qui porte le nom de la *Sainte-*

Couronne; & qui eſt compoſé d'un doyen, de huit chanoines & de huit ſemi-prébendes.

Berrtrand VI, comte d'Auvergne, fit préſent à cette égliſe de quatre ornemens complets, d'une magnificence extraordinaire. Le cardinal de Bouillon dépenſa beaucoup d'argent pour les faire réparer, à Lyon; & *Baluze*, dans ſon *Hiſtoire de la maiſon d'Auvergne*, les a fait graver. On n'oublie jamais de les montrer aux étrangers qui viſitent cette égliſe. Mais ce ne ſont pas les ſeuls objets qui méritent l'attention des connoiſſeurs. Les figures en terre qu'on voit dans le chœur ſont d'une très-bonne main. Il ne faut pas non plus oublier d'admirer les peintures des vitres, qui peuvent en ce genre paſſer pour un des plus beaux morceaux qu'il y ait en France.

A côté de cette égliſe étoit le palais des comtes qui fut rebati, au commencement du quinzieme ſiècle, par *Jean Stüart*, duc d'*Albanie* & comte d'Auvergne. Mais cet édifice qui annonce de la magnificence, eſt aujourd'hui preſqu'entierement détruit.

Les cordeliers furent fondés, en 1473, par BertrandVII, comte d'Auvergne, & par *Louiſe de la Trémouille*, ſa femme. On voit dans leur égliſe le beau tombeau de *Jeanne de Bourbon*, princeſſe du ſang royal de France, fille de Jean de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, & veuve de Jean II, duc de Bourbon: ſur ſon tombeau on voit ſa figure couchée, les mains jointes, & cette épitaphe tout autour:

Cy giſt Jehanne de Bourbon, Iſſue de Vendoſme, doyrrée (douairiere) *de Bourbon, comteſſe de Boulogne & d'Auvergne; laquelle treſpaſſa le 22 jour de moys de janvier, l'an mil cinq cent & onze. Laquelle donna de beaux veſtemens d'égliſe en ce bon couvent. Priez Dieu pour ſon ame.*

Au pied du tombeau, travaillé avec beaucoup de ſoin, on voit une petite figure de femme nue, à demi rongée de vers.

On raconte, dans le pays, que le comte ſon époux étant abſent lorſqu'elle mourut, voulut à ſon

arrivée à Vic-le-Comte, la faire exhumer, afin de voir pour la derniere fois les reſtes d'une épouſe chérie; il voulut même, ajoute-t-on, pour éterniſer ce témoignage de ſa tendreſſe, faire ſculpter ſa figure nue & rongée de vers, telle qu'elle lui parut au ſortir du tombeau.

Cette même princeſſe avoit fait faire un tableau, très-bien peint, qu'elle gardoit dans ſon oratoire, & qu'elle donna enſuite aux cordeliers de cette ville, qui en ont fait préſent au cardinal de Bouillon.

Le ſujet de ce tableau repréſente l'annonciation de la vierge. Les deux volets qui ſervent à le couvrir portent, l'un le portrait de *Jeanne de Bourbon*, avec St. Jean l'Evangeliſte, derriere elle, & l'autre volet, la figure à genoux de *Jean de la Tour*, avec St. Jean-Baptiſte derriere lui.

Sur la tête de la comteſſe on lit cette inſcription en vers, où St. Jean l'Evangeliſte parle ainſi.

Royne regnante en jubilation,
De tous humains la conſolation,
Je préſente devant toi cette dance,

Qui demande par ſuplication,
Faire toujours juſte opération
Par ton moyen, celle ou jamez n'euſt blaſme,
Et pour ta ſaincte anonciation,
Je te prie à génération
Avoir pruſſe du ſalut de ſon ame.

Au-deſſus de la tête du comte, on lit cette autre inſcription, où l'on fait parler St. Jean-Baptiſte:

Sacraire ſainte Vierge, mere pucelle,
Bien te montras à ton ſeigneur Ancelle,
Quand ſon Agnel en ce monde apportas:
Dont Gabriel t'annonça la nouvelle,
Qui des humains la joye renouvelle.
Puis pour ſa mort griefve douleur portas
En ton ame, dont beau te déportas.
Et ton ſeigneur en tous ſes faits ſupporte
Priant celui dont ſouverain portas
Qu'à lui œuvrere de paradis la porte.

Ceci peut, madame, vous donner une idée du genre de dévotion & de littérature qui règnoit au commencement du quinzième ſiècle.

Depuis l'échange de Sedan, M. le duc de Bouillon eſt ſeigneur de cette ville & du comté d'Auvergne.

A une petite lieue de Vic-le-Comte, on voit ſur la cime d'une montagne volcanique les reſtes du vaſte

château de Buron, ancienne forteresse du petit comté d'Auvergne. On prétend dans le pays que le palais de Vic le-Comte communique à cette forteresse par un long souterrain.

A une lieue de Vic-le-Comte & près les bords de l'Allier, ſont des fontaines minérales chaudes, eſtimées & frequentées avec ſuccès par les malades des environs.

Je ſuis, &c.

A Iſſoire, ce 30 juin 1760.

LETTRE CDXV.

SUITE DE L'AUVERGNE.

J'AI parcouru, Madame, avec le plus vif intérêt tous les lieux circonvoiſins de Brioude; & avant de vous entretenir de cette, ville je vous parlerai de celles qui ſont les plus remarquables dans les environs.

Langeac, chef-lieu du pays de *Langeadois*, eſt ſitué au-deſſus de Brioude & ſur la rive gauche de l'Allier.

Raimond I, comte de Rouergue & marquis de Gothie, donna par ſon codicile, au commencement de l'année 961, des biens conſidérables à pluſieurs égliſes & monaſteres de France. Dans cette eſpece de teſtament, il légua le fief de Langeac à *Adhémar*, vicomte de Toulouſe, & à ſon fils, dans le cas qu'il en eût un, & dans le cas contraire il voulut que la ſeigneurie de Langeac revînt au monaſtere de Saint Geraud de Cairac, en Querci. Il paroit qu'alors la

ſeigneurie de Langeac étoit diviſée en deux fiefs ou aleux; car le même Raimond legue un ſecond fief de Langeac, deſigné ſous le nom de *Saint-Affre*, ou de *Saint-Aure*, à *Etienne*, ſon frere, comte de Gevaudan, & par ſuite au fils d'*Etienne*. Il veut qu'après la mort d'Etienne & de ſon fils, ce ſecond fief appartienne à l'abbaye d'Aurillac. Il ne paroit pas que l'intention du teſtateur ait été parfaitement remplie; car ces deux fiefs ont depuis été conſtamment poſſédés par des ſeigneurs ſéculiers.

Quoi qu'il en ſoit, cette ville a donné ſon nom à une maiſon illuſtre, qui, ſuivant quelques généalogiſtes, vient d'*Etienne*, comte de Gevaudan, ou d'*Adhémar*, vicomte de Toulouſe. Cette prétention n'eſt apuyée ſur aucune preuve ſolide. Ce qui eſt certain, Madame, c'eſt qu'on trouve au quatorzieme & au quinzieme ſiecles des *Langeacs* qui jouiſſoient en Auvergne de la conſidération que donne une naiſſance diſtinguée. Un *Pons de Langeac*, ſuivant un mémoire, *etoit de ſon temps l'un des plus notables vaillans & hardis écuyers de tout le pays*,

pays, voire de ce royaume, qui étoit ferme, conſtant & de bonne foi. Pluſieurs ſeigneurs de cette maiſon ont été & ſont encore revêtus de dignités conſidérables dans la province.

Cette ville eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Allier; cette riviere avoit autrefois un pont que les débordemens ont entraîné.

L'égliſe de ſaint Gal eſt la ſeule égliſe paroiſſiale de la ville; elle eſt auſſi collégiale; & le chapitre eſt compoſé d'un doyen & de treize chanoines.

Langeac eſt le ſiege d'une prévôté royale; elle a un corps municipal établi en 1487.

On pratiquoit autrefois dans cette ville un uſage ſingulier qui eſt trop plaiſant, pour que je ne doive pas vous le faire connoître.

Le duc de Mercœur avoit conſervé ſur cette ville le droit d'y envoyer chaque année, le jour de la fête de ſaint Gal, un de ſes officiers, afin de célébrer la cérémonie ſinguliere & ridicule dont il eſt queſtion. Le Châtelain de *Chillac*, village

ſitué à deux lieues de Langeac, et étoit ordinairement chargé.

Ce Châtelain, accompagné des autres officiers de ſa juſtice, arrivoit à Langeac monté ſur un char, & faiſoit une entrée pompeuſe, par une ancienne porte appelée *de las Farghas*. Cet officier & ceux de ſa ſuite étoient munis de mille ou de douze cents œufs; ils les lançoient aux habitans qu'ils rencontroient dans les rues ou qu'ils appercevoient aux fenêtres. Ce n'étoit pas la ſeule extravagance célébrée en cette cérémonie; on ne négligeoit aucun des acceſſoires qui en étoient dignes. Des paroles folles, injurieuſes ou indécentes voloient de part & d'autre; il en réſultoit même ſouvent des querelles, des violences qui terminoient tragiquement cette farce ridicule. Les ducs de Mercœur qui avoient toujours ſtrictement exigé l'exercice de ce droit féodal, l'abolirent entièrement dans des temps un peu plus éclairés. Le fameux connétable *Charles*, duc de Bourbon, dauphin d'Auvergne & ſeigneur de Mercœur, donna en 1522 des lettres

d'abolition, & depuis, les officiers des ducs de Mercœur ont ceſſé de venir cérémonialement aſſaillir les habitans de Langeac à coups d'œufs.

On trouve dans les environs de Langeac pluſieurs productions minéralogiques qui doivent intereſſer les amateurs d'hiſtoire naturelle. Près de St. Arcons, on voit une ſuperbe chauſſée de colonnes baſaltiques. Le long des rives de l'Allier, outre Langeac & vieille-Brioude, on trouve des filons d'antimoïne dont quelques-uns ſont exploités.

En deſcendant les bords de l'Allier, la ſcene change inſenſiblement; le pays s'embellit, les ſites deviennent plus rians, le baſſin de la riviere s'élargit, montre par intervalles des plaines auſſi fertiles qu'agréables, qui annoncent avantageuſement le pays de la Limagne, dont je vous ai fait déjà, madame, preſſentir les beautés. C'eſt dans une de ces plaines qu'eſt ſitué le bourg de *vieille-Brioude* & la ville de *Brioude*.

Vieille-Brioude eſt ſitué, ſur la rive gauche de l'Allier à une petite lieue de la ville de Brioude. C'eſt une

queſtion qui a diviſé pluſieurs ſavants, que celle de ſavoir, ſi c'eſt dans ce bourg ou dans la ville de Brioude qu'a été martyriſé ſaint Julien, dont le premier hiſtorien des françois, *Grégoire de Tours*, a parlé ſi longuement, & qu'avant lui le célèbre Sidoine Apollinaire, nomme *Brivas*.

Je ne vous expoſerai pas ici, madame, les motifs & les autorités qu'ont fait valoir les partiſans de l'une ou de l'autre opinion. Je me bornerai à vous dire qu'ayant eu à cet égard une longue conférence avec une des perſonnes les plus inſtruites de Brioude, & ayant moi-même vu les pièces de ce procès, j'ai penſé que c'étoit le bourg de *vielle-Brioude* qui a exiſté avant la ville de Brioude; que c'eſt dans ce bourg qu'arriva ſaint Julien, qu'il y fut martyriſé, & qu'eurent lieu tous les événemens racontés par Grégoire de Tours, & que ce bourg enfin eſt l'ancien *Brivas*. Ce nom celtique indique un lieu ſitué ſur le bord d'une rivière, à l'endroit d'un pont, d'un gué, ou d'un autre paſſage; ce qui convient mieux à *Vielle Brioude* qui eſt bâti ſur les bords

de l'Allier, qu'à *Brioude* qui en eſt éloigné d'un grand quart de lieue. Il eſt à préſumer que lorſque les ſarraſins eurent ravagé l'égliſe & le tombeau de ſaint Julien, on rebâtit une nouvelle baſilique à l'endroit où eſt aujoud'hui Brioude, & qu'on y tranſporta les reliques du ſaint. Les dévots ſe portèrent de ce côté. Vieille-Brioude dépouillé du précieux corps ſaint, fut abandonné par le plus grand nombre, & Brioude appelé particulièrement *Brioude l'égliſe*, s'enrichit des dépouilles de l'ancienne ville.

Le bourg de vieille-Brioude eſt remarquable par un pont celèbre & très curieux. Ce pont eſt ſur l'Allier & n'a qu'une ſeule arche qui embraſſe toute la largeur de la rivière. Cette arche eſt à plein cintre ; ſa hauteur depuis le niveau de l'eau, juſqu'au milieu de la voute, eſt de quatre-vingt-quatre pieds ; la diſtance d'une culée à l'autre, eſt de cent quatre-vingt quinze pieds.

L'arche eſt fondée ſur deux rochers qui s'élèvent ſur les deux rives. La route du pont n'eſt point pavée : on

marche ſur le nud de la voute; les gens à pied & les chevaux peuvent ſeuls y paſſer. Cette conſtruction eſt une des plus curieuſes qui exiſtent en Europe; malgré la dégradation de pluſieurs parties de ce pont, il eſt très-ſolide & peut durer encore pluſieurs ſiècles.

Si l'on ſe place au bord de l'eau, ce pont préſente un tableau auſſi ſingulier qu'agréable; ſon valte cintre forme un cadre, qui renferme la perſpective de la rivière, de ſes bords & de pluſieurs ſites riants & pittoreſques.

De vielle-Brioude, on arrive à la ville de *Brioude*: la grande route de Clermont y paſſe. Le tombeau de ſaint Julien que l'on ne voit plus, donna une grande célébrité à la ville de Brioude. Grégoire de Tours raconte que ce ſaint, etant arrivé en Auvergne pour y prêcher l'évangile, trouva les habitans de la ville de Brioude adonnés à desſuperſtitions monſtrueuſes, & entièrement imbus des erreurs de la magie. Les habitans ſe ſaiſirent du ſaint, & lui tranchèrent la tête; dit qu'à l'endroit de cette exé-

cution, une fontaine auſſi-tôt jaillit miraculeuſement. La tête fut tranſportée à Vienne, & le corps fut recueilli & enſeveli par des vieillards qui en récompenſe de cette pieuſe action furent auſſi-tôt rajeunis. Si nous étions encore, madame, dans le ſiecle des miracles, & ſi une ſemblable action avoit toujours cette même récompenſe, que l'on verroit de gens enterrer les morts !

On éleva une chapelle ſépulcrale ſur le tombeau du ſaint martyr. Les miracles nombreux qui s'y opèrerent, contribuèrent beaucoup à enrichir la chapelle, & à étendre la réputation de ſes reliques.

Ces richeſſes & cette célébrité devinrent funeſtes à la tranquillité des habitans. Vers la fin du cinquième ſiècle, les Bourguignons ravagèrent la ville & pillèrent le tréſor de la chapelle de ſaint Julien. En 523 Thiéri roi de Metz, vint ſoumettre l'Auvergne, & ravagea toute l'Auvergne. Une partie de ſon armée, attirée par les richeſſes de l'égliſe de ſaint Julien, s'approcha de Brioude. Des ſoldats entrèrent dans l'égliſe par

les fenêtres, & pillèrent les tréſors & les meubles que les habitans y avoient dépoſés. Thierri, qui avoit grande foi aux reliques de ſaint Julien, craignit que le ciel ne le punît de la violence de ſes ſoldats; il leur fit reſtituer tous les objets volés, & leur ordonna de ne commettre aucune violence, à une diſtance de ſept milles de l'égliſe de ſaint Julien. Au neuvieme ſiècle, les ſarraſins ne montrèrent pas le même reſpect pour l'égliſe de ce ſaint; ils la pillèrent & ravagèrent entièrement la ville & les environs.

Ce fut après ce déſaſtre qu'un ſeigneur très religieux, nommé *Bérenger*, fit vers l'an 820, reconſtruire l'égliſe de Brioude, dans l'endroit où elle exiſte aujoud'hui. Il y fonda cinquante quatre chanoines. Louis *le débonnaire* confirma cette fondation, & accorda au fondateur le comté de Brioude, aux chanoines, à leur abbé des biens conſidérables, & le privilège de ne relever que du roi. Au dixieme ſiècle un comte d'Auvergne, pour préſerver l'égliſe de ſaint Julien des ravages des Normands, y inſtitua vingt-

cinq chevaliers. On a remarqué que cette inſtitution a été le premier ordre de chevalerie, deſtiné à la défenſe de la réligion chrétienne, & qu'il a ſervi de modèle aux autres ordres de chevalerie, inſtitués en Europe. Voilà, du moins à ce que l'on croit, l'origine des chanoines-comtes de Brioude.

Je reviens, Madame, à l'hiſtoire de la ville de Brioude : après avoir été dévaſtée à pluſieurs repriſes par des brigands étrangers, elle le fut enſuite par les ſeigneurs du pays. Pluſieurs ſeigneurs Auvergnats, parmi leſquels étoient les vicomtes de *Polignac*, ravagerent la ville, les environs, & pillerent l'égliſe de Brioude. Le pape Alexandre III, qui en 1162 paſſa en Auvergne, ſuſpendit les exploits cruels de ces ſeigneurs, en les menaçant d'excommunication. Ce pontife étant parti, ils reprirent les armes, & vinrent de nouveau ravager la ville de Brioude. Le clergé d'Auvergne vint alors auprès du pape lui faire le tableau des maux innombrables, que l'avarice & la cruelle avidité de ces guerriers cauſoient dans cette

province. Ces plaintes furent écoutées; le pape excommunia le comte d'Auvergne & le vicomte de Polignac. Le comte d'Auvergne accablé par ce foudre ſpirituel, vint ſe jetter aux pieds du pape & implorer ſa miſéricorde; il obtint ſon abſolution; mais ſon repentir n'étoit pas ſincere. Auſſi-tot qu'il ſe vit abſous, il renouvella ſes brigandages, & exerça tant de violence dans le pays, que le clergé d'Auvergne reconnoiſſant l'impuiſſance des forces ſpirituelles, eut recours au roi, & envoya auprès de lui une députation pour lui demander un ſecours contre ces illuſtres brigands.

Le roi marcha en Auvergne à la tête d'une forte armée, battit à pluſieurs repriſes les ſeigneurs ligués, les fit priſonniers, & ne leur rendit la liberté que lorſqu'ils eurent ſolemnellement promis & juré de reſpecter les biens eccléſiaſtiques.

Ces ſeigneurs garderent mal leur promeſſe. En 1179 *Eracle*, vicomte de Polignac, vint porter le fer & la flamme dans la ville de Brioude & dans les lieux voiſins. Mais bientôt la

crainte de l'excommunication ou des flammes de l'enfer, arrêta les ravages de ce ſeigneur; il ſe jetta dans les bras du clergé; après-avoir manifeſté toute la ſincérité de ſon repentir, il vint en 1181 dans l'égliſe de Brioude recevoir le châtiment de ſes crimes. Les chanoines triomphans de voir ſa ſoumiſſion, le fouetterent avec des verges à la porte de l'égliſe, lui firent demander pardon, & l'obligerent à leur céder une partie de ſes biens.

Pons, fils d'Eracle, vicomte de Polignac, indigné ſans doute de la pénitence honteuſe & chere à laquelle ſon pere s'étoit aſſujetti, voulut recommencer la guerre contre les chanoines de Brioude; mais le dauphin d'Auvergne, s'étant entremis dans cette querelle, parvint bientôt à la faire ceſſer.

Voilà, Madame, quels furent les guerres que le chapitre de Brioude eut à ſoutenir contre les ſeigneurs du pays; elles furent longues & ſanglantes; les chanoines y perdirent; mais ils furent amplement dédommagés; les peuples y perdirent bien davantage,

& ils ne reçurent aucun eſpèce de dédommagement.

Cette ville fut priſe par les Anglois ; elle le fut enſuite par les troupes du parti proteſtant ; les habitans eurent beaucoup à ſe plaindre de la vanité & de la domination des chanoines, qui refuſerent conſtament de leur accorder les privilèges que tous les ſeigneurs ſéculiers du royaume avoient accordés aux villes qui leur étoient ſoumiſes. Juſqu'aprés les habitans n'ont jamais pu obtenir une municipalité complette, & les chanoines par leur intrigues ont toujours éludé ou fait caſſer les arrêts du conſeil du roi de France, qui établiſſoient un corps de ville à Brioude. C'eſt une vérité reconnue dans nôtre hiſtoire, que le joug des ſeigneurs laïcs a toujours moins peſé ſur les peuples que celui des ſeigneurs prêtres.

La ville de Brioude eſt ſituée dans un canton fertile & agréable ; elle eſt aſſez bien bâtie ſans être bien percée. On y trouve une place vaſte au milieu, des promenades ſur les remparts, pluſieurs égliſes dont celle

de ſaint Julien, deſſervie par les chanoines-comtes, eſt la principale.

On ne peut fixer l'époque à laquelle le chapitre de Saint Julien devint noble, ni celle où les chanoines prirent le titre de *comtes*, & arrêterent de n'admettre parmi eux que des nobles. On ſait ſeulement que la nobleſſe de ces chanoines fut reconnue pour la premiere fois d'une maniere authentique, par un jugement du Bailly d'Auvergne de 1369. Je n'entrerai point, Madame, dans des diſcuſſions ſur les droits où prétentions féodales de ce chapitre; elles ſeroient plutot la matiere d'un mémoire litigieux, que d'une lettre. Je vous dirai ſeulement que ce chapitre eſt diviſé en trois ordres; le premier eſt compoſé de vingt-deux chanoines-comtes, dont les dignitaires ſont un prévôt & un doyen. Ils doivent tous faire preuve d'une nobleſſe de quatre générations paternelle & maternelle, ſans compter le dégré de l'aſpirant. Leur décoration conſiſte en une croix d'or à huit pointes émaillée, ſurmontée d'une couronne de comte; d'un côté eſt

l'image de ſaint Julien, avec cette legende : *eccleſia comitum brivatenſium* ; de l'autre côté eſt la figure de ſaint Louis avec ces mots : *Ludovicus decimus inſtituit.* Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban bleu, avec un liſéré couleur de feu. Ces chanoines ont de plus le droit d'officier avec la croſſe & la mitre, & de porter l'habit violet.

Le ſecond ordre de chanoines eſt déſigné ſous le nom *de chanoines ſacerdotaux*, ou *hebdomadaires* ; ils ſont au nombre de douze Le troiſieme ordre ſont des chanoines *ſemi-prébendés* au nombre de dix.

L'égliſe eſt d'une belle conſtruction gothique ; on y voit quelques tableaux aſſez bien peints, & une horloge curieuſe, dont le méchaniſme peutêtre comparé à celui des horloges fameuſes de Lyon & de Straſbourg.

On conſerve dans le tréſor le manteau & le chapeau garni de perles & de fleurs de lis du dauphin, fils du roi Charles VI. Ce prince pendant ſa jeuneſſe étant fort malade, le roi ſon pere fit pour ſa ſanté un vœu à

Saint Julien de Brioude; il chargea l'évêque de Clermont d'accomplir ce vœu & d'offrir ces préſents à l'égliſe.

Ce prince étant devenu roi, ſe tranſporta lui-même à Brioude, afin d'y ratifier ce vœu. Le chapitre le reçut comme ſon premier chanoine, le revêtit des habits ſacerdotaux & le fit officier au chœur.

Les Cordeliers de cette ville ont été fondés dès l'origine de l'ordre de Saint François. Dans le chœur de leur égliſe on voit le magnifique tombeau de *Robert Dauphin*, évêque de Chartres & d'Alby. Cette ville contient auſſi pluſieurs maiſons religieuſes, un hôpital & un collège occupé par des prêtres de la congrégation du Saint-Sacrement.

L'Allier coule à une petite demi-lieue de Brioude. On avoit conſtruit à l'endroit de la grande route un pont que les débordemens ont entraîné pour la ſeconde fois; on s'occupe aujourd'hui à le rétablir, & les travaux ſeront bientôt achevés.

Pour aller de Brioude à la *Chaiſe-Dieu*, le chemin n'eſt pas toujours fort agréable; il faut grimper plu-

ſieurs montagnes, deſcendre dans de profonds vallons, parcourir pendant cinq ou ſix heures une étendue de quatre lieues du pays dont la meſure eſt forte.

L'abbaye de la Chaiſe-Dieu eſt une des plus riches & des plus célebres de l'ordre de ſaint Benoît. Il s'y eſt formé une petite ville dont l'abbé eſt ſeigneur.

Cette abbaye fut fondée vers le milieu du onzieme ſiecle, par *Robert*, qui quoique chanoine & tréſorier du noble chapitre de Brioude, renonça à des dignités ſi contraires à l'eſprit de l'évangile, & ſe retira dans un lieu déſert pour y vivre ſaintement. Il y fit conſtruire une égliſe & un monaſtere, dont la ſainteté de ceux qui vinrent s'y rendre lui mérita le nom de *Caſadeu*, maiſon de Dieu. En 1051 le roi érigea ce monaſtere en abbaye, & lui donna de grands biens. Cette érection & ces donations furent confirmées par le pape Léon IX. Le fondateur Robert mourut en 1067, & fut univerſellement reconnu pour un ſaint. Il ſe fit un grand nombre de miracles ſur ſon tombeau, & l'on

vit alors pluſieurs princes & ſeigneurs s'empreſſer de combler de biens l'abbaye de la Chaiſe Dieu.

Raimond de Saint Gilles, craignant de ne pouvoir ſuccéder à ſon frere *Guillaume*, comte de Toulouſe, & de trouver dans les Toulouſains des obſtacles difficiles à ſurmonter, dans la cruelle incertitude de ſon ſort, vint accompagné d'un ſeul domeſtique, à l'abbaye de la *Chaiſe-Dieu*. Il ſe mit en prieres ſur le tombeau de ſaint Robert, lui expoſa ſes craintes & ſes eſpérances, & implora avec confiance ſon interceſſion auprès de Dieu, afin d'obtenir le ſuccès de ſon entrepriſe. Le lendemain il renouvella ſa priere, fit célébrer une meſſe, puis prenant ſon épée de deſſus l'autel, il proteſta qu'il ne vouloit tenir le comté de Toulouſe que de ſaint Robert. Depuis ces prieres & ces proteſtations, il revint à Toulouſe, où les peuples ſans difficulté le reconnurent pour leur comte.

C'eſt, Madame, ce même comte de Toulouſe, ſi célebre dans l'hiſtoire des croiſades, & dont le Taſſe, dans ſa Jéruſalem délivrée, a fait un des

principaux héros de ſon poëme. Ce comte conſervant toujours une grande vénération pour ſaint Robert, ſe rendit, avant ſon départ pour la Paleſtine, à la Chaiſe-Dieu, viſita le tombeau du ſaint fondateur, & demanda aux moines la faveur d'emporter avec lui dans ſon voyage la taſſe dans laquelle le ſaint abbé avoit accoutumé de boire. Un moine de ce monaſtere l'accompagna, & après la mort du comte, il rapporta la précieuſe taſſe que l'on conſerve encore dans ce monaſtere.

L'égliſe de cette abbaye eſt une des plus vaſtes & des plus belles qu'il y ait en France. Elle fut bâtie au commencement du quatorzieme ſiecle par *Pierre Roger*, docteur de Paris, religieux de la Chaiſe-Dieu, puis archevêque de Rouen, enfin élu pape en 1342, ſous le nom de *Clément VI.*

Le chœur a cent pieds de longueur depuis l'entrée juſqu'à la baluſtrade du ſanctuaire; il eſt bordé de cent-cinquante ſix ſtalles; & décoré de tapiſſeries précieuſes, qui furent données en 1518 par Jacques de

Senecterre, dernier abbé titulaire de cette abbaye.

Au-milieu du chœur eſt le tombeau du pape Clément VI, qui fit bâtir cette égliſe. Ce tombeau eſt de marbre noir.

Ce pape fut celui qui acheta à Jeanne de Naples, la ville d'Avignon & ſon territoire pour la ſomme de quatre-vingt mille florins d'or., ſomme extrêmement modique, & qui même ne fut, dit-on, jamais délivrée. Ce fut lui qui lança contre l'empereur Louis de Baviere, une bulle d'excommunication ou ſe liſoient ces anathêmes : *que la colere de Dieu, celle de Saint Pierre & de Saint Paul, tombent ſur lui dans le monde & dans l'autre ! Que la terre l'engloutiſſe tout vivant ! Que ſa mémoire périſſe ! Que tous les élémens lui ſoient contraires ! Que ſes enfans tombent entre les mains de leurs ennemis & aux yeux de leur pere !* On publia contre ce ſaint-pere une ſatyre en forme de lettre, qui lui étoit adreſſée au nom du diable, dans laquelle on lui reproche ſon avarice, ſa luxure, ſon emportement. Cette lettre ſe termine par les

complimens que lui font les ſept péchés mortels. *Votre mere la ſuperbe vous ſalue*, y eſt-il dit, *avec vos ſœurs l'avarice & l'impureté, & les autres qui ſe vantent que par votre ſecours, elles ſont très-bien dans leurs affaires. Donné au centre des enfers en préſence d'une troupe de démons, &c.*

Quelques hiſtoriens ont écrit que la ville de la Chaiſe-Dieu ayant été priſe par les proteſtans, les ſoldats religionnaires violerent le tombeau de Clément VI; que le marquis de *Curton*, qui les commandoit, prit la tête de ce pape & fit boire ſes gens dans ſon crâne, afin qu'ils puſſent ſe vanter d'avoir bu dans la tête d'un pape. On ajoute que les auteurs de cette eſpèce de profanation devinrent enragés. Toutes ces inculpations ſont abſolument fauſſes, & ont ſans doute été inventées par quelques écrivains catholiques, que leur zéle a emportés fort au-delà de la vérité.

La ville de la Chaiſe-Dieu fut en effet priſe en 1562 par *Blacons*, lieutenant du fameux baron des Adrets & non pas par le marquis de Curton. Le tombeau de Clément VI

ne fut point violé, & ſa tête ne fut point enlevée, puiſqu'en 1709, on fit l'ouverture ſolemnelle de cet ombeau & que l'on y trouva les oſſemens entiers de ce pape avec ſa tête.

Le climat de la Chaiſe-Dieu eſt plus froid que chaud, l'air y eſt vif & très-pur; c'eſt un ſéjour très-agréable pendant les mois les plus chauds de la belle ſaiſon.

De la Chaiſe-Dieu, je ſuis arrivé à *Arlant*. Ce lieu eſt diviſé en deux parties; la ville & le bourg. C'eſt dans le bourg qu'eſt ſituée la ſeule égliſe paroiſſiale de ce lieu.

Arlant, où je n'ai fait que peu de ſéjour, eſt dans une agréable ſituation ſur la rive droite de la Dore. Il s'y fabrique beaucoup de rubans de fil, de dentelles, de lacets & autres objets de mercerie.

En ſuivant toujours les bords de la Dore on trouve *Murſac*, bourg où ſont auſſi des fabriques du même genre.

Depuis au-deſſous d'Arlant juſqu'au-delà d'Ambert, le terrain fertile qui forme, dans une longueur d'environ quatre lieues, le baſſin de

la Dore, a été autrefois entierement inondé; au moins c'eſt une tradition conſtante, ſuivant laquelle les habitans aſſurent que ce pays eſt nommé *Livradois*, en mémoire de l'époque où il fut délivré des eaux. On raconte qu'un énorme rocher détaché de la montagne, ſituée près de la Tour-Goyon, combla entierement le vallon, fit l'effet d'une digue fort élevée qui retint les eaux de la Dore, les força de s'étendre, & forma un lac fort vaſte. On chercha à détruire cette déſaſtreuſe ſubmerſion; le rocher fatal fut coupé, les eaux s'écoulerent & le pays fut deſſéché. La tradition orale & le nom de *Livradois*, qui ſemble y avoir rapport, ſont les ſeuls garants de cet événement.

Depuis le douzieme ſiecle, ce pays eſt appelé *Livradois*, & forme ſous ce nom un fief conſidérable qui comprend pluſieurs villes & bourgs dont *Ambert* eſt le chef-lieu. Le Livradois fut vendu à *Morinot de Tourzel*, par Jean II, comte d'Auvergne, ſurnommé le *Mauvais ménager*, à cauſe de la foibleſſe de ſon caractère & de

la diſſipation dans laquelle la plupart des grands ſeigneurs d'Auvergne l'entretenoient. Morinot de Tourzel profita de l'aſcendant qu'il avoit pris ſur le jeune comte d'Auvergne, & par des moyens très-frauduleux, il détermina ce prince à lui vendre cette terre conſidérable pour la ſomme modique de ving-cinq mille livres; il fut cependant convenu, pour éviter les réclamations des parents du vendeur, que l'on ſpécifieroit dans le contrat trente cinq mille livres; cette vente fut déclarée nulle en 1489.

Le Livradois & la ville d'Ambert paſſerent ſucceſſivement dans les maiſons de Chalençon de Rochebaron, de la Rochefoucaud Langeac, de Moras, & enfin dans celle du comte de Merle qui la poſſede à cauſe de ſon mariage avec Mademoiſelle de Moras.

La ville d'Ambert fut aſſiégée en 1577, par le capinaine *Merle*, proteſtant, qui parvint à s'en rendre maître par le moyen du pétard. M. le comte de Montmorin, gouverneur de la province, & quelques autres ſeigneurs du parti catholique s'aſſemblerent & marcherent pour donner la

chaſſe à Merle. Les places des environs, dont ce capitaine s'étoit emparées, furent repriſes par les troupes catholiques ; mais le comte de Martinenge qui aſſiégeoit Ambert, ne put jamais le prendre. Merle s'y défendit avec beaucoup de courage, & força les aſſiégeans à ſe retirer en déſordre.

Merle ayant appris que le duc d'Alençon, frere du roi, marchoit en Auvergne à la tête d'une armée formidable, abandonna cette ville qui n'étoit pas aſſez bien fortifiée pour réſiſter aux forces de l'armée royale, & ſe retira à Uſez, après avoir porté des munitions dans la ville d'Iſſoire.

Cette ville eſt mal percée, mais ſolidement bâtie. Les pierres qu'on emploie aux conſtructions ſont du granit. L'égliſe de *ſaint Jean* eſt l'édifice le plus remarquable de la ville; elle eſt paroiſſiale & deſſervie par une nombreuſe communauté de prêtres. Le clocher eſt remarquable par ſa conſtruction; dans la partie la plus élevée eſt l'horloge de la ville. Il y a pluſieurs communautés religieuſes dans Ambert, & un hopital fondé en 1554.

Cette

Cette ville eſt très-commerçante; elle renferme pluſieurs fabriques de rubans de fil, de laine & de coton, de lacets, de jarretieres, d'étamines pour paſſer les farines & de camelots. Le principal commerce conſiſte en papiers dont les fabriques exiſtent dans les environs d'Ambert. Le genre de papier qui en ſort eſt deſtiné à l'impreſſion en taille douce; on y fabrique auſſi du *papier ſerpente* : il s'en fait beaucoup d'envois à Lyon, à Genêve, à Paris & en Angleterre.

Je ſuis, &c.

A Ambert, ce 24 juillet 1760.

LETTRE CDXVI.

Suite de l'Auvergne.

Je vous ai parlé, Madame, dans mes dernieres lettres du ſol & des villes de la baſſe Auvergne : je vais dans celle-ci vous faire connoître dans le détail la partie haute de cette province.

Cette partie n'eſt pas auſſi montagneuſe qu'on ſe le figure généralement ; on y trouve des plaines fertiles en bleds, des vallons fort agréables, & abondants en pâturages. Cette derniere production forme la principale richeſſe de ce pays. Les montagnes les plus conſidérables qu'il renferme, ſont le groupe du *Cantal*, la chaîne de la *Margeride* & celle du *Ceẓallier*. Ces montagnes pendant la belle ſaiſon ſont couvertes d'une infinité de beſtiaux que l'on y envoie ; ils y paiſſent des herbes odoriférantes & ſalubres, qui procurent au lait des vaches une qualité particu-

lière ; les fromages qu'on en fait ſont très-eſtimés, & forment une branche conſidérable du commerce de ce pays.

Les principales villes de la haute Auvergne ſont : *Saint-Flour*, *Aurillac*, *Mauriac*, *Salers*, *Chaudes-aigues*, *&c.*

Saint-Flour diſpute à la ville d'Aurillac le titre de capitale de la haute Auvergne. Je crois que ce titre inſignifiant, puiſque Clermont eſt la capitale de toute la province, pourroit être partagé avec aſſez d'égalité par ces deux villes contendantes. Saint-Flour étant le ſiege du ſeul évêché de la haute Auvergne, peut au ſpirituel être regardée comme capitale de cette partie de la province ; & Aurillac étant le chef-lieu d'un préſidial & la plus conſidérable ville de la haute Auvergne, peut en être auſſi regardée au temporel, comme la capitale. Je penſe que c'eſt la ſeule maniere de terminer d'une maniere ſatisfaiſante les diſputes élevées à cet égard.

Florus ou *Saint-Flour* qui, ſuivant quelques légendaires, étoit du nom-

bre des ſoixante-douze diſciples de Jéſus-Chriſt, & qui, ſuivant des autorités plus reſpectables, fut le premier évêque de Lodeve & vivoit au cinquieme ſiecle, a donné ſon nom à cette ville. Ce ſaint vint mourir dans la haute Auvergne, & fut enterré dans l'endroit où eſt bâtie la ville de Saint-Flour, dont l'emplacement étoit alors appelé *Mons-indiacus*. On conſtruiſit ſur ſon tombeau une petite chapelle qui lui fut conſacrée, & qui attiroit de toutes parts un grand nombre de dévots.

Au commencement du onzieme ſiecle, un ſeigneur Auvergnat, nommé *Amblard de Brezons*, s'étoit rendu coupable de pluſieurs crimes atroces; redoutant ſur la fin de ſa vie, le châtiment dont-il étoit menacé dans l'autre monde, il fit un voyage à Rome, vint ſe jetter aux pieds du ſaint-pere, & implorer l'abſolution de ſes péchés. Le pape la lui accorda, en lui ordonnant pour pénitence de fonder un monaſtere. De retour dans ſon pays, le ſeigneur de Brezons, fonda dans le lieu où étoient honorées les reliques

de ſaint Flour, un monaſtere de l'ordre de ſaint Benoît. *Saint Odilon*, Auvergnat & abbé de Cluni, fit, dit-on, bâtir à ſes frais l'égliſe du monaſtere, & fit pour la premiere fois entourer de murs le bourg de Saint-Flour. L'égliſe fut conſacrée le 7 ſeptembre 1095, par le pape *Urbain II*, qui revenoit de préſider le concile de Clermont, où ce ſouverain pontife avoit excommunié le roi de France & déterminé la premiere croiſade.

Le monaſtère de Saint Flour enrichi par les libéralités de pluſieurs ſeigneurs, devint très-conſidérable. Le pape Jean XXII, y établit en 1317 un ſiege épiſcopal, démembra une partie du diocèſe de Clermont pour former celui de Saint-Flour, & nomma pour premier évêque ſon chapelain appellé *Raimond de Monstuejouls*, abbé de Saint-Tybéri, au diocèſe d'Agde en Languedoc.

Cette érection donna de la conſiſtance à la ville de Saint-Flour, & contribua beaucoup à accroître ſa population.

Envain, Madame, j'épuiſerois

toutes les reſſources de l'art deſcriptif, pour vous donner une idée avantageuſe de la ville de Saint-Flour; je ne pourrois jamais, ſi je veux être exact, vous la préſenter ſous un jour favorable. Cette ville eſt généralement mal bâtie; les rues en ſont étroites, tortueuſes, & l'on ne peut guere les parcourir ſans monter ou deſcendre.

La cathédrale domine une grande partie de la ville; elle fut conſtruite à pluſieurs repriſes. On remarque encore quelques parties de ſa conſtruction primitive qu'on attribue à *Saint Odilon*. Jacques le Loup, quatorzieme évêque de ce ſiege, fit en 1450 conſtruire le chœur & élever les deux clochers.

Quoique l'égliſe du monaſtere de Saint Flour eût été érigée en cathédrale, les moines Bénédictins qui la déſſervoient, continuèrent d'être réguliers juſqu'en 1476, qu'ils furent ſécularisés, & formerent un chapitre compoſé de dix ſept chanoines & de trois dignitaires.

On trouve encore dans cette ville un autre chapitre ſous le nom & l'in-

vocation de *Notre-Dame*, qui fût fondé par *Archambaud*, troiſieme évêque de Saint-Flour, & qui eſt compoſé d'un prévôt & de dix-huit chanoines.

Le palais épiſcopal fut bâti dans le ſiècle dernier par *Charles de Noailles*, évêque de cette ville. Jérôme *de la Motte-Houdancourt*, l'un de ſes ſucceſſeurs, l'augmenta d'une galerie & d'un jardin.

Cette ville contient pluſieurs maiſons d'éducation; telle qu'un collège, fondé en 1590 par *Amet de Fontanges*, & qui a reçu de grands bienfaits de Madame *de Ronſieres*, religieuſe du couvent de la viſitation de Brioude; & un ſéminaire dirigé par des Lazariſtes.

Le couvent des Dominicains a été fondé par *Jean de France*, duc de Berry & d'Auvergne. Les Urſulines & les filles de la Viſitation ont des couvens dans cette ville. Celui de ces dernieres eſt beau, & un des plus anciens de l'ordre. Son revenu a été conſidérablement augmenté par les pieuſes libéralités de la dame de *Ronſieres*, dont je viens de parler.

Le couvent des Cordeliers, qui eſt dans le faubourg, eſt auſſi très-ancien. L'hôpital-général a été fort enrichi par les bienfaits de *M. Paul de Ribeyre*, actuellement évêque de cette ville.

L'évêque de Saint Flour eſt devenu, par l'établiſſement de ſon évêché, ſeigneur ſpirituel & temporel de cette ville; & la juſtice ſéculiere lui appartient en premiere inſtance. Il y a un bailliage royal qui eſt du reſſort d'Aurillac, & une élection de la généralité de Riom.

Pendant les foires qui ſe tiennent à Saint Flour, on y vend une grande quantité de mules & mulets pour le Languedoc, l'Eſpagne & autres pays. On y fait auſſi un grand commerce de blé, cette ville étant comme le grenier d'un petit pays voiſin qu'on nomme *la Planciže*, & qui eſt très-fertile en ſeigle.

Au reſte, comme c'eſt à *Amblard de Brežons*, que la ville de Saint-Flour doit, pour ainſi dire, ſon exiſtence; puiſqu'elle s'eſt formée à l'occaſion du monaſtere que ce ſeigneur y fonda, je crois devoir,

Madame, remarquer ici que cette maiſon de *Brezous* étoit illuſtre & puiſſante dans la haute Auvergne. Tous les gentils hommes de cette famille ont porté la qualité de *hauts & puiſſans ſeigneurs*. La poſtérité légitime a fini en la perſonne de *François de Brezous*, mort ſans enfans en 1622. Il avoit une ſi grande eſtime pour marie de *Berton-Crillon*, ſa femme, que par ſon teſtament, il l'inſtitua ſon heritiere univerſelle. Voici, à l'occaſion de cette dame, pour quelles raiſons, & à quel titre, la maiſon de *Brancas*, & celle de *Lorraine-Harcourt*, poſſedent pluſieurs belles terres en Auvergne. *Marie de Berton-Crillon* étoit fille de *Claude de Berton*, & de *Catherine de Joyeuſe*, qui avoit épouſé en premieres nôces *Eremon de Brancas*. Marie de Berton-Crillon n'ayant point d'enfans, donna tous ſes biens à Georges, duc de Brancas, ſon frere Uterin, & au comte de Brancas ſon fils Puiné. Celui-ci mariant Françoiſe de Brancas ſa fille avec Alphonſe de Lorraine, prince d'Harcourt, lui donna en dot la plus grande

partie des terres & ſeigneuries que la maiſon de Brezons avoit poſſédées en Auvergne.

Chaudes aigues eſt ſituée à quatre fortes lieues de Saint-Flour, dans le fond d'une vallée. Ce lieu étoit connu des Romains; ſous le nom *d'Aquæ calentes*. Sidoine Apollinaire l'appelle *Aquæ bayæ*, pour faire alluſion aux fameux bains de ce nom, ſitués dans la Campanie.

Le nom de *Chaudes-aigues*, qui eſt une traduction Auvergnate *d'Aquæ calentes*, ſignifie en François *eaux chaudes*.

Cette ſource eſt très extraordinaire, en ce qu'elle eſt d'une chaleur exceſſive qu'elle n'eſt preſque point minérale, & n'a abſolument aucune ſaveur. Elle fait monter le thermomètre à ſoixante dégrés, & ne contient en diſolution qu'un peu d'alkali minéral & de ſel marin. Les habitans emploient cette eau à tous les uſages de la vie, ſans en éprouver aucun inconvénient. Pluſieurs même, pendant l'hiver, l'introduiſent, par de petits canaux, dans leurs maiſons, afin qu'elle en échauffe l'intérieur. Ce moyen ſingulier épargne bien du

bois à des particuliers peu fortunés.

Carlat eſt un bourg célebre par ſon ancien château qui à long-tems été regardé comme une des plus fortes places de l'Aquitaine ; on croit qu'il exiſtoit du tems des Romains. Louis *le debonnaire* parvint à s'en rendre maître, non par aſſaut, mais par compoſition. Les hiſtoriens qui parlent de ce ſiege, font la deſcription de cette fortereſſe imprenable, qui étoit bâtie ſur un rocher fort élevé & eſcarpé de trois côtés ; le quatrieme côté communiquoit aux montagnes voiſines par une langue de terre fort étroite, qui dans la ſuite fut coupée ; de ſorte qu'on ne pouvoit y monter que par un chemin pratiqué dans le rocher, & qui tournoit tout au tour en ligne ſpirale.

Ce château a ſoutenu pluſieurs ſieges : mais il n'a jamais été pris que par compoſition. Louis de Beaujeu, par ordre de Louis XI, y vint aſſiéger *Jacques d'Armagnac*, qui, complice de pluſieurs trahiſons & fuyant l'autorité qui le pourſuivoit, crut trouver dans la fortereſſe du

Carlat, un aſyle impénétrable. Le ſiege fut long; les vivres commençant à manquer, Jacques d'Armagnac ſe rendit & fut conduit à Lyon, au château de Pierre-Enciſe, puis tranſféré à Paris dans la priſon de la Baſtille, où il fut enfermé dans une cage de fer, d'où il ne ſortit que pour aller au ſupplice.

Vous ſavez, Madame, que ce monarque cruel fit placer les deux jeunes enfans du duc d'Armagnac, les mains liées, la tête nue, ſous l'échafaud, afin que le ſang de leur pere rejaillit ſur eux.

Mais tirons le rideau ſur des cruautés qui doivent, Madame, affecter vivement votre ſenſibilité; paſſons à des objets moins révoltans.

Marguerite de Valois, reine de Navarre & femme d'Henri IV, fuiant les pourſuites de ſon frere, roi de France, & celles des habitans d'Agen, que ſes déportemens avoient ſoulevés contre elle, crut auſſi trouver un refuge aſſuré dans le château du Carlat; elle y arriva dans le plus grand déſordre, ſous la conduite de Lignerac, dont le frere nommé *Marcé*, gouverneur de ce château,

reçut des ordres du roi pour la retenir priſonniere. Ne pouvant ſupporter la contrainte où elle ſe trouvoit aſſujettie, elle fit, dit-on, empoiſonner le gouverneur, & envoya en Gaſcogne le frere d'un de ſes amans, avec charge de lever des troupes, & de venir en force chaſſer & remplacer la garniſon du Carlat. Ce dernier projet ne fut point mis à exécution; mais la princeſſe par ſes attentats & ſa conduite ſcandaleuſe, devenue odieuſe aux habitans, fut chaſſée du château; elle ſe ſauva en grande hâte, & ſe refugia au château d'*Ybois*, ſitué dans la baſſe Auvergne, & de-là à celui d'*Uſſon*, où elle demeura pendant vingt années. En vous parlant de ce dernier lieu, je vous ai rapporté pluſieurs détails intereſſants ſur le ſéjour qu'y fit cette princeſſe.

Aurillac eſt la ſeconde ou la premiere ville de la haute Auvergne; cela n'eſt pas bien décidé, comme je vous l'ai remarqué, Madame, à l'article *Saint-Flour*.

Quelques ſavans de cette ville ont eu la foibleſſe de croire & de débiter, qu'*Aurillac* avoit été fondé par

l'empereur *Aurelien ;* ils ont ſeulement appuyé leurs opinions ſur la reſſemblance qui exiſte entre ces deux noms. Je ne m'arrêterai pas, Madame, à combattre ce ſyſteme généalogique qui peut avoir quelque choſe de flateur pour l'amour propre de quelques habitans; mais ſachant que vous aimez par-deſſus tout la vérité, je me bornerai à vous dire ce que j'ai trouvé de certain ſur l'origine de cette ville.

Clotaire, ſuivant quelques hiſtoriens, pour éviter la bataille que lui offroient Childebert & Théodebert, ſe retira dans un lieu appelé *Conros*, ſitué dans le territoire d'*Aurillac*: on ne dit pas que la ville exiſtât alors, mais ſeulement qu'il y avoit un territoire qui portoit ce nom. Vers la fin du neuvieme ſiecle, *ſaint Geraud* fonda dans ce territoire, un monaſtere dans lequel il fut enterré, & ce monaſtere, célebre par les reliques miraculeuſes du fondateur, pourroit bien avoir été la premiere ſouche de la ville.

Quelle que ſoit ſon origine, il eſt certain, Madame, qu'Aurillac eſt la plus jolie & la plus conſidérable

ville de la haute Auvergne; elle eſt bâtie dans un vallon agréable, & ſur les bords de la petite riviere de Sordanne qui deſcend du groupe des montagnes du Cantal.

Cette riviere roule des ſables d'or, & autrefois pluſieurs orpailleurs étoient occupés à extraire du limon ce métal précieux; mais le profit qui en réſulte aujourd'hui, ne dédommage pas de la peine.

Parmi les promenades d'Aurillac on diſtingue celle du *Gravier*, qui eſt plantée dans une iſle de la riviere.

L'abbaye de *ſaint Geraud* eſt l'établiſſement le plus ancien & le plus conſidérable de la ville. Elle fut ſécuariſée le 13 mai 1561, & c'eſt aujourd'hui une collégiale, compoſée d'un doyen, d'un aumônier, d'un ſacriſtain, d'un chantre de douze chanoines & ſix ſemi-prébendes. L'abbé releve immédiatement du ſaint-ſiége. Il avoit autrefois la haute juſtice ſur la ville & ſur les fauxbourgs. Dans le fauxbourg de ſaint-Eſtephe eſt le manoir ſeigneurial de cette abbaye.

L'égliſe de ſaint Geraud étoit d'une

conſtruction magnifique ; mais en 1567, elle fut en proie à la fureur des proteſtans, qui prirent la ville & détruiſirent une partie de cette baſilique ; ils enleverent en même tems une châſſe d'argent qui contenoit les reliques de ſaint Geraud.

L'égliſe de Notre-Dame eſt la ſeule paroiſſiale de cette ville ; elle eſt deſſervie par un curé & par ſoixante prêtres communaliſtes.

Le couvent des cordeliers eſt un des plus anciens ; on dit qu'il exiſtoit du tems de ſaint François ; & que ce ſeraphique y envoya ſaint Antoine de Padoue pour y enſeigner la théologie.

Le couvent des carmes ayant été dévaſté par les proteſtans, fut rebâti avec beaucoup de magnificence. L'égliſe eſt belle & ſurmontée d'un dôme fort élevé ; le maître-autel eſt revêtu en marbre & enrichi d'ornemens dorés. Le réfectoire eſt une des curioſités de la ville ; c'eſt un beau vaiſſeau qui a ſoixante-dix-huit pieds de long, quarante deux de large & trente ſept de hauteur ; le plafond eſt orné de peintures.

Le collège d'Aurillac a été fondé par les habitans. C'eſt un bâtiment très valle, mais qui eſt bien plus apparent que vraiment ſolide & vraiment beau.

L'ancienne école du monaſtere de ſaint Geraud d'Aurillac, étoit autrefois fort célebre; elle a produit pluſieurs ſavans diſtingués; on doit remarquer *Gerbert* qui fut le premier homme de ſon ſiecle; on dit qu'il eſt natif d'Aurillac, au moins il eſt certain qu'il étoit d'Auvergne.

Il fut l'inſtituteur de l'empereur Othon III & du roi Robert; il fut nommé archevêque de Reims, puis de Ravenne; enfin il fut élevé au ſouverain pontificat en 999. Ses talens étonnerent tellement ſes contemporains, que pluſieurs l'accuſerent d'être ſorcier. Le cardinal *Bennon* aſſura qu'il n'étoit parvenu à la papauté que par les moyens que le diable lui avoit indiqués; il compoſa quelques foibles élémens de mathématiques, inventa le premier le méchaniſme d'un horloge à roue. Toutes ces découvertes furent encore attribuées au diable: tel a été le ſort

des premiers progrès du ſavoir. Dans les temps & dans les pays où l'ignorance aveugle tous les eſprits, on a toujours tort de ſe montrer ſavant.

François Maynard, de l'académie Françoiſe, poëte, ſecrétaire de la reine Marguerite, & préſident au préſidial d'Aurillac, étoit natif de cette ville. Sur la fin de ſes jours laſſé du métier de courtiſan, il adreſſa à ſon fils ces ſtances où l'on trouve de l'abandon & de la philoſophie:

Toutes les pompeuſes maiſons
Des princes les plus adorables,
Ne ſont que de belles priſons,
Pleines d'illuſtres miſérables.

Heureux qui vit obſcurément
Dans quelque petit coin de terre,
Et qui s'approche rarement
De ceux qui portent le tonnerre.

Puiſſes-tu connoître le prix
Des maximes que te débite
Un courtiſan à cheveux gris
Que la raiſon a fait Hermite.

Je vous citerai encore, Madame, ce quatrain que vous lirez ſans doute

avec plaiſir, & que le poëte avoit écrit ſur la porte de ſon cabinet :

Las d'eſperer & de me plaindre
Des muſes, des grands & du ſort;
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

Aurillac a encore produit *Piganiol de la Force*; ſes deſcriptions de Paris, de Verſailles & de Marly, ſa deſcription de la France ont eu dans le tems un grand ſuccès; c'eſt lui qui le premier a fait aimer en France ce genre de littérature.

Mauriac eſt une petite ville, chef-lieu d'une des quatre prévôtés principales de la haute Auvergne. On a écrit que Mauriac étoit le lieu près duquel ſe donna la fameuſe bataille entre *Attila*, roi des Huns & le général romain *Aetius*; mais c'eſt une erreur cauſée par la reſſemblance de nom & qui a été démontrée par d'habiles critiques. *Saint Marius* ou *Saint Mari*, un des apôtres de la haute Auvergne, eſt le patron de Mauriac, & il paroît que le nom de cette ville a été formé du ſien.

Théodéchilde, fille de Clovis, conjointement avec un comte d'Auvergne, fonda un monaſtere dans cet endroit qui étoit déja illuſtré par les reliques de ſaint Mari. C'eſt ſans doute à ces reliques & à ce monaſtere qu'il faut attribuer l'origine de Mauriac.

Le college de Mauriac fut un des premiers établiſſemens des Jéſuites en France. Guillaume du Prat, à ſon retour du concile de Trente, introduiſit pour la premiere fois ces religieux, & fonda en leur faveur les colleges de Mauriac, de Billom en Auvergne & de Paris.

Cette ville n'a rien de bien remarquable. La petite égliſe de *Notre Dame des miracles* eſt curieuſe par ſon architecture gothique & par les ornemens qui l'accompagnent.

Il ſe fait dans Mauriac un commerce de poulains & de chevaux, qui paſſent pour les meilleurs du royaume.

Dans les montagnes des environs, étoit un ancien hermitage que ſaint Mari avoit choiſi pour retraite. Il y mourut entre les bras de ſaint Auſtremoine, qui prit ſoin de ſes funé-

railles, & fit même élever une chapelle ſur ſon tombeau. Le corps de ſaint Mari fut enſuite tranſporté au lieu où l'on bâtit la ville de Mauriac.

Il eſt certain que d'après nos vieux hiſtoriens, on ne peut parcourir la France, ſans trouver preſque à chaque pas quelque trace de l'antique dévotion de nos peres. Mais après-tout, cette dévotion n'a pas toujours été nuiſible, ni même inutile à la culture & à la population de nos provinces. Elle a donné lieu à la formation de pluſieurs établiſſemens civils, politiques & religieux. En enrichiſſant les moines, elle a enrichi le pays, encouragé l'induſtrie, excité les peuples à la vertu, & les Tyrans au repentir de leurs fautes.

A une lieue & au ſud de Mauriac eſt le château d'*Eſcorailles*, où, du tems de la premiere race, il exiſtoit une fortereſſe célebre. En 767 Pepin s'en rendit maître ſur Waiffre, duc d'Aquitaine.

La maiſon d'Eſcorailles, eſt, dit-on, fort ancienne; ſi elle ne s'eſt pas rendue célebre dans les faſtes de la monarchie, elle l'a été dans ceux de la galanterie.

Vous connoiſſez, Madame, la fortune brillante & la mort prématurée de Marie Angélique d'*Eſcorailles* ducheſſe de *Fontanges*, qui, à dix-ſept ans, deſcendue des montagnes d'Auvergne, & élevée par protection au grade de *fille d'honneur* chez *Madame*, épouſe de Monſieur, frere du roi, parvint, par l'éclat de ſa beauté, au rang de favorite de Louis XIV. Ce roi prodigua ſes finances pour Mademoiſelle de Fontanges, qui, ſuivant l'expreſſion de Madame de Monteſpan, *étoit belle comme un ange, mais ſotte comme un panier ;* il lui donna le titre de ducheſſe, & lui payoit chaque mois cent mille écus, & preſque autant en bijoux, meubles & ajuſtemens.

Les ſuites d'une groſſeſſe altérèrent ſa beauté qui étoit le ſeul mérite qui la faiſoit fleurir à la cour. Elle ſe retira dans un cloître & mourut à vingt ans. Ainſi paſſa, comme un éclair, la fortune de cette favorite, à qui la France doit cet ornement de tête appelé *fontange*, du nom de cette belle.

Salers eſt une petite ville ſituée dans un pays fort montagneux, & au bas

du groupe énorme des monts du Cantal : on y fabrique beaucoup de fromages ; c'eſt la patrie de *Pierre Liſet*, qui d'avocat, parvint au grade d'avocat général, & à celui de premier préſident au parlement de Paris ; fut ferme dans ſes principes, & pouſſa cette fermeté juſqu'à l'entêtement. Ayant fait taire à l'audience un avocat qui donnoit aux cadets de la maiſon de Lorraine le titre de *Princes*, le cardinal de Lorraine qui étoit alors tout-puiſſant, le forca de quitter ſa charge. Il parut dans ſa diſgrace auſſi petit qu'il s'étoit montré dédaigneux dans la proſpérité ; il vint ſe jetter aux pieds du cardinal de Lorraine, le ſuppliant d'avoir pitié de ſa vieilleſſe ; cette action baſſe fit dire à M. de Thou, qu'il ſe conduiſoit en femme après avoir agi en homme.

Il mourut en 1554, abbé de ſaint Victor, bénéfice que lui accorda Henri II. Pendant qu'il étoit préſident au parlement de Paris, il s'étoit montré le plus ardent perſécuteur des proteſtans & en avoit envoyé un grand nombre au bucher. Le même zèle l'animoit encore, étant abbé de ſaint Victor ; mais il ne pouvoit pas

le manifeſter d'une manière auſſi ſanglante. Il ſe contenta d'écrire, contre eux, des livres de controverſe. Ce fut à l'occaſion d'un de ſes ouvrages que Théodore de Beze, ſous le nom de *Paſſavant*, repondit à l'abbé Liſet, par une ſatyre auſſi ingénieuſe que piquante.

Vic-en-Carladès eſt un bourg ſitué au pied des monts du Cantal, dans un vallon aſſes agréable, formé par la petite rivière de Cère; c'eſt le chef-lieu du pays de *Carladès*, dont le château de Carlat étoit autrefois la place principale.

A un quart de lieue de ce bourg & ſur la colline oppoſée au vallon, où il eſt bâti, eſt une ſource minérale, qui jouit de quelque célébrité. Il paroit qu'elle a été connue du tems des romains. Lorſqu'en 1590 on découvrit cette ſource, que les éboulemens de la montagne avoient abſolument fait diſparoître, on trouva quelques fragmens de conſtructions antiques & pluſieurs médailles impériales.

Vic eſt la patrie d'un célèbre Troubadour du treizieme ſiècle, nommé *Pierre*

Pierre-d'Auvergne ou le *Moine de Montaudon*; il avoit été réligieux du monaſtère d'Aurillac. Il paroît que l'art de la poëſie lui avoit valu de grands biens; car, quoique moine, il poſſeda long-tems une ſeigneurie conſidérable.

Ce lieu a encore donné naiſſance à *Louis Boiſſi*, poëte dramatique, de l'académie françoiſe. Ses pièces qui ſont reſtées au théâtre conſiſtent dans *l'Impatient*, le *François à Londres*, les *Dehors trompeurs*, le *Babillard*, *&c.*

Je vous ai ſouvent parlé, madame, du groupe du *Cantal*, ſans vous en donner aucun détail. Vous ne ſerez pas fachée d'en retrouver ici ſur les principales aſperités qui le compoſent.

Ce groupe étoit nommé par les romains *Mons Celtorum*, *montagnes des Celtes*; ce pays étoit en effet compris dans la Gaule Celtique. Le Groupe renferme une étendue d'environ trois lieues en tout ſens; il eſt accompagné de montagnes inférieures, ſéparées entre elles par de larges & profonds ravins. Une des plus hautes montagnes eſt nommée

le plomb du Cantal. Son ſommet s'élève au-deſſus du niveau de la mer, à neuf cents quatre-vingt treize toiſes. De cette montagne partent en divergeant, comme d'un centre commun, une douzaine de rivieres ou de torrents, dont les plus conſidérables ſont, l'Allagnon, la Truyère & la Cère. Le Puy de *Griou*, ſitué au nord-oueſt du plomb du Cantal, & au-delà du vallon profond qui ſépare ces deux montagnes, eſt preſque abſolument de forme conique; ſon ſommet préſente un plateau qui n'a que ſix pieds de largeur ſur environ cinquante de longueur.

Le Puy-Mari s'élève à dix neuf cent cinquante ſix toiſes au-deſſus du niveau de la mer. A ſes pieds la riviere de Jordanne prend ſa ſource. *Le mont Violent* domine la ville de Salers; & ſa hauteur au-deſſus du niveau de la mer eſt de neuf cent ſoixante toiſes.

Ces montagnes, & pluſieurs autres moins conſidérables qui dépendent du même groupe, ſont réellement des montagnes volcaniques, quoiqu'on n'y rencontre ni cratères ni coulées de laves bien caractériſées.

La roche qui les compoſe eſt la même que celle du Mont-d'or & du Puy de Dome, qui ſont des roches volcaniques reconnues. D'ailleurs dans les environs on trouve des amas de lave, des chauſſées, des colonnes baſaltiques & pluſieurs autres productions de volcans.

Pendant ſix ou ſept mois de l'année ces énormes montagnes ſe couvrent de neiges. Lorſque la belle ſaiſon ramène la verdure, des troupeaux innombrables de bêtes à cornes graviſſent ces hauteurs, s'y nourriſſent de thym & d'autres herbes odoriferantes que le ſol produit en abondance, & reſtent pendant la belle ſaiſon ſans abri & gardés ſeulement par des bergers, eſpèces de nomades, qui chaque année ſe bâtiſſent une hutte groſſière où ils couchent, où ils recelent le lait qu'ils tirent des vaches, & dont ils font du beurre & du fromage. Ces habitations ruſtiques ſont nommées *Buron*, & les fromages qu'on y fabrique connus ſous le nom de *fromages du Cantal*, forment une branche conſidérable du commerce du pays.

Il faut vous parler, madame, de la petite ville de *Saint-Paulien* qui eſt ſituée ſur les limites de l'Auvergne. Elle étoit autrefois ville épiſcopale & capitale du Vélai. Vers la fin du neuvième ſiècle, le ſiege épiſcopal fut transféré en la ville du Puy. On a découvert dans Saint-Paulien pluſieurs antiquités. Je ne vous citerai que cette inſcription, bien conſervée, gravée en deux lignes.

HERMA.
DIONIS.

Elle appartenoit ſans doute à un autel, ou à un temple conſacré à une divinité qui réuniſſoit les deux ſexes; car, le mot *Herma Dionis*, ſignifie la réunion, en une ſeule perſonne, des divinités de Mercure & de Vénus, & ſe rapporte à ce que les Grecs nommoient *Hermaphrodites*.

Après avoir parcouru tous ces divers lieux, dont je viens de vous tracer l'hiſtoire & la deſcription, je ſuis revenu à Saint-Flour, d'où je ne tarderai pas à partir, pour entrer dans le Languedoc. Je ſuis, &c.

A Saint-Flour, ce 10 Août 1760.

LETTRE CDXVII.

LE LANGUEDOC.

OH! le charmant pays, Madame; que le Languedoc! c'eſt preſque partout un lieu de délices : c'eſt un enchantement preſque continuel pour le voyageur. Je ne crois pas que la nature ſe montre dans aucune autre province de France, plus riante, plus libérale & plus féconde. Un beau ciel, un air pur & ſalubre, un climat doux & benigne, d'agréables payſages, des ſites pittoreſques, la mer Méditerranée, deux fleuves, un canal, chef-d'œuvre du génie & de l'art; pluſieurs rivieres conſidérables & divers autres canaux; une étonnante variété dans les productions intérieures & extérieures de la terre; mille curioſités naturelles dans tous les genres; des grains & des vins excellents de toutes les eſpeces, des pâturages & de très-bons fruits, des forêts d'oliviers, & une quantité prodigieuſe de mûriers; par-tout un ſol

fertile qui comble les eſpérances de l'infatigable cultivateur ; de grandes & belles routes ; des villes peuplées & bien bâties ; des habitans aimables dans la ſociété, amateurs des arts & des ſciences qu'ils cultivent, & du commerce qu'ils font fleurir ; en un mot, tout ce qui peut procurer une exiſtence tranquille & délicieuſe, je l'ai trouvé dans le Languedoc. Il n'eſt point de lieu bien conſidérable, où je n'aie fait quelque ſéjour, & d'où je ne vous aie écrit, ainſi que vous le verrez par la date de mes lettres. J'ai différé juſqu'à ce jour à vous en envoyer le recueil, parce que je voulois les faire précéder de quelques notions générales, que je ne pouvois vous donner qu'après avoir entierement parcouru cette belle province. Je crois qu'elles auront quelque droit de vous plaire & de vous intéreſſer. Elles feront la matiere de pluſieurs lettres : mais je les abrégerai autant qu'il me ſera poſſible.

Il faut ſe rappeller ici que la France, comme je l'ai dit ailleurs, avoit été autrefois diviſée en deux

parties diſtinguées par les deux langues qu'on y parloit. Dans la partie du nord, c'étoit la langue d'*Oui*, c'eſt-à-dire, la langue Françaiſe, & dans celle du midi, la langue d'*Oc*, parce que l'on y diſoit, comme l'on fait encore, *Oc* pour *Oui*, (quelquefois pour adoucir la prononciation, on dit ô). c'eſt de-là que le nom de *Languedoc* tire ſon origine.

Cette province, la plus grande peut-être de tout le royaume, eſt bornée au nord par le Querci, le Rouergue, l'Auvergne & le Lyonnois; à l'orient par le Rhône, qui la ſépare du Dauphiné, du comtat Venaiſſin & de la Provence; au midi par la Méditerranée, le Rouſſillon & le comté de Foix; à l'occident par la Garonne qui la ſépare de la Gaſcogne. Elle eſt d'une longueur & d'une largeur fort inégales en certains endroits. Dans ſa plus grande longueur, elle a plus de ſoixante-dix lieues, & dans ſa plus grande largeur, plus de trente.

On la diviſe en trois parties : le haut Languedoc vers l'occident; le bas vers l'orient, & les Cevennes

au nord-eſt. Le haut contient ſept diocèſes; *Toulouſe* & partie de celui de Montauban à l'occident; *Albi* au nord; *Lavaur* & *Caſtres* dans le milieu; *Rieux* au ſud-oueſt; *Mirepoix* & *Saint-Papoul* au midi; une partie de celui de Comminges au nord. Le bas Languedoc a onze évêchés; *Aleth* & *Carcaſſonne* au midi, *Narbonne*, *Beziers*, *Agde* & *Montpellier* à l'orient & près de la Méditerranée; *Saint-Pons* & *Lodeve* au nord-oueſt des précédens; *Niſmes*, *Alais* & *Uzès* au nord-eſt. Les Cevennes ſont proprement des montagnes qui renferment trois pays; le *Gévaudan* à l'occident; le *Vivarais* à l'orient, & le *Vélai* au nord.

Avant que les Romains euſſent porté leurs armes dans la Gaule, le Languedoc étoit habité par différens peuples; la partie occidentale qui avoit pour capitale Toulouſe, par les *Volces-Tectoſages*; & la partie orientale, dont Niſmes étoit le chef-lieu, par les *volces-arécomiques*. Mais la ville d'Albi & ſes environs étoient au pouvoir des *Albigeois*: dans les Cevennes, le Vivarais appartenoit

aux *Helviens*, le Vélai aux *Vélannes*, & le Gévaudan aux *Gabales*. Les Romains s'en étant rendus les maîtres, ainſi que de la Provence & d'une partie du Dauphiné & du Lyonnois, nommerent toute cette contrée *Gaule Narbonnoiſe* ou *province des Romains*, à cauſe de Narbonne ſa capitale. Ils la partagerent dans la ſuite en deux provinces, la *Narbonnoiſe* & la *Viennoiſe*. Peu de temps après, ils démembrerent quelques cités de la Viennoiſe, & ils en formerent une ſeconde Narbonnoiſe. Cependant Narbonne fut toujours la métropole de la premiere. Le Languedoc, tel qu'il eſt aujourd'hui, contient celle-ci, avec le Vivarais qui dépendoit de la Viennoiſe, le Vélai, le Gévaudan & l'Albigeois, qui lors de la formation de pluſieurs autres provinces, firent partie de la Gaule Aquitanique.

La beauté du climat, la fertilité du terroir, & la proximité de Rome, qui faiſoit regarder cette province comme l'Italie même, y attirerent un grand nombre d'anciennes familles

romaines qui s'y établirent. Les écoles de Narbonne & de Toulouſe avoient des profeſſeurs d'un mérite diſtingué, & des étudians des premieres familles de l'empire. Auſſi, la Narbonnoiſe devint-elle bientôt célebre par les hommes illuſtres qu'elle donna à l'Etat, & par un grand nombre de ſavans qu'elle fournit à la république des lettres. Le commerce y étoit des plus étendus & des plus floriſſans, parce que les ports de la Méditerranée étoient alors plus fréquentés que ceux de l'Océan. L'uſage des loix Romaines fut d'abord plus commun dans cette province que par-tout ailleurs, tant à cauſe du grand nombre de colonies romaines, que des villes municipales & des peuples entiers, à qui les Romains avoient accordé l'uſage du droit latin. Mais on croit qu'elle ſe maintint dans le privilége de tenir tous les ans ſes aſſemblées provinciales.

Un écrivain très-eſtimé penſe que le nom de *Septimanie* fut donné à cette province à cauſe des *Septimaniens*, ou ſoldats de la ſeptieme légion établie à Beziers. Mais le

ſentiment le plus général eſt que ce nom vient des ſept cités qui étoient ſoumiſes à la métropole de Narbonne. Ces villes étoient Toulouſe, Beziers, Niſmes, Agde, Maguelonne, (autrefois ſituée à deux lieues de Montpellier & qui n'exiſte plus), Lodeve & Uzès.

Les habitans de la Narbonnoiſe ſe voyoient dans une ſituation des plus heureuſes & des plus brillantes, lorſque la face de leur province fut entierement changée par une irruption des Barbares. Ce furent les Viſigoths, qui paroiſſoient s'être fixés en Italie, mais qui, l'an 412, ſous la conduite d'Ataulphe, leur roi, vinrent porter ici la déſolation avec la barbarie & le mauvais goût. Quand-même tout l'Océan, dit un auteur contemporain, auroit inondé les Gaules, il n'y auroit pas fait de ſi horribles ravages. Ataulphe établit ſon ſéjour à l'embouchure du Rhône, dans le lieu qu'on appelle aujourd'hui *Saint Gilles*, & qu'on nommoit autrefois *le palais des Goths.*

Cependant ces peuples furent forcés au bout de deux ans, d'aban-

donner cette contrée, & de ſe retirer en Eſpagne. Mais en 419, ils repaſſerent les Pyrenées, ſous la conduite de Vallia, leur roi, en vertu d'un traité fait avec l'empereur Honorius, & fonderent dans cette belle partie de la Gaule, un royaume dont Toulouſe devint la capitale. Cette province, ou plutôt ce royaume fut alors nommé indifféremment *Septimanie* & *Gothie*. En ce même-temps, les Bourguignons, déja poſſeſſeurs de la province qui porte encore leur nom, s'étendirent juſques dans le Vivarais.

Ce fut alors (pour répéter ici en paſſant ce que j'ai dit ailleurs), que du mélange de la langue *celtique* où des Gaulois, & de la langue *latine* ou des Romains, avec la langue *tudeſque*, qui étoit celle des Viſigoths venus de l'Allemagne, ſe forma inſenſiblement une nouvelle langue, qu'on appella *Romance* ou *Romaine*, & qui eſt la même qu'on parle encore aujourd'hui dans le pays. On peut y ajouter celle d'un grand nombre de Grecs ou Syriens, que le commerce attiroit dans cette province.

Le royaume des Viſigoths s'étendit conſidérablement avant le commencement du ſixieme ſiecle, puiſqu'il comprenoit tout le pays renfermé entre la Loire, les Pyrenées, la Méditerranée & l'Océan. Clovis, qui, à la tête des Francs, venoit de jetter les fondemens de notre monarchie, déclara la guerre à Alaric, leur roi, le tua de ſa propre main à la bataille de Vouillé, près de Poitiers, & s'empara en 507, d'une grande partie de la Septimanie. Mais ce nom ſubſiſta encore auſſi bien que celui de Gothie; & les deſcendans de Clovis ne purent même l'éteindre entierement.

Les Viſigoths vaincus ſe retirerent dans la Catalogne, où ils transférerent le ſiege de leur royaume, & aux pieds des Pyrenées, ou il leur reſta la plus grande partie de la Narbonnoiſe premiere, ou du Languedoc. Nos rois de la premiere race leur firent vainement une guerre preſque continuelle. Ces barbares ſoutenus de leurs compatriotes qui regnoient en Eſpagne, ſe maintinrent dans leur royaume juſqu'au commencement du huitieme ſiecle.

Les Sarrasins s'étant rendus maîtres de presque toute l'Espagne, après avoir vaincu & tué dans une bataille Roderic, le dernier roi des Visigoths, franchirent en 719 les Pyrenées du côté du Roussillon, soumirent ce pays, qui faisoit partie de la Septimanie, & s'avancerent dans l'intérieur de la France, pour tenter de s'y établir. Charles Martel, maire du palais, les battit dans plusieurs combats, en fit un horrible carnage entre Poitiers & Tours, & les poursuivit jusqu'en Languedoc, où il s'empara des villes de Nismes, de Maguelonne & de Beziers. Mais il ne put que repousser ces Mahométans vers les Pyrenées. Son fils Pepin eut la gloire de les chasser entierement du royaume.

Tout le Languedoc n'étoit cependant pas encore soumis. La ville de Toulouse étoit alors la capitale du duché d'Aquitaine (aujourd'hui Guienne) possédé sans interruption par les descendans de Caribert, frere de Dagobert I, roi de France; & l'Albigeois, ainsi que le Gévaudan, faisoient partie de ce duché. *Vaisse*

qui en étoit le poſſeſſeur, vouloit ſe rendre indépendant. Pepin lui déclara la guerre, le défit & conquit tous ſes états en 768. C'eſt depuis cette époque que le Languedoc fut véritablement ſous la domination de nos rois.

Cependant Charlemagne rétablit, l'an 778, en faveur de Louis, ſon fils, l'ancien duché ou royaume d'Aquitaine, qu'on appella auſſi *royaume de Gothie* ou *Septimanie*. Toulouſe en devint encore la capitale; & tout le pays compris aujourd'hui dans le Languedoc, à la réſerve du Vivarais, qui dépendoit du royaume de Bourgogne, en firent partie. Charlemagne donna les comtés ou gouvernemens des villes & des diocèſes de ce nouveau royaume à des ſeigneurs, dont les principales fonctions étoient d'adminiſtrer la juſtice dans leur département, d'avoir ſoin des finances, de faire lever le tribut & les deniers publics par leurs miniſtres ſubalternes, d'avoir inſpection ſur les forêts royales, enfin de convoquer & de commander la milice.

Le nombre des comtés égala bien-

tôt dans cette province le nombre des diocèſes. Ces comtés étoient ceux d'Albigeois, de Vélai, de Gevaudan, de Narbonne, de Carcaſſonne, de Beziers, d'Agde, de Lodève, de Maguelonne, de Niſmes, de Toulouſe, d'Uzès, & celui du Vivarais dépendant du royaume de Bourgogne. Dans la ſuite même quelques grands diocèſes furent partagés en pluſieurs comtés ou gouvernemens. Nous voyons en effet un comté de Minerbe dans le dioceſe de Narbonne, de Gimoës dans le dioceſe de Toulouſe, de Lautrec dans le dioceſe d'Albi.

Il arriva ſouvent que Charlemagne & Louis le *Débonnaire*, ſon fils, accorderent aux enfans les dignités de leurs peres. Charles *le Chauve* ſuivit cet uſage. Les troubles qui agiterent le royaume ſous ſon regne, l'engagerent à ménager extrêmement les ſeigneurs dont il avoit beſoin pour ſe maintenir ſur le trône. De leur côté, ceux-ci ſaiſirent cette occaſion pour perpétuer leurs dignités dans leurs familles; & lorſqu'ils virent que c'étoit un uſage autoriſé

que les fils ſuccédaſſent à leurs peres dans les duchés & les comtés, ils regarderent des-lors ces dignités comme leur patrimoine. Non-contents de les tranſmettre à leurs deſcendants, ils profiterent de la foibleſſe du ſouverain, pour s'emparer du domaine & des droits régaliens dans leurs comtés. C'eſt ainſi que les divers comtes & ſeigneurs des villes de la Septimanie ou Gothie s'étoient rendus par degrés entierement indépendans, à la fin de la ſeconde race de nos rois.

Je me jetterois ici dans un dédale que vous trouveriez, madame, bien obſcur ou bien long à parcourir, ſi je voulois vous tracer quelques détails de l'hiſtoire de chacun de ces comtes, & vous indiquer ſeulement, ſoit les différentes époques, ſoit les diverſes cauſes de la grandeur des uns & de la décadence des autres. Il me ſuffira de m'attacher à un très-petit nombre de faits principaux, pour vous apprendre comment cette belle province a été réunie à la couronne.

Chorzon ou *Thorſin* avoit été créé

par Charlemagne en 778, comte de Toulouſe. Louis *le débonnaire* ſon fils établit un gouverneur dans la ville de Narbonne, avec la qualité de duc de Septimanie ou marquis de Gothie, pour qu'il jouît dans le bas Languedoc de la même autorité que les comtes de Toulouſe exerçoient dans le haut. Ces ducs ou marquis avoient en effet ſous eux les vicomtes de Beziers, d'Agde, de Lodève &c.

Charles *le Chauve* donna le comté de Toulouſe, en 849, à Fredelon, dont les deſcendans ſe rendirent par la ſuite très-puiſſans. Pons-Raimond IV, l'un d'entr'eux, contribua le plus à l'agrandiſſement de cette maiſon. Après la mort du dernier duc de Narbonne, arrivée vers le milieu du dixieme ſiecle, Raimond, ſoit qu'il fût ſon parent, ou le comte le plus redouté de la province, s'empara du marquiſat de Gothie, qui, par ce moyen, fut réuni au comté de Toulouſe. Il acquit de plus de très vaſtes domaines par droit de ſucceſſion, poſſéda le marquiſat de Provence qu'une héritiere lui avoit donné en mariage, & réunit ſous ſa domina-

tion médiate ou immédiate ce que nous appellons aujourd'hui le Languedoc, & qu'il nomma *province de Saint-Gilles*, à cauſe d'une dévotion particuliere qu'il avoit à ce ſaint. C'eſt depuis Raimond, que les comtes de Toulouſe s'intitulèrent tantôt ducs de Septimanie, tantôt princes ou marquis de Gothie, & tantôt ducs de Narbonne. A la fin du douzieme ſiècle, ils étoient parvenus à un ſi haut point de grandeur, qu'ils pouvoient le diſputer aux premiers vaſſaux de la couronne, & au roi lui même, dont le domaine étoit bien moins étendu.

Cette maiſon ſi floriſſante & ſi redoutable, fut éteinte au milieu du treizième ſiècle. Raimond VI, dit *le vieux*, étoit, à cette époque, comte de Toulouſe. Il n'y avoit nulle puiſſance ſur la terre, diſent pluſieurs hiſtoriens du Languedoc, qui fût capable de dépoſſéder ce prince de ſes domaines, ſi l'égliſe ne s'en fût mêlée.

Les Albigeois, ainſi nommés de la ville d'Albi où leur ſecte avoit pris naiſſance, répandoient alors leurs

erreurs dans les provinces méridionales. Le Pape Innocent III y envoya deux moines de Citeaux, pour inſtruire & pour éclairer ces hérétiques. Mais ce fut envain : l'entêtement de ceux-ci à vouloir ramener tous les chretiens à leur ſecte, alluma la guerre. Raimond ne craignit point de favoriſer ouvertement les Albigeois. Le Pape, après lui avoir donné pluſieurs avertiſſemens, l'excommunia comme fauteur d'héréſie. Pierre-de-Caſtelnau, un des légats de ce pontife, ayant été aſſaſſiné, on imputa ce meurtre à Raimond. Alors Innocent III déliant les ſujets du comte du ſerment de fidélité, fit prêcher une croiſade contre les Albigeois & leur protecteur. Simon, comte de Montfort, petite ville dans l'île de France, en fut déclaré le chef, & s'empara de pluſieurs villes de Languedoc.

Raimond pour éviter ſa ruine ſe ſoumit, demanda l'abſolution, fit amende honorable en chemiſe, & reçut des coups de verges. Mais ce prince jouant toujours un perſonnage fort équivoque ; proteſtant

toujours de ſa foi, & protégeant toujours les hérétiques ; faiſant toujours des promeſſes & les violant toujours, rompit enfin tous ſes engagemens, & retourna à ſes erreurs. Après avoir repris les armes, il eut la cruauté de faire mourir Bauduin, ſon frere, qui étoit dans le parti des Croiſés.

La famille de Trincavel, qui, depuis pluſieurs ſiecles, poſſédoit la vicomté de Beziers, avoit hérité par un mariage, au commencement du onzieme, du comté de Carcaſſonne, & avoit enſuite réuni celui de Niſmes. Raimond Roger, le dernier comte de cette maiſon, ſe joignit au comte de Toulouſe, en faveur des hérétiques. Cette guerre fut des plus vives & des plus ſanglantes. On ne peut lire ſans horreur, dit un hiſtorien exact & impartial, la ſévérité ou plutôt la cruauté dont on uſa envers les Albigeois. Cette ſévérité n'étoit point inſpirée par l'eſprit de Jéſus-Chriſt. Le maſſacre de Beziers, (où ſuivant quelques hiſtoriens, ſoixante mille hommes furent paſſés au fil de

l'épée); le pillage de Carcaſſonne, la priſe de Lavaur font horreur. Mais cette horreur, continue-t-il, ſemble diminuer, quand on penſe aux révoltes affreuſes, & aux maſſacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables.

Il faut avouer que Simon de Montfort traita pour le moins auſſi cruellement ces hérétiques, qu'ils avoient traité les catholiques. Il conquit tous les états de Raimond, qui ſe ſauva en Eſpagne. Un concile aſſemblé à Montpellier, donna au vainqueur le comté de Toulouſe & la propriété des autres villes conquiſes. Cette donation fut confirmée en 1215, par le pape Innocent III. Mais comme ces domaines ne pouvoient être inféodés que par nos rois, Montfort en demanda l'inveſtiture à Philippe Auguſte qui la lui donna l'année ſuivante. Ce géneral des Croiſés n'en jouit pas long-temps. Les peuples ſe ſoulevèrent contre lui, & rappellerent Raimond. Montfort fit de nouveau le ſiege de Toulouſe, où il fut tué. Le comte recouvra une partie de

ſes états, & mourut peu de temps après ſubitement.

Cependant cette guerre meurtriere n'avoit point diſcontinué. Amauri de Montfort, fils de Simon, lui avoit ſuccédé dans le commandement de l'armée des Croiſés; & Raimond VII, dit *le Jeune*, n'eut garde, à la mort de ſon pere, de poſer les armes. Mais Amauri n'étant pas aſſez en forces pour réſiſter à Raimond, céda, en 1223, à Louis VIII, roi de France, les droits qu'il avoit ſur le comté de Toulouſe, & ſur les autres terres ſituées en Languedoc. Ce monarque ſoumit preſque toute cette province, & mourut en revenant de cette expédition.

Saint Louis lui ſuccéda, & le comte Raimond voulant profiter de la minorité de ce prince, recommença la guerre. Mais il ſe vit bientôt ſi preſſé par les troupes du roi, qu'il écouta les propoſitions que lui fit le Pape Grégoire IX, ſe réconcilia avec l'égliſe, & conclut la paix avec ſaint Louis. Il lui céda, par un traité fait en 1229, le duché de Narbonne avec une partie de ſes autres états, ſe réſervant ſeulement

le diocèſe de Toulouſe, & promit de donner en mariage Jeanne, ſa fille unique & ſon héritiere, à Alphonſe, comte de Poitiers, frere du roi. Ce mariage ſe fit en effet quelques années après du vivant de Raimond, qui mourut en 1249. Ainſi finit la poſtérité maſculine des comtes de Toulouſe, après avoir joui de ce comté pendant quatre ſiècles complets, depuis Frédelon, créé comte de Toulouſe en 849.

Alphonſe & Jeanne étant morts en 1270, ſans enfans, Philippe *le Hardi*, ſucceſſeur de ſaint Louis, hérita de leurs domaines, qu'il réunit à la couronne. C'eſt ſous ſon regne que ſe fit la diviſion du royaume en pays de *langue-d'Oui*, & en pays de *langue-d'Oc*, nom qui eſt reſté depuis à cette province.

Le dernier comté du Languedoc, qui revint à nos rois, fut celui de Montpellier. Il n'avoit commencé qu'en 1100, en la perſonne de Guillaume, l'un des chevaliers, à ce qu'on prétend, de la cour du comte de Maguelonne. Cent ans après, ſa poſtérité mâle finit avec Guillaume IV, dont

dont la fille unique épouſa un roi d'Arragon. Pendant cent cinquante ans, ces rois & ceux de Majorque qui en deſcendoient, furent comtes de Montpellier. Enfin en 1350, Jacques IV vendit ce comté à notre Philippe de Valois; & tout le Languedoc ſe trouva ſous la domination de nos ſouverains, qui en avoient perdu la propriété, lorſque les fiefs devinrent héréditaires.

Depuis ce temps, cette belle province a ſuivi le ſort général de la monarchie. Après la funeſte bataille de Poitiers, où le roi Jean fut fait priſonnier, les Anglois firent en France bien des maux, dont le Languedoc ne fut point exempt. Cependant les rois d'Angleterre ne poſſéderent jamais cette province à aucun titre particulier. Elle demeura toujours inviolablement ſoumiſe à ſes maîtres légitimes, & leur témoigna ſouvent ſon zèle, en accordant des ſubſides conſidérables, principalement lorſque le roi Jean étoit priſonnier à Londres. Elle ſuivit conſtamment le parti de Charles VII,

encore dauphin, & régent du royaume pendant la maladie de l'infortuné Charles VI, ſon pere. Auſſi, dès que Charles VII, vainqueur des Anglois qu'il chaſſa de France, ſe vit paiſible poſſeſſeur de ſon royaume, il s'occupa ſérieuſement des intérêts du Languedoc, & régla toutes les branches de l'adminiſtration, ſoit eccléſiaſtique, ſoit civile, ſoit militaire, ſoit commerçante.

Tous les malheurs qu'entraînent les guerres civiles, les diſſentions particulieres & la diverſité d'opinions en matiere de religion, le Languedoc les eſſuya au ſeizieme ſiecle. Les troubles s'y perpétuerent même plus long-temps que dans toutes les autres, à cauſe du grand nombre des proteſtans qui l'habitoient, & y durerent pendant tout le cours du ſiecle dernier. Ces guerres fatales & d'autres criſes fâcheuſes n'ont cependant pas empêché que cette province n'ait été toujours floriſſante en tous les genres, parce qu'elle peut ſe ſuffire à elle-même, & qu'elle trouve dans ſon ſein tout ce qu'il faut pour ſe procurer tous les avantages poſſibles.

C'eſt ce dont vous ne douterez pas, Madame, lorſque vous la connoîtrez en détail.

Le Languedoc, tel qu'il eſt aujourd'hui, eſt la province du royaume la plus peuplée, même en proportion. Elle a une étendue de quinze cent lieues carrées; & l'on trouve qu'il y a près de deux villes, bourgs, villages où paroiſſes, & plus de milles perſonnes pour chaque lieue. On peut donc compter dans cette province au moins ſeize cent mille âmes. Si tout le royaume étoit peuplé de même, il contiendroit plus de cinquante mille paroiſſes, & plus de trente millions d'habitans.

Vous jugez ſans doute, Madame, que le caractere, les mœurs & le génie des habitans d'une auſſi grande province, ne doivent pas être partout les mêmes. Mais les nuances ne ſont pas bien marquées. Les Languedociens ſont en général affables, polis, prévenans & petillent de gaîté. Leur caractere eſt très-vif, par conſéquent incapable de diſſimulation. Francs, extrêmement ſenſibles, bien ſouvent trop ſinceres,

& trop courageux peut-être à dire hautement la vérité, quelque dure qu'elle puiſſe être, ils ſont également empreſſés à témoigner leur eſtime & leur amitié, leur haîne & leur mépris aux perſonnes qui les méritent. Mais je puis dire, ſans craindre d'être démenti, qu'il ſavent plus aimer que haïr : en amour & en amitié, ils ont un cœur de flamme. L'humanité, la bienfaiſance, la généroſité, l'empreſſement à rendre tous les ſervices poſſibles, ſont des vertus très-communes chez eux. Mais diſpenſez-vous de leur donner des leçons, ils en ſont ennemis; gardez-vous de leur diſputer leurs honneurs, ils en ſont très-jaloux. Leur bravoure & leur goût pour l'état militaire ſont généralement connus. Les Languedociens ſont d'ailleurs pleins d'eſprit, d'activité, d'induſtrie, & tout-à-la-fois amateurs paſſionnés des plaiſirs; ardens à ſuivre leurs projets de fortune, & rigides obſervateurs des loix de la probité; très-propres au commerce qu'ils entendent fort-bien, aux arts, aux ſciences & ſur-tout à la littérature qu'ils cultivent

avec ſuccès. Nulle province ne renferme autant d'académies qu'il y en a dans celle-ci, ni n'a produit autant de poëtes & de chanſonniers agréables. C'eſt bien dommage que la langue qu'ils parlent, ne ſoit pas familiere à tous les Français & même aux étrangers. En un mot, en parcourant le Languedoc, en obſervant avec attention ſes habitans, j'y ai vu des hommes, pour la plupart, vraiment bons, officieux, ſpirituels & d'agréable ſociété; des cultivateurs actifs & intelligens, des négocians éclairés & judicieux, des militaires pleins de zèle & de talens, des magiſtrats vigilans & d'une ſageſſe conſommée, des littérateurs & des ſavans très-eſtimables en tous les genres.

Je ferois une injuſtice aux Languedociens, ſi je n'ajoutois pas ici qu'ils peuvent bien être comptés au nombre des ſujets les plus fidèles, & les plus recommandables par leur amour pour leur roi, & par leur zèle pour la gloire de leur nation. Les preuves qu'ils en ont données dans tous les temps, ne peuvent point être révoquées en doute. Après

la batâille de Poitiers, ils ne ſe bornerent pas à prendre le deuil, à lever des gens d'armes & à impoſer des ſubſides pour la défenſe du royaume. Ils envoyerent au roi Jean, priſonnier à Londres, des députés, avec ordre de lui offrir les corps, les biens & les familles de tous les habitans de la province pour ſa délivrance. Ces offres furent réaliſées; le Languedoc ſeul paya près de la moitié de la rançon de ce monarque. A la premiere nouvelle de la priſon de François I, ils prirent auſſi le deuil, & firent bientôt les plus grands efforts en faveur de ce prince & de l'état. Sous les regnes ſuivans, & principalement ſous celui de Louis *le Grand*, ils contribuerent en mille manieres à la défenſe, à la gloire & à la proſpérité du royaume.

J'ignore ce qui a pu échauffer la bile d'un hiſtorien géographe très-moderne contre les Languedociens, dont il fait le portrait le plus deſavantageux & le moins reſſemblant. Mais ſa haine paroît bien envenimée & bien baſſe: je ſerois porté à dire qu'elle tient de la rage & de

la fureur. Il étoit ſans doute dans les plus violens accès de ſon humeur noire, lorſqu'après les avoir traités d'hommes groſſiers, peu induſtrieux & ingrats, il ne craint point de dire : *de tous les pays du monde, aucun ne produit des hommes auſſi vifs, & auſſi après ſur l'article de l'intérêt que celui-ci. Il eſt ordinaire qu'on y manque aux devoirs les plus eſſentiels pour le moindre profit.* Une calomnie auſſi atroce contre ſeize cent mille hommes en général, ne mérite pas que je la réfute par un très-grand nombre de faits, dont j'ai été moi-même le témoin. Aſſurément, ſi j'avois trouvé les Languedociens tels que les peint cet auteur ſi peu juſte & ſi peu poli, (1) je déclarerois ici que le Languedoc eſt un pays habité par de vrais monſtres, que les autres hommes réunis doivent ſe hâter d'exterminer. Mais, s'il faut en croire le même écrivain, il y en

(1) Trouve-t-on en effet dans ces expreſſions de *Piganiol de la Force*, *toute la politeſſe d'un courtiſan*, que les auteurs du nouveau dictionnaire hiſtorique ont bien voulu lui donner?

auroit peu & bien peu qui ſeroient en droit de le faire. Car il dit en finiſſant : *les Languedociens ſeront bleſſés à quelques traits de ce portrait. Mais après tout, je ne dis rien d'eux qu'on ne puiſſe dire de tous les hommes en général.* En vérité, ſi l'on avoit dit à ce cenſeur ſi acariâtre.

Vous voulez un grand mal à la nature humaine.

Je ſuis perſuadé qu'il n'auroit pas balancé à répondre :

Oui, j'ai conçu pour elle une effroyable haine.

Je ſuis, &c.

En Languedoc, ce 1760.

LETTRE CDXVIII.

SUITE DU LANGUEDOC.

IL n'y a pas de province en France, Madame, où le clergé ſoit plus nombreux & plus riche que dans le Languedoc. Depuis le quatorzième ſiecle, il y a toujours eu vingt-un diocèſes, outre une grande partie de ceux de Comminges & de Montauban. Mais on n'y comptoit auparavant qu'un archévêché, qui étoit celui de Narbonne. Le Pape Jean XXII érigea celui de Toulouſe en 1316. L'évêché d'Albi fut démembré de Bourges, & érigé en archevêché en 1676. Les revenus eccléſiaſtiques ſe montent à pluſieurs millions. L'ordre de Malte poſsède auſſi dans cette province des biens conſidérables, qui dépendent des deux grands prieurés de Saint-Gilles & de Toulouſe. Le premier comprend près de ſoixante commanderies, & le ſecond plus de trente.

Chaque ville principale du Lan-

guedoc a un hôpital, & preſque toutes les villes épiſcopales ont un ſéminaire. Les reſſources pour l'inſtruction de la jeuneſſe ne manquent pas dans ce pays. Il y a quatorze colléges, & deux univerſités célèbres, l'une à Toulouſe, & l'autre à Montpellier. J'en parlerai dans l'article de ces villes.

L'adminiſtration économique du Languedoc eſt entre les mains des états de cette province. Les hiſtoriens en rapportent l'origine aux aſſemblées de notables, qui étoient en uſage dans la Gaule Narbonnoiſe, avant même qu'elle fût ſous la domination des Romains. Quoique ces aſſemblées paroiſſent avoir été interrompues par le changement qu'apportèrent dans le gouvernement l'établiſſement des barbares, & enſuite l'uſurpation des comtes & des ſeigneurs, on prouve cependant qu'elles eurent lieu dans pluſieurs occaſions, pour des affaires importantes ou communes de la province, juſqu'au régne de Saint Louis, qui maintint les peuples dans l'ancien uſage de ſes aſſemblées provinciales.

Raimond VII, dernier comte de Toulouſe, Alphonſe frere de Saint Louis, Philippe *le Hardi*, & même Charles VII reconnurent qu'ils ne devoient exiger des ſubſides des Languedociens que de leur conſentement. Il falloit donc bien les aſſembler pour les y faire conſentir. Charles VI, il eſt vrai, dans une impoſition qu'il mit ſur tout le royaume, nomma des commiſſaires, pour recevoir celles du Languedoc. Cette province reclama ſes priviléges, ſuivant leſquels elle avoit coutume d'aſſembler les états, pour qu'ils donnaſſent leur conſentement aux ſubſides; & malgré cette réclamation, les ſubſides furent payés par l'ordre du roi. Mais ce même monarque fit écrire par le dauphin que c'étoit *pour cette fois ſeulement, ſans préjudice de leurs priviléges.*

On ne ſait pas bien quelle étoit la compoſition de ces états ſous les anciens comtes de Toulouſe. Leur conſtitution actuelle, leur forme & leurs droits ont été fixés & reglés par nos rois en différents temps. Au ſeizième ſiècle, tout s'y paſſoit à

peu près comme aujourd'hui. On n'y a ajouté depuis que quelques dégrès de perfection, & l'on y a toujours distingué les trois ordres, du clergé, de la noblesse & du tiers-état. Ils s'assembloient avant le dix septième siécle, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Ils se sont tenus en 1346 à Toulouse; en 1364 à Beziers; en 1366 à Nismes. François I. ordonna même qu'ils se tiendroient alternativement dans les trois grandes sénéchaussées de la province, qui étoient alors Toulouse, Carcassonne & Nismes. En 1635, on les a vus assemblés à Pezenas. Mais enfin la règle établie à présent, est qu'ils se tiennent toujours à Montpellier.

L'archevêque de Narbonne est, depuis 1630, en pleine & incontestable jouissance de la présidence du clergé, & par conséquent des états entiers. Cette présidence lui avoit été auparavant plusieurs fois contestée par l'évêque diocésain du lieu ou ils s'assembloient. Tous nos anciens historiens disent même qu'en 1441, le roi Charles VII ayant convoqué les états de Languedoc à

Montauban, quoique cette ville ſoit dans le Querci, & que l'archevêque de Narbonne prétendant y préſider, au préjudice de l'évêque de Montauban, le roi adjugea à celui-ci par des lettres patentes la préſidence des états, ſur ce qui avoit été pratiqué en pareille circonſtance à Toulouſe, quelque temps auparavant.

Ces états ne duroient autrefois que quinze jours. Il fut enſuite décidé qu'ils dureroient un mois entier, & que le mois ſuivant, on arrêteroit les *aſſiettes particulieres*, c'eſt-à-dire, la diſtribution des impoſitions dans chaque diocèſe. Aujourd'hui, ils commencent ordinairement le 29 novembre, & finiſſent le 3 janvier; eſpace de temps que l'on compte pour trois mois.

Voulez vous ſavoir, Madame, à combien ſe montoient au ſeizieme ſiécle, les frais du voyage payés par la province à chaque député aux états? je vais vous l'apprendre; & puis vous ferez vous-même des comparaiſons. Dans l'aſſemblée tenue en 1527, on taxa, pour le courant de cette année, les frais des voya-

geurs dans toutes les hotelleries du Languedoc, à huit ſous par journée d'homme & de cheval; & l'on ordonna aux juges ordinaires de faire, à la fin de l'année, une ſemblable taxe de trois en trois mois, les conſuls des lieux étant appellés. En 1545 la taxe des hotelleries fut fixée à douze ſous par jour pour un homme à cheval, & à ſix ſous par jour pour un homme à pied. En 1563, les états prièrent M. de Damville, alors gouverneur du Languedoc, d'ordonner la taxe des hotelleries de cette province à ſept ſous la dinée, & à neuf la couchée pour un homme à cheval, & à trois ſous par repas pour un homme à pied. Nous n'avons ſur cet objet aucune connoiſſance des taxes qui peuvent avoir été faites depuis ce temps-là.

Mais ceci me rappelle un grand repas que la ville d'Harfleur donna en 1520 au roi François I. On y ſervit en abondance des perdrix, des canards, des videcoqs, des pluviers, des lapins, des chapons, & autres ſauvagins; & le repas ne couta que trente cinq livres ſeize ſous, y com-

pris même le prix du pain & du vin.

Depuis que les états de Languedoc ont acquis la conſiſtance & la forme qu'ils conſervent actuellement, l'ordre des ſéances eſt réglé de la maniere ſuivante. L'archevêque de Narbonne, préſident, occupe la premiere place ſous un dais. Il a à ſa droite l'archevêque de Toulouſe & l'Archevêque d'Albi. Viennent enſuite ſur le même côté les dix-huit évêques de la province, & ceux de Comminges & de Montauban, qui, quoique réſidens hors du Languedoc, ont entrée aux états, parce que la partie de leur diocèſe qui eſt dans la province, eſt regardée comme un entier. Tous les prélats, placés ſuivant l'ancienneté de leur ſacre, ſont ſur des ſieges ſupérieurs, où l'on arrive par des gradins. Ceux qui ne peuvent y aſſiſter, ont le droit d'y envoyer un vicaire général qui ne prend place qu'après tous les évêques.

L'ordre de la nobleſſe ſe place à la gauche du préſident, par conſéquent du côté oppoſé aux évêques,

ſur des ſiéges élevés à la même hauteur. La premiere place eſt occupée par un comte, qui eſt celui d'Alais, la ſeconde par un vicomte qui eſt celui de Polignac (belle & ancienne terre ſituée dans le Vélai); la troiſieme par un baron de tour pour le Vivarais, & la quatrieme par un baron de Tour pour le Gevaudan. Après-eux ſe placent, ſans obſerver aucun ordre, dix-neuf autres barons, dont les terres ſont ſituées dans la province. Ces repréſentans de la nobleſſe ayant ſéance en vertu de leurs terres, n'étoient obligés, au ſeizieme ſiecle, que de prouver qu'ils en étoient poſſeſſeurs. Mais depuis le dix-ſeptieme ſiecle, on exige qu'ils faſſent des preuves de nobleſſe de quatre générations, pour qu'ils aient entrée aux états. Quelles que ſoient les raiſons qui les empêchent d'y aſſiſter, ils peuvent charger de leur procuration un autre gentil-homme.

Le tiers-état eſt compoſé des maires, conſuls & députés des villes & des diocèſes. Ils ſont au nombre de ſoixante-ſept, & prennent place ſur des ſieges au-deſſous du clergé &

de la nobleſſe. Devant le préſident, mais à quelques marches plus bas & au niveau de la ſalle, eſt une table où prennent place les trois ſyndics, les deux ſecrétaires & greffiers des états, avec le tréſorier de la bourſe. L'huiſſier eſt placé au pied des marches par où l'on arrive aux ſieges des évêques.

Pour ce qui concerne les ſuffrages, on obſerve qu'après la propoſition faite par le préſident, un prélat commence l'opinion. Enſuite un baron opine, après lui deux députés du tiers-état, qui ſont appellés par les noms de leurs villes, & ainſi conſécutivement, parce que le tiers-état ſeul a autant de voix que le clergé & la nobleſſe en ont enſemble. Pour les villes, on commence par Toulouſe, & l'on finit par Alais.

Le roi convoque les états par des lettres adreſſées à tous les évêques, aux barons & aux villes, y envoie toujours des commiſſaires, dont le premier eſt le gouverneur, ou en ſon abſence, un des lieutenans généraux de la province, ou enfin le commandant en chef, toujours

officier général de la premiere diſtinction. Les commiſſaires font de la part du roi la demande d'un don gratuit, & ſuivant les circonſtances, des demandes extraordinaires plus ou moins fortes. Les états délibèrent ſur ces demandes; & après avoir fixé les impoſitions conformément à leurs délibérations, après avoir mis ordre à différentes demandes particulieres & arrangemens que le préſident fait examiner dans différens bureaux, les états dreſſent des cahiers des repréſentations qu'ils croient devoir faire au roi, à qui ils les envoient par des députés, chargés de rendre compte aux états ſuivans, de l'égard que le roi veut bien y avoir.

Les commiſſaires du roi aſſiſtent à l'ouverture & à la clôture des états. Mais pendant le cours de leurs délibérations, ils ne doivent point les gêner par leur préſence. C'eſt ce que les états ſurent bien remontrer au grand connétable de Montmorenci & à ſon fils, quoique ces ſeigneurs, gouverneurs de la province, y jouiſſent alors de la plus

grande conſidération. Cependant ces commiſſaires du roi entrent aux états, lorſqu'ils ont quelque choſe d'important à leur repréſenter ou à leur communiquer. Ils ſont alors reçus à la porte de la rue par les trois ſyndics-généraux ; dans la cour de l'hôtel de ville par les conſuls des cinq premieres villes, au nombre de dix députés ; au bas du dégré par les vingt-trois députés de la nobleſſe, & au haut par ſix évêques. On les reconduit avec le même cérémonial.

Le Vélai, le Vivarais & le Gevaudan ont de petits états qui obſervent en raccourci les mêmes formes que les grands états de cette province; j'en parlerai ailleurs.

Au reſte, les impoſitions & charges du Languedoc ſe diſtinguent en deux claſſes. Il y en a de fixes, que les états ne ſont chargés que de repartir avec égalité, mais qu'il ne dépend point d'eux de refuſer ou d'accorder ; d'autres incertaines ou variables qui réſultent du don gratuit, ainſi que des dettes de la province & des différentes communautés. Il

ſeroit trop long de détailler ces différentes eſpèces d'impoſitions, & la façon dont elles ſe repartiſſent & ſe perçoivent.

Indépendamment de l'adminiſtration des états de Languedoc, il y a dans cette province des cours & des bureaux chargés de veiller à la direction du domaine & des finances, & à l'exactitude de la comptabilité. La principale de ces cours eſt la chambre des comptes, aides & finances de Montpellier. Dès l'établiſſement du parlement de Toulouſe, dont je ne tarderai pas à parler, on joignit à cette compagnie des généraux des aides, qui en furent enſuite ſéparés & fixés à Montpellier en 1520 ſous le regne de François I. Ce n'eſt qu'en 1552, que l'on y joignit la chambre des comptes, qui avoit été établie par Louis XI en 1437.

Il y a de plus en Languedoc deux bureaux de tréſoriers de France, ou généralités, dont l'un eſt à Montpellier, & l'autre à Toulouſe; l'un & l'autre furent établis en 1551 par Henri II. Ils ont les mêmes attributions, fonctions & prérogatives que ceux

du reſte du royaume, & dans certains cas, la même dépendance de la chambre des comptes & cour des aides de Montpellier. Chacune de ces deux villes a un hôtel des Monnoies.

La juſtice civile du Languedoc a pour tribunal-ſupérieur le parlement de Toulouſe, dont le reſſort s'étend ſur toute la province, & ſur quelques autres voiſines, telles que le Querci, le Rouergue, le comté de Foix, une partie de l'Armagnac & de la Gaſcogne. Ce parlement a la prétention d'être auſſi ancien que celui de Paris, qui fut rendu ſédentaire en 1308, par Philippe *le Bel*. On pourroit former à ce ſujet bien des doutes, élever bien des queſtions, & faire bien des diſſertations, qui vraiſemblablement ne vous paroîtroient pas fort intéreſſantes. Ce qui paroît néanmoins certain, c'eſt que Philippe *le Hardi* établit à Toulouſe en 1279, un tribunal-ſupérieur, pour juger les affaires ſur les lieux, mais qui ne dura que la quinzaine de Pâques. Il reſte à ſavoir ſi ce tribunal doit ou ne doit pas être regardé comme un parlement.

Quoi qu'il en ſoit, au commencement du quatorzieme ſiecle, c'eſt-à-dire, à la même époque où le parlement de Paris fut rendu ſédentaire, Philippe *le Bel* inſtitua à Toulouſe en 1302 ou 1303, un parlement qu'il ſupprima en 1312, & qui ne fut rétabli qu'en 1419 ſous Charles VI. En 1425, il fut transféré à la ville de Beziers, qui venoit d'être priſe & dépeuplée dans cette guerre civile qui déchiroit alors la France; & en 1443 il fut véritablement fixé à Toulouſe par le roi Charles VII. C'eſt d'une partie de ce parlement qu'en 1462 fut formé celui de Bordeaux. Mais ni ce dernier ni aucun autre ne peut enlever au Languedoc l'honneur de poſſéder le ſecond parlement de France.

Ce tribunal eſt compoſé comme celui de Paris. On y diſtingue également la grand-chambre, la tournelle, trois chambres des enquêtes & une des requêtes. En 1579, on y avoit établi une ſeptieme chambre: c'étoit celle de l'édit mi-partie de catholiques & de huguenots, pour

juger les affaires des proteſtans. En 1595, cette chambre fut tranférée à Caſtres ; un peu plus tard, elle le fut à Caſtelnaudarry. Enfin elle a été tout à-fait ſupprimée lors de la révocation de l'édit de Nantes. Le nombre des officiers de cette cour eſt de cent quarante-un.

Les juges d'appel du parlement de Toulouſe ſont les ſénéchauſſées auxquelles reſſortiſſent les vigueries. Il n'y avoit anciennement dans le Languedoc que les trois grandes ſénéchauſſées que j'ai déja nommées, Toulouſe, Carcaſſonne & Beaucaire. Au ſeizieme ſiecle elles furent multipliées juſqu'à huit auxquelles on joignit autant de préſidiaux, & qui ſont celles de Toulouſe, de Caſtelnaudarry, de Carcaſſonne, de Limoux, de Beziers, de Niſmes, où fut transférée la ſénéchauſſée de Beaucaire, Montpellier & le Puy.

La juriſprudence ſuivie dans ces tribunaux & dans le parlement de Toulouſe, eſt ce qu'on appelle communément en France *le droit écrit*. Il eſt ainſi nommé, non-ſeulement parcequ'il eſt fondé ſur les loix ro-

maines écrites dès le temps de la république & des empereurs; mais encore par oppoſition au droit coutumier ou françois, qui n'a pour baſe que des coutumes & des uſages rédigés fort-tard ſur des ordonnances de nos rois, écrites bien poſtérieurement aux loix romaines.

Il y a des auteurs qui ont dit que c'étoit un privilège du Languedoc, de ſe gouverner ſuivant ces loix romaines. Mais ce n'eſt qu'un uſage conſtant qui a été confirmé par nos rois, même long-temps avant l'établiſſement du parlement de Toulouſe. Il eſt certain que la Gauſe narbonnoiſe ſe gouvernoit ſuivant les loix romaines, & que lorſque les Barbares s'en furent emparés, elle fut ſoumiſe aux loix gothiques. Le droit romain fut même alors perdu, pour ainſi dire, pendant pluſieurs ſiecles. Mais le corps de ces loix, dreſſé par ordre de l'empereur Juſtinien au ſixieme ſiecle, ayant été retrouvé au douzieme, & enſeigné dans l'univerſité de Toulouſe au treizieme, les ſénéchaux jugerent à propos d'oublier les loix barbares, pour

pour ne s'attacher qu'à celles-là. Le parlement, dans les cas d'appel, adopta les mêmes principes; ainſi il n'a été rédigé aucune coutume générale pour le Languedoc. On n'y ſuit le droit commun de la France, que dans les cas que le droit romain n'a pas prévus, au lieu que dans le reſte du royaume, le droit romain ne s'applique qu'aux cas qui n'ont pas été prévûs par les coutumes. On compte néanmoins dans cette province un petit nombre de coutumes locales, particulieres à quelques ſénéchauſſées & à quelques vigueries : mais elles portent ſur un petit nombre d'objets.

Il y a, par rapport aux fiefs en Languedoc, un principe oppoſé à l'axiôme établi dans tout le reſte du Royaume, *nulle terre ſans ſeigneur*, c'eſt-à-dire, que toute terre doit dépendre d'un autre fief, ou du moins de la couronne, s'il n'y a un titre poſitif qui l'en exempte. Mais au contraire, on regarde ici comme franche toute terre dont aucun ſeigneur ne peut prouver la ſujétion à ſon fief; d'après cela, il devroit y avoir en

Languedoc beaucoup de francs-aleux nobles. Cependant il n'y en a gueres de cette eſpece, tant parce qu'on trouve dans les archives de la province des titres contre preſque toutes les terres, que parce que celles qui ne ſont aſſujetties à aucune féodalité, ſont regardées comme roturieres, & ne jouiſſent d'aucun droit de juſtice, ni d'aucun titre de dignité, qu'on ne peut tenir que du roi, & qui entraînent l'hommage. D'ailleurs les impoſitions de la province étant réparties par les états dans chaque dioceſe, il eſt aiſé d'obliger les poſſeſſeurs des terres en franc-aleu à y contribuer comme les autres.

Je crois pouvoir me diſpenſer d'entrer ici dans les détails qui concernent le gouvernement militaire du Languedoc. Il me ſuffira de dire qu'il comprend toute la province, & qu'il eſt un des plus grands du Royaume, peut être même le plus étendu. L'état militaire de cette province eſt compoſé de plus de dix mille cinq-cents hommes, qui ſont le gouverneur général, le commandant, trois lieutenans généraux pour le roi, huit

lieutenans de roi de la province, neuf lieutenans des maréchaux de France, huit grands sénéchaux, trois grands baillis d'épée, les gouverneurs particuliers, les lieutenans-de roi des villes &c, la milice de terre, la milice garde-côte, les matelots & la maréchaussée. Dans ce nombre ne sont point compris les directeurs du génie, les ingénieurs en chef, les ingénieurs ordinaires, les garnisons des places, non plus que bien d'autres personnes employées par le roi dans le service militaire de cette province. J'ajouterai ici qu'elle fournit l'*étape*, c'est-à-dire, des vivres & des fourrages aux troupes qui vont à leurs quartiers d'hiver, ou qui en reviennent. Aussi se trouvent-elles très-bien traitées, quand elles sont en route.

Le Languedoc est pays de gabelles, quoique l'on ait fait, presque de toute ancienneté, du sel dans cette province même. Les principales sont à *Peccais*, diocèse de Nîmes, & à *Sigean*, diocèse de Narbonne. On y fait remonter l'établissement de la gabelle, jusqu'au regne de Philippe *de Valois*. On est du moins bien sûr qu'elle

y étoit établie ſous le règne de Charles V, puiſque l'on a des lettres-patentes de Jean de France, duc de Berri, fils de ce monarque & gouverneur du Languedoc, qui ordonnent l'exécution de ce qui avoit été réglé par le roi à cet égard. Depuis ce temps-là la fabrique du ſel dans le Languedoc ſe fait pour le compte du roi, & ce ſont ſes fermiers, qui le vendent à ſes ſujets.

Je ſuis, &c.

En Languedoc, ce 1760.

LETTRE CDXIX.

SUITE DU LANGUEDOC.

AVANT de vous faire connoître, Madame, ce que j'ai vu de plus curieux & de plus intéreſſant dans les divers cantons du Languedoc, il eſt à propos que je vous trace une deſcription générale de cette province. Je ne pourrai point vous donner ici une idée bien préciſe du climat de cette vaſte contrée, parce qu'il n'y eſt pas par-tout exactement le même. Mais il eſt en général très-ſain & très-agréable. Dans certains cantons, l'air eſt plus doux & plus tempéré à cauſe des pluies fréquentes qui y tombent. Dans d'autres, il eſt très-chaud; & l'on y ſupporteroit avec peine les ardeurs de l'été, ſans un petit vent rafraîchiſſant qui ſouffle vers le milieu du jour juſques vers l'heure du coucher du ſoleil. Les hivers ne laiſſent pas d'être ſouvent très-froids dans les lieux voiſins des montagnes, quand elles ſont cou-

vertes de neige. Le vent qui vient de ce côté-là, jette dans la plaine un froid très-vif & très-piquant. Mais l'air n'eſt pas moins pur, ni le ciel moins ſerein. Auſſi-tôt que les neiges ont diſparu au ſouffle d'un certain vent qui les fait fondre, la chaleur ſuccède preſqu'immédiatement au froid; de maniere, qu'ordinairement le paſſage de l'hiver en été eſt peu ſenſible. Lorſque les neiges n'ont pas été abondantes dans les pays montagneux, on ne reſſent preſque pas dans cette province les rigueurs de l'hiver; & il n'eſt pas rare qu'au mois de janvier on y jouiſſe des beaux jours qu'on déſireroit vainement ailleurs au retour du printemps. Les vents y ſont des plus fougueux, ſur-tout à l'équinoxe de mars, & les orages très-fréquens en été. Le tonnerre y éclate avec un horrible fracas; & bien-ſouvent les éclairs ſe ſuccèdent ſi rapidement, que je ſerois preſque tenté de dire que c'eſt un ſeul éclair qui dure pendant toute la tempête.

Il y a beaucoup de montagnes en Languedoc; & ces montagnes paroiſ-

ſent être également une continuation des Alpes & des Pyrenées. On peut regarder en effet celles qui s'appellent en général du nom de Cévennes, comme une ſuite naturelle des Alpes, parce qu'elles n'en ſont ſéparées que par le Rhône & la petite partie du Dauphiné qui borde ce fleuve. Du Vivarais, ces montagnes ſe répandent dans le Gevaudan, le Rouergue, les diocèſes d'Albi & de Caſtres, où elles forment la *montagne Noire*. De-là, par des côteaux & des vallons peu conſidérables, elles vont ſe joindre à la grande chaîne des Pyrenées, à travers le comté de Foix : c'eſt ce qui leur a fait donner le nom de Baſſes-Pyrenées. Le reſte du Languedoc eſt mêlé de côteaux, de plaines & de vallons, non-moins fertiles qu'agréables à la vûe.

Dans ces montagnes & ſur les confins du diocèſe d'Aleth, il y a de belles forêts de ſapins pour l'uſage de la marîne, & qui peuvent ſurtout fournir de très-beaux mâts de navire. On ne les exploite pas, parce que, dit-on, les dépenſes ſe monteroient à des ſommes très-conſidéra-

bles. C'eſt de ces forêts que la ville d'Avignon tire par eau ſa proviſion de bois. Les forêts de chênes ſont en aſſez grand nombre dans les Cevennes, ſur-tout, & dans quelques parties du bas Languedoc. Il y a auſſi quelques forêts de pins au-deſſus d'Aigues-Mortes, diocèſe de Niſmes, & dans les Baſſes-Pyrenées à l'oueſt des montagnes. Mais les arbres n'y donnent point de goudron, parce que le terrain des Pyrenées eſt trop ſec & trop froid, & celui des environs d'Aigues-Mortes, trop humide.

Le Languedoc a plus de vingt-cinq lieues de côtes ſur la Méditerranée; & cependant c'eſt la province maritime du royaume, la moins fournie de ports. La côte y eſt partout mal-aiſée. Nul gros vaiſſeau ne peut en approcher, ſans ſe mettre en péril d'échouer dans les ſables & les vaſes que la mer y apporte continuellement. A peine les moindres bâtimens peuvent y aborder: encore ne le font-ils que par certaines ouvertures que l'on appelle dans le pays, *Graus*, & qui ont été formées

naturellement par l'embouchure des rivieres, ou par art au moyen de certains canaux.

On a cherché dans tous les temps les moyens d'établir ſur cette côte quelque port où les vaiſſeaux ſuſſent en ſureté. Le roi ſaint Louis forma celui d'*Aigues-Mortes*; mais aujourd'hui, il eſt tout à-fait comblé des ſables qu'y ont jetté en abondance la mer & le vent du midi; de ſorte que la ville eſt éloignée de la mer de plus de quatre mille toiſes.

Le cardinal de Richelieu entreprit de faire un autre port au cap d'*Agde* près du fort de Breſcou. On conſtruiſit à cet effet un môle qui coûta beaucoup, & par le moyen duquel on prétendit défendre le port des ſables que la mer charie tout le long de la côte. Mais outre que cet endroit n'eut jamais aſſez de fond, les ſables ſurmonterent bientôt le travail & le comblerent entierement. On y a fait depuis de nouveaux ouvrages, au moyen deſquels les bâtimens d'une certaine grandeur y trouvent un aſyle.

La néceſſité d'une retraite fit enfin

jetter les yeux ſur la petite ville de *Cette*, comme le lieu de la côte de meilleure tenue, & où la hauteur d'une groſſe montagne forme un abri naturel aux vaiſſeaux. D'ailleurs ſa ſituation au fond & au milieu du golfe de Lyon parut des plus avantageuſes. Vous ſavez, Madame, que ce golfe eſt un enfoncement de la mer Méditerranée, fait en forme d'arc ou de croiſſant, & formé par toute la côte qui règne depuis les îles d'Hieres en Provence, juſqu'au cap de Quiers à la frontiere d'Eſpagne.

Le projet de ce port fut exécuté ſous Louis XIV. On prolongea le cap de *Cette* par une jettée qui a environ cinq cents toiſes de long, & à la tête de laquelle eſt un fort arrondi couronné d'embraſure, qui non-ſeulement ſert de fanal, mais qui défend l'entrée du port. De l'autre côté eſt une autre jettée de deux cents toiſes de long, qui, comme la premiere, à trois toiſes de haut au-deſſus de la ſuperficie de la mer, & huit de large au couronnement. Elles ſont conſtruites l'une & l'autre d'un marbre rouge & cen-

dré, veiné de blanc, & tiré de la montagne même qui ſert de cap à *Cette*. Ces jettées ont été conſtruites, malgré les vagues de la mer, dans un fond de plus de trente pieds d'eau. On leur a donné un grand talus intérieur, & un extérieur, encore plus étendu, qui avançant conſidérablement dans la mer, eſſuie le premier choc des vagues, & qui en les briſant, empêche qu'elles n'agiſſent avec toutes leurs forces contre le môle. Ce port a environ cent mille toiſes carrées de ſuperficie; & à ſon entrée il a plus de trente pieds d'eau; en dedans jamais plus de vingt-huit, & jamais moins de douze. Il n'eſt que pour les galères & les petits bâtimens; mais il ſeroit bientôt comblé par les ſables que la mer y jette, ſi la province n'avoit établi un fonds pour le curer. Il y a pour cela un entrepreneur qui y fait travailler toute l'année; de ſorte que ce port eſt aujourd'hui le meilleur du Languedoc, & celui où ſe fait le plus grand commerce d'exportation & d'importation de marchandiſes & denrées de toute eſpèce,

La plus grande partie de la côte eſt du reſte défendue par des étangs, qui mettent le pays à l'abri des incurſions étrangères; j'en nommerai par la ſuite les principaux. Ces étangs ont quelques inconvéniens pour la ſalubrité de l'air, & d'un autre côté, quelques avantages, puiſqu'il y en a qui abondent en poiſſons, & d'autres qui forment des marais ſalans. Mais les ſalines, comme je l'ai déja dit, ſont preſque réduites aujourd'hui à celles de Peccais & de Sigean.

On pêche ſur les côtes de la Méditerranée à-peu-près les mêmes eſpeces de poiſſons qu'on trouve dans les autres mers, & de plus, du thon, de l'eſturgeon, & bien-d'autres qui ne paroiſſent point dans l'Océan, ou qui du moins y ſont extrêmement rares. Mais ici les huitres, les ſardines & quelques autres poiſſons ſont moins communs & moins bons.

La pêche de mer eſt curieuſe & agréable à voir dans la belle ſaiſon; elle ſe fait à l'aube du jour. Pluſieurs hommes, dont le nombre ſe monte quelquefois à des centaines, répartis ſur des barques, s'avancent dans la mer

auſſi loin qu'il leur eſt poſſible, & y tendent de très-longs filets appellés *bouliechs*, qui entourent un grand eſpace. Les pêcheurs les ramaſſent enſuite par les deux bouts ſur le rivage, & les retirent avec tout le poiſſon qui s'y eſt pris. Le partage ſe fait auſſi-tôt dans des eſpèces de ſeaux de bois, qu'apporte chaque pêcheur, & qui ſont tous de grandeur égale. Mais la premiere part eſt deſtinée au repas commun, qui eſt bientôt préparé : tandis que les uns font cuire dans un grand chaudron, ſans autre aſſaiſonnement que l'eau de la mer, le poiſſon qui frétille encore, les autres coupent des joncs qu'ils nettoient & qu'ils étendent ſur l'herbe. Le poiſſon preſqu'auſſi-tôt cuit que tiré de ſon élément, eſt ſervi ſur cette grande nappe verte ; & l'on mange tout gaîment la *payrolade* : c'eſt le nom qu'en langage du pays on donne à ce repas du mot *payrol* qui ſignifie *chaudron*.

Il n'eſt pas rare que les habitans des lieux voiſins aillent dans les beaux jours d'été s'amuſer à voir cette pêche. Mais indépendamment de ce

qu'elle peut avoir d'agréable, quel plaiſir d'être aſſis à la pointe du jour ſur le bord de la mer! Sans doute le paſſage des ténébres à la lumiere, & le lever du ſoleil ſont, en quelque lieu qu'on ſe trouve, le plus beau ſpectacle que l'homme puiſſe admirer. Mais ce ſpectacle eſt pour nous plus ou moins raviſſant, ſuivant les objets qui nous entourent, & qui excitent en nous des ſenſations plus ou moins vives. Sur le bord de la mer, avant les premieres lueurs de l'aurore, l'air eſt plus pur & plus frais : là, plus que par-tout ailleurs, il porte une nouvelle vie dans les ſens, & régénère toutes les facultés de l'âme. Le bruiſſement des flots mollement agités, qui ſeul trouble en ce moment le calme profond de la nature, n'aura peut-être rien d'extrêmement doux & flatteur pour nous, qui aurons entendu le bruit d'une riviere tranquille, ou le murmure d'un ruiſſeau qui ſerpente dans un bocage. Mais la vue d'une immenſité d'eau, dont les bornes paroiſſent être celles de l'univers, qui rembrunie ſous les ombres de la nuit,

reprend insensiblement son azur, à la clarté graduelle du jour naissant; de longs traits de lumiere qui paroissent jaillir du sein des eaux pour dorer l'horison; un tourbillon de feux & d'éclairs étincelans, qui semblent embrâser cette surface liquide pour annoncer le flambeau de la terre & des cieux; enfin ce grand astre, dont le globe resplendissant paroît sortir du milieu des ondes, réalisant, en quelque sorte, les fictions des anciens poëtes! Quoi de plus majestueux de plus imposant que ce spectacle! Ah! qu'il est propre à élever l'âme jusqu'à l'être des êtres! J'en ai joui plusieurs fois; & je ne suis sorti de mon enchantement, que pour m'écrier : heureux les habitans de cette délicieuse contrée! Heureux de pouvoir à leur gré contempler tous les jours ce que la nature a de plus admirable, & ce qui peut le plus faire sentir à l'homme sa noblesse & sa dignité!

La pêche des marais a quelque chose de singulier. Les pêcheurs y pratiquent des especes de labyrinthes, qu'ils nomment *bourdigues*, dans les-

quels le poiſſon ſe rend inſenſiblement, paſſant de réſervoir en réſervoir juſqu'au dernier qui eſt au milieu de tous les autres, & d'où il ne peut plus ſortir. C'eſt là qu'on pêche avec la plus grande facilité quand on a beſoin. Ces bourdigues ne ſont autre-choſe, que des clôtures de roſeaux preſſés les uns contre les autres.

Deux fleuves navigables & d'une fort grande utilité pour le commerce bordent le Languedoc; le *Rhône* à l'orient & la *Garonne* à l'occident. J'ai décrit ailleurs le cours du Rhône. La *Garonne* ſort de la vallée d'Aran, dans les Pyrenées, forme une eſpece d'arc de cercle à la frontiere occidentale du Languedoc, traverſe la Guienne, ſe joint avec la Dordogne, au Bec-d'Ambez, à trois lieues de Bordeaux, & va ſe perdre dans l'Océan, à vingt lieues de cette ville. Depuis le bourg du Bec d'Ambez, juſqu'à ſon embouchure, on lui donne quelquefois le nom de *Gironde*. La *Loire* prend ſa ſource dans le Languedoc; mais elle a preſque tout ſon cours dans d'autres provinces.

Je pourrois compter plus de trente rivieres, grandes ou petites, qui arroſent le Languedoc; je me bornerai à nommer celles-ci. Le *Tarn* borde cette province au ſeptentrion; cette riviere commence à la montagne de l'Oſere, une des plus hautes des Cevennes, traverſe le Rouergue, rentre dans le Languedoc, paſſe à Albi, reçoit l'*Agout* à Saint-Sulpice, diocèſe de Toulouſe, baigne les murs de Montauban, & ſe jette dans la Garonne au-deſſous de Moiſſac, dans le Querci. Elle eſt très-conſidérable, ſur tout depuis ſa jonction avec l'Agout, qui ſort de la montagne Noire, & qui reçoit dans ſon cours quatre grands ruiſſeaux.

L'*Ariege* qui prend ſa ſource dans les Pyrenées ſe jette dans la Garonne, près de Toulouſe, & roule beaucoup de paillettes d'or. Le *Gardon* a le même avantage, il vient des Cevennes & ſe perd dans le Rhône: on y voit un fort beau pont, ouvrage des Romains, dont je vous parlerai en ſon lieu. L'*Orbe* ou l'*Orb* prend naiſſance dans les montagnes voiſines du Rouergue, traverſe le diocèſe de

Beziers, & à une lieue de cette ville ſe jette dans la mer au *Grau* de Serignan. L'*Eraut* venant des Cevennes, diviſe les diocèſes d'Alais, de Montpellier, de Beziers & d'Agde, & ſe décharge dans la Méditerranée au *Grau* de cette derniere ville. L'*Aude* ſe jette auſſi dans la même mer au *Grau* de Vendres, diocèſe de Beziers.

Ces rivieres & pluſieurs autres, en fertiliſant les campagnes, contribuent beaucoup au commerce de cette province. Mais ce qui l'a conſidérablement augmenté, c'eſt ce *canal royal* qui joint la Méditerranée à l'Océan; ouvrage admirable qui efface les monumens les plus vantés qui nous reſtent de l'antiquité. Quelques hiſtoriens rapportent que les Romains avoient eu pluſieurs fois le deſſein de cette jonction des deux mers. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt qu'on y penſa du temps de Charlemagne & de François I; on s'en occupa ſérieuſement ſous le regne de Henri IV en 1598; mais l'honneur en étoit réſervé au beau ſiecle de Louis XIV.

Pierre-Paul de *Riquet* ou *Riquety*,

baron de Bonrepos, né à Beziers, forma l'utile projet de ce canal, & eut la gloire de l'exécuter avec ſuccès. Il y fit travailler depuis l'an 1666 juſqu'en 1680, qu'il fut conduit à ſon entiere perfection. Mais il mourut cette même année, & l'eſſai ne s'en fit qu'au mois de mai de l'année ſuivante, par les ſoins de ſes deux fils, Jean-Martin de Riquet, mort préſident-à-mortier au parlement de Toulouſe, & Pierre-Paul de Riquet, comte de Caraman, mort lieutenant-général des armées du roi. Par le moyen de ce canal les barques marchandes arrivent ſans danger dans l'eſpace de onze jours de l'Océan à la Méditerranée, c'eſt-à-dire, qu'elles font cent ſoixante-quatre lieues de chemin.

Tout eſt merveilleux dans cet ouvrage; les ſeules difficultés vaincues étonnent le génie. On avoit reconnu, en prenant les niveaux, que le côteau de *Naurouze*, près de Caſtelnaudary, étoit élevé de plus de cent toiſes au-deſſus de la mer Océane, & au-deſſus de la mer Méditerranée: on en fit le point de partage des eaux qui vont partie à l'Océan & partie à

la Méditerranée. Pour établir la communication des mers par ce canal, on ſe ſervit de la Garonne depuis la tour de Cordouan (fameux phare à l'embouchure de ce fleuve dans l'Océan) juſqu'à Toulouſe. De là on monte par le canal & par des écluſes les trente-deux toiſes d'élevation, qui ſont entre la Garonne & Naurouze, dans un eſpace de vingt-huit mille deux cent ſoixante-dix-neuf toiſes: enſuite l'on deſcend par un autre canal, & par pluſieurs écluſes, plus de cent toiſes de pente qu'il y a depuis Naurouze juſqu'à la Méditerranée, pendant l'eſpace de cent treize mille neuf cent quatre-vingt-ſept toiſes; ce qui fait en tout cent quarante-deux mille deux cent ſoixante-ſix toiſes, & revient à plus de ſoixante-dix lieues de France.

Les principales difficultés qui ſe rencontrerent dans l'exécution de ce magnifique ouvrage, furent qu'il n'y avoit à Naurouze qu'une petite fontaine, & qu'il falloit cependant trouver cinq ou ſix mille pouces d'eaux coulantes, les conduire par une rigole à Naurouze, trouver en-

ſuite une route pour le canal depuis Naurouze juſqu'à Toulouſe, & une autre depuis Naurouze juſqu'à la mer Méditerranée. Il fallut remédier à l'inégalité du terrain par un grand nombre d'écluſes;, eſcarper, abattre ou percer des rochers ou des montagnes; éviter des torrens & des rivieres, ou les traverſer par des ponts, ou les recevoir avec tout ce que leurs eaux entraînent : enfin il fallut faire un port au bout du canal dans la mer Méditerranée. Ainſi, on fut contraint d'excaver plus de deux millions de toiſes cubes de terre ou de tap, & plus de cinq cent mille de rochers; de conſtruire cent quatre écluſes, ſeize chauſſées, vingt-quatre épanchoirs & beaucoup de ponts; ce qui conſomma une quantité infinie de pierres & de bois, ſur tout ſi l'on y comprend plus de quarante mille toiſes cubes de bâtimens; ſans néanmoins comprendre dans tous ces ouvrages les môles & les quais du port de *Cette*, qui ſont par eux-mêmes des ouvrages immenſes. Il fallut encore trouver les moyens d'avoir en tout temps dans ce canal, plus d'un

million de toiſes cubes d'eau, & plus de ſix cent mille de réſerve dans le baſſin de *Saint-Ferréol*, pour ſervir dans les ſechereſſes, & pouvoir nourrir le point de partage.

Ce canal, une des merveilles de la France, & peut-être du monde entier, coûta plus de treize millions; Louis XIV en donna ſept, la province fournit le reſte. Je l'ai parcouru depuis le port de *Cette*, juſqu'à Toulouſe, qui en ſont les deux extrémités; & j'avois toujours ſous les yeux la deſcription qu'en a laiſſée un habile ingénieur qui en fit la viſite en 1723. Je ne pourrois aſſurément choiſir de meilleur guide pour vous faire connoître en détail cet ouvrage de genie. Mais pour ne pas fatiguer votre attention, je me borne à la deſcription de ce qu'il offre de plus étonnant.

Le port de *Cette* ſitué ſur la Méditerranée, eſt joint par un canal à l'étang de *Thau*, où le canal royal a ſon embouchure, & où, à proprement parler, il commence. A huit lieues ou environ de cet endroit, on arrive ſous les murs de la ville de Beziers, & l'on voit en perſpective

huit écluſes accollées enſemble, que l'on nomme de *Fonſeraignes* ou de *Beziers :* elles ſervent pour s'élever à ſoixante-ſix pieds de hauteur, laquelle élévation eſt diviſée proportionnellement entre ces huit écluſes. Ce bâtiment a cent cinquante-ſix toiſes de long, & treize de haut ; il eſt conſtruit ſur une ligne droite, & revêtu de pierre de taille, comme le ſont toutes les autres écluſes, juſqu'auprès de Toulouſe. Quand toutes les portes de ces huit écluſes ſont ouvertes, la chute des eaux y forme la plus belle caſcade que l'on puiſſe imaginer.

A une bonne lieue de ces écluſes, on trouve le *Malpas*, où l'on croit voguer ſous la terre, & qui mérite d'être exactement obſervé. C'eſt une montagne de tap auſſi dur que le roc, de treize ou quatorze toiſes de haut, ſur trois cent ſept de large ; & ſituée à l'endroit où il falloit néceſſairement que le canal paſſât. Après que M. de Riquet eut fait excaver cette montagne de chaque côté, de quarante-cinq ou cinquante pieds de profondeur, dans l'étendue

de cent quarante toiſes, il reconnut qu'elle étoit *tout d'un coup*, comme parlent les ouvriers, & fort ſolide. C'eſt ce qui le détermina à faire percer les quatre-vingt toiſes qui reſtoient; & comptant ſur la ſolidité du tap, il forma ſon canal, & laiſſa la voûte ſe ſoutenir par elle-même. Dans la ſuite, comme il ſe détachoit de la voûte, de temps en temps, des morceaux qui auroient pu cauſer des accidens fâcheux, on fit ſur cette voûte un ceintre de charpente. Cependant on obſerva que les bois ſe pourriſſant, devenoient inſuffiſans pour empêcher la chûte des morceaux de tap: d'ailleurs, on craignit avec raiſon que les bois ſe trouvant en cet état, ne ſe détachaſſent d'eux-mêmes & ne nuiſiſſent aux paſſans. Cette conſidération fit prendre le parti de voûter en pierre de taille cette ouverture: on commença dabord par ſon entrée du côté de Beziers; & peu-à-peu on pouſſa l'ouvrage auſſi-avant qu'on le jugea néceſſaire.

Cette voûte eſt perfectionnée dans l'étendue de ſoixante-neuf toiſes; & dans

dans cet eſpace il y a, de milieu en milieu, des chaînes de douze pieds, qui ſont faites de plus groſſes pierres de tailles que le reſte de la voûte. Sur ces chaînes ſont élevées des murailles juſqu'au déblai qui avoit été fait de la montagne. Dans chacun de ces murs de refend, on a pratiqué des portes pour pouvoir, en cas de beſoin, aller par-deſſus la voûte. Il reſte vingt-ſix toiſes de ſouterrain qui ne ſont point voutées; mais dans cette partie le tap ſe ſoutenant auſſi bien qu'une voûte, on n'a pas jugé à propos d'y ajouter aucun nouvel ouvrage. Cette voûte porte au-deſſus environ huit toiſes & demie de rocher, couvert d'un peu de terre cultivée & plantée d'oliviers. Pour éviter les éboulemens, on a donné un grand talus ſur les entrées. Celle qui eſt du côté de Beziers, a la forme d'un toit pavé de gros moëlons. On doit croire qu'on prendra la même précaution pour la ſortie, lorſqu'on achevera cette voûte. Quelques perſonnes intelligentes prétendent qu'en conſtruiſant cet ouvrage, on auroit mieux fait de

percer entierement la montagne. Les parties qui ont été excavées, étant fort profondes, & ayant été coupées preſque à plomb, il s'y fait ſouvent des éboulemens qui rempliſſent le canal & qui ſont très-difficiles à enlever.

Dans la partie qui traverſe la montagne, on a fait à la droite du canal, en venant de Beziers, une banquette de maçonnerie de quatre pieds de large pour le tirage.

Au travers du Malpas, dans l'endroit où paſſe le canal, ſix toiſes au-deſſous de ſa baſe, eſt un autre canal qui coupe obliquement le premier, & qui a cinq ou ſix pieds de large ſur ſept, huit & quelquefois dix pieds de hauteur. Il eſt revêtu de maçonnerie juſqu'à la naiſſance de ſa voûte, qui n'eſt faite que de groſſes pierres, leſquelles de bout-en-bout s'arcboutent l'une à l'autre. Pour tirer avantage de ce petit canal, on a fait un puits dans celui de la navigation; ce puits eſt fermé d'une porte, qui étant ouverte, donne un écoulement de ſes eaux dans le canal inférieur, & facilite ainſi les

moyens de le nettoyer. On trouve dans la montagne du Malpas pluſieurs autres puits qui deſcendent dans ce ſecond canal, & qui ſans doute ont été de quelque uſage au temps de ſa conſtruction. Au reſte, ce canal inférieur a été fait par les Romains, dit-on, pour deſſécher l'*étang de Montadis*, qui eſt aujourd'hui une plaine très fertile.

A une petite diſtance de la paroiſſe de *Polhes*, le canal eſt coupé dans le rocher ſur la longueur de ſept à huit cents toiſes. Il l'eſt encore de même en beaucoup d'autres endroits, ſur-tout dans la plaine d'*Argillers*, qui eſt toute de roc plus dur que le marbre, & qu'il a fallu cependant excaver de plus de dix-huit pieds de profondeur, ſur la longueur de plus de deux mille toiſes. Ces excavations ont été abſolument néceſſaires pour qu'on trouvât le niveau du canal.

Ce niveau ſe ſoutient; & l'on arrive à la riviere de *Ceſſe*, ſur laquelle le canal eſt porté au moyen d'un pont de trois arcades. Cet ouvrage également hardi & bien entendu, n'eſt pas le ſeul en ce genre qu'on ait

été obligé de faire dans l'étendue du canal, tant pour donner des écoulemens aux eaux des rivieres & des ruiſſeaux dont le cours couperoit le canal, que pour empêcher que dans des temps d'orages, ces rivieres enflées & chargées de terre ne dégradent ou n'enſablent le canal.

En continuant la viſite du canal, à cinq mille deux cent cinq toiſes du pont de Ceſſe, on trouve le pont de *Repudre*, ſur lequel le canal eſt porté. Le *Repudre* eſt un torrent fort dangéreux dans le temps des innondations; il deſcend des montagnes du diocèſe de Saint Pons, & ſe jette dans la riviere d'Aude, à quelque diſtance au-deſſous du pont dont je viens de parler. Ce pont avec ſes épaulemens a ſoixante-huit toiſes de long ſur treize de large, y compris les mêmes épaulemens, huit & demie ſur la voûte & ſept de haut depuis le ferme. L'arche ſous laquelle paſſe le Répudre, a cinq toiſes de large & deux d'élévation, & ſoutient partout ſept à huit pieds d'eau au-deſſus. Cet édifice fait avec beaucoup de goût & d'intelligence, eſt tout de pierre de taille très-dure.

Près de Caſtelnaudary, diocèſe de Saint-Papoul, eſt le côteau de *Naurouſe*, qui comme je l'ai déja dit, eſt le point de partage des eaux qui vont partie à l'Océan & partie à la Méditerranée. Lors de la conſtruction du canal, on y excava dans le roc, un baſſin de figure octogone & oblongue, de deux cents toiſes de long ſur cent cinquante de large, de ſoixante-huit toiſes à chaque côté, & de cinq cent quarante-quatre de pourtour. On enleva pour former ce baſſin, plus de vingt-ſept mille toiſes cubes de rocher; & il fallut plus de mille toiſes cubes de maçonnerie, pour faire le quai qui eſt à l'entour, & qui étoit tout revêtu de pierre de taille. Mais comme les vents agitoient trop violemment les barques dans ce baſſin, & que cet ouvrage fut d'ailleurs regardé comme peu utile, on le laiſſa atterrer.

Près de ce même baſſin on a coupé un canal, dont les eaux ſont ſoutenues par deux écluſes, dont l'une deſcend à l'Océan, & l'autre à la Méditerranée. Quant au baſſin on y a conſervé ſeulement un canal

pour le paſſage des eaux des rigoles, dont je donnerai inceſſamment le détail.

Pour nourrir ce point de partage on a fait une recherche exacte des eaux qui ſont dans la montagne noire, où pluſieurs petites rivieres prennent leur ſource. Au moyen d'un travail des mieux entendus, on a raſſemblé la plus grande partie de ces eaux dans un réſervoir à *Saint-Fériol*. Ce qui reſte de ces mêmes eaux eſt conduit à la riviere de *Sor*. Enſuite, par deux rigoles qui bientôt ſe réuniſſent en une ſeule, à une lieue au-deſſus de Revel, toutes ces eaux ſont conduites au point de partage qu'elles viennent nourrir.

La rigole de la montagne a neuf mille cinq cent dix-neuf toiſes de long. Cette rigole qui eſt preſque toute excavée dans des rochers eſcarpés, reçoit, au moyen de pluſieurs chauſſées bien bâties, les rivieres d'*Alzau*, de *Coudieres*, de *Cantmerlé*, de *Bernaſſonne*, de *Lampy*, de *Lampillon* & de *Rieutort*. Les eaux de ces rivieres ainſi ſoutenues, fourniſſent par une gorge les eaux qui

ſont néceſſaires pour l'entretien de la rigole de la plaine ; & ces dernieres eaux ſe réuniſſent à la riviere de *Ser*. Le ſurplus paſſe par la voute d'*Eſcamaze*, qui fut percée au travers de la montagne de ce nom en 1687, & qui va ſe renfermer dans le réſervoir de Saint-Fériol, formé dans le lit de la riviere de *Landot*.

Quant à la rigole de la plaine, elle a vingt-deux mille huit cent ſoixante-deux toiſes de large ſur une baſe de deux toiſes ; & quand cette rigole eſt bien entretenue, elle a quatre toiſes & demie de ſuperficie. Elle eſt navigable par de petits bateaux depuis le baſſin de Revel juſqu'à Naurouze ; ce qui eſt d'un grand avantage pour la petite ville de Revel & ſes environs qui ſont très-fertiles. Ces deux rigoles, c'eſt-à-dire, celle de la montagne & celle de la plaine, ſe joignent au-deſſous de Revel.

Les eaux du réſervoir de Saint-Fériol ſont arrêtées & ſoutenues entre deux montagnes, par une chauſſée de vingt-deux toiſes de hauteur & de quatre cents toiſes de long.

Cette chauſſée eſt compoſée de trois grandes murailles, & de deux voûtes de maçonnerie, & outre cela d'un terraſſement entre ces trois murailles eſpacées de l'une à l'autre de cinquante pieds. Sur le terraſſement depuis le mur qui eſt du côté du réſervoir juſqu'au ſecond mur, on a fait un pavé de gros moëlon capable de réſiſter à l'agitation des vagues qui viennent y flotter, lorſque le réſervoir eſt plein. Depuis, on a exhauſſé le premier mur; ce qui empêche les eaux de flotter ſur ce terraſſement.

Ce fameux canal finit à une lieue de Toulouſe, & ſe jette dans la Garonne qui va ſe perdre dans l'Océan; monument qui ſuffiroit ſeul pour immortaliſer notre nation & le regne de Louis *le Grand*. Il exiſte ſous nos yeux, pour faire l'admiration des étrangers & des ſiecles à venir. Je veux vous procurer *ici*, Madame, le plaiſir de relire les beaux vers que notre grand Corneille a faits ſur cette jonction des deux mers.

La Garonne & le Tarn en leurs grottes profondes,
Soupiroient dès long-temps pour marier leurs ondes,
Et faire ainſi couler par un heureux penchant,
Les tréſors de l'aurore aux rives du couchant.

Mais à des vœux ſi doux, à des flammes ſi belles,
La nature attachée à des loix éternelles,
Pour obſtacle invincible oppoſoit fierement
Des monts & des rochers l'affreux enchaînement.

France, ton grand roi parle; & ces rochers ſe fendent;
La terre ouvre ſon ſein; les plus hauts monts deſcendent:
Tout cède; & l'eau qui ſuit ces paſſages ouverts,
Le fait voir tout-puiſſant ſur la terre & les mers.

Outre ce canal royal, il y en a en Languedoc pluſieurs autres qui communiquent aux villes voiſines de la mer. Celui de *Grave* eſt navigable juſqu'à Montpellier, & communique aux étangs & à la mer par la riviere de *Lez*. Celui de *Lunel* aboutit pareillement aux étangs & à la mer. Ceux de *la Radelle*, de *Bourdigou* & de *Silveréal* communiquent

d'Aigues-Mortes au Rhône, aux étangs & à la mer, pour le tranſport des ſels & de toutes ſortes de marchandiſes. Le canal de *la Nouvelle* & *Robine* de Narbonne, traverſe les étangs de Salces, de la Palme & de Sigéan, depuis le voiſinage de Perpignan juſqu'à Narbonne, d'où il eſt continué par la riviere d'Aude juſqu'à une lieue du grand canal royal. Ainſi ces différens canaux communiquent aiſément de l'embouchure du Rhône juſqu'à Perpignan & à l'Océan, ſans que les marchandiſes courent les périls de la mer.

Le maréchal de Vauban qui connoiſſoit peut être mieux que perſonne, la grandeur du projet & l'importance du canal royal de Languedoc, conçut le deſſein de faire un ſecond réſervoir d'eau encore plus grand que celui de Saint-Fériol, & en marqua même le terrain. Il penſa de plus à élargir ce canal, & a en agrandir toutes les écluſes, afin que les galeres puſſent y paſſer d'une mer à l'autre. Pourquoi un projet ſi beau, ſi avantageux & ſi glorieux

à la nation n'a-t-il point été exécuté?

On a projetté d'autres canaux à faire dans cette province, & nommément celui de *Beaucaire*, qui commenceroit au Rhône, à une petite distance de la ville de ce nom, passeroit au-dessous de Saint-Gilles, & se termineroit à la mer, ou par Aigues-Mortes, ou par l'étang de Mauguio qui communique avec celui de Thau où commence le canal royal. Ce canal de Beaucaire étant exécuté, on pourroit faire descendre de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de Lyon & du Dauphiné, toutes sortes de marchandises, de munitions, & des armées entieres en état d'agir, qui iroient par eau jusqu'à Perpignan, par une navigation continuelle & paisible, dont on pourroit savoir l'arrivée à temps prétix. Ce canal d'ailleurs serviroit à dessecher plus de quarante mille arpens de marais, qui engraissés par le limon du Rhône, feroient des terres très-fertiles, ou de belles prairies, dans lesquelles on pourroit élever

des haras, dont les chevaux ſeroient très-propres pour les armées.

Je ſuis, &c.

En Languedoc, ce 1760.

LETTRE CDXX.

SUITE DU LANGUEDOC.

Nous ne parcourrons pas encore, Madame, les différens diocèſes du Languedoc. Il me reſte quelques objets interreſſans à vous décrire.

Il en eſt de la fertilité du ſol de cette province, comme du climat : elle n'eſt pas par-tout égale. Mais il n'y a aucun canton qui n'ait ſon objet de culture & de commerce particulier, capable d'occuper ſes habitans & même de les enrichir, lorſque les troubles n'agitent point cette province, & que le tranſport des marchandiſes ne rencontre point d'obſtacles. Preſque par-tout les montagnes ſont abondantes en paturages : elles nourriſſent des beſtiaux & quantité de bêtes à laine. Les plaines ſont couvertes de toutes ſortes de grains, & produiſent beaucoup de fruits excellens. Les meilleurs bleds viennent dans le diocèſe de Narbonne. Le peuple ſe nourrit de millet dans les diocèſes de Toulouſe, de Saint-Pa-

poul, & de Saint-Pons. C'eſt ſans doute à cauſe des vents qui règnent preſque continuellement dans cette province & dans les provinces voiſines, qu'on fait fouler les grains, excepté les ſeigles, par des bœufs, des chevaux, ou des mulets. On le ſouleve enſuite avec des fourches de bois à trois pointes; & le vent ſépare le grain de la paille. Enfin, pour rendre le grain plus net, on le vanne dans de grands cribles, pour en ôter les débris de paille, la pouſſiere & les autres immondices qui avoient échappé à la premiere opération.

On recueille en Languedoc des vins de toutes les eſpeces & de différentes qualités. Il y en a de foibles qui ſe conſomment dans le pays, & d'autres qui ont plus de corps. Ceux-ci ſe tranſportent par le Tarn & la Garonne juſqu'à Bordeaux, où on les vend pour des vins de Bordeaux même. D'autres de la même eſpèce paſſent, partie par eau, partie par charroi, juſques dans la Bourgogne, où l'on prétend qu'ils ſervent à donner de la couleur & de la force au

vin de cette province. On en transporte auſſi par mer, & en deſcendant le Rhône, à Gênes & à Livourne. Les meilleurs vins blancs du Languedoc ſont ceux de *Tavel*, dans le diocèſe d'Uzès, & ceux de *Limoux*. Les vins muſcats de *Beziers* ſont délicieux, ainſi que ceux de *Frontignan* & de *Lunel*, dans le diocèſe de Montpellier. Il y a des raiſins que l'on fait ſécher, & que l'on tranſporte en cet état dans des caiſſes: on les appelle *raiſins picardans*. Enfin, il y a quelques vins que l'on convertit avec profit en eau-de-vie; on les vend dans les pays étrangers, ſoit ſans autre apprêt, ſoit après en avoir compoſé des ratafias, en les mêlant avec des fruits, des fleurs & des plantes aromatiques. Comme le climat du Languedoc produit beaucoup de ces plantes odoriférantes, il y a long-temps que l'on compoſe à Montpellier des eaux de ſenteur de toute eſpece, auſſi bien que des liqueurs.

La récolte des olives eſt très conſidérable dans le bas Languedoc. Elle ne ſe fait qu'au mois de décembre, & il y a par conſéquent de cer-

tains cantons où elle eſt quelquefois prévenue & détruite par les gelées. Les figues ſont excellentes dans cette province ; & l'on en tranſporte de ſechées comme les raiſins, auſſi bien que des prunes & des amandes.

Le Languedoc a été la premiere province du royaume, où l'on ait cultivé des muriers. On dit que ces établiſſemens furent formés & encouragés ſous la régence de Catherine de Médicis. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'un hiſtorien de Henri IV rapporte que ce prince aſſigna une penſion à un bourgeois de Nîmes, nommé *Croſat*, avec une permiſſion générale de planter des mûriers dans tous les endroits du royaume qu'il jugeroit à propos. Ainſi l'art de faire de la ſoie eſt connu & pratiqué en France depuis environ cent quatre-vingts ans; & il n'y a gueres que cent vingt qu'on en fabrique des étoffes en Languedoc.

La ſoie ne vient pas auſſi aiſément qu'on pourroit le penſer. Indépendamment des ſoins qu'exigent les mûriers pour porter des feuilles en abondance, il faut faire éclore les

vers-à-ſoie, & pour cela on porte ſur ſoi, ou plus ordinairement on met pendant la nuit entre les matelas, la boîte qui renferme la graine. La chaleur par un progrès ſucceſſif, fait ſortir de la graine les vers qui éclosent au huitieme jour, & qui ſont alors parfaitement noirs. *Vida* rapporte qu'en Italie pluſieurs perſonnes les faiſoient éclore au ſoleil, & que d'autres ſe fioient à la chaleur du printemps. Si on laiſſe agir celle de l'atmoſphere, la couvée eſt trop retardée. Quant à la chaleur du ſoleil, elle peut être trop grande, & les chenilles naiſſent avec une couleur rougeâtre qui ne laiſſe rien de bon à eſpérer.

La graine étant éclose, on prend de jeunes feuilles de murier, auxquelles les petits vers s'attachent; on les met enſuite dans des couvercles de boîtes, ou ſur du papier; & deux fois le jour on leur donne de nouvelles feuilles à manger. Dix ou douze jours après qu'ils ſont éclos, ils ont leur premiere maladie; car ils en ont quatre, pendant leſquelles ils ſont dans la langueur & ne mangent preſ-

que point. Ces maladies ou *mues* ne ſont que des dépouillemens ou des changemens de peau. Logés trop à l'étroit ils quittent leur robe ; leur induſtrie & leurs efforts pour ſe dépouiller ſont admirables Vous pouvez voir, Madame, des obſervations curieuſes à ce ſujet dans les mémoires de M. de Réaumur (*hiſt. des inſectes IVe. mém*). Il remarque que chaque mue produit un accroiſſement ſubit très-conſidérable.

Après chaque maladie il faut avoir ſoin de les changer d'habitation, & pour cela leur préſenter des feuilles nouvelles. La feuille du mûrier blanc eſt celle qui leur convient le mieux ; celle du mûrier noir eſt forte & groſſiere ; elle fait périr les vers délicats ; & s'ils peuvent s'en accommoder, ce n'eſt qu'après toutes leurs mues. Mais il faut ſur-tout ſe garder de leur donner des feuilles mouillées ; elles cauſent les maladies des vers qui deviennent enflés, roides & luiſans ; de ceux qui ſe rappetiſſent & qui ſe rempliſſent d'eau, ainſi que de ceux qui, dans le temps deſtiné à filer, ſe couvrent de taches d'un jaune doré,

s'enflent & crevent. On croit auſſi que les feuilles brulées ſont le principe de la maladie qui, après la quatrieme mue, les fait rappetiſſer & s'accrocher à tout ce qu'ils trouvent.

Les vers-à-ſoie deviennent en fraiſe, après avoir eſſuyé leurs quatre maladies, & mangent alors en un jour plus qu'ils n'ont mangé depuis qu'ils ſont éclos. Au ſeptieme & au huitieme jour ils commencent à monter ſur de petits rameaux diſpoſés à cet effet; & quand ils ſont placés, ils travaillent à leur coque, qu'ils achevent en deux ou trois jours. Il arrive quelquefois que deux vers réunis font une coque double. La ſtructure de ces coques eſt curieuſe; mais la ſoie qu'elles donnent, n'eſt pas bien eſtimée.

Quand on veut tirer la ſoie, on met ces cocons dans une eſpece de chaudiere pleine d'eau chaude, & l'on y met plus ou moins de cocons, ſelon la groſſeur dont on veut faire la ſoie. Cette ſoie étant tirée, on la dévide; puis on la monte au moulin, & enſuite on la met en teinture, d'où elle paſſe aux ouvriers qui l'emploient.

Les plantes curieuſes ou médicinales qu'on trouve en Languedoc, ſont au nombre de cent quatre-vingt; elles croiſſent pour la plûpart dans les Pyrenées ou dans les Cevennes ou ſur le bord de la mer. Dans les diocèſes d'Agde, de Beziers & de Narbonne, on recueille du *Salicot*. C'eſt un petit arbriſſeau ou plante, dont le nom eſt formé de *ſel*, parce qu'elle eſt remplie d'un ſuc ſalé & mordant. Elle vient au moyen d'une graine qu'on ſeme comme les autres grains; elle eſt d'abord dure & d'un verd un peu tranſparent; & quand elle eſt mûre, elle eſt rouge. Après l'avoir arrachée, on en fait un gerbier qu'on laiſſe conſire pendant quelque temps. Enſuite on la brule dans un trou qu'on fait dans la terre en forme de puits, grand à proportion de la quantité qu'on en a. On pétrit cette plante avec des maſſes, & à meſure qu'on la pétrit, elle paroît toute en feu, liquide comme de la ſoude, & quand elle eſt toute brulée & toute refroidie, c'eſt un rocher des plus durs, que l'on vend ſix ou ſept livres le quintal: elle ſert à faire le ſavon & le verre.

On voit dans le diocèſe de Toulouſe & dans pluſieurs autres le *Paſtel* ou *Guede*, herbe qui ſert à la teinture bleue. Il s'en faiſoit autrefois un commerce très-conſidérable; mais la culture en a été négligée depuis que l'indigo a obtenu la préférence. Auſſi-tôt qu'on a cueilli les feuilles du paſtel, on les écraſe ſous une meule de moulin, & on les réduit en pâte fine, de laquelle on fait enſuite de petits pains ou pelottes rondes, qu'on appelle *Coquaignes*. C'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage de dire *pays de Coquaigne*, pour déſigner un pays riche, parce qu'autrefois le pays où croît le paſtel, s'enrichiſſoit par le commerce de cette drogue.

Le petit arbriſſeau ſur lequel on recueille la *graine d'écarlate* ou *kermés* ſe trouve dans les bruyeres du bas Languedoc. Il ſert à faire une très-belle teinture, & une drogue médicinale très eſtimée que l'on appelle *confection d'alkermés*, & dont on envoie une grande quantité en Hollande. Vous pouvez voir ce que j'ai dit de cet arbriſſeau dans la deſcription de la provence. Une plante encore très-

utile pour la teinture que produit cette province, eſt le *tourneſol* ou *maurelle*.

Il faut ajouter à ces plantes une eſpèce de manufacture très-anciennement uſitée en Languedoc, celle du *verdet* ou *verd de-gris*. C'eſt une choſe remarquable que ce verd de-gris ne réuſſit que dans les caves de Montpellier, & dans celles de quelques villages des environs. Les tentatives qu'on a fait à Nîmes, qui n'en eſt éloigné que de huit lieues, & dans pluſieurs autres villes, ont toujours été inutiles; ce qui paroît démontrer que la qualité des caves contribue principalement à le former. Le verd-de-gris eſt un poiſon dangéreux, & peut être employé à des uſages fort utiles. On s'en ſert pour peindre les murs, les portes & les fenêtres; Il fournit aux peintres un très-beau verd: les Allemands & les Hollandois en enlevent une très-grande quantité. On aſſure que ces derniers mêlent du verd-de-gris aux matieres reſineuſes dont ils enduiſent leurs digues & leurs pilotis. L'âcreté de ce poiſon peut-même contribuer à faire

nourrir les insectes apportés de l'Amérique, qui en dévorant le bois faisoient craindre aux Hollandois la chûte & la ruine de leurs villes.

Il y a une autre espece de manufacture de *crême de tartre*. C'est un sel qui s'attache & se durcit autour des tonneaux qui ont renfermé du vin ou des liqueurs. Il entre dans la composition de la thériaque, & de l'émétique, & sert à beaucoup d'autres usages. Le tartre de Montpellier est le plus recherché. Ces dernieres petites branches de commerce sont une preuve de l'industrie des habitans du bas Languedoc.

Il n'est point en France de province qui soit mieux fournie d'eaux minérales que le Languedoc; les unes se boivent, les autres se prennent en bains. Dans le Vivarais près de *Vals*, petit bourg muré, il y a cinq fontaines minérales, dont les eaux sont principalement bonnes contre la pierre & les fievres intermittentes; elles sont très-fréquentées dans les mois de juin, de juillet & d'août. Les eaux minérales de *Saint-Laurent*, village du même canton, ont beau-

coup de propriétés très-ſalutaires : elles guériſſent toutes les maladies cutanées ou de la peau, toutes celles qui viennent de l'âcreté & de l'épaiſſiſſement des humeurs, comme rhumatiſmes, ſciatiques, &c. Ces eaux ont ſur-tout une vertu qui ne doit pas être oubliée ; c'eſt de guérir l'aſthme & les maladies de poitrine, ainſi que les paralyſies qui viennent d'un vice de certaines parties. Il y a encore dans ce même diocèſe les eaux minérales de *Saint-Georges*, qui ſont en grande réputation depuis quelques années.

Près du village de *Peirols*, diocèſe de Montpellier, il y a un foſſé qu'en langage du pays, on appelle le *Boulidou*, parce que l'eau qui s'y ramaſſe quand il pleut, bouillonne continuellement ; elle conſerve néanmoins ſa froideur ordinaire. En été ce foſſé ſe deſſeche, & ſi l'on y met de l'eau de fontaine, cette eau bout dans l'inſtant. Ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt que quand il pleut on voit à trente pas à droite & à gauche de ce foſſé, dans les ornieres du chemin, bouillir l'eau qui y croupit. Ces eaux ſont

ſont fort recommandées pour les douleurs de goutte & de rhumatiſme. Les habitans de ce pays affligés de ces incommodités, s'y baignent en été, & s'en trouvent fort bien.

Le diocèſe d'Alais offre diverſes ſources dignes de remarque. Il y en a de ſavoneuſes comme celles de Plombieres. On en trouve d'autres dans leſquelles certains inſectes font habilement l'anatomie des plantes & des oiſeaux qu'on y jette, n'en laiſſant que le ſquelette très-curieux à voir. A *Servas* il y a une ſource d'eau claire, d'une odeur bitumineuſe, du fond & des bords de laquelle ſort une naphte ou poix liquide, qui s'épaiſſit & ſe durcit à l'air, qu'on fait aiſément fondre ou ramollir à la moindre chaleur, & qui durant l'été bouillonne à ſa ſource même, quoique fraiche. Les payſans de ce lieu ſe purgent avec ces eaux, & ſe ſervent de la poix pour poiſſer ou marquer leurs troupeaux & leur bétail. On dit même que pluſieurs perſonnes ſe ſont ſervies de cette poix comme de la cire à cacheter, & qu'elles l'ont trouvée noire, luiſante, plus belle &

plus adhérante que la cire ordinaire. On appelle vulgairement cette ſource la fontaine de *la Pegue*.

A deux grandes lieues d'Alais, eſt la *fontaine Puante*, ainſi nommée à cauſe de l'odeur ſulphureuſe qu'elle répand au loin; l'eau en eſt tranſparente & fraiche; elle coule d'un grand & large baſſin. Il s'éleve tous les matins au-deſſus une eſpece d'écume blanchâtre, qui s'épaiſſit & ſe durcit comme du ſoufre ordinaire; auſſi en eſt ce un véritable. On s'en ſert à Auzon, village qui n'en eſt pas éloigné, pour les mêmes uſages que l'on feroit du ſoufre, pour allumer le feu, pour guérir les maladies cutanées des troupeaux. Depuis un certain nombre d'années, les habitans du lieu ont commencé de boire de ces eaux dans l'été. Elles ont à peu-près les mêmes propriétés que celles d'*Euzet* ou *Youſet* dans le diocèſe d'Uzès; c'eſt à-dire, qu'elles ſont bonnes pour les maux de poitrine, l'aſthme, l'extinction de voix & la phtiſie, ſur-tout quand ces maladies n'ont pas encore fait des progrès conſidérables. Elles purgent auſſi par

rines, & font fondre quelque-
aux malades de gros graviers &
etites pierres. Je dirai ailleurs un
des eaux de *Balaruc* & de la
aine de *Gabian* qui fournit de
le Petrole.
n exploite dans plusieurs diocèses
anguedoc des mines de fer, quel-
unes de cuivre & de plomb, &
tout celles de soufre natif & de
ol, d'antimoine, de cobalt &
in. Il y en a aussi d'étain, d'ar-
& d'or; mais elles sont si peu
ndantes, qu'on a cru devoir les
iger entierement. Cependant une
onne éclairée a été chargée dans
derniers temps d'une commission
iculiere, pour faire la recherche
mines de ce précieux métal,
on soupçonne avec raison plus
ndantes dans les montagnes des
ennes, que dans nul autre canton
la province. Apparemment que
la connoissance qu'on a des pail-
s d'or que roulent les eaux de la
e, qui a donné lieu à ce projet.
trouve dans le Velai & dans le
èse de Castres des mines de tur-
ises & même des saphirs.

Les carrieres de marbre ſont très-abondantes dans le Bas-Languedoc, & d'une utilité reconnue. Le plus commun eſt d'un rouge pâle, mêlé de blanc; les plus beaux ſont les *breches* ou *cervelas*, quelquefois mêlés de couleurs très-brillantes; le plus recherché eſt celui que l'on appelle *Portor*; il eſt communément noir avec quelques veines ou filets brillans de couleur d'or. Quant aux carrieres de pierre & de plâtre, elles ſont fort communes dans preſque toute l'étendue de la province, & principalement dans le Bas-Languedoc.

On trouve d'ailleurs dans toutes les grottes & montagnes de cette province, beaucoup de pétrifications, congélations & criſtalliſations, & dans la partie baſſe une quantité prodigieuſe de coquillages foſſiles, qui donnent lieu de croire que la mer s'eſt autrefois étendue juſques ſur ces plaines. Enfin mot, nulle province du royaume n'eſt auſſi abondamment fournie que celle-ci de curioſités d'hiſtoire naturelle.

Le Languedoc eſt pays de gabelles; quoique l'on ait fait preſque de toute

ancienneté du ſel dans cette province même. Les principales ſalines ſont, comme je l'ai déja dit, à Peccais & à Sigean. On fait remonter l'établiſſement de la gabelle dans le Languedoc, juſqu'au règne de Philippe de Valois. Il eſt du moins bien certain qu'elle y étoit établie ſous le regne de Charles V, puis que l'on a des lettres-patentes de Jean de France, duc de Berri, fils de ce monarque, & gouverneur du Languedoc, qui ordonnent l'exécution de ce qui avoit été réglé par le roi à cet égard. Depuis ce temps, la fabrique du ſel en Languedoc ſe fait pour le compte du roi, & ce ſont ſes fermiers qui le vendent à ſes ſujets.

Si les productions, ſoit intérieures, ſoit extérieures du ſol du Languedoc ont toujours enrichi cette belle province dans les temps même les plus malheureux, il n'en eſt pas de même des manufactures. L'établiſſement & les progrès n'en étoient pas compatibles avec les troubles & les révoltes. Auſſi n'ont elles commencé à être floriſſantes qu'au dix-ſeptieme ſiecle, après que Louis XIII eut forcé les

huguenots à la ſoumiſſion & au repos. Depuis cette époque le Languedoc eſt dans une heureuſe ſituation; & les manufactures de draps qui y ſont établies, lui procurent aujourd'hui de très-grandes richeſſes.

Les plus belles de ces manufactures ſont à Carcaſſonne & à Lodeve; les draps qui s'y fabriquent ont un débit conſidérable dans le Levant. On en envoie d'autres plus groſſiers en Allemagne, en Flandres, en Sicile & même à Malthe. Il ſe fait auſſi dans l'intérieur du royaume un très-grand commerce de draps de Lodeve, de Saint-Chignan, de Carcaſſonne & de Limoux: ceux de Lodeve, dont on habille les troupes, ont beaucoup de réputation pour leur bonne qualité. Les marchands de Lyon en font faire une grande partie, & les débitent en une infinité d'endroits. Les laines du pays ne ſont pas celles qu'on emploie pour fabriquer les draps les plus fins; ceux-là ſe font avec les laines d'Eſpagne. On fabrique auſſi en Languedoc des futaines, des ſerges, des crépons & quelques étoffes de ſoie; indépendamment de la grande quan-

tité de la ſoie en nature qui paſſe à Lyon.

Le commerce du Languedoc ſe fait principalement aux foires. Il y en a dans toutes les grandes villes de la province : celles de Pézénas & de Montagnac ſont très conſidérables. Outre les commiſſions & l'achat des marchandiſes, il s'y fait un grand commerce d'argent & de lettres de change. Mais la plus fameuſe & la plus importante de la province, & peut-être de tout le royaume eſt celle de Beaucaire. Elle fut établie l'an 1217, par Raymond VI, comte de Toulouſe; & ſes priviléges ont été confirmés par tous nos rois depuis le treizieme ſiecle juſqu'au dix-ſeptieme. Elle doit durer trois jours ſans compter les fêtes ; mais elle en dure toujours ſix, parce qu'elle commence le jour de ſainte Madeleine, & que les fêtes de ſaint Jacques & de ſainte Anne arrivent avant la clôture. Dès le ſeizieme ſiecle on y voyoit accourir des marchands de toutes les nations. Au dix-ſeptieme on comptoit qu'il s'y faiſoit pendant les ſix jours

pour ſix millions d'affaires. Je parlerai ailleurs du local.

On éleve dans les montagnes du Gevaudan d'aſſez bons chevaux, & il y a des haras dans les diocèſes de Toulouſe & de Montauban, le long du Tarn & de la Garonne. Mais il n'y a point de belles jumens. La province devroit en faire acheter dans le Poitou; & moyennant les étalons néceſſaires, elle auroit de très-bons chevaux.

Le recueil des lettres que je joins à celle ci, va vous offrir, Madame, la deſcription particuliere de chaque diocèſe du Languedoc. Je les ai miſes dans un ordre conforme à la marche que j'ai ſuivie en parcourant cette province.

Je ſuis, &c.

En Languedoc, ce 1760.

LETTRE CDXXI.

SUITE DU LANGUEDOC.

JE n'ai pas fait une bien longue courſe, Madame, pour arriver de la ville de Saint-Flour dans cette partie du Languedoc qu'on appelle les *Cevennes.* Ces montagnes, dont la plûpart portent toutes les marques de volcans éteints, étoient nommées par les Latins *Cebennæ*, & par les Grecs *Cemmeni*; elles ſont une continuation de celles du Forez & de l'Auvergne. Vous ſavez que pendant ces funeſtes guerres de religion, dont la France n'a été que trop long temps déchirée, elles ont ſervi de retraite aux huguenots, connus dans ce pays ſous le nom de *Camiſars.* Ils y cauſerent bien des déſordres juſqu'en 1703, époque à laquelle le maréchal de Villars, après pluſieurs combats meurtriers vint à bout de les réduire.

Ces montagnes dominent principalement dans le *Velai*, au nord;

compris ſous le nom de diocèſe du Puy; dans le *Vivarais*, à l'orient, compris ſous celui de diocèſe de Viviers, & dans le *Gevaudan*, à l'occident, compris ſous le nom de diocèſe de Mende.

Le *Velai* eſt borné au nord par le Forez, à l'oueſt par l'Auvergne, au ſud par le Gevaudan, & à l'eſt par le Vivarais. Ce pays n'eſt pas fort étendu; mais le ſol y eſt aſſez fertile, quoique les montagnes ſoient très-hautes, très-froides, & couvertes de neige quelquefois pendant la moitié de l'année. On y recueille communément plus de bled que n'en conſomment les habitans, mais preſque pas de vin. Il y a beaucoup de beſtiaux, & c'eſt en quoi conſiſte la plus grande richeſſe du pays. Le commerce qui s'y fait, conſiſte en dentelles fabriquées au Puy, & qui quoique communes ont un grand débit. On y vend aux foires des mulets fort eſtimés. La tannerie y a une ſi grande réputation, que l'on y porte des cuirs de tous les pays voiſins.

Les anciens habitans du Velai, s'appeloient *Velanni*. Ces peuples étoient,

du temps de César, dépendans des Auvergnats, dont ils suivirent assez généralement le sort sous les empereurs Romains, les Visigots & nos rois de la premiere race. Sous ceux de la seconde ils furent soumis aux premiers rois & ducs d'Aquitaine. Mais au commencement de la troisieme race, la partie du Vélai qui tenoit de plus près à l'Auvergne, forma le comté de ce nom; & l'autre partie qui a conservé le nom de *Velai*, & qui dépend à présent du Languedoc, fut abandonnée aux évêques du Puy, qui en furent alors & en sont encore les seigneurs, en reconnoissant néanmoins la souveraineté des rois de France. En 1304 l'évêque *Jean de Cumenis* admit le roi Philippe *le Bel* en partage de la seigneurie & justice du Puy & du Velai, conservant pourtant toujours le titre de comte.

Le Velai a, comme je l'ai dit ailleurs, ses petits états particuliers, composés de trois ordres, dont les chefs vont ensuite prendre séance aux états de Languedoc; savoir, dans l'ordre du clergé, l'évêque, & dans celui de la noblesse, le vicomte de

Polignac qui préſide les petits états en l'abſence de l'évêque. Après eux ſiegent quinze barons qui ne vont point aux états de Languedoc, & un certain nombre de députés du tiers-état.

La ville *du Puy* ſituée ſur la montagne d'Anis, près de la riviere de la Borne, & à une demi-lieue de la Loire eſt la capitale du Velai. Au ſeizieme ſiecle elle étoit la ſeconde ville du Languedoc, en étendue & en population, puiſqu'elle ne le cédoit qu'à Toulouſe. On attribue cet agrandiſſement à la quantité de pélerins & de dévots qui y venoient pour honorer l'image miraculeuſe de la ſainte Vierge, & révérer les nombreuſes reliques qui ſont dans la cathédrale. Pluſieurs de nos rois de la premiere & de la ſeconde race ont fait ce pélerinage, aujourd'hui bien moins connu. Mais pour ſe convaincre de l'ancienne gloire de cette ville épiſcopale, il ne faut que lire ſon hiſtoire. Elle renferme des anecdotes ſi curieuſes, des faits ſi ſinguliers, appuyés cependant ſur les autorités les plus reſpectables, que je

crois devoir, Madame, vous en préſenter ici cet extrait.

L'ancienne capitale des *Velanni* étoit une aſſez grande ville & s'appelloit *Rueſſium*. Le bon air & les belles eaux y avoient attiré beaucoup d'habitans. Elle n'étoit point ſituée où eſt aujourd'hui le Puy. Il faut, ſuivant les hiſtoriens du diocèſe, en chercher les ruines dans un village nommé *Saint-Paulian*, ſur les confins de l'Auvergne. Vous ne devez pas être étonnée que la capitale du Velai fût placée là, puiſque les peuples *Velanni* faiſoient partie des Auvergnats. On y voyoit alors pluſieurs temples fameux & peut-être magnifiques; mais il n'en reſte aucun veſtige. La religion chrétienne a tout changé, juſqu'à la ville capitale même, & aux noms de tous les lieux du pays. Le ſeul château de *Polignac*, dédié autrefois à Apollon, porte encore dans ſon nom quelques traces de cette ancienne dédicace, puis qu'il ſe nomme en latin *Apollinis arx*, château d'Apollon. On y conſerve des débris de ſtatue, un bas-relief & des

inſcriptions qui rappellent à la mémoire l'ancien culte.

Saint Georges a été le premier apôtre du Velai. Suivant les anciennes légendes & les anciens breviaires du Puy, il étoit un des ſoixante-douze diſciples de Jeſus Chriſt. Suivant Grégoire de Tours, & les meilleurs auteurs, il ne vivoit qu'au troiſieme ſiecle. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'à ſon arrivée dans le Velai, il convertit dans *Rueſſium* quinze mille âmes. Mais le ſeigneur de Polignac lui ferma les portes de ſon magnifique château. Saint Georges ſans s'arrêter à des reproches, fit tomber d'un ſeul mot la ſtatue du faux dieu auquel ce château étoit conſacré. Les fragmens de cette idole ſubſiſtent encore. L'hiſtoire ne nous apprend point ſi le ſeigneur de Polignac ſe convertit. Mais il paroît que ſaint Georges forcé de s'éloigner de Rueſſium, ſe retira ſur une montagne peu élevée qu'on appelloit alors *Anis*, & qu'on a dans la ſuite nommée *le Puy*; nom commun à toutes les montagnes du pays, puiſque dans l'ancienne langue celtique, *Puy*.

veut dire également hauteur ou profondeur. C'eſt-là que le ſaint fit élever une des premieres chapelles qui aient été bâties en l'honneur de la ſainte Vierge dans les Gaules. Un certain nombre de chrétiens ſe raſſemblerent auprès de lui, & donnerent commencement à la ville du Puy.

Le ſucceſſeur de ſaint Georges dans l'épiſcopat du Velai, s'appella *Macaire ;* & à celui-ci ſuccéda *ſaint Marcellin*, dont les reliques ſont conſervées à Moniſtrol, petite ville à quelques lieues du Puy, & où l'évêque actuel a ſa maiſon de campagne.

A la fin du ſecond ſiecle ſaint Paulian occupoit le ſiege de cette égliſe. Le chriſtianiſme & les chrétiens étoient encore perſécutés. Ce prélat ſe rendit à Rueſſium pour encourager ſon troupeau, & y fut martyriſé. Les fideles conſerverent précieuſement ſes reliques. Elles échapperent à la fureur des barbares, qui environ deux ſiecles après ruinerent la ville de Rueſſium. Cette capitale du Velai fut réduite à un petit vil-

lage, & s'appelle aujourd'hui *Saint-Paulian.*

Cependant à la fin du troiſieme ou au quatrieme ſiecle, les chrétiens commencerent à reſpirer; & leur nombre s'accrut conſidérablement dans le Velai. L'évêque *ſaint Voſi* entreprit d'y bâtir une égliſe plus grande que la premiere chapelle; c'eſt en partie celle qui ſubſiſte aujourd'hui, ce que la cathédrale contient de plus, n'étant que des augmentations qui ont été faites en différens temps. On remarque que l'architecture de cet édifice ſi ancien eſt plutôt romaine que gothique; preuve qu'elle a précédé le temps où les barbares ont été maîtres du pays, & où le bon goût des arts s'eſt perdu. Saint Martial, premier évêque de Limoges, & diſciple de Jeſus Chriſt, avoit, dit-on, donné à ſaint Georges un ſoulier de la ſainte Vierge; il fut placé avec honneur dans la nouvelle égliſe. C'eſt la premiere relique que l'on ſache y avoir été; mais elle fut ſucceſſivement accompagnée de beaucoup d'autres, dont je nommerai plus bas les principales.

Ces reliques rendirent l'égliſe du Puy infiniment reſpectable : il ſemble même qu'elles ont garanti la ville des funeſtes accidens qu'ont éprouvés les autres villes des provinces circonvoiſines. Crocus, roi des Vandales, ayant fait une irruption dans les Gaules, détruiſit les capitales du Gevaudan, du Vivarais & du Velai : mais il épargna la ville du Puy, ou n'en approcha pas. Quelque temps après, les Viſigots, encore paiens, ne lui cauſerent pas plus de dommages ; & auſſi-tôt que leurs rois furent convertis, ils comblerent de dons & d'honneurs cette égliſe & ſes évêques. Nos rois de la premiere & de la ſeconde race tinrent la même conduite, ainſi que les duc d'Aquitaine. Cette ville fut encore ménagée par les Sarraſins & les autres ennemis de la foi chrétienne. Beaucoup de ſes prélats ont été reconnus pour ſaints ; mais il y a eu fort peu de martyrs.

Cet évêché parut bientôt d'une ſi grande importance, que les plus grands ſeigneurs s'empreſſerent de l'obtenir pour quelqu'un de leur famille. On rechercha même les places de cha-

noines; & il s'y établit une école ou l'on envoyoit étudier les jeunes gens de qualité qui ſe deſtinoient à l'état eccléſiaſtique. Dès l'an 800, Rorice qui avoit été un des généraux de Charlemagne, ayant été fait par cet empereur, comte du Velai, devint enſuite évêque du Puy; ce qui prouve que les autorités ſpirituelle & temporelle pouvoient être réunies ſur la même tête. Environ cent ans après, Robert, fils de Guillaume I, comte d'Auvergne, de Poitou, de Berri, d'une partie de la Bourgogne, & duc d'Aquitaine, fondateur de l'abbaye de Cluni, remplit le ſiege du Puy. Adelard ou Alard qui lui ſuccéda, étoit ſon neveu. Qui, frere de Geoffroi Griſegonelle, comte d'Anjou, le fut encore un peu plus tard. Enfin les familles des ducs d'Aquitaine, comtes de Poitou & d'Anjou, occuperent tant de fois ce ſiege, qu'elles prétendirent s'en faire un patrimoine. Le pape fut obligé de chaſſer l'un d'entr'eux qui s'y étoit intrus.

Ces princes eurent pour ſucceſſeurs de ſimples gentils-hommes de bonnes maiſons. Un de ceux-ci qui ſe

nommoit *Fredol*, étoit, dit-on, de celle de *Pelet*; deux autres de celle de *Mercœur*. A ces derniers ſuccéda le fameux *Ademar* ou *Aymar de Monteil*, frere du fondateur de Montelimart. Il fut inſtallé par le pape Urbain II, qui vint au Puy ſur la fin du onzieme ſiecle, & paſſa de là à Clermont, où fut réſolue dans un concile la premiere croiſade. L'évêque du Puy fut chargé de marcher à cette expédition en qualité de légat du pape, & s'acquitta de ces importantes fonctions avec une habileté & un courage qui ne laiſſerent aucun lieu de douter qu'il ne fût l'âme & le véritable général de l'armée. Les chrétiens lui dûrent la priſe de Nicée & celle d'Antioche; mais ils lui eurent encore de plus grandes obligations, lorſqu'ils furent forcés de défendre cette même ville d'Antioche aſſiégée par les Perſans. Tout étoit perdu ſans le bonheur qu'eut Aymar de trouver le fer de la lance qui avoit percé le côté de notre ſeigneur. Un ſaint hermite à qui le lieu où étoit cachée cette relique avoit été révélé, la lui apporta. Le Legat la reçut & la mon-

tra à toute l'armée, comme un gage certain d'une prochaine victoire : ſes eſpérances furent parfaitement remplies. *Corbagath*, général des mahométans fut complétement défait. La ſainte lance étoit portée à la tête de l'armée entre l'étendart du pape & le guidon de l'évêque du Puy. Celui-ci étoit confié à Héracle, vicomte de Polignac, qui fut tué à la bataille d'un coup de fléche. Aymar ne ſurvécut pas long-temps à cette victoire ; il mourut peu après, accablé de fatigues, l'an 1098. Dès l'année précédente il avoit fait reconnoître pour roi de Jéruſalem, Godefroi de Bouillon ; mais ce ſeigneur avoit refuſé d'en prendre le titre, & de ſe laiſſer couronner dans le temple du Saint-Sépulcre. Le prélat fut enterré avec pompe dans le lieu même où avoit été trouvée la lance ſacrée.

Sous les premiers ſucceſſeurs d'Aymar, trois différens papes vinrent au Puy ; & ces ſouverains pontifes, auſſi-bien que les rois de France Louis *le Gros* & Louis *le Jeune*, accorderent aux évêques la confirmation de tous les priviléges qu'ils avoient obtenus

de leurs prédéceſſeurs, & de nouveaux encore. L'évêché du Puy fut déclaré ſoumis immédiatement au ſaint-ſiege, & indépendant de la métropole de Bourges. L'évêque obtint le *Pallium* comme les archevêques. Les rois non-ſeulement lui permirent de faire battre monnoie, mais lui confirmerent la ſeigneurie & le domaine d'une bonne partie du Velai : Philippe Auguſte enchérit encore ſur ces dons.

Ce fut pendant le cours du rêgne de ce prince qu'il arriva une aventure aſſez ſinguliere & qui mérite d'être rapportée. Le pays étoit infeſté par de nombreuſes troupes de bandits, appellés les *Routiers*. Les rois de France & d'Angleterre étant alors en guerre, ces brigands couroient ſur les terres de l'un & de l'autre, & cauſoient d'affreux déſordres ; le peuple n'oſoit les attaquer. Un bon chanoine nommé *Durand*, imagina une fraude pieuſe pour encourager ſes concitoyens. Il engagea un jeune homme à s'habiller de la maniere qu'étoit vêtue l'image de Notre-Dame, d'apparoître pendant la nuit devant un citoyen dévot & crédule,

& de lui perſuader d'établir une confrerie dont il lui donna les réglemens. Les confreres devoient porter pour marque un chaperon blanc, réciter pluſieurs prieres, entr'autres l'*Agnus Dei*, promettre d'avoir une conduite pieuſe, ſobre & chaſte, mais ſur-tout d'exterminer les bandits. Cette fraude eut dabord les plus grands ſuccès; les chaperons blancs défirent les routiers à pluſieurs repriſes. Mais enfin s'étant trop haſardés, ils furent eux-mêmes battus & fort étonnés de ce que la ſainte Vierge les avoit abandonnés. Le chanoine auteur de cette ruſe, craignant alors de compromettre la protection de la patronne du Puy, avoua la faute qu'il avoit faite. La confrerie des chaperons blancs fut délaiſſée; mais par bonheur on trouva d'autres moyens de détruire les routiers.

Durant les guerres qu'on fit aux hérétiques Albigeois, & celles qui éclaterent entre les rois de France & ceux d'Arragon, la ville du Puy fut préſervée des malheurs qu'éprouverent dans ces circonſtances preſque toutes les villes du Languedoc.

Les hérétiques n'y pénétrerent point, & les Croiſés reſpecterent un lieu de dévotion auſſi vénérable, parce que la foi des habitans ne pouvoit leur être ſuſpecte. Les rois d'Arragon, les comtes de Barcelone, leurs ancêtres, & ceux de Toulouſe y avoient ſouvent fait des pélerinages. Ils laiſſerent l'évêque du Puy, & les vicomtes de Polignac tranquilles au milieu de leurs montagnes. Le prélat d'alors étoit de la maiſon de Chalençon, dont un ſeigneur, cent ans après, épouſa l'héritiere de Polignac, & en prit le nom.

Saint Louis ayant fait avoir à ſon frere Alphonſe le comté de Toulouſe, non ſeulement l'empêcha de tourmenter l'évêque Bernard de Montaigu, mais voulut qu'Alphonſe lui fît hommage pour une partie des terres qu'il poſſédoit dans le Velai. Il accorda au prélat le droit de porter une épée avec la croſſe derriere l'écu de ſes armes. Le même monarque étant venu au Puy, ſous l'épiſcopat de Bernad de Ventadour, on lui montra toutes les ſaintes reliques dont l'égliſe étoit remplie. Cette cérémonie attira une ſi grande quantité de

peuple, que, ſuivant Guillaume de Nangis, il y eut cent quarante perſonnes d'étouffées. On bâtit à cette occaſion une chapelle, & l'on fonda une maſſe pour le repos de leurs âmes.

Peu de temps après Guy Fulcodi monta du ſiege de cette égliſe ſur le trône pontifical, prenant le nom de *Clément IV*, & confirma tous les priviléges accordés à ces prélats. Philippe *le Hardi* vint auſſi au Puy, & confirma ceux du roi ſon pere. Ils étoient ſi conſidérables, que l'évêque étoit comte de tout le Velai, ſeigneur ſuzerain de pluſieurs autres grands fiefs & de la province entiere de Bigorre. Les ſeigneurs de Polignac étoient ſes vicomtes & lui faiſoient hommage. Les évêques du Gevaudan & de Cahors avoient à-peu-près la même autorité dans leurs provinces. Mais Philippe *le Bel* les engagea à ſe dépouiller d'une partie. L'évêque du Puy renonça à tous ſes droits ſur le Bigorre & ſur pluſieurs autres fiefs hors du Velai. En s'aſſurant le titre de comte de ſa province, il conſentit à en partager la ſeigneurie

&

& la mouvance avec le roi, dont il reconnut d'ailleurs complétement la ſouveraineté. Des lors la juſtice s'exerça dans le Puy *en pariage*, c'eſt-à-dire, par moitié entre le roi & l'évêque.

Sous l'épiſcopat de *Durand de Saint-Pourcain*, un des plus ſavans hommes de ſon temps, les chanoines du Puy vivoient en communauté, quoiqu'ils n'aient jamais été moines. Ils mangeoient dans un réfectoire que l'on voit encore, & où il n'entre ni mouches ni aucune bête venimeuſe : ce qui eſt regardé comme un miracle & une ſuite de la protection de la ſainte Vierge, quoique cela puiſſe arriver par des effets purement phyſiques.

Le roi Charles VI fit un voyage de dévotion au Puy. Son frere, le duc de Guienne, en fit un autre, & fut témoin, dit-on, de quelques miracles qu'opéra la ſainte Vierge. Ce fut ſous l'épiſcopat de Guillaume III, du nom de Chalençon, que Charles VII ſe trouvant au Puy, apprit la mort de Charles VI, ſon pere. Le premier jour il prit le grand deuil,

& fit célébrer un ſervice ſolemnel pour le repos de l'âme du feu roi. Le lendemain il parut revêtu d'une robe d'écarlate, ſe montrant ainſi au peuple, & fut proclamé roi par les hérauts & la multitude. Il remit d'ailleurs les cérémonies de ſon ſacre pour le temps où il pourroit ſe rendre à Reims; ce qui n'arriva que quelques années après.

Dans le cours du quinzieme ſiecle, *Jean bâtard de Bourbon* occupa le ſiege du Puy. Sous ſon épiſcopat Louis XI fit un pélerinage à Notre-Dame de cette ville, & y envoya, à pluſieurs repriſes, de beaux préſens. Je ne dois pas oublier de vous dire ici, Madame, que ce monarque très-dévot à la ſainte Vierge, confirma, par une ordonnance de l'an 1475, le pieux uſage qui s'étoit établi au Puy, de ſonner & de dire l'*Angelus* trois fois le jour, le matin, à midi & le ſoir. Il y a cependant des auteurs qui font remonter cet uſage à l'an 1317, ſous le pontificat de Jean XXII.

François I paſſa deux fois par le Puy, pendant qu'*Antoine de Chabannes* en étoit évêque. Ce prélat fut

impliqué dans la révolte du connétable de Bourbon, & mourut à Paris, après une longue détention. Enfin, au milieu du ſeizieme ſiecle le calviniſme s'introduiſit dans le royaume & dans le Vélai même. Mais les huguenots ne purent pénétrer dans la ville du Puy. En 1585 ils formerent un projet pour s'en ſaiſir, & attacherent un pétard à la porte de la ville. Mais il ne put jamais prendre feu; & les habitans avertis, comme par miracle, du danger qui les menaçoit, repouſſerent les ennemis

Les chanoines de l'égliſe du Puy ont le droit de porter la mitre les grandes fêtes. Le vaiſſeau de cette cathédrale, dédié à la ſainte Vierge, eſt grand & magnifique. Le grand autel dans lequel ſont conſervées une infinité de précieuſes reliques, eſt regardé comme ſi reſpectable, que ſuivant les bulles des papes, il n'eſt permis qu'à l'évêque & aux chanoines du Puy d'y célébrer la meſſe habituellement, & par grace à quelques prélats du premier ordre, & jamais à des prêtres non conſtitués en dignité.

On a écrit des volumes entiers, ou

du moins de longues diſſertations ſur l'origine & l'hiſtoire de l'image de Notre-Dame du Puy. *Pierre Comeſtor* (le mangeur) ſoutient que cette ſtatue a été faite en Egypte par Jérémie, & que ce fut par un eſprit prophétique que ce ſaint de l'ancien teſtament la plaça dans une chapelle, avec une inſcription hébraïque, qui annonçoit pour les ſiecles ſuivans la naiſſance de Jéſus-Chriſt & de ſa ſainte mere. L'image eſt de bois de cedre, d'une couleur rembrunie; l'enfant Jéſus eſt aſſis ſur les genoux de la ſainte Vierge. Il eſt d'uſage de laver chaque année, le vendredi ſaint, avec de l'eau & du vin, les deux ſtatues nues; les autres jours elles ſont revêtues de robes de ſoie rouge, richement brodées en pierreries; & on leur met des couronnes précieuſes ſur la tête. On n'eſt pas d'accord ſur celui qui a donné cette image miraculeuſe. Les uns croient que c'eſt un préſent du roi Dagobert I, ou du roi Clovis II; les autres que Charlemagne la reçut en préſent du fameux Calife *Aaron-al-Raſchild*. Mais ces ſentimens ſont mal appuyés; on ne peut même aſ-

ſurer qu'elle ait été donnée par Louis *le Jeune*, ou par Philippe Auguſte; ſelon toute apparence c'eſt un préſent de ſaint Louis qui l'avoit rapporté d'Egypte.

Le tréſor de cette égliſe eſt le plus riche de tous ceux du royaume, parce qu'il n'a jamais été pillé par les barbares ni par les hérétiques. De toutes les reliques qui le compoſent, & dont le catalogue ſeroit immenſe, les plus reſpectables ſont un morceau de la chair ſanglante de Notre Seigneur, coupée pendant ſon enfance (c'eſt le même qui eſt partagé ou diſputé par l'abbaye de Charroux); la lance avec laquelle fut percé le côté du Sauveur, trouvée, comme je l'ai déja dit, lors de la premiere croiſade par l'évêque Aymar. Le roi Philippe *le Hardi* y a ajouté du bois de la vraie croix, & l'éponge mentionnée dans le récit de la paſſion. Le ſoulier de la ſainte Vierge, dont j'ai parlé plus haut, eſt la premiere relique apportée au Puy; l'autre y a été jointe miraculeuſement. On eſt redevable au pape Clément IV d'une taſſe dans laquelle Notre Seigneur a bu; d'une partie de

la nappe ſur laquelle il fit la cène; du linge qui couvrit ſa nudité ſur la croix; d'une fiole du lait de la ſainte Vierge, & d'une des manches de ſa robe; d'une frange de celle de Notre Seigneur; d'une pierre ou morceau de la creche; d'une dent de ſainte Magdeleine; des reliques de ſaint Lazare, & de ſix corps des onze mille Vierges. Le pape Jean XXII y ajouta encore un morceau de la peau de chameau dont ſe couvroit ſaint Jean-Baptiſte; le doigt du précurſeur, avec lequel il montra Jéſus-Chriſt, en diſant, *voici l'Agneau de Dieu;* un doigt de ſainte Anne, mere de la ſainte Vierge, & le voile du calice de ſaint Pierre.

On voit encore dans ce tréſor des cheveux de ſaint Louis, qui ſont blancs, parce que le ſaint étoit vieux lorſqu'on les lui coupa; le crâne de ſaint Sigiſmond, roi de Bourgogne; une cruche des noces de Cana; le cornet de ſaint Hubert, patron des chaſſeurs; enfin le pectoral, les franges & les ſonnettes de l'habit du premier grand-pontife *Aaron*, frere de Moïſe, peſant vingt-un marcs d'or, & orné de pierreries. On montre auſſi

au Puy des préſents offerts à Notre-Dame par les plus grands princes de l'Europe, entr'autres la couronne que reçut Jean Stuart, duc d'Albanie, lorſqu'il fut reconnu régent d'Ecoſſe, pendant la minorité de Marie Stuart.

Voilà, Madame, ce que la ville du Puy offre de plus remarquable. Sa population peut ſe monter à quinze mille âmes. Le principal commerce qui s'y fait, conſiſte en dentelles qui s'y fabriquent. Les paturages ſont auſſi d'une grande reſſource pour les habitans. Quant aux dehors de la ville, la prairie du Breuil, qui ſert de promenade, eſt ce qu'il y a de plus beau.

Le cardinal de *Polignac* prit naiſſance dans cette ville. C'eſt, comme vous le ſavez, l'auteur de l'*Antilucrece*, poëme latin, fort bien traduit par *Bougainville*, & où le ſyſtême d'Epicure eſt victorieuſement combattu par les raiſonnemens les plus ſolides, embellis de tous les charmes de la poëſie.

Le diocèſe du Puy eſt aſſez étendu; mais il ne renferme aucune petite ville qui mérite quelque attention. A peine y diſtingue-t-on *Moniſtrol* ſitué entre

deux côteaux, à une lieue de la Loire; où l'évêque a une assez belle maison de campagne.

Je suis, &c.

Au Puy, ce 5 septembre 1760.

LETTRE CDXXII.

SUITE DU LANGUEDOC.

A mon départ de la ville du Puy, j'ai pris ma route, Madame, vers l'orient, pour entrer dans le diocèſe de *Viviers* ou le *Vivarais*, qui, de ce côté là, s'étend le long du Rhône. On peut diviſer ce pays en trois cantons, les *Boutieres*, la *Montagne*, & le *Bas-Pays*. Les *Boutieres* ſont un certain nombre de montagnes, petites dans leur circonférence, hautes, & d'une forme pyramidale. Elles ſont très-ſtériles, & ne ſervent qu'à nourrir des bêtes à laine. Cependant elles produiſent beaucoup de chataignes, dont il ſe fait un grand commerce, ainſi que des chanvres, dont on fait des toiles groſſieres qui contribuent à la ſubſiſtance des habitans de ce canton. Comme ils ne recueillent point de bleds, ils donnent en échange des chataignes pour en avoir, & trafiquent ainſi avec leurs voiſins.

Le pays auquel on donne le nom de *Montagne* eſt tout-à-fait limitrophe du Velai. Ce ſont en effet des montagnes riches, bien cultivées, remplies de chataignes, & qui produiſent toutes ſortes de denrées, à l'exception des vins, le climat y étant trop froid pour les vignes. Il y a auſſi dans ces montagnes de très-beaux & très-bons pâturages où l'on nourrit une quantité prodigieuſe de beſtiaux. Les habitans y recueillent beaucoup plus de bled qu'il ne leur en faut.

Le *Bas-Pays*, c'eſt-à dire, le reſte du Vivarais juſqu'aux bords du Rhône, eſt rempli de côteaux très-fertiles; il n'y en a pas en Languedoc qui ſoient plus abondans en toutes choſes. Toute cette côte donne d'excellens vins, qu'on voiture juſqu'à Paris: ils étoient connus du temps des Romains. Pline en fait mention ſous le nom de *Helvicum Vinum*, *vin des Helviens*. Parmi ces vins, on diſtingue principalement les vins blancs de *Saint-Peray*, & les vins rouges de *Cornas*, deux villages ſitués pour le ſpirituel, dans le diocèſe de Valence, & à une lieue de la ville de ce nom. On fait auſſi beaucoup de

ſoie dans ce canton. Mais le Rhône y cauſe ſouvent des dommages conſidérables par ſes inondations.

Il ſe fait dans le Vivarais un grand commerce de cuirs, de papiers, de châtaignes ſeches & de vins. Les habitans y ſont tous laborieux; & c'eſt une choſe ſinguliere de voir la maniere dont ils rendent en pluſieurs endroits leurs montagnes fertiles. Ils ſoutiennent par des murailles de pierres ſeches, des terraſſes ſur leſquelles ils portent des terres où ils ſément enſuite des grains & plantent des vignes; travaux que l'on ne penſe pas à faire dans d'autres pays, où cependant ils ſeroient pour le moins auſſi néceſſaires qu'en Vivarais.

Le bois de *Mercoire* ou *Mercoire* mérite d'être remarqué; il eſt fort étendu & compoſé de ſapins d'une hauteur prodigieuſe, très-propres à faire des mats de navire. La difficulté ſeroit de les tranſporter juſqu'à la Loire, qui en eſt éloignée de ſix lieues.

Le Vivarais étoit, du temps de Céſar, habité par les *Helviens*, dont la capitale s'appelloit *Albe*. Céſar

ayant ſoumis toute cette contrée, y établit une colonie romaine, qui, pour flatter l'empereur Auguſte, prit le nom d'*Alba Auguſta*. Lorſque la Gaule méridionale fut diviſée en Narbonnoiſe & en Viennoiſe, ce qu'on appelle à préſent le Vivarais, fit partie de la derniere. Le lieu où étoit cette ancienne ville d'Albe, eſt aujourd'hui un petit village nommé *Albs* ou *Alps*, ſitué au fond d'un vallon, à environ deux lieues de Viviers. Cette ville fut ruinée par les Vandales au cinquieme ſiécle. Dans le ſuivant, Sigiſmond, roi des Bourguignons, les chaſſa du pays, & s'en rendit le maître. Clovis & ſes enfans s'en emparerent ſur les Bourguignons.

On entend parler de Viviers pour la premiere fois, à l'occaſion d'un concile d'Auvergne tenu au ſixieme ſiecle, & dans lequel un prélat nommé *Venantius* réunit les deux titres d'évêque d'Albe & de Viviers; ce qui prouve qu'Albe étoit déja ruiné, & que Viviers, ſitué plus avantageuſement ſur les bords du Rhône, s'élevoit ſur ſes ruines Effectivement, bientôt après ce temps il ne fut plus

queſtion d'Albe ni des Helviens; & tout le pays prit le nom de *Vivarais*.

Sous la ſecondé race de nos rois, cette petite province obéit, comme toutes les autres, à des comtes; mais ce comté ne fut héréditaire dans aucune famille. Les comtes de Toulouſe y dominerent quelquefois; plus ſouvent les évêques de Viviers, qui reconnurent la ſuzeraineté des rois d'Arles & de la Bourgogne transjurane, & des empereurs ſucceſſeurs de ceux-ci. D'un autre côté, les rois de France trouverent mauvais que ces évêques aimaſſent mieux être regardés comme princes & prélats de l'empire, que de ſe reconnoître dépendans de la couronne de France. Enfin, au quatorzieme ſiecle, Philippe *le Bel*, & enſuite le roi Charles V s'aſſurerent tout-à-fait des évêques de Viviers, qui ont toujours conſervé depuis le titre de comtes & la ſeigneurie de leur ville, en reconnoiſſant nos rois pour leurs uniques ſouverains.

Cependant les évêques n'ont point de part à l'adminiſtration du pays, qui a ſes petits états, leſquels reſſortiſ-

ſent, en quelque façon, des états-généraux du Languedoc. Mais l'évêque de Viviers a ſéance parmi ceux de cette grande province, ſuivant l'ancienneté de ſon ſacre. Il y a toujours un des douze barons du Vivarais, qui, à tour de rôle, prend place dans l'ordre de la nobleſſe, aux états du Languedoc, après le comte d'Alais & le vicomte de Polignac. Les douze barons du Vivarais ſont ſeigneurs d'autant de terres conſidérables, qui, preſque toutes, au ſeizieme ſiecle, étoient poſſédées par des maiſons illuſtres, dont quelques unes ſont à préſent éteintes. J'indiquerai les principales de celles qui exiſtent, en vous faiſant connoître, Madame, les petites villes de ce pays.

Quoiqu'on puiſſe diviſer le Vivarais en trois cantons, comme je l'ai dit plus haut, on ne le diviſe communément qu'en deux parties; le haut, qui eſt voiſin du Forez & du Velai, & le bas qui ſe rapproche du diocèſe d'Uzès. La ville d'*Annonai*, premiere baronnie du pays, eſt regardée comme la capitale du haut-Viva-

rais, quoi qu'elle ſoit du diocèſe de Vienne en Dauphiné. Elle eſt ſituée dans un fond au bas d'une chaîne de montagnes, à deux lieues de la rive droite du Rhône. Cette ville n'eſt ni grande ni jolie ; le nombre de ſes habitans ne ſe monte qu'à deux mille ; elle à deux faubourgs qui ſont ſéparés de la ville même, l'un par la *Canſe* & l'autre par le *Deom*. Ces deux petites rivieres font tourner des moulins, où l'on fabrique un papier, dont le commerce eſt devenu très-conſidérable, & qui paſſe pour être le plus beau & le meilleur de tous ceux qu'on fait en France. C'eſt ſans doute parce que l'eau de ces rivieres eſt propre à cette eſpece de fabrique. On n'en conſomme point d'autre à Lyon & dans pluſieurs provinces du royaume.

L'hiſtoire de la ville d'Annonai n'eſt pas bien connue. Mais on regarde comme ridicule l'étymologie qui en fait dériver le nom du mot latin *Annona*, qui veut dire un magaſin de vivres & particulierement de grains. Au ſeizieme ſiecle la ſeigneurie appartenoit à la maiſon de

Levis-Ventadour, d'où elle eſt venue à celle de Soubiſe, auſſi bien que deux autres baronnies, du Vivarais, ſituées ſur les bords du Rhône, *Tournon* & *la Voulte*.

Annonai donna naiſſance au célebre *Pierre Bertrand*, créé cardinal en 1331. Il plaida ſi bien pour le clergé contre *Pierre de Cugniéres* avocat-général, que le roi prononça en faveur du corps eccléſiaſtique. Il étoit queſtion d'établir juſqu'où devoit s'étendre l'autorité royale ſur les choſes ſpirituelles, & celle du clergé ſur les choſes temporelles.

La ville de *Tournon* eſt très-agréablement ſituée ſur le penchant d'une montagne, au haut de laquelle eſt le château dominant ſur le Rhône. Elle ne contient que trois à quatre mille habitans. L'abord en eſt très-difficile; de là vient que le commerce n'y eſt pas conſidérable. Ce qu'il y a de plus beau à voir, c'eſt un magnifique collége fondé par le cardinal de Tournon, qui étoit de la famille des ſeigneurs de ce pays. Vous ſavez, Madame, qu'il eut un grand crédit à la cour ſous François I, & qu'il ne

mourut que ſous Charles IX. Ce cardinal poſſédoit à la fois les quatre plus beaux archevêchés du royaume, & les ſix plus riches abbayes. Auſſi ſe trouva-t-il en état de prêter à gros intérêt de l'argent à François I & à Henri II; il fut le premier protecteur des Jéſuites, & leur donna le collége dont je viens de parler. La maiſon de Tournon ſubſiſtoit des le temps de Philippe Auguſte. Elle poſſédoit encore au ſeizieme ſiecle la terre & baronnie dont elle avoit pris le nom; mais elle s'éteignit, du moins quant à ſa branche principale, en 1644. Cette baronnie paſſa dans la maiſon de Levis, branche de Ventadour : elle eſt aujourd'hui dans celle de Soubiſe, auſſi bien que la baronnie de *la Voulte*, ſituée ſur les bords du Rhône.

Non loin de Tournon à une petite diſtance de ce même fleuve, & ſur le ſommet d'une montagne, on voit l'ancien château de *Cruſſol*. Il a donné ſon nom à une très-noble maiſon qui poſſéde aujourd'hui le duché d'Uzès & un grand nombre d'autres belles terres.

Je ne nomme ici la petite ville de *Privas*, que parce qu'elle eſt connue dans l'hiſtoire pour avoir été ſaccagée, après avoir ſoutenu un ſiege contre Louis XIII en perſonne.

La petite ville d'*Aubenas* eſt ſituée dans les montagnes du Bas-Vivarais, ſur la riviere d'Ardeſche. C'eſt le chef-lieu d'une terre conſidérable & une des premieres baronnies de cette province. Elle appartient aujourd'hui par acquiſition à M. le marquis de *Vogué*; qui poſſéde auſſi au même titre celle de *Montlaur*, & d'ancienneté celle de ſon nom. Il y a dans cette ville une manufacture aſſez eſtimée de toiles de coton & de mouchoirs. On y voit auſſi un beau collége, qui dès le commencement, n'étoit qu'un petit hoſpice que les Jéſuites y avoient établi pour leurs miſſionnaires. Il fut doté par Marie de *Raſimond*, comteſſe de Montlaur, veuve du maréchal d'*Ornano*, confident de Gaſton duc d'Orléans, frere de Louis XIII. Il mourut priſonnier au château de Vincennes, pour avoir trempé dans la conſpiration formée contre le cardinal de Richelieu; & ſon corps

fut transporté à Aubenas pour y être inhumé. A une lieue de cette ville est le bourg de *Vals*, connu par ses eaux minérales dont j'ai déja parlé.

Viviers est la capitale du Bas-Vivarais, & a donné son nom à toute la province. Cette ville petite, malpropre, & dont les rues sont étroites, est située entre des rochers, sur la rive droite du Rhône. La cathédrale bâtie sur l'un de ces rochers, domine toute la ville, dont elle est l'unique paroisse, & n'est remarquable que par sa grandeur. L'évêque n'y fait pas ordinairement sa résidence. Il préfére le séjour de *Saint-Andeol*, qui est à deux lieues de Viviers, sur le bord du Rhône, & dans une situation plus agréable. Ce bourg doit son nom à un saint qui souffrit le martyre dans le Vivarais, l'an 208 de notre ère. On remarque dans l'église principale du lieu son tombeau orné d'une assez belle ménuiserie.

A cent pas hors de ce bourg, près de la fontaine de *Tournes*, on voit gravé sur un rocher un bas-relief antique, qui représente un jeune homme habillé d'une draperie légere,

ayant la tête couverte d'un bonnet que les perſes appelloient *Thiare*, & tenant par les cornes un taureau qu'il s'efforce de dompter, & auquel il a déja fait plier les deux jarrets de devant. Un chien s'élance & ſe dreſſe ſur le cou du taureau, entre les pieds duquel on voit un ſcorpion ou quelqu'autre animal de même ſorte; au-deſſous eſt un grand ſerpent qui rampe: toutes ces figures paroiſſent renfermées dans une eſpece de caverne. Au-deſſus & à la droite du cavalier eſt une tête entourée de neuf rayons; c'eſt-à-dire, le ſoleil; & à ſa gauche, eſt une autre tête fort effacée, mais qui a de grandes cornes, & qui ne peut être que la lune. Au bas du monument eſt une eſpece de cartouche; ou l'on voit bien qu'il y avoit une inſcription, mais dont à peine il reſte quelque légere trace. On croit que ce cavalier eſt le dieu *Mithras*, nom ſous lequel les perſes adoroient le ſoleil dans un antre.

L'évêque de Viviers eſt encore ſeigneur de l'*Argentiere*, qui étoit au ſeizieme ſiecle une des baronnies de la province, mais qui a, dit-on, cédé

ſon rang. Tout auprès eſt la baronnie de *Joyeuſe*, d'abord érigée en vicomté, & puis en duché-pairie en 1581 pour le fameux duc de Joyeuſe, beau-frere & favori d'Henri III. Des princes de la maiſon de Lorraine en héritérent. Ce duché fut éteint en 1675; il a été recréé depuis pour un prince d'Epinoy (Melun), & s'eſt éteint de nouveau pendant le cours de ce ſiecle. Madame la comteſſe Douairiere de Marſan (Lorraine) en jouit aujourd'hui.

Je ſuis, &c.

A Viviers, ce 18 ſeptembre 1760.

LETTRE CDXXIII.

SUITE DU LANGUEDOC.

LE dioceſe de *Mende* ou le *Gevaudan*, que je viens de parcourir, madame, eſt à l'Occident du Velai & du Vivarais. Il eſt d'une aſſez grande étendue, puiſqu'il a dix-huit lieues de longueur ſur douze de largeur. Ce pays hériſſé de hautes montagnes & par conſéquent très froid, eſt arroſé du Lot, de la Trueyre, du Tarn, de l'Allier & de pluſieurs autres rivieres moins conſidérables. Le Lot le diviſe en haut & bas. Le haut eſt preſque tout entier dans les montagnes de la Marguerite & d'Aubrac. Le bas fait partie des Cevennes. Le ſol du Gevaudan eſt en général ſtérile : il ne produit que du ſeigle, des châtaignes, & preſque pas de vin; quelques vallons ſeulement ſont abondans en pâturages. D'ailleurs, la grêle qui y tombe fréquemment, y fait d'horribles ravages.

On trouve à Bagnols, près de Mende, des eaux minérales, qui ont beaucoup de réputation : elles excitent l'appetit & la tranſpiration. Il y a dans la parroiſſe de Vebron, une mine d'étain, qui pourroit être exploitée avec ſuccès, & une autre de jais, à Pompidon. La petite riviere de Moline roule des paillettes d'or, en cela ſemblable à pluſieurs rivieres de Languedoc, qui ſemblent indiquer des mines de ce métal.

Il n'y a pas long-temps que les habitans de ces montagnes ſortoient de leur pays, pour aller cultiver la terre dans les provinces méridionales. Ils paſſoient en grandes bandes juſqu'en Eſpagne dans le royaume d'Arragon. On prétend qu'ils en rapportoient beaucoup d'argent. Mais s'ils mettoient à contribution la pareſſe des Eſpagnols en travaillant pour eux, d'un autre côté, ils étoient peu eſtimés de ceux-ci, qui les regardoient comme des mercenaires, & les appelloient *gavatchos*, terme de mépris, que par la ſuite, les Eſpagnols ont étendu à toute la nation Françoiſe, à l'égard de laquelle il ſe ſervent

quelquefois de cette épithete injurieuſe. Aujourd'hui, les habitans du Gevaudan trouvent dans leur induſtrie des reſſources contre la pauvreté. Ils ne ſortent plus de leur province, & s'occupent à diverſes manufactures d'étoffes de laine, qu'on nomme cadis & ſerges. Elles ſont aſſez communes : mais elles ont un grand débit dans les pays étrangers, en Suiſſe, en Allemagne, ſur la côte d'Italie, en Sicile & même juſqu'à Malte. Il n'y a preſque pas de payſan, qui n'ait chez lui un métier, ſur lequel il travaille dans les ſaiſons où il ne cultive pas la terre, & ſur-tout pendant l'hiver qui eſt très-long dans ces montagnes couvertes de neiges durant ſix mois entiers. Les enfans même filent la laine dès l'âge de quatre ans.

Du temps de Céſar & de Strabon, les peuples du Gevaudan s'appelloient *Gabali* ou *Gabaldi*. C'eſt de ce nom ſans doute, que les Eſpagnols ont fait le mot *gavatcho*. Leur capitale étoit *Javouls* : elle fut ſaccagée par les barbares au cinquieme ou ſixieme ſiecle, & réduite à l'état d'un

d'un petit village qui exiſte encore aujourd'hui à quatre lieues de Mende, dans la baronnie de Peyre. On y trouve quelques ruines, des fragmens, des monumens d'inſcriptions, & des médailles. Cependant la plupart des hiſtoriens croient que cette ville de *Javouls* étoit déjà épiſcopale dès le troiſieme ſiecle. L'évêque qui y réſidoit lors de l'invaſion des Vandales, étoit *ſaint Privat*. Il fut ſe cacher dans une grotte, d'où on l'arracha pour le conduire dans un petit bourg nommé *Mende*, où il fut enterré, après avoir ſouffert le martyre. Les barbares s'étant retirés de ce lieu, les chrétiens s'empreſſerent de bâtir une égliſe ſur le tombeau du Saint. Les miracles qu'opererent ſes reliques, y attirerent une affluence prodigieuſe de peuple; & inſenſiblement il s'éleva tout au tour une ville, ſi conſidérable, que celle de Javouls fut tout-à-fait abandonnée. L'évêché du Gevaudan ſe trouva au onzieme ſiecle, établi à Mende, où il eſt toujours reſté depuis; il a été ſuffragant de la métropole de Bourges

juſqu'à l'érection de l'archevêché d'Albi.

Les Viſigoths dominerent ſur le Gévaudan, comme ſur-tout le reſte de la Gaule méridionale, juſqu'à ce que Clovis s'en fût emparé. Ce pays fut alors réuni à l'Aquitaine, dont il ſuivit le ſort. Il obéit ſucceſſivement aux rois d'Aquitaine, aux ducs de ce nom, & aux comtes de Toulouſe, ducs de la premiere Aquitaine. Vers l'an 919, *Ermengaud*, ſecond fils d'Eudes, comte de Toulouſe, eut en partage le Gevaudan, avec titre de Comté. Sa poſtérité en jouit pendant plus de cent ans; & il retourna enſuite aux comtes de Toulouſe. On prétend que *Raymond*, dit de *Saint-Gilles*, l'un d'entr'eux, l'aliéna en faveur des évêques de Mende. *Adelbert* qui occupoit ce ſiége en 1161, étant venu faire hommage de ſon évêché au roi Louis VII, obtint un diplôme appellé *Bulle-d'Or*, par lequel le roi accorda à cet évêque & à ſes ſucceſſeurs les droits régaliens. Cette charte eſt le principal fondement de l'autorité temporelle

dont les évêques de Mende jouiſſent dans leur diocèſe.

Malgré l'aliénation qui avoit été faite du Gevaudan par le duc Raymond, ce pays eut encore des vicomtes qui avoient commencé, l'an 951, par *Bernard* fils de Berenger, vicomte de Millaud, & iſſu vraiſemblablement des comtes de Toulouſe ducs d'Aquitaine. La vicomté de Gevaudan, dont les titulaires devinrent par alliance comtes de Provence & de Barcelone, paſſa auſſi par une héritiere aux rois d'Arragon. C'eſt-là l'origine des droits que ces derniers eurent pendant long-temps ſur cette province.

Cependant l'évêque de Mende poſſédoit la ſeigneurie utile du Gevaudan, & prétendoit même à la ſouveraineté. On rapporte que ces prélats officiant pontificalement, faiſoient mettre devant eux, auprès de l'autel, un ſceptre d'or. En 1258, le roi d'Arragon céda la plûpart de ſes droits ſur nos provinces méridionales, & particulierement ceux qu'il avoit ſur le Gevaudan, au roi ſaint Louis. Ainſi ce ne pouvoit plus être

que contre les rois de France, que l'évêque fit valoir ſes prétentions. Mais bientôt il ſentit qu'il étoit trop foible pour leur réſiſter; & l'évêque *Guillaume Durand* conſentit en 1306 à partager avec Philippe le Bel la ſeigneurie & la juſtice du Gevaudan. Cet arrangement fut conſommé dix ans après, ſous Philippe *le Long* L'évêque de Mende fut reconnu comte du Gevaudan, & le roi ſouverain de ce pays; de maniere qu'aujourd'hui on y rend la juſtice tour-à-tour en leur nom. Quand c'eſt le tour du roi, elle ſe rend à Marvejols; & quand c'eſt le tour de l'évêque, elle ſe rend à Mende.

J'ai dit ailleurs, que le Gevaudan à ſes états particuliers. Ils ſont compoſés de l'évêque de Mende, ou de ſon grand vicaire, qui y préſident toujours; d'un commiſſaire principal; du bailli du pays; des conſuls de Mende & de Marvejols, commiſſaires ordinaires; de ſept députés du clergé, qui ſont ſix abbés & un chanoine de la cathédrale; de huit barons, qui préſident l'ordre de la nobleſſe, & ont de même ſéance aux états

de Languedoc, chacun à ſon tour; de dix huit conſuls des principaux lieux du dioceſe, & d'un ſyndic qui eſt changé, lorſque l'aſſemblée le juge à propos.

Le dioceſe de Mende contient plus de deux cents paroiſſes. La ville épiſcopale eſt ſituée à une petite diſtance de la riviere du Lot, qui n'eſt point encore navigable en cet endroit; on y compte environ cinq mille habitans. Il y a un collége, & pluſieurs maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe : elle eſt ſale; les rues en ſont étroites, & les édifices n'ont rien de remarquable. Il y a cependant pluſieurs belles fontaines, & l'on admire ſur tout la délicateſſe des deux clochers de la cathédrale, dédiée à la ſainte Vierge & à ſaint Privat. La groſſe cloche de cette égliſe paſſoit pour une merveille. Les calviniſtes, qui, durant les guerres de religion, cauſerent de ſi grands dommages dans ce pays, la fondirent pour en faire des canons. Ils emporterent auſſi plus de deux cent quatre-vingts marcs d'argent en vaſes ſacrés & en reliquaires, qui

appartenoient aux égliſes de cette ville.

Près de cette capitale du Gevaudan, on voit un hermitage & une chapelle taillés dans le roc. C'eſt-là, dit-on, que s'étoit retiré ſaint Privat, fuyant la perſécution des Vandales, & qui ſouffrit le martyre.

A quatre ou cinq lieues nord-oueſt de Mende, eſt la ville de *Marvejols*, ſituée dans un beau vallon, ſur la petite riviere de Colange. Les armes en étoient autrefois de ſable à un château d'argent : le roi Charles VII y ajouta au-deſſus de la maîtreſſe-tour, une main armée, tenant une fleur de lys d'or, & cela, à cauſe des ſervices que les habitans avoient rendus à l'état, *guerris durantibus*, ſelon l'expreſſion de la charte. Elle a beaucoup ſouffert durant les guerres civiles & celles de religion. Le duc de Joyeuſe, commandant l'armée de Henri III, s'en rendit le maître en 1586, la livra au pillage, y fit mettre le feu qui en conſuma la plus grande partie, & en fit raſer les murailles juſqu'aux fondemens. Six ans après, Henri IV permit aux

habitans de les rebâtir, & leur procura des secours à cet effet.

Cette ville est en général assez bien bâtie, réguliere, assez jolie, & presque aussi peuplée que Mende. On prétend que les états du Gevaudan doivent s'assembler alternativement dans l'une & l'autre de ces deux villes. Il se tient tous les ans à Marvejols six foires qui sont très-fréquentées, & où se vendent toutes sortes de marchandises. Mais le commerce des bestiaux & celui des étoffes sont les plus considérables. La police y est exercée par trois consuls, dont le premier entre aux états généraux de la province chaque année. Ce privilége fut accordé à cette ville par le roi Charles V, pour les services quelle lui rendit contre les Anglais.

Sur les bords du Tarn, qui n'est point encore navigable en cet endroit, est la petite ville de *Saint-Ennimie*, avec un prieuré de bénédictins, dont la fondation est singuliere. Voici comme la rapportent de vieux auteurs. Cette maison étoit autrefois une abbaye de filles; la

fondatrice étoit fille du roi Clotaire II. Cette princeſſe ayant fait vœu de reſter vierge, elle demanda à Dieu la grace de devenir ſi difforme, que perſonne ne voulût l'épouſer; elle fut exaucée, & ſe trouva tout à coup couverte d'une lepre affreuſe. Pendant quelque temps, elle ne s'en plaignit pas: mais enfin voyant qu'il n'étoit plus queſtion de mariage pour elle, & cette lepre l'incommodant beaucoup, elle pria Dieu de l'en délivrer. Elle eut révélation qu'elle ne le ſeroit qu'en ſe baignant dans les eaux d'une fontaine ſituée dans les montagnes du Gevaudan, à l'embouchure du Tarn: elle s'y rendit, ſe baigna, & fut parfaitement guérie. Mais quand elle voulut quitter ce pays, il ne lui fut plus poſſible d'en ſortir, & d'aller plus loin que le lieu qui porte ſon nom, & qui eſt au milieu des plus affreuſes montagnes, &, pour ainſi dire, écraſé entre deux rochers. Elle y fonda un monaſtere, où toutes les demoiſelles de ſa ſuite prirent le voile, & ſe conduiſirent ſans doute d'une maniere très-édifiante. Mais trois cents ans

après, les religieuſes qui les avoient remplacées, ne ſuivirent pas leurs exemples. Le relâchement & même le déſordre, s'introduiſirent dans ce monaſtere de filles; on les en chaſſa, & on leur ſubſtitua des religieux bénédictins.

A quelques lieues de Mende, tirant vers le Vivarais, eſt la petite ville de *Caſtelnau* ou *Château-Neuf de Rendon*, qui ne contient que ſix ou ſept cents habitans. Elle n'eſt fameuſe, que parce que c'étoit, il n'y a pas long temps, une des premieres baronnies du pays. Ce fut en l'aſſiégeant en 1380, que mourut de maladie l'illuſtre connétable du Gueſclin. Tous nos auteurs répetent que la ville n'ayant voulu ſe rendre qu'à lui, on en porta les clefs ſur ſon cercueil. C'eſt des anciens ſeigneurs de Château-Neuf de Rendon, que deſcendoient les Joyeuſes qui ont joué un ſi grand rôle en France, ſous le regne de Henri III. Le dernier rameau de la branche de Joyeuſe, ne s'eſt éteint que de nos jours; mais la maiſon de Château-Neuf de Rendon ſubſiſte encore dans pluſieurs

branches qui portent le nom d'*Apchier*. C'eſt celui d'une baronnie que ces meſſieurs ont poſſédée dans le Gevaudan, mais qui a paſſé dans d'autres maiſons, auſſi bien que celle de Rendon. Je paſſe ſous ſilence les autres lieux de ce dioceſe, parce qu'ils n'offrent rien de remarquable.

Je ſuis, &c.

A Mende, ce 28 ſeptembre 1760.

LETTRE CDXXIV.

SUITE DU LANGUEDOC.

IL me tardoit, madame, de quitter le pays des Cevennes, pour entrer dans le bas Languedoc, où le climat eſt en général très-ſain & très-agréable. Le terroir y eſt peut-être dans certains cantons, un peu ſec & aride à cauſe des fortes chaleurs. Mais il procure de bien grands avantages, par les différentes eſpéces de récolte qu'on y fait. Le cultivateur y eſt occupé avec profit dans tous les temps de l'année. Au mois de mai, on y fait des vers à ſoie, la toiſon des bêtes à laine, & l'on y coupe les foins. Au mois de Juin, on commence la récolte des grains, & on la continue au mois de Juillet. Les vendanges y donnent au mois de ſeptembre, des vins excellens & en grande abondance. Dans les montagnes, on cueille les châtaignes au mois de novembre, & dans toute la

plaine, les olives au mois de décembre.

Le premier dioceſe que l'on trouve, en ſortant du Gevaudan du côté du midi, eſt celui d'*Alais ;* il a douze lieues de longueur ſur ſix de largeur. L'Héraut, le Gardon & la Vidourle, ſont les principales rivieres qui l'arroſent. C'eſt un pays très-montagneux; mais outre que les montagnes y ſont plus fertiles que dans le Gevaudan, il y a des vallons qui ſont très-bien cultivés, & où l'on recueille du bled, de l'huile & du vin. Il y croît auſſi des mûriers, & l'on y éleve des vers à ſoie. Les manufactures établies dans ce diſtrict ſont depuis long-temps un objet de commerce très-conſidérable; elles conſiſtent preſque toutes en étoffes de laines, telles que les cadis, les ſerges & les ratines. Mais ces étoffes ſont ſi eſtimées, & il s'en débite d'ailleurs une ſi grande quantité, ſur-tout au marché d'Anduze, que les habitans les préferent avec raiſon à des denrées d'une autre eſpece, plus riches en elles-mêmes; mais qui rapporteroient moins. On y

fait auſſi à préſent quelque commerce de ſoirie.

Ce dioceſe renferme quatre-vingt-quinze paroiſſes, qui toutes furent diſtraites du dioceſe de Nîmes en 1692, époque de l'établiſſement d'un évêque à Alais. Louis XIV le demanda au pape, à cauſe du nombre de nouveaux convertis qui s'étoit conſidérablement accru. L'égliſe collégiale fût alors érigée en cathédrale. Elle eſt dédiée à ſaint Jean, & n'offre rien de remarquable : tout le chapitre n'eſt compoſé que de cinq dignitaires & de treize chanoines.

La ville d'Alais ſituée ſur la riviere du Gardon, eſt aſſez grande & riche, peuplée d'environ dix mille habitans; elle a un collége, trois couvens d'hommes, deux de religieuſes, & pluſieurs manufactures. Elle eſt entourée d'une ſimple muraille, bâtie au onzieme ſiécle, avec quelques *redans*, (ouvrage de fortification extérieure) devant chaque porte, qui ſont au nombre de ſept. On y remarque une choſe peu commune en France : ce ſont des arcades qui bordent la plupart des rues,

& ſous leſquelles on peut marcher ſans craindre les injures du temps.

Les habitans d'Alais, étoient tous religionnaires avant la révocation de l'édit de Nantes. C'eſt ce qui engagea Louis XIV, à y faire bâtir une eſpéce de citadelle ou château en 1689. Quoique cette citadelle ſoit petite, elle eſt ſuffiſante pour renfermer une garniſon deſtinée à contenir les huguenots, & à ſoutenir les troupes catholiques, que l'on tient toujours diſpoſées dans les Cevennes. Au deſſous de ce fort eſt une terraſſe aſſez vaſte, & dont le point de vue eſt très-agréable. Elle eſt ſoutenue d'une muraille ou parapet, & ſert de promenade. Les prairies qui occupent une lieue de terrain au-delà du Gardon, ſont tout ce qu'il y a de plus beau aux environs de la ville. On trouve près d'Alais, des mînes de vitriol & de couperoſe, qu'on exploite avec ſuccès pour les teintures.

Cette ville a pendant long-temps appartenu à la maiſon de *Pelet*, deſcendante des anciens comtes de *Mauguio* ou *Melgueuil*, qui avoient eux-

mêmes pour auteurs les premiers vicomtes de Narbonne. Les *Pelet* ont toujours, ſuivant les anciens hiſtoriens du Languedoc, réclamé contre le tort qu'on leur avoit fait, en leur enlevant le comté de Melgueuil & la vicomté de Narbonne; mais ils n'ont jamais pu en obtenir la reſtitution. Ils ont été forcés de ſe contenter de la ſeigneurie de la moitié de la ville d'Alais, dont ils avoient fait hommage, dabord à Simon de Montfort, enſuite à Amaury, ſon fils, enfin au roi ſaint Louis & à ſes ſucceſſeurs. Les monarques poſſédoient l'autre moitié d'Alais; moitié qui forme aujourd'hui le comté: la partie qui eſt reſtée à la maiſon de Pelet, s'appelle la *Baronnie*.

En 1345 *Humbert*, dauphin Viennois, ayant cédé le Dauphiné à Philippe de Valois, ne ſe réſerva qu'un modique revenu, que le roi lui aſſigna ſur Alais qu'il lui abandonna. Humbert le vendit preſqu'auſſi-tôt au pape Clément VI, qui le fit paſſer à ſon neveu *Roger de Beaufort*, dont il réuſſit à faire un riche & puiſſant ſeigneur. Ce fut en faveur de ce ne-

veu du pape, que la ville d'Alais fut érigée en comté, ſans préjudice de la baronnie, qui appartenoit toujours à la maiſon de Pelet. Ce fut auſſi en conſidération du pape, que le corps de la nobleſſe du Languedoc conſentit que le comte d'Alais le préſidât dans les états de la province.

La meilleure partie des biens de Beaufort ayant paſſé aux ſeigneurs de *Montboiſſier-Canillac*, ceux-ci furent comtes d'Alais juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle. Vers ce temps là, l'un d'eux vendit ce comté au maréchal de Montmorenci d'Anville, gouverneur de Languedoc, qui mourut connétable de France ſous le regne de Henri IV. Sa fille aînée épouſa le duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. Elle eut en dot le comté d'Alais, & l'un de ſes fils en porta le titre. Mais après la mort de celui-ci, & après l'extinction de la maiſon d'Angoulême, ce comté revint aux héritiers de la princeſſe de Condé, ſeconde fille du connétable. Il a paſſé dans la branche de Conti, cadette de celle de Condé, & y eſt reſté juſqu'à nos jours.

La maiſon de Narbonne-Pelet a conſervé la baronnie d'Alais juſqu'au milieu du dernier ſiecle. Alors elle a été partagée entre pluſieurs filles, qui ont porté cette baronnie, ainſi diviſée, dans différentes maiſons nobles de la province.

A deux petites lieues d'Alais, vers le ſud, eſt la ville d'*Anduze* qui a le titre de baronnie. Elle eſt ſituée dans un vallon très-agréable, ſur la rive droite du Gardon. C'eſt une des plus anciennes ſeigneuries de la province de Languedoc. Elle a long-temps appartenu à l'ancienne maiſon de *Bermond*, dont la principale branche, celle du *Cayla*, s'eſt éteinte de nos jours. Cette ville, peuplée d'environ ſix mille habitans, eſt très-commerçante. On y fabrique beaucoup d'étoffes de laine & de ſoie, ſur-tout de ſerges & de ratines. Les habitans s'étoient révoltés pour ſoutenir la religion prétendue réformée. Ils ſe rendirent volontairement au roi Louis XIII, qui fit démolir les fortifications qu'on n'a pas rétablies depuis.

En deſcendant vers le ſud-oueſt, on trouve à cinq lieues d'Alais, la pe-

tite ville de *Saint-Hyppolite*, qui n'étoit au quinzieme ſiecle qu'un village dépendant de l'évêché de Montpellier. L'évêque en a inféodé quelques petits fiefs à des particuliers qui ſe font nommer les *barons de Saint-Hyppolite*. Quoique ce lieu ſoit petit, il a quatre faubourgs, & contient quatre ou cinq mille habitans. La riviere de Vidourle, qui coule tout auprès, fournit de l'eau à différens canaux qui font tourner quelques moulins, & qui ont procuré la facilité d'y établir des tanneries. La ſituation où ſe trouve *Saint-Hyppolite*, au débouché des plus hautes montagnes des Cevennes, détermina Louis XIV, en 1687, à entourer cette ville de murailles & de fortifications, & à y faire conſtruire une petite citadelle, où l'on tient toujours une garniſon pour contenir les religionnaires.

Le principal lieu ſitué tout à l'extrémité du diocèſe d'Alais, du côté du Gevaudan, eſt *Meyrueis*, ſitué ſur la petite riviere de Jante. Aux environs de ce bourg, M. Blanquet, de l'académie de Beziers, fit la découverte de trois grottes, dont il nous a

laiſſé une deſcription abrégée. La premiere de ces trois cavernes n'eſt remarquable que par un grand arceau, qui ſemble fait ſelon les regles de l'architecture. Les deux autres ſont plus grandes & plus dignes d'admiration par la multiplicité, la variété & la beauté des objets qu'elles préſentent. Pour ſi peu qu'on laiſſe agir l'imagination, on y trouve des animaux terreſtres, des oiſeaux, des arbres, des fleurs, des fruits, outre les ſtatues, les pyramides, les colonnes, les baſſins, les taſſes, les demi-globes, les cylindres, &c.

L'académicien donne les dimenſions de ces grottes. Il en décrit les voûtes, tantôt en arc ſur-hauſſé, tantôt en arc ſur-baiſſé; leurs dômes peints de différentes couleurs & différemment ſculptés : il fait remarquer des rochers incruſtés d'un émail plus blanc que l'ivoire, des pierres auſſi blanches que l'albâtre : il parle d'un pavé de marbre, dont les rayes frappent agréablement la vue par leurs contours & leurs entrelaſſemens; des chemins qui fourchent en divers endroits, & qui forment une eſpece

de labyrinthe ; d'une chambre avec des murailles peintes de différentes couleurs, & ornées de diverſes congélations. Mais ce qui attira le plus l'attention de l'obſervateur, ce fut une eau claire & inſipide, qui coulant des fentes des voûtes & à travers les pores des rochers, ſe métamorphoſa en pierre. Cette eau forme d'abord un tuyau qui reſſemble à celui d'une plume à écrire, & qui eſt ſi fragile qu'il caſſe, ſi on le touche ſeulement avec le bout des doigts. Ce tuyau ſe durcit peu-à-peu, & ſe remplit d'une eau qui ſe pétrifie ; enſorte, qu'une partie de l'eau qui vient après, eſt forcée de couler le long des côtés du tuyau, tandis que l'autre partie en pénetre la cavité, en diſtend les parois, & en augmente la maſſe. De-là naiſſent des congélations qui prennent différentes formes, & qui deviennent enfin ſi dures, qu'elles ne cédent point au marbre le plus compact.

Le reſte du diocèſe d'Alais eſt hériſſé de montagnes, dont la plus haute eſt celle de *Leſperoux*. Les unes ſont arides, d'autres ſont fertiles, &

les vallons ſont très-peuplés. Mais les habitans en ſont plus agreſtes, plus méchans, & plus obſtinés religionnaires que ceux du reſte du Languedoc. Ce ſont eux qui ont fait tant de bruit, à la fin du ſiecle dernier & au commencement de celui-ci, ſous le nom de *Camiſards*. *Point d'impôts & liberté de conſcience*, s'écrioient ils en ſoufflant par-tout le feu de la révolte.

En ſortant du diocèſe d'Alais, du côté de l'Occident, on entre dans le diocèſe d'Uzès, borné au midi par celui de Niſmes, à l'orient par le Rhône, & au nord par le Vivarais & le Gevaudan. C'eſt un des plus vaſtes qu'il y ait en Languedoc. Il s'étend depuis les Cevennes, où il a pluſieurs paroiſſes juſqu'au Rhône. On y recueille autant de bled qu'il en faut pour ſes habitans, des huiles, des ſoies & de très-bons vins, entr'autres ceux de Tavel, de Juſclan, de Roquemaure & de Loudun. Il y a pluſieurs manufactures de ſoie, & d'autres petites étoffes de laine, qui rendent ce pays commerçant. La riviere de *Gardon*, qui le traverſe, roule ſouvent dans ſes eaux des paillettes

d'or & d'argent ; ce qui ne laiſſe pas douter qu'il n'y ait des mines de ces métaux dans les montagnes où elle prend ſa ſource.

La ville épiſcopale eſt ſituée entre des montagnes ſur la riviere d'*Eyſent*. Il ne faut pas s'arrêter à cette hiſtoire fabuleuſe, qui veut qu'elle ait été appellée *Utica* du nom d'un fils de Caton d'Utique, qui ſe retira dans les Gaules après la mort de Céſar, dont on le croyoit complice, & qui y bâtit *Uzès*. Le nom de cette ville ſe trouve dans la notice de la gaule Narbonnoiſe ; mais il n'eſt marqué par aucun grand événement. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que la ſeigneurie eſt depuis long-temps partagée entre les évêques & les vicomtes de cette ville, & que les prélats partagent avec le roi les droits, qui, ſuivant toute apparence, leur ont été donnés dans le temps de la guerre des Albigeois : ceux des vicomtes appartiennent à préſent au duc d'Uzès.

Ce fut au commencement du ſeizieme ſiecle que Jacques, déja baron de Cruſſol, épouſa Simone de Bermond, héritière de Jean de Bermond,

vicomte d'Uzès. Leur fils épousa une autre riche héritière, celle de Galliot de Genouillac; & leur petit-fils obtint en 1556 l'érection d'Uzès en duché, qui, six ans après, fut érigé en pairie. Toutes les pairies qui étoient plus anciennes que celle-ci, sont à présent éteintes. Ainsi M. le duc d'Uzès est aujourd'hui le plus ancien pair du royaume.

Le siege épiscopal de cette ville est un des plus anciens de l'église gallicane, puisque, des l'an 419, il y avoit un évêque d'Uzès, nommé *Constantin*. On compte au nombre de ses successeurs *saint Firmin* & *saint Féréol*. Malheureusement au seizieme siecle *Jean de Saint-Gelais-Lansac*, qui rempliſſoit ce siege, abjura la religion catholique, & embrassa publiquement l'héréſie de Calvin. Tout son chapitre suivit son exemple : les chanoines étoient alors réguliers, car ils n'ont été sécularisés que dans le siecle présent.

Je ne crois pas que la ville d'Uzès, à en juger par son étendue, renferme plus de cinq mille habitans. L'église cathédrale dédiée à saint Thierry,

n'offre rien qui mérite une attention particuliere, ſi vous exceptez la tour qui lui ſert de clocher, & qui eſt d'un bon goût gothique. Mais le palais de l'évêque doit être remarqué, ſur-tout à cauſe d'une terraſſe dont la vue s'étend au loin dans une plaine fertile. Les évêques en ont été exclus pendant long-temps. Les ſucceſſeurs de Jean de Saint-Gelais n'ayant pas voulu ſuivre ſon exemple, les Calviniſtes continuèrent cependant de dominer dans la ville, & y érigerent une eſpece de petite république, qui ne fut détruite, que lorſque Louis XIII vint en perſonne ſoumettre la province de Languedoc.

Au-deſſus du palais épiſcopal eſt la fontaine d'*Aure*. Elle fournit de l'eau au pont ou aqueduc du Gard, qui la conduit juſqu'à Nîmes. Le château du duc, ou plûtot celui des anciens vicomtes, eſt un bâtiment aſſez noble & aſſez vaſte, mais maſſif & décoré de groſſes tours rondes.

Cette ville a produit deux ſavans de même nom, très-célèbres pendant le ſeizieme ſiecle & au commencement du dix-ſeptieme : *Jean Mercier*, qui,

qui, après avoir étudié la juriſprudence, s'appliqua aux langues grecque, latine, hébraïque & chaldaïque, & ſuccéda à *Vatable*, dans la chaire d'Hébreu au collége royal à Paris; & *Joſias Mercier*, ſon fils, non moins ſavant que ſon pere, & un des plus habiles critiques de ſon temps. Celui-ci eut une fille qu'il maria à ce Claude *Saumaiſe* ſi connu des ſavans.

Raymond Jordan qu'on appella encore *le ſavant Idiot*, parce qu'il mit par modeſtie le nom d'*Idiota* à la tête des ouvrages qu'il compoſa, & qui ſe trouvent dans la Bibliothéque des Peres, étoit né à Uzès. Il vivoit au quatorzieme ſiecle.

Le diocèſe d'Uzès renferme près de deux cents parroiſſes. Dans la partie qui confine au Vivarais & au Gevaudan, on trouve les petites villes de *Saint Ambroiſe*, *Portes*, *les Vans* & *Bargeac*. Cette derniere eſt une baronnie qui appartient à la maiſon du *Roure*, dont le premier nom eſt *Grimoard*, maiſon ancienne, dont on prétend qu'étoit le pape Urbain V, élu en 1362. Le nom du Roure leur eſt venu par héritage d'une maiſon que

l'on dit être la même que celle de la *Rovere* en Italie, qui a produit deux papes, Jules II & Sixte IV. Les Roure portent auſſi le nom de *Beauvoir*, joint au leur depuis cinq cents ans, & les armes du *Gevaudan*.

La partie la plus intéreſſante de ce dioceſe, eſt celle qui s'étend le long du Rhône. A l'extrémité ſeptentrionale, eſt la ville du *Pont-Saint-Eſprit*, ſituée ſur la rive droite de ce fleuve, dans un canton, qui quoiqu'un peu ſec & montagneux, eſt également fertile & agréable, produiſant peu de bled, mais beaucoup de bon vin, d'huile & de fruits. Cette ville s'appelloit autrefois *Saint-Savournin-du-Port*, du nom de Saint à qui l'égliſe paroiſſiale eſt dédiée; égliſe qui n'eſt ſéparée de celle de Saint-Pierre que par un cimetiere. Celle-ci eſt un prieuré de bénédictins non-réformés, dont le prieur eſt ſeigneur de la ville & a la juſtice en pariage avec le roi. L'égliſe qu'on voit à l'entrée de la ville, du côté du Languedoc, eſt dédiée au Saint-Eſprit, & a donné ſon nom à la ville même, qui eſt entourée de

murailles, & n'a point de remparts. En 1618, Louis XIII y fit construire une citadelle à six bastions, sans doute pour contenir les religionnaires.

La chose la plus remarquable qu'on voit dans cette ville, est le pont sur lequel on passe, pour entrer dans le Dauphiné. C'est un ouvrage admirable, qui feroit honneur aux Romains; d'une architecture très-hardie & très-solide, & le seul qui ait tenu contre la rapidité du Rhône dans les plus terribles débordemens. Il a quatre cents vingt toises de long: mais il est un peu étroit, n'ayant que deux toises quatre pieds de largeur; il est soutenu par vingt-six arches. Il fut commencé en 1265 & fini en 1309; Jean de Tiange, prieur de Saint-Pierre, en posa la premiere pierre. Nos vieux mémoires disent que Dieu étant touché des malheurs des fideles qui faisoient naufrage en cet endroit du Rhône, envoya un ange sous la figure d'un berger, qui marqua le lieu où il falloit faire un pont, bâtir une église & un hôpital. Le pape Nicolas V, au quinzieme

ſiécle, autoriſa cette opinion pieuſe, par une bulle qui attribue des indulgences à ceux qui donneront des aumônes pour les réparations du pont & l'entretien de l'hôpital. Nos rois appliquerent au même objet, & à peu près dans le même temps, un droit ſur tous les bâteaux chargés de ſel, qui en remontant le Rhône, paſſent ſous le pont.

Les grands avantages que procure ce pont pour le commerce & la communication du Languedoc avec le Dauphiné, ont beaucoup contribué à l'agrandiſſement de la ville, qui contient aujourd'hui cinq ou ſix mille habitans : elle eſt tout entiere ſur la rive droite du Rhône ; & l'on ne voit point de maiſons de l'autre côté du pont. Au reſte cette ville eſt du dioceſe d'Uzès, relativement au temporel ; mais pour le ſpirituel, elle eſt du dioceſe d'Avignon.

A deux lieues du *Pont-Saint-Eſprit*, du côté du midi, & à quelque diſtance du Rhône, eſt la petite ville de *Bagnols*, ſituée ſur la riviere de Ceze, qui roule dans ſon ſable beaucoup de paillettes d'or. Quelques au-

teurs prétendent que les Romains y avoient fait conſtruire des bains, & que c'eſt de là qu'elle a tiré ſon nom. Divers monumens qu'on y a découverts en différents temps, autoriſent cette conjecture : elle peut contenir environ deux mille habitans. Les rues ſont étroites, & les maiſons aſſez mal bâties; mais la grande place eſt une des plus belles du Languedoc. On remarque au milieu de cette ville, deux fontaines qui ſortent de terre, & qui donnnent une grande quantité d'eau très-claire & excellente à boire. On y a fait un baſſin où commence un canal, au moyen duquel les eaux ſont conduites hors de la ville, pour que chacun puiſſe s'en ſervir pour arroſer ſes terres. C'eſt à ces deux fontaines qu'on doit la fertilité des campagnes voiſines.

En deſcendant le Rhône, on trouve *Roquemaure*, chef-lieu d'une baronnie, avec une égliſe collégiale, & un château que le comte de Toulouſe remit à l'égliſe Romaine l'an 1209. Le pape Clément V, étant tombé malade, & ſe faiſant porter à Bordeaux, pour y reſpirer l'air natal,

mourut dans cette ville en 1314. Elle eſt du dioceſe d'Avignon pour le ſpirituel; les vins qu'on y recueille ſont excellens.

Non loin de là, on voit l'abbaye *Saint-André*, ſituée ſur une éminence. Elle eſt de l'ordre de ſaint Benoît, & très-ancienne, puiſque l'égliſe fut conſacrée par le pape Geläſe II, au commencement du douzieme ſiecle. Dans ce même temps, Raymond de Saint-Gilles, donna à cette égliſe la ville voiſine, nommée *Villeneuve d'Avignon*, ſituée vis-à-vis d'Avignon même; elle eſt de ſon dioceſe pour ce qui regarde le ſpirituel, & du dioceſe d'Uzès, relativement aux impoſitions. Nos rois lui ont accordé beaucoup d'exemptions & de grands priviléges, particuliérement deux foires franches par an, où l'on fait un commerce très-conſidérable, ſur-tout d'huile d'olive, qui paſſe pour être une des meilleures du royaume. La juſtice y eſt adminiſtrée au nom de l'abbé de Saint-André. Il y a environ trois mille habitans, indépendamment de quelques égliſes & couvens. On y voit une belle chartreuſe, fondée par le pape Inno-

cent VI, mort en 1362, & qui y fut enterré. Dans le ſiecle dernier on y enterra auſſi le prince de Conti, gouverneur du Languedoc, mort en 1666.

Cette ville eſt aujourd'hui ſituée entre deux forts, celui de *Saint-André*, où eſt l'abbaye de même nom, conſtruit par ordre de Philippe *le Bel*, en 1306, mais accommodé à la moderne dans ce ſiecle ci; & la tour du pont d'Avignon, bâtie par ordre de Saint-Louis, à l'extrémité de ce fameux pont qui ne ſubſiſte plus. Quoique ces deux poſtes ne ſoient pas actuellement bien importans, ils forment deux gouvernemens aſſez lucratifs.

Enfin à l'extrémité méridionale de ce dioceſe, eſt la terre d'*Aramont*, baronnie fort ancienne. Cette petite ville eſt ſituée ſur la rive droite du Rhône, dans une contrée délicieuſe & fertile, qui abonde ſur-tout en huile excellente.

Je ſuis, &c.

A Uzès, ce 12 octobre 1760.

LETTRE CDXXV.

SUITE DU LANGUEDOC.

VOICI, Madame, le dernier dioceſe du Languedoc, qui s'étend le long du Rhône; celui de Nîmes borné au nord par le dioceſe d'Uzès, à l'oueſt par celui de Montpellier, & au ſud par la Méditéranée. Le climat y eſt très-tempéré; & ſans les vents du nord qui y regnent quelquefois en hiver, on ne reſſentiroit que fort rarement les rigueurs de cette ſaiſon. Le ſol de ce dioceſe, arroſé par le Rhône, le Viſtre, le Vidourle & le Gardon, produit beaucoup de grains, de vins & de fruits délicieux. Les vins ſur-tout du crû de Saint-Gilles, ont depuis longtemps une réputation bien méritée; les terrains ſont preſque tous complantés de vignes, d'oliviers & ſurtout de muriers qui bordent ou diviſent des champs ſemés de bled. Les bois de ſaint-Gilles abondent

en gibier de toute eſpece : il s'y trouve même des faiſans ; & la proximité de la mer fournit ce pays de bon poiſſon. Le commerce fleurit, non-ſeulement dans la ville chef-lieu du dioceſe, mais encore dans toutes les paroiſſes un peu conſidérables. C'eſt en quelque façon par-tout une continuité de manufactures de draps & de ſoie.

La ville de Nîmes, peuplée de plus de quarante mille habitans, grande, belle & très-floriſſante, eſt ſituée dans une plaine des plus agréables & des plus fertiles. Le crocodile & le palmier que l'on voit ſur les anciennes medailles de cette ville, & qui ſont les armes qu'elle porte aujourd'hui, ont fait croire qu'elle avoit été fondée par une colonie d'Egyptiens, que conduiſoit *Nemoſus*, fils d'Hercule. Mais il eſt hors de doute que cette origine tient de la fable. On peut, avec plus de vraiſemblance, conjecturer qu'elle ne fut fondée qu'après Marſeille, & que ſon nom *Nemoſus*, vient du mot celtique *nemos*, qui ſignifie *lieu conſacré à la religion*, ſi l'on veut de *nemus*

& *nemoroſa loca*, bois ou pays remplis de bois.

Quoi qu'il en ſoit, les premiers habitans de celle ville, furent les Celtes; à ceux-ci ſuccéderent les Volces-Arécomiques, qui en firent leur capitale. Les Romains s'en étant rendus les maîtres, Auguſte y envoya une colonie, qui, dès le temps des premiers empereurs, fut très-importante & très-conſidérable. Pluſieurs familles illuſtres de Rome, attirées par la beauté de ſon climat & la fertilité de ſon ſol, vinrent s'y établir & y fixer leur demeurer. On vit bientôt cette ville ornée de pluſieurs édifices magnifiques & de temples ſomptueux; elle avoit un amphithéâtre, un capitole, un champ de mars, des ponts, des bains, des colonnes, des ſtatues, des coloſſes, des théâtres, des aqueducs, & aux environs des chemins publics & militaires. Elle fut en petit ce que Rome étoit en grand, ayant comme cette capitale du monde, ſept collines dans ſon enceinte, les mêmes magiſtrats & les mêmes pontifes. Ses habitans auſſi ſuperſtitieux que les Romains,

rendoient un culte particulier au dieu *Nemosus*, leur prétendu fondateur, à Mars, à Mercure, à Bacchus, à Sylvain, à Diane, à Hygie, à Serapis, à Nehalenie, & à plusieurs autres différentes divinités.

Quelques auteurs prétendent que sous les Romains, l'enceinte de Nimes étoit onze fois plus grande & plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui; que son circuit étoit alors de quatre mille cinq cents toises, que ses murs très-épais étoient fortifiés de quatre-vingt-dix tours avec dix portes, & que cette ville subsista dans cet état jusqu'au temps de Charles Martel. On peut d'ailleurs juger de la situation brillante de cette colonie Romaine, non seulement par les anciens monumens & le grand nombre d'inscriptions qui nous restent; mais encore par celui des médailles qu'ony a découvertes en divers temps. On en trouva tout à la fois jusqu'à cinq mille d'argent dans le temps des révolutions de la province de Languedoc. Sous le duc de Rohan, en creusant un réservoir voisin d'un ancien tombeau, un seul

payſan trouva dans une urne trois cent ſoixante livres peſant de médailles, lorſqu'on faiſoit des excavations pour déblayer & nettoyer la fontaine.

La religion chetienne fut, ſuivant l'opinion commune, prêchée à Nîmes, au troiſieme ſiecle, par *ſaint Saturnin* ou *Sernin*, qui fut l'apôtre de Toulouſe. On cite le nom de pluſieurs ſaints qu'il convertit au chriſtianiſme. Un entr'autres étoit de Nîmes même & né dans les arenes: il s'appelloit ſuivant les uns, *ſaint Paſteur*, ſuivant les autres *ſaint Caſtor*; la cathédrale lui eſt dédiée. Un concile tenu dans cette ville, en 380 ou 383, eſt une preuve que le paganiſme devoit y être détruit, ou du moins bien foible. Cependant on n'a la ſuite des évêques de Nîmes, que depuis le ſixieme ſiecle.

Au commencement du cinquieme, les Vandales ſaccagerent cette ville. Quelques années après, les Viſigoths s'en emparerent, ainſi que du reſte de la Gaule Narbonnoiſe, & acheverent de la dégrader avant d'en être paiſibles poſſeſſeurs; de là vient ſans douteque les rois Viſigoths ne firent point leur

principale réſidence à Nîmes, & qu'ils choiſirent Toulouſe pour la capitale de leur royaume. Mais ils firent de Nîmes, une place frontiere; transformerent l'amphithéâtre en citadelle, bâtirent deux groſſes tours aux deux extrémités, des maiſons dans l'intérieur, & creuſerent des foſſés tout au tour. Les gradins leur ſervirent de banquettes, le haut des remparts & les grottes deſtinées à renfermer les bêtes féroces, & les paſſages ſouterrains devinrent des caſemates; l'enſemble formoit une aſſez bonne forteresſe qu'on appelloit le château des *Arénes*.

Cependant cette fortification même fut cauſe que la ville de Nîmes, fut pluſieurs fois aſſiégée & priſe par les rois François Clovis & Clotaire, qui chaſſerent à différentes époques les Goths de la Septimanie. Nos monarques en étoient les maîtres, lorſque les Sarraſins, après avoir conquis l'Eſpagne, ſe répandirent dans le Languedoc, & vinrent aſſiéger Nîmes qu'ils prirent, & qu'ils ravagerent. Les temples en avoient été

convertis en égliſes, & celles-ci le furent en moſquées.

Les Maures avoient pénétré juſques dans l'intérieur de la France. Charles Martel marcha contre ces barbares, les battit & les repouſſa juſqu'à Nimes. Ils tinrent long temps dans cette place contre les efforts du vainqueur. Celui ci pour ſe venger de cette réſiſtance, prit le parti après l'avoir emportée, de la détruire de fond en comble. Il y eut encore quelques Viſigoths épars qui rentrerent dans ſes ruines; les Sarraſins revinrent les en chaſſer. Sous le regne de Pepin, Guillaume au *cornez* ou *court nez*, qu'on prétend avoir été connétable de France, reprit Nimes, & y rétablit le chriſtianiſme & l'autorité de nos rois. Cependant Charlemagne n'en fut libre & tranquille poſſeſſeur, qu'après avoir entiérement ſoumis les ducs de Gaſcogne & de Guienne.

Ce monarque établit à Nimes des comtes ou des vicomtes, qui devinrent héréditaires, comme tous les autres de la province de Languedoc. On ne ſait de quelle famille étoient les

premiers. Mais une héritiere nommée *Cécile*, épouſa un comte de Beziers & de Carcaſſonne, appellé *Bernard Alton*, dont les deſcendans prirent le ſur-nom de *Trincavel*, & lui porta la ſeigneurie de Nîmes. A la fin du onzieme ſiecle, cette même ſeigneurie fut le partage d'un cadet. Au douzieme elle fut vendue au comte de Toulouſe; & il paroît que le haut domaine de cette vicomté fut, dans le même temps, diſputé, entre les comtes de Toulouſe, & les rois d'Arragon. Raymond V, un des premiers, forma la nouvelle enceinte de Nîmes, plus reſtreinte que celle du temps des Romains. Il la diſtingua en deux villes, dont l'une étoit Nîmes proprement dite, & l'autre le bourg des Arénes, comprenant les maiſons renfermées dans l'intérieur du château, qui avoient leurs conſuls particuliers.

Après les guerres qu'alluma l'héréſie des Albigeois, & dont j'ai déja parlé, Simon de Montfort ſe vit poſſeſſeur de la ville de Nîmes. Enfin elle revint au roi ſaint Louis, qui y acquit toute autorité. En 1417 les Anglois s'étant preſque rendus maî-

tres de la France, ſous le regne de Charles VI, le prince d'Orange, leur général, s'empara de Nîmes. Mais vous ſavez, Madame, qu'ils furent chaſſés du royaume par Charles VII.

Au milieu du ſeizieme ſiecle, l'héréſie de Calvin s'étant répandue dans le Languedoc, Nîmes devint un théâtre de carnage & d'horreurs. Un grand nombre de catholiques y furent maſſacrés, les égliſes pillées & démolies, l'évêque, les chanoines & les religieux contraints de chercher leur ſalut dans la fuite. Le gouvernement eut beau rendre différens édits de pacification : les huguenots ne ceſſerent d'exciter des troubles dans cette ville, dont ils reſterent les maîtres juſqu'au règne de Louis XIII. Ce monarque la prit en 1629, en fit raſer les fortifications, & y fit bâtir un château. Les égliſes furent rendues aux catholiques, & le grand temple fut entièrement abattu, lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Il s'eſt tenu à Nîmes juſqu'à ſix conciles, dont le plus conſidérable eſt celui de 1096. Le pape Urbain II y préſida ; dix archevêques, quatre-

vingt-ſix évêques & cinq cardinaux non évêques y aſſiſterent. Les états de Languedoc ſe ſont auſſi aſſemblés pluſieurs fois à Nîmes, avant que les calviniſtes s'en rendiſſent les maîtres.

Il n'eſt point de ville plus célèbre que celle ci par la beauté des antiques monumens qu'elle renferme. La ſuperbe *fontaine* qu'on y admire, & qui forme une riviere à ſa ſource, étoit autrefois dans la ville, & ſe trouve à préſent hors des murs. Elle fut détruite par les barbares, & demeura comme enſevelie ſous ſes ruines pendant près de treize ſiecles. On l'a rétablie de nos jours dans ſon tout & dans ſes parties : on a conſervé le curieux & l'agréable, & l'on s'eſt procuré en même-temps l'utile & le néceſſaire.

Près de cette fontaine on remarque le *temple de Diane ;* quoiqu'il ne ſoit pas entier, il en reſte cependant aſſez pour le faire admirer. On en voit encore toute la ſymétrie, ainſi que l'autel où l'on immoloit les victimes, & celui où l'on brûloit les parfums. Les pierres en ſont d'une grandeur

prodigieuſe. Il fut bâti par les Romains ; mais on ne ſait pas préciſément en quel temps. A l'endroit même où l'on voit les ruines de ce temple, il y avoit, avant 1560, un couvent de Bénédictines, qui fut alors détruit, & dont les religieuſes ſe retireront à Beaucaire. Nos vieux auteurs ne manquent pas de dire qu'elles avoient été établies dans cet endroit de la ville, pour remplacer les prêtreſſes & les Nymphes de Diane qui habitoient autrefois ce lieu. Ils aſſurent même qu'il y avoit là, du temps des Romains, un temple de Veſta, & une communauté de veſtales qui entretenoient le feu ſacré comme à Rome.

L'*Amphithéâtre*, qu'on appelle aujourd'hui les Arenes, eſt encore preſque tout entier. C'eſt l'ouvrage, ſuivant les uns, de l'empereur Adrien & ſuivant les autres, de ſon ſucceſſeur Antonin, qu'on prétend avoir été originaire de la colonie romaine de Nîmes. Cet amphithéâtre eſt de forme ovale, avec deux rangs d'arcades qui forment deux galeries ouvertes, poſées l'une ſur l'autre, de ſoixante arcades chacune, qui ſont

cent quatre-vingt-quinze toiſes de circonférence. On y entre par quatre portes principales, dont l'une eſt à l'orient, une autre au couchant, la troiſieme au midi, & la quatrieme au ſeptentrion. Ce bâtiment eſt conſtruit de gros quartiers de pierre auſſi dure que le marbre. Un pilaſtre entre deux arcades baſſes ſoutient en dehors une corniche avec ſa friſe; & une colonne d'ordre toſcan entre deux arcades hautes, ſoutient auſſi une colonne avec ſa friſe. L'eſpace qui eſt au-milieu de l'amphithéâtre, & qui ſervoit aux combats & aux exercices, eſt de cent pieds de diamétre.

La principale partie de cet édifice eſt bâtie ſans mortier & ſans ciment. Les pierres ont trois toiſes, ou dix-huit pieds deux pouces de long. Ces maſſes ſont étonnantes, & ont fait croire que les Romains avoient le ſecret de fondre la pierre. Mais à l'examen des carrieres de Barutel & de Roquemalier, on reconnoît qu'elles en ont été tirées. Sur diverſes pierres de ce ſuperbe monument, on voit des taureaux taillés en bas-reliefs, une

louve allaitant Romulus & Rémus, & un combat de gladiateurs.

En parcourant ce vaſte chef-d'œuvre des Romains, je me ſuis rappellé, Madame, ces beaux vers du marquis de *Pompignan*, & que vous ne ſerez pas fachée de retrouver ici :

Monument qui tranſmet à la poſtérité
Et leur magnificence & leur férocité,
Par des degrés obſcurs, ſous des voutes antiques,
Nous montons avec peine au ſommet des portiques.
Là nos yeux étonnés promenent leurs regards
Sur les reſtes pompeux du faſte des Céſars.
Nous contemplons l'enceinte, ou l'Aréne ſouillée
Par-tout le ſang humain dont elle fut mouillée,
Vit tant de fois le peuple ordonner le trépas
Du combattant vaincu qui lui tendoit les bras.
Quoi! dis-je, c'eſt ici, ſur cette même pierre
Qu'ont épargné les ans, la vengeance & la guerre,
Que ce ſexe ſi cher au reſte des mortels,
Ornement adoré de ces jeux criminels,
Venoit d'un front ſerein, & de meurtres avide,
Savourer à loiſir un ſpectacle homicide!
C'eſt dans ce triſte lieu qu'une jeune beauté,
Ne reſpirant ailleurs qu'amour & volupté,
Par le geſte fatal de ſa main renverſée,
Déclaroit ſans pitié ſa barbare penſée,
Et conduiſoit de l'œil le poignard ſuſpendu
Dans le flanc du captif à ſes pieds étendu.

Je croirois ſans peine, Madame, qu'il n'eſt gueres poſſible d'admirer cet amphithéâtre ou ces arénes, ſans que cette ſeule idée qu'elles ont été autrefois inondées de ſang, vous faſſe éprouver ce ſentiment d'horreur que notre poëte a ſi bien exprimé.

On ne reſſent point cette triſteſſe ſecrette, lorſqu'on voit la *maiſon carrée;* édifice qui frappe & fixe les yeux les moins connoiſſeurs, & qui eſt regardé comme le monument de l'antiquité le plus conſervé, le plus beau peut-être qui ſoit dans toute l'Europe. Suivant l'opinion générale c'étoit un temple élevé à la mémoire de l'impératrice Plotine, à qui l'empereur Adrien croyoit être redevable de l'empire, & qu'il avoit fait déïfier. Le célèbre *Manſart*, un des plus habiles architectes dont la France puiſſe ſe glorifier, diſoit qu'il n'avoit jamais rien vu de plus parfait, & qu'il y avoit puiſé les connoiſſances les plus profondes & les plus fines qu'il avoit de ſon art. On appelle ce beau morceau de l'antiquité *maiſon carrée*, parce que c'eſt un carré long. On voit d'abord un maſſif de pierres élevé de

deux toiſes au-deſſus du pavé. Sur ce maſſif eſt une colonade magnifique, qui, vers un des bouts a une eſpece de portail & de portique couverts, avec un frontiſpice par-devant. Cette colonade eſt d'un goût exquis par la nobleſſe de l'ouvrage & la juſteſſe des proportions. Elle porte un architrave dans toute ſa longueur, orné d'une ſculpture très-fine & très-délicate. Le toit eſt en pointe, & tout de pierres bien liées par un bon ciment. Cette *maiſon carrée* a été donnée, lors du rétabliſſement de la religion catholique, aux Auguſtins pour en faire une égliſe; mais ç'a été ſans rien changer à l'arrangement extérieur; & ce temple eſt abſolument dans le même état que le fameux Panthéon à Rome.

L'origine de ce qu'on appelle la *Tourmagne*, eſt fort incertaine. Elle a quinze toiſes de haut, ſous une forme octogone, eſt maſſive depuis le bas juſqu'au milieu de ſon élévation, avec un degré tout à l'entour à pluſieurs rampes, & ſituée à l'endroit le plus élevé de la ville. Les uns prétendent qu'elle ſervoit autrefois de

fanal pour éclairer les vaiſſeaux, qui, ſoit du côté d'Aigues-Mortes, ſoit en remontant le Rhône, s'approchoient de la ville, qui, du temps des Romains, étoit bien moins éloignée de la mer qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Les autres veulent qu'elle renferma d'abord les tréſors de la colonie romaine, & enſuite ceux des rois Viſigoths.

On eſt aſſuré qu'il y avoit encore dans Nîmes un temple dédié à Auguſte, un champ de Mars, un temple à Cerés, qui étoit hors de la ville, & autour duquel on voit encore une multitude de ſépultures antiques, des urnes cinéraires, des épitaphes, d'autres inſcriptions, des médailles, des pierres ſculptées & gravées, & quelques ſtatues, qui nous indiquent l'uſage de différens autres édifices; tels qu'un temple à la déeſſe *Salus*; un théâtre où des hiſtrions repréſentoient des comédies; un temple d'Hercule, dont le pavé étoit en moſaïque, &c. Enfin on trouve à chaque pas des bas-reliefs & des inſcriptions. Les aigles romaines, plus ou moins entières, ſe voient par-tout; &, par je ne ſai quel enchantement, on s'i-

magine, plus de treize cents ans après l'expulsion totale des Romains hors des Gaules, se retrouver avec eux, & habiter encore une de leurs colonies.

Telles sont les antiquités les plus remarquables de la ville de Nîmes. Dans l'état actuel des choses, on y entre par neuf portes. Les rues en sont assez belles, & les maisons bien bâties. Elle renferme deux paroisses, huit couvens d'hommes & quatre de filles. Il n'y en a que trois d'ancienne fondation, les neuf autres ont été fondés depuis le rétablissement de la religion catholique. La cathédrale étoit desservie, depuis 1095, par des chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, qui en formerent d'abord le chapitre. Ils furent sécularisés au quinzieme siecle; mais tout fut détruit en 1562, & n'a été rétabli qu'au dix septieme. L'évêque est suffragant de Narbonne.

L'hôtel de ville n'offre rien de curieux à voir que son horloge. La citadelle qui consiste en quatre bastions, a été bâtie en 1687, par ordre de Louis XIV pour contenir les religionnaires.

L'esplanade

l'eſplanade eſt une promenade hors de la ville qui eſt fort agréable. Il y a près du couvent des cordeliers une avenue de pluſieurs allées d'ormes, qui ſert auſſi de promenade.

Le commerce eſt très-floriſſant à Nîmes, où il ſe tient pluſieurs foires conſidérables. Dès l'an 1559, il y avoit des manufactures de velours, de ſatins & de damas, d'autres de petites ſerges & de toiles de lin, que l'on appelle *blancards*. Preſque de toute ancienneté, on y fait de gros draps, que l'on appelle des *frocs*, parce qu'ils ſervent aux habitans & robes des moines, particulierement des capucins. La manufacture de bas s'eſt fort accrue depuis 1730; on compte qu'il s'y fabrique par jour deux mille paires de bas de ſoie, & cinq mille de laine.

Une académie des belles-lettres fut établie dans cette ville en 1682. Cette compagnie jalouſe d'imiter l'académie françaiſe, prit pour deviſe une couronne de laurier avec ces mots, *à l'immortalité*. Elle s'occupe en effet de travaux qui ſont à peu-près les mêmes.

Nîmes eſt la patrie de Jean *Nicot*,

ambaſſadeur en Portugal en 1559; d'où il apporta en France la plante, qui de ſon nom fut appellée *Nicotiane*, & que nous nommons aujourd'hui *tabac*. Il nous a laiſſé quelques ouvrages, particulierement un *tréſor de la langue françaiſe tant ancienne que moderne*.

Jean-Baptiſte *Cotelier*, docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, naquit auſſi dans cette ville. A l'âge de douze ans, il fut introduit dans la ſalle de l'aſſemblée générale du clergé de France, qui ſe tenoit à Mantes en 1641. Il y expliqua facilement la bible hébraïque à l'ouverture du livre, & le nouveau teſtament grec, & fit enſuite quelques démonſtrations de mathématiques. Il eſt l'auteur de la collection des ouvrages des Peres apoſtoliques. Nimes eſt auſſi célébre par ſon illuſtre évêque *Eſprit Flechier*, l'un des premiers orateurs chretiens.

Les environs de Nimes ſont charmans. On y voit, pendant l'eſpace de trois lieues, en montant vers le nord, les reſtes du fameux pont, ou plutôt aqueduc, du *Gard*. Il eſt

briſé en quelques endroits; mais il en reſte aſſez de parties entieres, pour que l'on puiſſe juger de la beauté & de la ſolidité de ſa conſtruction. Il fut bâti, ſelon les apparences, peu de temps après l'amphithéâtre, pour porter dans la ville de Nîmes les eaux de la fontaine d'*Aure*, qui eſt auprès de la ville d'Uzès. Ce pont, qui traverſe la riviere du Gardon, eſt entre deux montagnes dont il fait la jonction. L'aqueduc deſtiné à conduire les eaux, fait tant de contours entre des montagnes & des rochers, qu'il a près de neuf lieues de long. Il eſt porté par le pont du Gard, ſuperbe monument qui eſt compoſé de trois ponts l'un ſur l'autre. Le premier eſt ſoutenu par ſix arcades : le ſecond porté par onze, offre une choſe remarquable; c'eſt que pour rendre le paſſage libre aux gens qui ſont à pied où à cheval, on a échancré les pilaſtres, de maniere que ce pont ſoutient ſur le point d'un cilindre tout le poids du troiſieme pont qui eſt au deſſus. Celui-ci a trente-cinq arcades, & l'aqueduc qu'il porte, a

trois pieds de haut. Les trois ponts enſemble en ont cent quatre-vingt-deux ou environ.

Le chemin de Nîmes à Beaucaire, a été fait par les Romains. On voit à chaque pas des veſtiges de leur conſtruction, des *empierremens* & des chauſſées, dont l'ouvrage eſt particulier à ces temps-là. Chaque mille ſe trouve encore très-bien marqué ſur des colonnes de pierres rondes; & chacune de ces pierres milliaires porte des inſcriptions qui indiquent ceux par l'ordre deſquels elles ont été élevées. Il y en a du temps d'Auguſte, de Tibere & de Claude, d'Adrien & d'Autonin.

Beaucaire, à quatre lieues de Nîmes, ſur la rive droite du Rhône, vis-à-vis de Taraſcon en Provence, eſt une ville très-agréable, & une de celles du royaume où l'on vit avec le plus de douceur & de tranquillité. Il ne paroît pas qu'elle ait exiſté du temps des Romains. C'étoit le chef-lieu d'un canton que l'on appelloit la *Terre d'Argence*, & qui, au douzieme ſiecle, appartenoit aux comtes de Toulouſe. Elle le fut auſſi d'une

des trois sénéchaussées qui divisoient la province de Languedoc. Cette sénéchaussée a été transférée à Nîmes.

Cette ville est ceinte de murailles, mais qui ne sont point de défense; la porte du Rhône est belle & bien bâtie. L'église paroissiale de *Notre-Dame de Pommiers* est la principale de la ville; & son frontispice est orné de quelques figures gothiques : c'étoit autrefois l'église d'un couvent & d'un riche prieuré. En 1597, elle fut convertie en collégiale. Il y a quelques autres petits couvens, qui ont presque tous été ruinés par les calvinistes au seizieme siecle.

Le pape Urbain V, mort en 1370, étoit né assez près de Beaucaire, & en étoit peut-être orginaire : il a fait quelque bien à cette ville. Mais le seigneur à qui elle a le plus d'obligation, est Raymond IV, comte de Toulouse, que l'on surnomma *de Saint Gilles*, parce qu'il étoit né dans cette terre voisine de Beaucaire. Ce fut lui qui accorda en 1217, le privilége de cette foire fameuse dont j'ai déjà parlé. Comme cette ville n'est point assez grande pour con-

tenir toutes les marchandiſes & les étrangers qui s'y rendent de toutes parts, on conſtruit dans une plaine ſur les bords du Rhône un grand nombre de baraques, qu'on appelle dans le pays *cabanes*, & qui ſervent d'habitation pendant le temps de la foire; ce qui forme une eſpece de nouvelle ville plus étendue que la premiere.

Cette ville de Beaucaire, communique avec celle de Taraſcon par un pont de bateaux, ou plutôt par deux ponts, à cauſe qu'il y a vers le milieu du Rhône, une iſle oblongue à laquelle aboutiſſent d'un côté le pont de Taraſcon, & de l'autre celui de Beaucaire.

Le bourg de *Saint-Gilles*, que j'ai nommé un peu plus haut, eſt à quelques lieues de Beaucaire, du côté du midi, & non loin du Rhône; il faiſoit autrefois partie de la terre d'Argence. Raymond IV, comte de Toulouſe, le donna par dévotion au monaſtere qu'on y voit encore, & qui ſubſiſtoit alors depuis long-temps, puiſqu'il étoit connu ſous Louis *le Débonnaire*. C'étoit le lieu de la retraite d'un ſaint que l'on appelle en

latin *Ægidius*, & en françois *saint Gilles*, qui vivoit au cinquieme siecle. Je crois avoir dit ailleurs que les rois visigoths y avoient un palais. A présent l'abbaye de Saint-Gilles est une église collégiale, dont les catholiques rentrerent en possession, après que Louis XIII eut soumis les hérétiques du Languedoc.

En descendant vers le midi, sans s'éloigner beaucoup du Rhône, on trouve d'abord la fameuse saline de *Peccais* & ensuite la ville d'*Aigues-Mortes*. Cette saline située assez près de la mer, est d'un grand rapport pour les fermes du roi; mais l'habitation en est très-mal saine. On y a fait quelques fortifications contre les faux-sauniers & les corsaires, qui ne sont cependant pas bien à craindre. Les plus dangereux ennemis de ce canton sont les insectes volans, & l'air salin qui pénétre & corrode tout. On m'a dit que ces salines produisent par an, deux cent seize mille minots de sel, & qu'il y a quelques années que l'on estimoit à vingt francs le produit de chaque minot distribué dans le royaume.

Aigues Mortes eſt auſſi à quelque diſtance de la mer. Ce nom ſeul vous fait juger, Madame, que cette ville a toujours été au milieu des eaux ſtagnantes & croupiſſantes. Mais il paroît certain qu'aux douzieme & treizieme ſiecle, la ſituation n'en étoit pas auſſi facheuſe ni auſſi déſagréable, parce que les canaux qui lui ſervoient de communication avec la mer, étoient plus libres & plus ouverts, & que ſon port plus profond pouvoit contenir des vaiſſeaux de tranſport en uſage dans ce temps-là, & des barques chargées de munitions & de troupes. Ses murailles d'ailleurs étoient entourées de marais qui la mettoient à l'abri des ſiéges & des invaſions par terre.

C'eſt ce qui engagea le roi ſaint Louis à choiſir cette ville pour y faire ſon embarquement, lorſqu'il partit pour l'Orient. Nos rois n'étant pas alors maîtres de la Provence, n'avoient aucun port ſur la Méditerranée, & crurent devoir s'aſſurer de celui-ci. Les intentions de ſaint Louis réuſſirent, par le ſecours du pape Clément IV, qui étoit né dans

ce pays. Ce pontife obligea les moines de l'abbaye de *Pſalmodi*, de céder au roi la ſeigneurie d'Aigues-Mortes qu'ils poſſedoient ; & on leur donna en échange des terres ſituées dans l'intérieur de la province. Les habitans avoient quelques priviléges : on les augmenta, pour engager les peuples à venir en plus grand nombre s'établir à Aigues Mortes.

A cette époque, la ville fut entourée de belles murailles & de ſuperbes remparts qui ſubſiſtent encore en partie. On les joignit avec la tour de *Conſtance*, bâtie du temps de ſaint Louis, ſur les ruines d'une plus ancienne, élevée au quatrieme ſiecle par l'empereur *Conſtantin*. Elle exiſte encore dans ſon entier ; la forme en eſt ronde ſur quarante deux pieds de diametre : ſes murs ont quatre-vingt-ſeize pieds de hauteur & dix-huit d'épaiſſeur. Les grands canaux qui communiquent des étangs au Rhône, en paſſant par Aigues-Mortes, furent nettoyés. On les appelloit encore alors *foſſés de Marius*, parce que, dit-on, ils ont été creuſés par ordre de ce général romain, qui bâtit les

Cimbres ſur les bords du Rhône. C'eſt ainſi que cette ville devint une place importante, & un port conſidérable. Saint Louis s'y embarqua deux fois pour ſes croiſades, & y revint après la premiere.

La province de Languedoc ayant été réunie à la couronne, ce pont ne fut plus ſi néceſſaire. Il étoit cependant encore praticable au ſeizieme ſiécle, puiſqu'en 1538, Charles Quint revenant d'Italie en Eſpagne, y débarqua avec une flotte de cinquante quatre galeres; François I vint l'y recevoir avec toute ſa cour. Aujourd'hui les ſeules barques de pêcheurs peuvent y entrer : quoique l'ancien port ſoit comblé de vaſes & de ſables, on en voit encore les reſtes, ainſi que ceux des quais dont il étoit bordé. Le canal qu'on appelle, comme à Narbonne, *la Robine*, eſt encore très-bien tracé; mais on s'eſt inutilement occupé de nos jours des moyens de le dégager & de rendre plus large l'embouchure qu'on nomme *le Grau du Roi*. La fortification de terre eſt en bon état, compoſée de belles murailles & de ſeize groſſes tours baſtion-

nées; il y a un arſenal & de bons magaſins.

Cette ville ne contient aujourd'hui que deux mille & quelques cents hommes, qui ont tous l'air mal-ſain, & dont aucun ne parvient à la vieilleſſe. Cependant bien des gens vont encore établir leur demeure dans ce triſte lieu, pour profiter des avantages dont jouiſſent les habitans, & qu'on fait remonter juſqu'au temps de ſaint Louis; ils conſiſtent dans une exemption totale de toutes impoſitions, à l'exception d'une légere capitation. On a d'ailleurs autrefois décoré cette ville de toutes les juriſdictions dont elle étoit ſuſceptible; amirauté, grenier à ſel, bureau des traites, viguerie, corps municipal ou conſulat. Toutes ces charges trouvent des gens qui les rempliſſent & même les achetent. Il y a une garniſon, un gouverneur, un lieutenant de roi & un major; la place du gouverneur eſt la meilleure de toutes: mais comme le ſéjour en eſt ſi déſagréable, il eſt rare qu'il en approche.

Tout le commerce d'Aigues-Mor-

tes conſiſte dans le tranſport du ſel & la pêche du thon & des ſardines, les environs étant tout-à-fait maré-cageux & ſtériles. Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe, deſſervie par un vicaire & trois prêtres; un couvent de Cordeliers, fondé par ſaint Louis, & un de Capucins; mais un grand hôpital, établiſſement fort néceſſaire.

On lit dans nos vieux auteurs, au ſujet d'Aigues-Mortes, une anecdote tout-à-la fois ridicule & affreuſe. Dans le temps que la France étoit ſous Charles VI, partagée entre les deux factions des Bourguignons & des Armagnacs, la premiere s'empara l'an 1419, de pluſieurs places dans le Languedoc, entr'autres d'Aigues-Mortes. Le Dauphin, qui monta enſuite ſur le trône, marcha pour les en chaſſer. A ſon approche, les habitans maſſacrerent la garniſon Bourguignone, & en jetterent les cadavres dans les foſſés. Mais auſſitôt après craignant que la pourriture de ces corps morts n'infectât la ville, ils ramaſſerent du ſel, qui étoit en grande quantité ſous leurs mains, & en comblerent les foſſés. On montre encore cet endroit qu'on appelle *le ſaloir des*

Bourguignons ; & de là eſt venue l'épithete qui a été long-temps donnée à ces peuples qu'on appelloit *Bourguignons ſalés*, quand on vouloit les injurier.

Le monaſtere de *Pſalmodi*, dont l'Abbé poſſédoit autrefois, comme je l'ai dit plus haut, la ſeigneurie d'Aigues-Mortes, étoit ſituée à une demi-lieue de cette ville. Il exiſtoit encore au ſeizieme ſiecle, & reconnoiſſoit, dit-on, Charlemagne pour ſon fondateur. Le nom de *Pſalmodi* indique qu'une Pſalmodie continuelle y avoit été établie, & que l'on y chantoit jour & nuit les louanges de Dieu. Les moines en effet furent d'abord aſſez nombreux pour vaquer à ce ſervice : mais inſenſiblement ce nombre diminua ; de ſorte qu'au ſeizieme ſiecle, cette communauté ſécularisée fut transférée à Aigues-Mortes & l'ancienne abbaye entierement abandonnée. Cependant l'abbé commendataire & ſes chanoines jouiſſoient encore dans cette derniere ville de bons revenus ; mais il leur paroiſſoit bien déſagréable d'y réſider. On arrangea tout en 1692, lors de l'éta-

bliſſement de l'évêché d'Alais. On donna le revenu de l'abbé au nouvel évêque; & les chanoines tranſportés à Alais, y formerent le chapitre de la nouvelle cathedrale.

Voilà, Madame, les lieux les plus conſidérables du diocèſe de Nîmes qui ſont aux environs du Rhône. A quatre lieues & à l'oueſt de la ville épiſcopale, on trouve ſur la riviere de Vidourle, la petite ville & le château de *Sommieres*, important par ſa poſition & ſes fortifications. La ville contient environ quatre mille habitans, & n'a qu'une ſeule égliſe paroiſſiale. Il y avoit au ſeizieme ſiecle un grand & beau couvent de cordeliers, qui furent tous maſſacrés & jettés dans des puits par les huguenots. Un autre couvent de bénédictins & un de religieuſes furent auſſi ruinés. Mais ceux & celles qui les habitoient, eurent le bonheur d'échapper par la fuite à la mort qui les menaçoit.

La puiſſante & illuſtre maiſon de *Bermont*, en Languedoc, poſſédoit autrefois cette ville. Un de ces ſeigneurs l'échangea avec ſaint Louis

contre le château du Cayla ou Caylar, qui eſt reſté aux Bermont, juſqu'à l'extinction de la branche aînée & principale de leur maiſon, qui s'eſt éteinte dans celle de *Baſchi*.

Au reſte cette ville de Sommieres a ſoutenu pluſieurs ſieges pendant le cours du ſeizieme ſiecle. Le premier fut en 1572, le ſecond en 1574, & dura un an tout-entier; le troiſieme en 1622. Ce fut le prince de Condé qui fit ce dernier ſiege par ordre de Louis XIII. Les fortifications de la ville furent alors raſées : mais celles du château ſubſiſtent encore; & il ſeroit même preſqu'impoſſible de les détruire, la place étant extrêmement fortifiée par la nature. Il y a quelques vieilles tours que l'on dit être du tems de ſaint Louis.

Au ſud de Nîmes eſt la petite ville de *Calviſſon*, une des vingt-deux Baronnies des états de Languedoc.

Je ſuis, &c.

A Nîmes, ce 26 octobre 1760.

LETTRE CDXXVI.

SUITE DU LANGUEDOC.

A MON départ de Nîmes j'avais pris, Madame, la route de Montpellier. Mais je m'en ſuis un peu détourné, pour entrer dans le diocèſe de Lodève, que je voulois voir, avant de parcourir les quatre qui ſont ſitués près de la Méditerranée.

Ce diocèſe de *Lodève*, borné au nord par celui d'Alais, à l'orient par celui de Montpellier, au midi & au couchant par celui de Beziers, eſt montueux & ſtérile. On n'y recueille pas à beaucoup près les bleds & autres grains néceſſaires pour la ſubſiſtance des habitans. Mais il croît beaucoup de paturages dans les montagnes, où l'on nourrit des beſtiaux. Ce pays a d'ailleurs pluſieurs manufactures conſidérables de draps & de chapeaux, qui procurent aux citoyens une aiſance honnête, en leur donnant des reſſources qu'ils ne peuvent pas

eſpérer du ſol ingrat & aride qu'ils cultivent.

La ville épiſcopale, ſituée ſur la riviere de *Lergue*, au pied des Cevennes, eſt moins remarquable par ſon étendue, que par ſon ancienneté, ſon commerce & ſes malheurs. On prétend qu'elle s'appelloit, du temps des romains, *Luteva*, & que c'eſt de là que lui eſt venu le nom qu'elle porte aujourd'hui. Suivant d'autres, ce nom, comme je le dirai tout-à-l'heure, a une origine plus moderne. Cette ville ſubit le même ſort que les autres villes de la Gaule narbonnoiſe. Elle paſſa des romains aux goths qui la ſaccagèrent, & de ceux-ci aux français. Cependant elle ne fut entierement ſoumiſe, que par nos rois de la ſeconde race. Elle eut auſſi ſes vicomtes, & paroît avoir quelquefois dépendu de ceux de Narbonne, de Beziers, & même de Rodez, en reconnoiſſant preſque toujours la ſupériorité des comtes de Toulouſe. Les vicomtes cédèrent quelque partie de la ſeigneurie aux évêques; & ces prélats s'attachèrent particuliérement à nos rois. En récompenſe,

Louis VII, Philippe Auguſte & Louis VIII augmenterent les poſſeſſions, les droits & les priviléges de ces évêques; & ce fut alors, dit-on, que Lodève prit le nom de *Ludova* ou *Ludovica*, *Ville-Louiſe*.

Lors de la guerre des albigeois les évêques s'étant fortement oppoſés à ces hérétiques, furent déclarés ſeigneurs uniques de leur ville & de leur diocèſe, au préjudice des vicomtes de Lodève & des comtes de Toulouſe. Ils jouirent alors de tous les droits régaliens, même de celui de battre monnoie. Saint Louis les y confirma; & ils conſervent encore tous ceux qui ſont compatibles avec la ſouveraineté de nos droits. Ils ne frappent plus de monnoie : mais ils ont été les derniers des évêques du Languedoc qui en ont frappé à leur coin.

Ce ſont les évêques qui ont fait entourer la ville de bonnes murailles, & qui l'ont fait fortifier à l'antique. Cette précaution n'a cependant pas empêché que les hérétiques n'aient fort maltraité Lodève. Les albigeois y cauſerent de grands déſordres; &

les huguenots en 1573, y firent les plus horribles ravages, pillant la cathédrale, qui eſt dédiée aux ſaints *Geneſt* & *Fulcrand*, & diſſipant toutes leurs reliques. On n'a pu recouvrer qu'une main du dernier de ces ſaints, que l'on conſerve encore dans la cathédrale, qui d'ailleurs n'eſt pas magnifique.

Quant au ſiege épiſcopal, les habitans de cette ville prétendent que leur premier évêque à été *ſaint Flour*, l'un des ſoixante-douze diſciples de Jéſus-Chriſt, & dont les reliques ſont dans l'égliſe cathédrale de la ville de ce nom en Auvergne. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on voit un évêque de Lodève, nommé *Maternus*, qui ſouſcrivit au concile d'Agde en 506. Mais le plus illuſtre de tous ces prélats, eſt *ſaint Fulcrand*, qui mourut l'an 1006. Cet évêché eſt ſuffragant de Narbonne.

Le cardinal de *Fleuri* naquit à Lodève en 1653, de Jean de Fleuri, & de Diane de la Treille-de-Foſieres, d'une ancienne nobleſſe de Languedoc. Il fit ſes études à Paris, & obtint une charge d'aumônier de la reine,

n'ayant que vingt deux ans. Il fut enſuite aumônier du roi, devint évêque de Fréjus, quitta cet évêché pour être précepteur du roi Louis XV, fut fait enfin cardinal & premier miniſtre.

Ce diocèſe ne contient que cinquante paroiſſes ou communautés. La ſeule ville conſidérable qu'on y trouve, eſt *Clermont*, qu'on ſurnomme de *Lodève*, pour la diſtinguer de tant d'autres villes du même nom. C'eſt une des vingt-deux baronnies des états de Languedoc. Elle a été longtemps poſſédée par une maiſon qui portoit e nom de *Clermont-Lodève*, précédé de celui de *Guillem*, nom de baptême devenu *patronimique* dans cette maiſon, dont la branche aînée s'eſt éteinte au commencement de ce ſiecle. Le dernier s'appelloit le *marquis de Seyſſac*. Cette ville eſt ſituée à trois lieues de Lodève, ſur un coteau, au pied duquel coule la riviere de *Lergue*. Il y a une belle manufacture, où ſe fabrique une grande partie des draps qu'on envoie au Levant. Les marchés qui s'y tiennent dans la ſemaine, ſont très-conſidérables, principalement à cauſe du grand dé-

bit qu'on y fait de laines & de bétail. Le terroir en eſt aſſez fertile en grains, en fruits, & ſur-tout en pâturages.

A une petite diſtance de Clermont on entre dans le diocèſe de *Montpellier*, borné au nord par celui d'Alais, au ſud par la Méditerranée, à l'eſt par le diocèſe de Nîmes, à l'oueſt par ceux de Lodève, de Beziers & d'Agde. Le climat y eſt par-tout très-pur & très-ſain. Tout le territoire eſt couvert de vignes & d'oliviers; & les terres, quoique médiocrement bonnes, y ſont ſi bien cultivées, qu'elles rapportent toutes ſortes de grains. Les vins y ſont très bons; on en enleve une grande quantité pour la côte de Gênes & pour Livourne. Il y a beaucoup de manufactures, & le commerce eſt très-floriſſant dans les principaux lieux qui compoſent ce diocèſe, l'un des plus intereſſans de cette province.

La ville de *Montpellier* eſt ſituée ſur une colline, dont le bas eſt arroſé par la riviere de *Lez*, & ſur le ruiſſeau de *Merdanſon*, qui paſſe dans pluſieurs endroits de la ville par des

canaux ſouterrains. Il paroit, d'après les preuves citées par les hiſtoriens de la province de Languedoc, qu'au dixieme ſiecle, cette ville n'étoit qu'un ſimple village ou peut être qu'un ſimple château, dont le domaine s'étendoit ſur un certain nombre d'habitations éparſes dans la campagne. Mais ce village s'accrut bientôt à cauſe de ſon heureuſe ſituation; & dès le douzieme ſiecle, c'étoit déjà une ville des plus floriſſantes de l'Europe. En voici les traits hiſtoriques les plus importans à ſavoir touchant ſon origine.

L'évêché actuel de Montpellier étoit, depuis le cinquieme ſiecle, dans l'île de Maguelonne, au milieu d'un grand étang d'eau ſalée, qui communique avec le golfe de Lyon. Les viſigoths avoient fait de Maguelonne une place très-forte, & y avoient établi un port qui étoit devenu aſſez commerçant. Les ſarraſins s'en emparerent au commencement du huitieme ſiecle. Charles Martel marcha contre eux, les chaſſa de cette ville qu'il reprit, & la fit râſer, parce qu'elle favoriſoit les courſes de

ces infidèles. Les habitans chrétiens & leur évêque s'étoient alors retirés en terre ferme, dans un petit bourg nommé *Suſtantion*, qui n'eſt qu'à une demi-lieue de Montpellier, & où l'on ne voit plus aujourd'hui que quelques maſures. Les ſeigneurs de ce lieu l'abandonnèrent au prélat, & ſe retirerent à *Mauguio* ou *Melgueil*, qui leur appartenoit auſſi à titre de comté. Ce bourg ſubſiſte encore dans une contrée très-fertile, à deux lieues de montpellier.

Peu de temps après, cette ville ſe forma ſur une hauteur où l'air étoit plus ſain, & où l'on étoit plus à couvert des incurſions des ennemis qu'à *Suſtantion* & même qu'à *Melgueil*. Ce nom de *Montpellier* fut, dit-on, donné à la ville naiſſante à cauſe de deux ſaintes filles, qui étant venues s'y fixer, avoient formé une eſpece de communauté religieuſe. On croit que c'eſt de là qu'on a quelquefois appellé cette ville en latin *Mons Puellarum*. Mais on ne ſait pourquoi on l'appelle auſſi *Mons Peſſulanus*. Le nom de *Montpellier* peut venir également de

l'un ou de l'autre de ces deux mots latins.

Il paroît que le premier comte de Montpellier exiſtoit l'an 1100. Il ſe nommoit *Guy*, un des chevaliers, ſuivant quelques auteurs, de la cour du comte de Melgueil, & ſuivant d'autres, un des ſeigneurs du pays, qui fut élu par l'évêque de Maguelonne & les habitans de Montpellier, pour les protéger & les défendre des courſes & des hoſtilités de leurs voiſins. Son fils *Guillaume*, premier du nom, eut pour deſcendans & pour ſucceſſeurs trois autres *Guillaumes*. Le dernier mourut en 1204, laiſſant une fille unique nommée *Marie*, qui épouſa Pierre II, roi d'Arragon, dont elle eut un fils nommé *Dom Jayme* ou *Jacques*, qui ſuccéda à la couronne de ſon pere. Celui-ci donna à ſon fils cadet l'île de *Maïorque*, avec le titre de royaume, & la ſeigneurie de Montpellier.

Pendant le cours d'un ſiecle, ces deux titres paſſerent ſucceſſivement à quatre de ces rois. *Jayme IV*, le dernier d'entr'eux, dépouillé du royaume de Maïorque, vendit le comté

comté de Montpellier au roi Philippe de Valois l'an 1349. Cette réunion fit ceſſer toutes les diſputes qui s'étoient élevées ſur la mouvance de Montpellier ; car les comtes de Melgueil, d'un côté, avoient prétendu en être les Suzerains ; & ce comté ayant paſſé par une héritiere aux comtes de Toulouſe, ceux-ci avoient la même prétention. Mais ni les rois de Maïorque, ni les évêques de Maguelonne ne vouloient s'y ſoumettre. Enfin tout fut concilié au quatorzieme ſiecle. Les évêques qui avoient fait rebâtir leur cathédrale de Maguelonne au douzieme ſiecle, en étoient reſtés ſeigneurs, & en portoient le titre, réſidant néanmoins plus ſouvent à Montpellier. En 1536, à la requête du roi François I, l'évêché fut abſolument transféré dans cette derniere ville ; & il ne fut plus queſtion de Maguelonne.

Vers le milieu du ſeizieme ſiecle, l'héréſie fit de grands progrès dans Montpellier, & les Huguenots y cauſerent les plus horribles déſordres. Dans le ſeul eſpace de huit ans ; c'eſt-à-dire depuis 1562 juſqu'en

1568, ils ſaccagerent pluſieurs fois la ville & détruiſirent preſque toutes les égliſes, dont quelques-unes étoient très-belles. Il y en avoit quarante-cinq en 1560 : on n'a jamais pu en rétablir que vingt-deux, lorſque le catholiciſme y eſt devenu la religion dominante.

En 1208, un des rois de Maïorque, comte de Montpellier, avoit fait entourer la ville d'une enceinte de belles murailles avec des tours & un foſſé, mais ſans terraſſe ni remparts : elles ſubſiſtent encore. Les Huguenots formerent au ſeizieme ſiecle, une enceinte plus étendue avec des baſtions qui enveloppoient tout le plateau ſur lequel eſt ſitué Montpellier, & la rendirent une véritable place de guerre & de défenſe. Louis XIII, obligé de l'aſſiéger en 1622, ne la prit qu'après un ſiége long & ſanglant, & fit-auſſi-tôt raſer toutes les fortifications extérieures, ne conſervant que l'enceinte, où l'on voit encore des traces de la principale attaque. Après y avoir fait ſon entrée, le monarque ordonna d'y conſtruire une citadelle ; & malgré toutes les

plaintes & les proteſtations des Huguenots, cet ordre fut exécuté.

Cette citadelle eſt bâtie ſur une eſplanade, qui commande également la ville & la campagne : c'eſt une place aſſez grande, dont la forme eſt un carré parfait, compoſé de quatre baſtions. Au pourtour, regne un foſſé plein d'eau, dans lequel ſont trois demi lunes de terre. Le foſſé de ces demi-lunes eſt ſec, parce qu'elles ſont plus élevées que le corps de la place; toute la citadelle eſt enceinte de ſon chemin couvert & de ſon glacis. On entre dans cette place par deux portes; l'une eſt du côté de la ville, & l'autre eſt une porte de ſecours du côté de la campagne. La place d'armes eſt fort grande & occupe preſque tout le dedans de la citadelle. Elle eſt compoſée de trois grands corps de bâtimens, & d'un grand corps-de-garde, qui eſt auſſi un grand édifice, & qui eſt poſté du côté de la ville.

Je dois dire ici que cette citadelle, loin d'être préjudiciable & inutile à la ville, lui a procuré un ornement & une belle promenade

ſur ſon eſplanade, & de plus ſon repos & ſa tranquillité, en la garantiſſant des troubles que les religionnaires & les mal-intentionnés auroient pu exciter dans ſon ſein. C'eſt à l'abri de cette fortereſſe, que les états ſe ſont toujours, depuis cette époque, aſſemblés tranquillement à Montpellier; que les commiſſions qui en dépendoient, y ont fait leur travail; que la chambre des comptes, la cour des aides, & les autres juriſdictions y ont exercé leurs fonctions; que les ſciences, particulierement relatives à la médecine, y ont fleuri; que le clergé catholique eſt rentré dans tous ſes droits; que le commerce s'eſt agrandi, & que la ville de Montpellier eſt devenue la plus peuplée du Languedoc à proportion de ſon étendue, & la plus fréquentée des étrangers.

La cour des aides du Languedoc fut établie dans cette ville l'an 1467, & la chambre des comptes en 1520; elles ont été réunies au dix-ſeptieme ſiecle, & forment une cour de cent vingt officiers. Les tréſoriers de France y ſont au nombre de trente. Il y a

de plus un préſidial, une généralité, une ſénéchauſſée, une intendance, un hôtel des monnoies, dont les piéces ſont marquées à la lettre N; & un corps municipal compoſé de ſix conſuls. On y voit une ſociété royale des ſciences, & une univerſité, célébre ſur tout pour la médecine dans toute l'Europe.

L'étude de cette ſcience commença, dit-on, à Montpellier dès l'an 1180. Guillaume qui en étoit comte alors, accueillit un grand nombre d'excellens médecins arabes, chaſſés d'Eſpagne. Leur doctrine fut admirée, & leur école très-fréquentée. Depuis cette époque la gloire de la faculté de médecine de cette ville s'eſt conſtamment ſoutenue juſqu'à nos jours. Quand on y reçoit les dégrés, on revêt une vieille robe qu'on nomme communément la *robe de Rabelais*. Mais c'eſt une eſpéce de plaiſanterie qui lui a fait donner ce nom, parce que Rabelais ayant été reçu docteur en médecine à Montpellier, en fut revêtu comme les autres. Les autres facultés exiſtent dans cette univerſité. Celle du droit

civil étoit très-eſtimée au treizieme ſiecle.

L'hôtel de ville n'a de remarquable que les vaſtes ſalles où s'aſſemblent à préſent tous les ans les états de Languedoc, dont j'ai déja parlé, relativement à leur forme, à leur compoſition & à l'ordre de la ſéance.

Les égliſes & les maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe ſont en grand nombre à Montpellier. La cathédrale eſt dédiée à ſaint Pierre comme l'étoit l'ancienne cathédrale de Maguelonne. On y voit dans le chœur trois beaux tableaux de la vie de ce ſaint, dont celui du milieu eſt de Sébaſtien *Bourdon*, natif de Montpellier. Mais ni cette égliſe ni les autres ne conſervent aucun monument d'antiquité, ſoit civil ſoit eccléſiaſtique, pas même celle de *Notre-Dame des Tables*, qui étoit autrefois en réputation, & qui eſt encore une paroiſſe de la ville. Toutes les reliques ont été diſperſées, à l'exception du bâton de ſaint Roch, que l'on montre dans l'égliſe de ſaint Paul, deſſervie par les Trinitaires. Il eſt d'un bois noueux & noirâtre,

ferré par les deux bouts, & a cinq pieds de longueur.

Vous ſavez, Madame, que ce ſaint eſt invoqué en temps de peſte ; & tout le monde croit qu'il naquit & mourut à Montpellier, qu'il étoit même de la famille des anciens comtes. Mais cette tradition n'eſt juſtifiée par aucun titre ; & l'on n'en trouve nulle trace dans les regiſtres de la ville, ni même dans les anciens rituels du diocèſe, dans leſquels on lit des oraiſons pour la peſte, où il n'eſt pas fait mention de ſaint Roch. Ainſi, rien de ſi ſuſpect que ſa légende, à plus forte raiſon ſa généalogie.

On compte aujourd'hui dans Montpellier ſoixante mille habitans. Cette ville a ſept portes ; elle n'eſt pas en général bien percée, à cauſe de ſa ſituation. Mais les maiſons y ſont bien bâties, & très propres. Il y a deux belles promenades, dont l'une s'appelle *la Canourgue*, ſituée dans l'endroit le plus élevé de la ville ; le point de vue en fait le principal mérite. L'autre eſt le *Peyrou*, hors de la porte de l'ancienne ville, & à l'entrée d'un faubourg de ce nom. Cette

promenade paſſe pour être une des plus belles du royaume. La ſituation en eſt admirable, & la vue charmante de tous les côtés; elle s'étend ſur la mer, ſur un côteau chargé de vignes & d'oliviers, ſur les pyrenées & les montagnes voiſines. Ce n'eſt qu'au commencement de ce ſiecle, qu'on a entrepris d'accommoder cette place. On a fait au deſſus de la porte un arc de triomphe d'une belle architecture, en l'honneur de Louis XIV; & ſur l'eſplanade on a placé ſa ſtatue équeſtre, qui ne lui a été élevée qu'après ſa mort, comme le marque très-bien l'inſcription qui eſt au pied. De nos jours on a encore embelli cette promenade & les environs de la place, en y formant des promenades baſſes, & en y conſtruiſant un château d'eau, auquel aboutit un bel aqueduc, qui, porté ſur des arceaux, y conduit les eaux de la ſource de *Saint-Clément*, ſituée à une grande diſtance de la ville.

En ſortant par la porte du Peyrou on découvre ſur la droite le jardin des plantes, un des plus beaux de l'Europe, qu'on appelle le *jardin du roi*. Il fut commencé l'an 1598, à la

ſollicitation d'André du Laurens, chancelier de la faculté de médecine de cette ville, & pour lors, premier médecin du roi Henri IV. Depuis ce temps les chanceliers de la faculté de médecine en ont toujours eu la direction. Il eſt fort-bien entretenu, & a ſix grandes allées principales, dont quelques-unes ſont en amphithéâtre. Celles des plantes médicinales ſont élevées & revêtues de pierre. Il y a des rigoles de diſtance en diſtance pour les arroſer; & l'on trouve dans ce jardin un nombre infini de plantes différentes.

Je ne dois pas oublier de vous dire ici, Madame, que cette ville a quelques coutumes locales, & qu'anciennement il en exiſtoit une aſſez ſinguliere: elle autoriſoit les peres à deshériter abſolument leurs enfans, les mâles en leur donnant un bouquet, & les filles en leur donnant un chapeau de fleurs. Cette coutume a été abolie, dans le ſiecle dernier, par le parlement de Toulouſe, qui, avec raiſon, l'a trouvée injuſte.

Le génie des habitans de Montpellier eſt tourné du côté du commerce, qui eſt très-floriſſant dans leur

ville. Ce ſont eux qui ont imaginé de faire du vert-de gris par un procédé qui conſiſte à faire macérer des lames de cuivre avec de la *vinaſſe*, ou jus de raiſins écraſés. On a cherché ailleurs à en faire par le même procédé; mais on n'a pu réuſſir à le rendre auſſi bon, ſans doute à cauſe de l'air de ce pays, & de la qualité du raiſin, très-favorable à la corroſion du cuivre. Les vins muſcats qu'on recueille aux environs & dans le diocèſe de Montpellier, s'envoient fort au loin en bouteilles & ſans préparation. On en fait auſſi des liqueurs & des ratafias de différentes eſpeces, en y joignant du cédra, de la bergamotte &c, on les appelle *eaux de Montpellier* ou *de Cette*. Enfin, une partie ſe débite en grappes ſéchées au ſoleil, que l'on nomme *paſſerilles*. Le blanchiment de la cire, la préparation des laines d'Eſpagne, & la fabrique des futaines forment le reſte du commerce de Montpellier & de ſes environs.

Tout ce que vous avez pu entendre dire, Madame, à la louange des dames de cette ville, eſt exactement vrai. Je ne croyois pas, je vous l'a-

voue, qu'elle pût en offrir un ſi grand nombre d'aimables & de jolies. Mais je l'ai vû de mes propres yeux; & je ne ſuis pas ſurpris que beaucoup d'étrangers aſſurent qu'on n'en trouve pas en France qui leur ſoient ſupérieures à cet égard. Si à l'agréable ſociété dont on jouit dans cette ville, vous ajoutez la ſalubrité de l'air, la douceur du climat, & les beautés champêtres qui l'environnent, vous ne me blâmerez pas d'être tenté de dire avec Joſeph Scaliger : *ſi j'étois en état de vivre dans le lieu qui me ſeroit le plus agréable, je choiſirois la ville de Montpellier.....& j'en ferois le nid de ma vieilleſſe. Il n'y a point d'endroit où l'on puiſſe paſſer plus doucement ſes jours, ſoit que l'on ait égard à la bonté de l'air, aux mœurs des habitans du pays, ou aux commodités de la vie.* On remarque en effet que depuis plus d'un ſiecle, il vient une foule d'Anglais à Montpellier pour ſe guérir du *ſpléen*, maladie de langueur, de triſteſſe & d'humeur, qu'ils contractent chez eux. Leur guériſon fait autant d'honneur au lieu où ils

vont la chercher, qu'aux ſavans médecins qu'ils y trouvent.

Il s'eſt tenu pluſieurs conciles fameux dans cette ville, qui a produit auſſi pluſieurs hommes illuſtres dans les ſciences & dans les arts. Je me contenterai de nommer ici *Ducan*, célèbre médecin; Antoine d'*Eſpeiſſes*, ſavant juriſconſulte; le pere *Pouget*, auteur de l'excellent *Catéchiſme de Montpellier*, ſans oublier ſur-tout Pierre *Reluffe*, grand juriſconſulte, qui, au commencement du ſeizieme ſiecle, y enſeignoit encore le droit. Le pape Paul III, & le roi Charles IX qui en faiſoient le plus grand cas, s'empreſſerent à le combler d'honneurs. Le roi l'ennoblit, & voulut que ſa poſtérité pût prendre dans la faculté tous les degrés *gratis*. On dit qu'elle ſubſiſte encore en Languedoc & dans la magiſtrature.

L'évêché de Montpellier eſt ſuffragant de Narbonne; & l'on compte dans ce diocèſe environ deux cents paroiſſes. A une bonne lieue de la ville épiſcopale, on trouve le *Bouli-dou de Perault* ou *Peyrols*, près du village de ce nom. C'eſt un foſſé où

les eaux pluviales qui s'y ramaſſent, bouillonnent continuellement, & conſervent néanmoins leur froideur ordinaire. C'eſt à cauſe de ce bouillonnement qu'en langage du pays, on l'appelle le *Boulidou*. En été ce foſſé ſe deſſeche; & quand on y met de l'eau de fontaine, elle bout dans l'inſtant. Ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt que, quand il pleut, on voit à trente pas, à droite & à gauche de ce foſſé, dans les ornières du chemin, bouillir l'eau qui y croupit. On a obſervé que l'eau de ce foſſé ſe charge d'un acide volatil, qui lui eſt communiqué par une vapeur qui s'exhale de pluſieurs crevaſſes qu'on remarque au fond du foſſé. Cela eſt prouvé par la couleur rouge que cette eau communique à la teinture des fleurs de mauves, & par toutes les expériences que l'on peut faire ſur cette matiere. Les gens du pays s'y baignent en été pour les douleurs de rhumatiſme, & s'en trouvent fort bien. Quand le foſſé eſt à ſec, & qu'on met l'oreille ſur les crevaſſes, on entend un bruit conſidérable, des eaux jailliſſantes, & c'eſt le vent qui en

ſort qui fait bouillonner l'eau, & qui lui porte l'acide volatil dont elle eſt chargée. Tout cela ſuppoſe infailliblement des mines dans l'intérieur de ce lieu, & vraiſemblablement auſſi quelque ſource qui a ſon cours au-travers de ces mines.

A l'extrémité du diocèſe de Montpellier, vers le nord-eſt, & ſur les confins de celui de Nîmes, eſt *Lunel*, ville aſſez ancienne, & autrefois célébre. On aſſure que dans le dixième ſiecle, elle étoit preſque entièrement habitée par des Juifs, & qu'il y avoit une fameuſe ſynagogue, qui s'occupoit nuit & jour à l'étude de la loi. Elle eſt ſituée dans un terroir fertile & agréable, à quelque diſtance de la rive droite de la riviere de Vidourle, que l'on paſſe ſur un pont, près duquel il y a de fort bonnes auberges. Cette ville n'eſt d'ailleurs remarquable que par les excellens vins muſcats qu'on y recueille, & qui, comme vous le ſavez, Madame, ſont très-eſtimés. La paroiſſe de *Lunel-Viel* eſt à une demi-lieue de cette ville.

En montant un peu vers le nord de Montpellier, on entre dans une

très belle vallée arroſée par la riviere d'Héraut, près de laquelle eſt ſituée la petite ville de *Ganges*. C'eſt un lieu où il ſe fabrique beaucoup de bas, & où l'on voit beaucoup de tanneurs qui font un commerce très-conſidérable en Eſpagne & en Italie. Les environs ſont pleins de pâturages où l'on nourrit des moutons, dont la chair eſt extrêmement délicate. Au reſte, ce lieu eſt une baronnie qui donne entrée aux états de Languedoc. Après avoir été dans la maiſon de *Pierrefort*, elle paſſa dans celle de *Saint-Etienne*, d'où elle eſt entrée, par une héritière, dans celle de *la Tude*, qui poſſede aujourd'hui cette terre.

Le lieu le plus remarquable qu'il y ait à voir à l'oueſt de Montpellier, eſt la petite ville d'*Aniane*, ſituée au pied des montagnes, à une petite diſtance de la rive gauche de la riviere d'Heraut. Il y a une abbaye fondée du temps de Charlemagne par ſaint Benoit, fils d'un comte de Maguelonne. C'eſt ce même ſaint qui fut établi par Louis *le Débonnaire*, chef & général de tous les monaſteres de

France, & qui aſſiſta au concile d'Aix-la-Chapelle en 817. Avant de fonder cette abbaye, Benoît avoit quitté la maiſon de ſon pere, & avoit fait profeſſion au monaſtere de Saint-Seine, en Bourgogne. Il revint dans ſon pays vers l'an 780, & y bâtit d'abord un hermitage. Peu de temps après, la vallée où étoit ſitué cet hermitage, ſe trouvant trop reſſerrée pour contenir les diſciples qui ſe formoient ſous les yeux de Benoît, le ſaint anachorete transféra ſa communauté au lieu d'Aniane, & y bâtit un vaſte monaſtere, dont une partie ſubſiſte encore aujourd'hui. Il y mourut en 821, laiſſant pour ſes moines des regles & des conſtitutions particulieres, qui forment un précieux monument de l'ancienne hiſtoire monaſtique & eccléſiaſtique de France.

En me rapprochant de la mer au ſud de Montpellier, j'ai vu le lieu où étoit autrefois ſituée la ville de Maguelone, dont j'ai déjà parlé; c'eſt-à-dire, l'île entourée d'un étang qui porte ſon nom. Je ſuis enſuite deſcendu vers le midi, & j'ai trouvé la petite ville de *Frontignan*, ſur le bord de

l'étang de ſon nom, ſi connue par les excellens vins muſcats qu'on y fait, & qu'on envoie dans toutes les contrées de l'Europe. Cette ville eſt décorée d'une manière aſſez ſinguliere, quand on fait ſécher les raiſins muſcats, qu'on appelle enſuite *paſſerilles*. On les attache à de grandes perches depuis le grenier juſques dans la rue, à hauteur d'homme; & ces eſpeces de tapiſſerie ornent le devant des maiſons, juſqu'à ce que les raiſins étant ſéchés par le ſoleil, on les ſerre dans des caiſſes, pour les envoyer en divers lieux de l'Europe. Il y a d'ailleurs dans Frontignan, un hôtel-de-ville, qui, par rapport au lieu même, peut mériter quelque attention.

Un peu plus vers le midi, & ſur l'étang de Thau, eſt le bourg de *Balaruc*, très-fameux par ſes eaux minérales, qui en ſont éloignées d'un quart de lieue. La ſource de ces eaux eſt plus haute que le niveau de l'étang, dont elle eſt à deux cents pas. Il y a apparence qu'elle vient d'une colline qui eſt à cent pas au levant du baſſin; & on le préſume,

parce que les anciens bains étoient ſitués plus près de cette colline, que ne le ſont les nouveaux. Ces eaux ſont chaudes à leur ſource; & quand elles ſont tranſportées, il faut les faire chauffer pour les boire. Elles ſont purgatives & ſudorifiques. On les prend communément en boiſſon pour les paralyſies, les rhumatiſmes, & pour rendre du reſſort & du jeu aux fibres. On prétend qu'elles ne peuvent faire aucun mal à ceux qui ont la poitrine délicate, parce qu'elles n'ont aucune acidité. Mais on s'apperçoit en s'y baignant qu'elles ſont ſulfureuſes, & qu'elles contiennent un bitume gras & onctueux.

Je ſuis, &c.

A Montpellier, ce 6 novembre 1760.

LETTRE CDXXVII.

SUITE DU LANGUEDOC.

A UNE petite diſtance du bourg de Balaruc, on entre dans le diocèſe d'*Agde*, que j'ai parcouru, Madame, avec bien du plaiſir. Ce diocèſe renfermé entre ceux de Montpellier & de Beziers, eſt le plus petit du Languedoc, mais un des plus riches & des plus fertiles de cette province. Le climat y eſt ſain & tempéré. On y recueille en abondance du bled, du vin, de l'huile & des légumes excellentes. C'eſt dans ce diocèſe que l'on commence à voir des mûriers, dont la feuille ſert à nourrir les vers-à-ſoie. Les laines y ſont belles & très-bonnes. On pêche des moules ſur la côte; & c'eſt le ſeul endroit de la province où il s'en trouve. Le ſalicot, dont j'ai déja parlé, cette plante ſi utile, qui ſert à faire du verre, du ſavon & des pierres à cotere, croît ſans culture dans ce pays, au bord de la Méditerranée. Pluſieurs petits

étangs y donneroient de fort bons ſels, ſi les fermiers n'avoient ſoin de les faire ſubmerger pour conſerver le débit des grandes ſalines.

On appelle *Agadez* le territoire de la ville d'*Agde*, dont l'ancien nom eſt *Agatha*. Ce nom grec que les romains ne ſe ſont point empreſſés à changer, lorſqu'ils ſont devenus les maîtres de ce pays, a donné lieu de croire que cette ville fut fondée par une colonie des marſeillois, qui en étoient eux-mêmes une des phocéens. Du temps de Céſar, l'Agadez faiſoit partie du pays qu'occupoient les volces-arécomiques; & ſous l'empereur Honorius, il ſe trouvoit compris dans la premiere Narbonnoiſe. Les goths y étoient établis au cinquieme ſiecle, & la ville principale étoit alors du nombre de celles de la Septimanie. Leur roi Alaric, qui avoit embraſſé le chriſtaniſme, convoqua dans Agde, en 506, un concile, dans lequel on voit la ſignature d'un évêque de cette ville nommé *Sophronius*.

Depuis cette époque, juſqu'au douzieme ſiecle, on n'entend preſque plus parler de la ville d'Agde. Elle

avoit cependant alors des vicomtes qui avoient commencé au dixieme ſiecle, & qui ſe reconnoiſſoient vaſſaux des rois d'Arragon. Les évêques d'Agde avoient auſſi quelque part dans la ſeigneurie de la ville, qu'ils tenoient vraiſemblablement, comme pluſieurs autres évêques du Languedoc, de la libéralité de Charlemagne. A la fin du douzieme ſiecle, les vicomtes abandonnerent leurs droits aux évêques, qui prirent d'abord l'inveſtiture des comtes de Toulouſe & enſuite de ſaint Louis & de ſes ſucceſſeurs. Ils portèrent le titre de vicomtes d'Agde; & depuis quelque temps ils ont pris celui de comtes.

Cette ville eſt ſituée ſur la riviere d'Hérault, à une demi-lieue de ſon embouchure dans la mer; embouchure que l'on appelle *le Grau d'Agde*, qui forme un petit port aſſez commerçant, quoiqu'il n'y puiſſe entrer que des barques, parce qu'il n'a ordinairement que ſix à ſept pieds d'eau. La ville contient environ dix mille habitans qui ſont, pour la plupart, marchands ou matelots. Elle a quatre portes; & les maiſons y ſont

bâties de pierre noire. La cathédrale dediée à ſaint Etienne, eſt petite & ſombre. Les égliſes paroiſſiales, au nombre de trois, & les autres édifices n'ont rien de remarquable. Le palais de l'évêque eſt un vieux bâtiment ; mais la maiſon eſt commode. On dit que le prélat peut voir de ſes fenêtres tout ſon diocèſe.

A un quart de lieue d'Agde, ſur la rive gauche de l'Heraut, près de ſon embouchure dans la mer, il y a une chapelle ſous le titre de *Notre-Dame de Grace* ou *du Grau*. On y révère une image miraculeuſe de la ſainte Vierge, qui fait l'objet d'un nombre conſidérable de proceſſions & de neuvaines de la part des habitans du voiſinage. Cette chapelle eſt deſſervie par des capucins, dont le couvent eſt très-beau dans toutes ſes parties & dans tout ſon enſemble. On prétend qu'un général de cet ordre qui en fit la viſite en 1714, fut ſcandaliſé d'y voir tant de beautés, & ne put s'empêcher de dire tout haut : *eſt-ne vera domus ſancti patris Franciſci? eſt-ce bien véritablement ici une maiſon de notre pere ſaint François.* C'eſt-là que fut enterré le duc

de Montmorenci, ſi connu au ſeizieme ſiecle ſous le nom de *Montmorenci d'Anville.* Il fut fait en 1593, connétable de France, & mourut en 1614, dans ſa belle maiſon de la Grange, près de Pezenas, d'ou ſon corps fut tranſporté à *Notre Dame du Grau.*

Tout vis-à-vis de cette chapelle, ſur un rocher pelé, à une lieue dans la mer, eſt le petit fort de *Breſcou*, qu'on peut regarder comme imprenable, pour vû qu'il ſoit bien garni de vivres & de munitions. Les magaſins, les caſemates, les batteries mêmes ſont taillés dans le roc. On n'y peut faire aucun débarquement; & ni les vaiſſeaux, ni les galiottes à bombes, ni les barques canonnieres ne pourroient en approcher : il ſert à préſent à renfermer des priſonniers d'état.

Le diocèſe d'Agde, dont l'évêque eſt ſuffragant de l'archevêque de Narbonne, ne renferme que vingt paroiſſes, mais parmi leſquelles on compte beaucoup de gros bourgs & pluſieurs villes. A trois lieues & demie nord-eſt de la ville épiſcopale, entre l'étang de Thau & la mer, on

trouve la ville de *Cette*, qui a pris son nom & son origine d'un petit hameau de même nom, éloigné de la ville d'un quart de lieue. Elle n'eſt pas ancienne, puiſqu'elle n'exiſtoit pas au ſeizieme ſiecle. On ne connoiſſoit alors que le cap ſur lequel elle eſt ſituée. Le projet de la bâtir fut conçu ſous le regne de Henri IV, & ne fut exécuté que pendant le cours du dix-ſeptieme ſiecle. Les jettées qui forment le port, que je vous ai déja fait connoître, Madame, ne furent achevées qu'en 1678. Quoique ce port ne ſoit pas un des meilleurs de la Méditerranée, qu'il ne puiſſe jamais l'être, & qu'il coûte beaucoup à entretenir; il eſt cependant précieux pour la province de Languedoc, parcequ'il eſt néceſſaire pour le maintien de ſon commerce avec la Provence. Il n'y en a pas d'autre en effet dans cette partie de la Méditerranée, que l'on appelle le *golfe de Lyon*, qui eſt renfermé entre les bouches du Rhône & les côtes du Rouſſillon. Cette ville, dont l'évêque d'Agde eſt ſeigneur, contient ſix mille habitans. En 1717, quelques négocians de Montpellier

Montpellier y établirent une rafinerie de ſucre qui a très-bien réuſſi, & en 1721 une fabrique de ſavon.

La petite ville de *Meze* eſt ſituée ſur le même étang de Thau, au nord-oueſt de *Cette*, & a un petit port. Les environs en ſont fort agréables; mais en été le climat y eſt peu ſain. L'évêque d'Agde eſt ſeigneur de la troiſieme partie de cette ville & de ſon territoire, par une donation de Charlemagne que Louis *le Jeune* confirma en 1170.

Les gros bourgs de ce diocèſe, tels que *Beſſan*, *Florenſac*, *Marſeillan*, *Saint-Thibery* &c., ſont très-peuplés à proportion de leur étendue. Mais je n'y ai rien vu de bien remarquable. Sur la route de Montpellier, en deſcendant vers le midi, je ſuis entré dans l'abbaye de *Vallemagne*, ſituée dans un lieu aſſez ſauvage. Le cloître & la fontaine ſur-tout qui eſt dans le monaſtere, peuvent fixer un moment l'attention du voyageur. A une lieue de-là, j'ai traverſé la petite ville de *Montagnac*, connue ſeulement par ſes foires, où l'on apporte beaucoup de marchandiſes de Mont-

pellier, particulièrement les laines qu'on y prépare.

En moins d'une heure je ſuis arrivé de cet endroit à la ville de *Peyenas*, dont les dehors ne peuvent être ni plus rians ni mieux cultivés. La riviere de Peyne, qui, près de ſes murs, arroſe un nombre infini de jardins & de prairies; les champs & les côteaux voiſins, couverts de moiſſons, chargés de vignes & de toutes ſortes d'arbres fruitiers; la douceur & la température du climat en font un des ſéjours les plus gracieux de la province.

Cette ville étoit autrefois connue des Romains ſous le nom de *Piſcena*. Pline dit que c'étoit le lieu de la Gaule Narbonnoiſe, où l'on faiſoit les meilleurs étoffes, parceque la laine, la fabrique & la teinture en étoient également bonnes. En 1261 ſaint Louis acheta cette terre de ſes anciens ſeigneurs, & l'unit à ſon domaine. Cent ans après le roi Jean l'érigea en comté pour Charles d'Artois, deſcendant de Robert d'Artois, frere de ſaint Louis. Au ſeizieme ſiecle elle vint au grand connétable de Montmorenci, & paſſa à ſon fils

d'Anville, qui fut auſſi connétable. Ces ſeigneurs firent bâtir tout-auprès une jolie maiſon de campagne, que l'on appella *la Grange des Prés.* Après la fin tragique du dernier duc de Montmorenci, Pezenas & la Grange paſſerent au prince de Condé, ſon beau-frere, & devinrent enſuite le partage des princes de Conti, cadets de la maiſon de Condé.

Les états de Languedoc ſe ſont pluſieurs fois aſſemblés à Pezenas. Il s'y tient tous les ans une foire très-conſidérable, qui eſt un des débouchés du commerce de la province. Les habitans au nombre de plus de ſix mille, ſont naturellement gais. Dans les réjouiſſances publiques, ils s'amuſent beaucoup à voir une grande machine qu'on promene dans la ville, & qu'ils appellent le *Poulain.* Il eſt vêtu de bleu avec des fleurs de lys d'or. Les ſauts qu'on lui fait faire ſont aſſez réjouiſſants, ſur-tout lorſqu'il fait ſemblant de mordre tous ceux qu'il rencontre.

L'intérieur de cette ville n'eſt pas d'ailleurs très-beau. On peut y remarquer ſeulement la maiſon des

PP. de l'Oratoire & le quai. Dans l'égliſe collégiale, on verroit, ſi l'on pouvoit le reconnoître, le tombeau de *Jean-François Saraſin*, ſecrétaire du prince de Conti, & l'un des plus beaux eſprits du dix-ſeptieme ſiecle.

On rapporte que le maire & les échevins d'une ville ayant été au-devant du prince pour le haranguer, l'orateur reſta court à la ſeconde période, ſans pouvoir continuer ſon compliment. Saraſin ſaute auſſi-tôt du carroſſe où il étoit avec le prince de Conti, ſe joint au harangueur, & pourſuit la harangue, l'aſſaiſonnant de plaiſanteries ſi fines & ſi délicates, & y mêlant un ſtyle ſi original, que le prince ne put s'empêcher de rire. Le maire & les échevins remercierent Saraſin de tout leur cœur, & lui préſentèrent, par reconnoiſſance, le vin de la ville.

C'eſt à Pezenas que naquit le ſavant *P. Pouſſines*, ſi eſtimé à Rome de la reine *Chriſtine*. Nous avons de ce jéſuite pluſieurs ouvrages qui prouvent beaucoup en faveur de ſon érudition. Cette ville vient de perdre un autre homme de lettres qui l'a

également illuſtrée : c'eſt *M. de Juvenel de Carlencas*, auteur des *Principes ſur l'hiſtoire*, qu'il compoſa pour ſon fils, mais principalement connu par des *eſſais ſur l'hiſtoire des ſciences, des belles-lettres & des arts.* Cet ouvrage, où l'on trouve un catalogue de toutes les richeſſes littéraires des différens ſiecles, jouit d'un ſuccès bien mérité. Il a déja eu quatre éditions, & a été traduit en allemand & en anglois.

Je ſuis, &c.

A Pezenas, ce 14 Novembre 1760.

LETTRE CDXXVIII.

SUITE DU LANGUEDOC.

A peine eſt-on ſorti des murs de Pezenas qu'on entre dans le diocèſe de Beziers, le plus fertile de tout le Languedoc, & ſuivant la plupart des voyageurs de toute la France. Il n'a qu'une très-petite partie de côtes; mais il s'avance très-profondément dans les terres. Ses bornes ſont, au nord le Rouergue, au levant les diocèſes de Lodève, de Montpellier & d'Agde, au midi la Méditerranée & le diocèſe de Narbonne, au couchant ceux de Caſtres & de Saint-Pons. Il eſt arroſé par les rivieres d'Orbe & d'Héraut, & par le canal royal.

On peut dire, Madame, qu'indépendamment de la beauté du climat, cette contrée eſt une vraie terre promiſe. Elle produit beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour les habitans, de l'huile d'olive en abondance, d'excellens vins de toutes les eſpeces,

ſur-tout des vins muſcats, de très-bons fruits & du ſalicot. Il ſe fait beaucoup de ſoie dans ce diocèſe; & toutes les denrées s'y vendent à un bon prix. On y trouve des eaux minérales, des carrieres de marbre, des mines de plomb, d'azur, de vernis, de charbon de pierre, de vitriol, & une eſpece de gomme qui eſt très-bonne pour faire du goudron. On a cru long-temps qu'il y avoit auſſi de l'ocre, mais on croit avoir reconnu que ce n'eſt autre choſe que cette gomme. Dans pluſieurs endroits il ſe fabrique de beaux droguets qui ſe débitent bien en Allemagne.

L'origine de Beziers remonte aux ſiecles les plus reculés. Cette ville, autrefois ſi conſidérable, exiſtoit du temps des Volces-Arécomiques, & s'appelloit *Biterræ*. Les Romains s'en emparerent à-peu-près dans le même temps que de Narbonne, & y établirent une de leurs légions que l'on dit avoir été la ſeptieme. De là vient que les anciens auteurs l'appellent *Colonia Septimanorum*. Quelque temps après on y bâtit deux temples, dont l'un fut dédié à Auguſte, & l'autre à

Julie, ſa fille. L'empereur Tibere voulut bien donner à cette ville des marques ſignalées de conſidération. Elle s'accrut inſenſiblement, & devint, au quatrieme ſiecle, une des places les plus floriſſantes de la Gaule méridionale. Dans le ſiecle ſuivant les goths envahirent toute cette contrée, & prirent Beziers qu'ils ruinerent, n'y laiſſant preſque aucune trace des monumens & des beaux édifices que les Romains y avoient élevés.

Vous ſavez, Madame, que Clovis défit ces barbares en bataille rangée, & ſe rendit maître de leur royaume. Mais ils y rentrerent preſqu'auſſi-tôt après la mort du fondateur de notre monarchie. Théodébert, ſon petit-fils, & ſucceſſeur de Thieri, ſon pere, au royaume d'Auſtraſie, les en chaſſa de nouveau. Ce jeune prince faiſoit le ſiege de Beziers, lorſque Deuterie, femme du gouverneur, revenant de ſon château de Capeſtan, pour entrer dans la ville, fut priſe avec Goſſvinde, ſa fille, âgée de dix ans, par les coureurs de l'armée. Théodébert la vit, & en devint

éperdûment amoureux. Il répudia Viſſgarde, ſa femme, pour épouſer Deutérie du vivant même de ſon mari, de laquelle il eut Théobalde qui lui ſuccéda. Mais bien-tôt ſa paſſion s'étant affoiblie, il ſe prit d'amour pour Goſſvinde. Deuterie s'apperçut des nouveaux ſentimens de Théodébert, & conçut une extrême jalouſie contre ſa fille. La cour étoit alors à Verdun; les princes & les princeſſes ſe promenoient ſur le bord de la Meuſe, fort profonde en cet endroit, dans de petits chariots couverts, traînés par des bœufs. Deuterie en fit préparer un pour Goſſvinde, auquel on attela des taureaux indomptés, qu'on n'avoit pas menés boire depuis pluſieurs jours, & qui, pour éteindre leur ſoif, ſe précipiterent dans le fleuve où elle périt. Théodébert inſtruit dans la ſuite de la véritable cauſe de la mort de Goſſvinde, obligea ſa mere dénaturée à finir ſes jours dans un couvent, & ſe réunit à Viſſgarde, ſa premiere femme, qui mourut ſix mois après.

Cependant la ville de Beziers s'étoit bien rétablie ſous les rois de France,

lorſque les Sarraſins s'en emparerent en 736. Charles Martel la reprit l'année ſuivante; & de crainte que ces infidèles n'en fiſſent un lieu de retraite, il la détruiſit preſqu'entièrement. Les habitans de cette ville infortunée eurent le courage de la rétablir de nouveau. Sous Charlemagne elle avoit repris tout ſon luſtre, & paroiſſoit auſſi floriſſante qu'elle l'eut jamais été. Cet empereur en partagea la ſeigneurie entre l'évêque & les comtes ſéculiers qu'il y établit à vie & amovibles. Ceux-ci eurent des vicomtes, qui, au bout de quelque temps, ſe trouverent héréditaires & tout-puiſſans dans Beziers. Ils s'aſſurerent de la protection des comtes de Barcelonne, rois d'Arragon, en leur rendant hommage.

Un de ces vicomtes, nommé *Raymond Trincavel*, épouſa une héritiere du comté de Carcaſſonne, & un de ſes deſcendans, une héritiere de celui de Niſmes. Ces trois comtés reſterent réunis juſqu'à la fin de la guerre des Albigeois, dans laquelle le dernier comte de Beziers ſe déclara pour ces hérétiques. C'étoit *Raymond Roger*, qui,

l'an 1182, avoit partagé avec l'évêque la juſtice de la ville, à l'exception des homicides & des adulteres, dont le comte ſe réſerva la connoiſſance.

Ce prince fut la malheureuſe victime de ſon attachement au comte de Toulouſe, protecteur des Albigeois. Il eut la douleur de voir ſa ville de Beziers priſe par les Croiſés, ſaccagée & preſque réduite en l'état où elle eſt aujourd'hui. Trente mille hommes, & ſuivant quelques auteurs, ſoixante mille y furent paſſés au fil de l'épée. Six mille furent maſſacrés dans la ſeule égliſe paroiſſiale de la Magdelaine. J'ai dit ailleurs comment le roi ſaint Louis la réunit à la couronne. Depuis cette époque elle ne reconnoît d'autre ſouverain que le roi, quoique l'évêque prenne le titre de ſeigneur, & qu'il ait dans la ville une juriſdiction aſſez étendue.

Après ce petit précis de l'hiſtoire de Beziers, je ne dois pas vous laiſſer ignorer, Madame, que la cour de cette ville a été, ſous ſes derniers vicomtes, une des plus brillantes de celles de tout le Languedoc. L'anecdote que

je vais vous rapporter en eſt une preuve : elle pourra d'ailleurs vous faire connoître, tout à-la-fois, l'eſprit & le ton de galanterie qui régnoit en ces temps-là, & le génie des premiers peres de la poëſie françaiſe. Vous jugez d'avance que c'eſt d'un troubadour que je veux parler ici, & vous ne vous trompez pas.

Ce troubadour étoit *Arnaud de Marveil*, né en Périgord dans le douzieme ſiecle, qui s'étant dégoûté de la profeſſion de notaire, ſe livra tout entier à la poëſie. Il avoit une figure agréable, & ſuivant le texte, le talent *de bien trouver, de bien chanter & de lire des romans ;* c'eſt-à-dire, qu'il compoſoit avec facilité, avoit la voix belle, & contoit avec grace. C'en étoit bien aſſez, pour qu'il pût paroître avec avantage dans les différentes cours du royaume. La premiere où il ſe préſenta fut celle d'Adélaïde, fille de Raymond V, comte de Toulouſe, & femme de Roger II, ſurnommé *Taillefer*, vicomte de Beziers. Cette princeſſe prit toujours le titre de comteſſe, quoique ſon mari ne fût que vicomte, parceque c'étoit

alors l'uſage que les femmes conſervoient le titre affecté à la maiſon d'où elles étoient ſorties, quand celui de leur mari étoit inférieur.

L'accueil flatteur que reçut Arnaud de la part de la comteſſe de Beziers, fit naître dans ſon âme le ſentiment le plus vif & le plus tendre. Il l'exprime lui-même dans toutes ſes poëſies, ſi l'on en excepte une ſeule. « Je ne prévoyois pas, dit-il, quand » j'arrivai dans ces lieux, que je » duſſe payer ſi cher le plaiſir, d'a» voir vu de trop près tant de grâces » & tant de beauté. J'éprouve com» bien il eſt vrai que qui veut ſe » chauffer, ſe brûle. J'aime ſans ôſer » le dire . . . . . Je me ſuis moi» même condamné à fuir celle que » j'adore, de peur que mes regards » ne trahiſſent mon ſecret : elle ne » leur pardonneroit jamais cette in» diſcrete témérité. J'ai du moins » l'avantage de la contempler dans » mon cœur, qui me la repréſente » comme un miroir. Tout me la » rappelle, tout me la peint. La » fraîcheur de l'air, l'émail des prés, » le coloris des fleurs, en me retra-

» çant quelqu'un de ſes agrémens, » m'invitent ſans ceſſe à la chanter. » Grâces aux exagérations des trou- » badours, je puis la louer, je puis » dire impunément qu'elle eſt la plus » belle dame de l'univers. S'ils n'a- » voient pas appliqué fauſſement cet » éloge, je n'oſerois le donner à » celle que j'aime; ce ſeroit la nom- » mer ».

Arnaud chantoit en effet la comteſſe ſous des noms allégoriques; & avoit l'attention de ne point donner ſous le ſien propre, les pieces qu'il lui adreſſoit. Mais Adélaïde en reconnut l'auteur, & ſe reconnut elle-même à travers toutes ces fictions. Bien loin de paroître inſenſible à des louanges ſi ingénieuſement tournées, elle le récompenſa par des préſents, & lui permit de la prendre pour l'Héroïne de ſes vers. C'eſt ainſi que les dames de ce ſiecle, en confiant les intérêts de leur beauté à un chevalier, qui en ſoutenoit l'excellence les armes à la main, chargeoient auſſi un poëte de les célébrer. Ce double uſage fit naître dans le même temps les romans de chevalerie & les chanſons galantes.

Arnaud ne ſentit que le doux hon-

heur de cette commiſſion, ſans en prévoir le danger. Il jouiſſoit de la liberté d'être à toute heure auprès de la comteſſe ; & quelques mots obligeants dont elle paya ſes poëſies, enflammerent ſon âme de la plus violente paſſion. « Ma raiſon, dit-il ; » s'oppoſe à mon penchant. Si je l'en » crois, il me ſied mal d'aſpirer à » une conquête de cette importance ; » je dois laiſſer aux rois l'honneur » de ſoupirer pour elle. Mais quoi ! » n'eſt-il donc pas réſervé à l'amour » d'égaler les conditions ? Ovide l'a » décidé. Si-tôt qu'on aime, on eſt » digne de plaire . . . Mon cœur, » dit-il dans un autre endroit, vaut » bien celui d'un comte, d'un duc » ou d'un roi. L'élevation de ſes de- » ſirs prouve aſſez ſa nobleſſe. C'eſt » être égal aux ſouverains que d'a- » voir des vues dignes d'eux ».

Quelques regards favorables de la comteſſe animèrent la confiance d'Arnaud. Il auroit dû penſer que ce n'étoit là qu'un tribut payé à l'uſage ; & arraché par le déſir d'être l'héroïne d'un poëte. Mais il préſuma que puiſque Adélaïde n'avoit pas rejetté les proteſtations de ſon attachement,

elle pourroit, enfin, ſe trouver diſpoſée à y répondre. Il donna dès-lors un libre eſſor à ſon imagination, & devint plus hardi. Deux chanſons qu'il fit, portent la plus vive expreſſion de tous ſes deſirs, qu'il borne à obtenir un baiſer de la belle Adélaïde. Dans ce ſiecle l'amour de la poëſie, le talent du poëte faiſoient diſparoître la diſtinction des rangs; & la comteſſe ne craignit point d'exaucer le vœu de l'amoureux troubadour. Si la cour de Beziers le ſut, elle ne dut point en être ſurpriſe. Vous ſavez, Madame, que Marguerite d'Ecoſſe, femme de Louis XI encore dauphin, paſſant par une ſalle où Alain Chartier s'étoit endormi, lui baiſa la bouche, & que les courtiſans ne furent étonnés de cette action qu'à cauſe de la laideur du chevalier.

Ce baiſer fatal que reçut Arnaud, le rendit d'abord plus heureux, parce qu'il en aima davantage. *Adélaïde tout entiere*, diſoit-il, *s'eſt gravée dans mon âme au moment où j'ai ſenti l'approche de ſes lèvres; depuis cet inſtant je paſſe les jours à lui parler, & les nuits à la voir.* Mais bien-tôt ſon imagination échauffée ne connut plus de bornes.

Adélaïde, qui contente d'avoir eu pour lui les complaiſances autoriſées par l'uſage, étoit bien loin de s'en permettre de criminelles, eut beau s'armer de la ſévérité la plus impoſante. Arnaud ne put réprimer les mouvemens de ſon cœur paſſionné. Il fit une autre chanſon dans laquelle il s'écrie avec un douloureux tranſport : « Je nage dans les déſirs ; c'eſt-là mon élément, comme l'eau eſt » celui des poiſſons : mais je déſirerai » toujours envain puiſque je déſire » ſeul. Celle que j'aime eſt ſourde à » mes vœux. On adoucit les lions, » & rien ne fléchit ſa rigueur. Je » ſupporte néanmoins ſans me plain» dre un état qui m'accable. Pour» rois-je en effet me croire malheu» reux ? j'aime & je déſire. Amour ! » ſi je parle ainſi de tes peines, que » dirois je de tes plaiſirs » ?

Cependant Alphonſe IV qui régna en Caſtille depuis 1158 juſqu'en 1214, étoit amoureux de la comteſſe de Beziers. Si je vous dis, Madame, que ce puiſſant ſouverain fut jaloux d'un ſimple troubadour, vous n'en ſerez nullement ſurpriſe, parce que vous ſavez que dans ce ſiecle les fa-

voris des muſes Languedociennes pouvoient aſpirer à plaire aux plus grandes princeſſes. Alphonſe exigea d'Arnaud qu'il ceſſât de voir & de chanter Adélaïde, & il exigea d'Adélaïde qu'elle lui défendît de reſter à ſa cour. Le malheureux amant reçut ordre de la comteſſe de ne plus la célébrer & de s'éloigner d'elle. Il ſe retira auprès de Guillaume VIII., ſeigneur de Montpellier. Là ſa paſſion ſe nourrit de ſes regrets qu'il exhale ainſi dans une autre piece de vers.

« Qu'on ne me diſe point que l'âme » n'eſt touchée que par l'entremiſe » des yeux. Les miens ne voient plus » celle que j'aime, & je n'en ſuis » que plus fortement occupé du » bien que j'ai perdu. On a pu m'é- » loigner de ſa préſence : mais mon » cœur lui reſtera éternellement atta- » ché par des nœuds que rien ne » pourra jamais rompre . . . . . » Lieux fortunés qu'elle habite, » ajoute-t-il ailleurs, quand me ſera- » t-il permis de vous revoir! . . . » N'appercevrai-je perſonne qui ar- » rive de ce côté-là ? Un berger » qui viendroit de ſon château, ſeroit » pour moi un homme d'importance.

» Puiſſé-je être confiné dans un » déſert & l'y rencontrer ! Ce lieu » ſauvage me tiendroit lieu du *pa-* » *radis* ». Cette expreſſion d'un amant malheureux demande de l'indulgence.

De cette douleur tendre & douce, dont le caractere eſt ennemi des reproches, Arnaud paſſa bien-tôt au déſeſpoir, & ſe répandit en plaintes ameres, tantôt contre ſes ennemis, tantôt contre celle qui étant la cauſe de ſes malheurs, l'avoit abandonné à la rigueur de ſon ſort. *Je ne tiens plus à rien ſur la terre*, dit-il, *je n'y ai plus d'amis, & je n'y dois plus rien aimer.* Cette réflexion le jetta inſenſiblement dans la morale; & il termina ſa carriere poëtique par une piece d'environ quatre cents vers, où il conſigne les maximes qu'il propoſe pour regle de conduite. On croit qu'il mourut à Montpellier avant la comteſſe de Beziers, qui ne paroît pas avoir vécu après l'année 1201.

L'évêché de cette ville, ſuffragant de Narbonne, reconnoît pour ſon fondateur ſaint Aphrodiſe, qui, dès

le premier ſiecle de notre ère, dit-on, vint avec *Sergius Paulus* ou *ſaint Paul Serge*, prêcher la foi dans cette partie de la Gaule méridionale. Celui-ci fut à Narbonne; le premier s'arrêta à Beziers, où il ſouffrit le martyre. Ils avoient été l'un & l'autre convertis par l'apôtre ſaint Paul. Si cette tradition univerſellement reçue dans le pays, n'eſt pas, quant à l'époque, fondée ſur des autorités irréfragables, il eſt du moins certain que l'évêché de cette ville ſubſiſtoit au quatrieme ſiecle, & qu'il a toujours été ſuffragant de Narbonne. *Agriſtius*, l'un des ſucceſſeurs de ſaint Aphrodiſe, ſouſcrivit au premier concile d'Arles, tenu l'an 314.

Non, Madame, je n'ai point vu dans toutes mes courſes de ſituation plus belle & plus heureuſe que celle de la ville de Beziers. Elle eſt bâtie à une lieue & demie de la Méditerranée, ſur une colline aſſez élevée, au pied de laquelle coule la riviere d'Orbe qui reçoit le canal royal. Rien de plus charmant que les divers points de vue dont on y jouit de tous les côtés. A l'oueſt de la ville,

& du haut des murs, vous voyez vers le nord, une chaîne de montagnes bleuâtres, du ſein deſquelles ſemble ſortir la riviere d'Orbe; devant vous un riche vallon qui s'élève inſenſiblement, & forme un amphithéâtre diverſifié par des jardins, des vignobles, des champs pleins de moiſſons ou couverts d'oliviers & de mûriers, des bouquets d'arbres plantés çà & là, & une grande quantité de villages & de métairies répandues dans la campagne. Vous voyez ſurtout les huit écluſes du canal accolées enſemble, où la chûte des eaux forme la plus belle caſcade qu'on puiſſe imaginer, & le plus beau coup d'œil qui ſoit peut-être en Europe.

Dans la partie de la ville qui regarde l'orient, tranſportez-vous ſur une grande place ou Belveder, qui eſt près de la porte de la citadelle; & vous y trouverez des points de vue également agréables. Du côté du nord-eſt & du levant, c'eſt une vaſte forêt d'oliviers entremêlés de vignes & de mûriers. Du côté du midi, c'eſt une plaine immenſe extrêmement fertile, où ſerpente la riviere d'Orbe, & qui

ſe termine à la mer, dont l'œil embraſſe une étendue très-conſidérable. De cet endroit le plus élevé de la ville, vos regards, après avoir parcouru le tableau le plus riche & le plus varié, ſe portent juſques ſur la cime des monts Pyrenées, qu'on découvre dans le lointain vers le ſud-oueſt. En un mot, Madame, de toutes parts, c'eſt un ſpectacle enchanté; & je puis dire avec tous les voyageurs, ſans craindre d'être démenti que les environs de Beziers ſont les plus beaux de toute la France.

Joignez aux divers agrémens de cette ſituation, à la fertilité du ſol, & aux productions de toutes les eſpeces qu'il y donne en abondance, la ſérénité du ciel, la ſalubrité de l'air, la continuité des vents frais qui temperent les exceſſives chaleurs de l'été; la douceur du climat, qui, preſque toutes les années, fait jouir, dans le cœur même de l'hiver, des beaux jours du printemps; enfin tout ce qu'on y trouve pour fournir aux beſoins de la vie, un pain ſavoureux, toutes ſortes de vins exquis, du mouton délicat, du poiſſon tou-

jours frais, de très bonne volaille, d'excellent gibier, des fruits délicieux, &c; & vous croirez sans peine à ce vers latin connu de temps immémorial :

Si vellet Deus in terris habitare, Biterris.

Et qu'on a traduit ainsi :

En terre si Dieu vouloit naître,
C'est à Beziers qu'il voudroit être.

Cette ville une fois plus longue que large a une enceinte assez considérable, & renferme au-moins vingt mille habitans. On y entre par cinq portes. Les murailles qui l'entourent, flanquées de quelques tours antiques, sont en quelques endroits des especes de bastions. En arrivant du côté du couchant, c'est-à-dire, par la route de Toulouse, on passe la riviere d'Orbe sur un beau pont, & l'on peut monter à la ville par deux chemins; l'un plus court, étroit & roide; l'autre plus long, plus large & qui cotoie la colline.

Le voyageur curieux d'antiquités en chercheroit inutilement dans cette

ville. Tous les monumens élevés par les Romains ont été la proie des flammes, lors de l'invaſion des Goths; & les beaux édifices qui ont pu être l'ouvrage de ceux-ci, ont ſans doute diſparu ſous le fer des Sarraſins, ou ſous le glaive des Français mêmes durant les guerres de religion. A peine le voyageur trouveroit-il quelques reſtes d'un amphitéâtre qu'on voit dans la maiſon d'un particulier près de la petite place de ſaint Cyr; quelques autres foibles débris qu'il ne jugeroit pas bien dignes de ſon attention, & quelques vieilles inſcriptions qu'il ne pourroit pas déchiffrer. A peine verroit-il hors des murs, en certains endroits, quelques amas de groſſes pierres couvertes de mouſſe, quelques ruines éparſes qui pourroient peut-être lui faire conjecturer que Beziers avoit autrefois une plus vaſte enceinte; & cette conjecture ne ſeroit pas dénuée de tout fondement, eu égard à l'ancienne population de cette ville.

Dans ſon état préſent elle ne renferme que des édifices modernes, parmi leſquels il y en a quelques-uns qui

qui peuvent fixer les regards des étrangers. On remarquera ſur-tout le palais épiſcopal bâti régulierement, & dont le point de vue eſt admirable. Les vues de la terraſſe du collége, de la petite eſplanade de *ſaint Louis*, de la place de *Canterelles*, & du couvent des Capucins, ſont également belles, & celle du jardin de l'abbaye de *ſaint Jacques*, plus charmante encore. C'eſt de là qu'on voit tout-à-la-fois & la mer, & la belle caſcade des huit écluſes, & le vallon dans toute ſon étendue, & la chaîne des montagnes du nord. Tout auprès de cette abbaye ſont les caſernes, bâtiment non-moins vaſte que beau, & dont les vûes ſont auſſi très-agréables.

Il y a dans Beziers cinq paroiſſes; l'égliſe cathédrale dédiée à *ſaint-Nazaire*, la collégiale à *ſaint Aphrodiſe*, l'abbatiale à *ſaint Jacques*, la quatrieme à *ſainte Magdeleine* & la cinquieme, ſon annexe, à *ſaint Felix*. L'égliſe de ſaint Aphrodiſe fut, dit-on, bâtie hors de la ville, dans un endroit couvert de quelques arbres, qui ombrageoient une grotte, où le ſaint apôtre ſe retiroit pour vaquer à

la priere. On a transformé cette grotte en une petite chapelle ſouterraine, dont l'eſcalier ſe trouve au côté gauche de la porte du chœur. Cette égliſe étoit anciennement la cathédrale. Mais dans des temps de troubles, le titre en fut transféré à l'égliſe de ſaint Nazaire ſituée dans la ville même. On agrandit celle-ci, & on l'embellit d'une maniere convenable, au moyen d'une contribution que l'on tira des Juifs, qui la payerent volontiers, pour ſe rédimer d'une vexation à laquelle ils avoient été aſſujettis des le temps de Charlemagne. A certains jours de l'année, on ſouffletoit en cérémonie tous ces malheureux hébreux, devant la porte de cette même égliſe de ſaint Aphrodiſe. Cette tranſlation ſe fit en 1154. On fonda une abbaye dans l'égliſe de ſaint Aphrodiſe; & l'évêque qui exerçoit une juriſdiction fort étendue dans la ville, conſentit à céder à l'abbé le droit de faire exercer en ſon nom la juſtice dans le fauxbourg. Le pape lui accorda le privilége d'officier avec les ornemens pontificaux.

Cette nouvelle cathédrale de *ſaint*

Nazaire offre ſur ſon frontiſpice des figures aſſez eſtimées. Elle conſiſte en une nef ſéparée en deux dans ſa longueur par le chœur. Les orgues de cette égliſe ſont doubles; & d'une belle ménuiſerie. Mais on eſt un peu ſurpris d'en voir la tribune portée par des pilaſtres où ſont adoſſés des termes qui ont des paniers de fleurs ſur leur tête. Il en eſt de même de trois ſatyres de ménuiſerie qui ſont au-deſſus, & qui forment une eſpece de conſole qui ſoutient les orgues. Ces repréſentations de divinités fabuleuſes ne peuvent nullement convenir à un lieu ſaint.

Si l'on veut entrer dans l'égliſe de *ſaint Félix*, on verra avec quelque étonnement la hardieſſe des arceaux qui en ſoutiennent la charpente. Outre les cinq égliſes paroiſſiales, il y a dans Beziers ſix couvens d'hommes & ſix de filles, en comprenant dans ceux-ci les deux abbayes de *ſainte Claire* & du *ſaint Eſprit*; un ſéminaire, un college, cinq confrèries de Pénitens, & deux hôpitaux. L'égliſe du college eſt belle. J'ai entendu vanter par un peintre habile quelques tableaux de

la chapelle des Pénitens noirs, & ſur-tout un tableau déja enfumé qui eſt dans celle des Pénitens minimes, au côté droit de l'autel.

La ville de Beziers n'eſt pas bien percée, ſans doute à cauſe de l'inégalité du terrain ſur lequel elle a été bâtie. On n'y trouve pas de place bien dignes de remarque, ſi vous exceptez celle de la citadelle; dont j'ai déja parle: elle eſt ainſi nommée parce qu'il y avoit autrefois une fortereſſe qui a été démolie.

La plus belle rue eſt la rue *Françaiſe*, anciennement appellée la *Carriere Bretche*. Lors de la priſe de la ville par les Anglais, un vaillant capitaine, dit-on, nommé *Peire Péeruc*, les empêcha lui ſeul d'entrer dans cette rue; & c'eſt à cette occaſion qu'elle fut nommée *Françaiſe*, parce qu'elle avoit été conſervée franche. Au bas de cette rue, on voit une groſſe ſtatue de pierre, qui repréſente ce guerrier, & qui fut d'abord nommée de ſon nom, mais à laquelle on donna dans la ſuite par corruption celui de *Pepeſuc*.

Le jour de l'Aſcenſion on enjolive

cette figure groteſque, pour amuſer les habitans, & les étrangers qui viennent en foule de tout le voiſinage. En ce jour de réjouiſſance on promene dans la ville une groſſe machine, appellée *le chameau*, vêtu d'une toile cirée, ſur laquelle on lit d'un côté ces mots latins : *ex antiquitate renaſcor*, (*d'ancien que j'étois, je deviens nouveau*), & de l'autre ces mots Languedociens : *ſen foſſo*, (*nous ſommes en grand nombre*). On ne peut voir ſans rire, les mouvemens ſoit de la tête ſoit du cou auquel pend une ſonnette, que lui font faire, au moyen d'un levier, les hommes enfermés dans le ventre de ce chameau de bois. Les officiers municipaux ſont à cheval, précédés des communautés des arts & métiers. Une charrette couverte de branches d'arbres arrangées en berceau, & traînée par une centaine de mules harnachées de rubans & d'un gros bouquet de roſes, fait auſſi partie du cortége. Elle eſt ſuivie d'un grand nombre de pauvres, habillés, pour ainſi-dire, de rameaux depuis le ſommet de la tête juſqu'aux pieds, & qu'on appelle *les Sauvages*.

Sur la fin du jour on leur diſtribue du pain, dont la bénédiction ſe fait dans la chapelle des Pénitens bleus, où le chapitre de la cathédrale ſe rend proceſſionnellement. C'eſt à cauſe de cette aumône qu'on appelle ce jour en langage du pays *lou jour de caritach*, (*le jour de charité*).

Ce qu'il y a de plus amuſant dans cette fête, c'eſt l'eſpece d'eſcrime que font dans les rues de la ville les bergers de tous les environs. On les voit ſur deux files, armés de leur houlette, bâton d'environ trois pieds de longueur, un peu recourbé à l'un des bouts, ſe porter réciproquement des coups qu'ils parent avec une adreſſe merveilleuſe, & après chaque aſſaut qui finit & ſe renouvelle par intervalles, danſer au ſon des fifres & des tambours. C'eſt encore la petite bataille que ſe livrent les habitans, ſoit dans les rues, ſoit des fenêtres des maiſons, en ſe jettant à poignées les belles dragées, mêlées d'excellentes confitures ſeches, qu'on fait dans cette ville. Ces deux petits combats ſont des jeux très-divertiſſans, ſans être jamais meurtriers.

Mais la danſe des *treilles*, qui quelquefois a lieu ce jour là, & toujours dans les grandes fêtes publiques, eſt encore plus réjouiſſante. Le ſeul coup d'œil des jeunes danſeurs & des jeunes danſeuſes eſt charmant. C'eſt une troupe nombreuſe de filles & de garçons, tous légèrement vêtus de blanc, ceux-ci en veſte, celles-là en jupon court & en corſet. Rangés ſur deux longues files, chaque danſeur & ſa danſeuſe tiennent, chacun par un bout, un *demi cerceau*, auquel on on a entrelacé des feuilles de vignes. Il faut voir la légèreté, la ſoupleſſe, les grâces naïves, & ſur-tout la vivacité avec laquelle ils danſent & paſſent tour-à-tour ſous ce berceau. Il faut entendre les airs ſi vifs & ſi gais que jouent les violons. J'avoue que nos plus jolies contredanſes & tout l'éclat de nos bals maſqués & parés ne m'ont jamais fait autant de plaiſir. Tant il eſt vrai qu'au milieu de nos jouiſſances même les plus recherchées, la nature, dans ſon aimable ſimplicité, flatte bien plus agréablement nos ſens, que tout le luxe & tout le rafinement de l'art.

Ces petits détails doivent vous donner, Madame, une idée du caractere des habitans de Beziers. Ils ſont vifs, enjoués, d'une gaité folâtre, ſouvent trop ſinceres, & amateurs des plaiſirs. Un de leurs poëtes a eu raiſon de dire qu'ils ſont

Courtois à l'étranger, ſouvent outre meſure.

Je les vois en effet dans toutes les occaſions, affables, prévenans, officieux; & je connois ici bien des hommes, dont le cœur droit & ſenſible s'ouvre ſans peine aux douces impreſſions de l'amitié, & à tous les ſentimens qui la caractériſent. On les a accuſés de ne pas aimer le travail, la gêne, la contrainte; & ſuivant le même poëte,

La douceur du climat engendre leur pareſſe.

Cependant on voit fleurir chez eux le commerce des grains, des vins, des huiles, des eaux-de vie & de la ſoie. L'agriculture y eſt en vigueur; & nul canton n'offre des terres auſſi bien cultivées que les environs de Beziers. Il s'y tient toutes les ſemaines un marché très conſidérable.

Il eſt vrai qu'en général les Biterrois ne tirent pas tout le parti poſſible des heureuſes diſpoſitions qu'ils ont reçues de la nature pour les ſciences & les arts. Mais l'académie établie dans cette ville, l'an 1723, s'occupe ſans relâche & avec ſuccès de travaux littéraires en tous les genres d'agrément & d'utilité. Mais indépendamment d'une foule d'eſprits agréables, qui nous ont laiſſé, dans leur idiome languedocien, des poëſies pleines d'enjouement, de délicateſſe & d'images ou riantes ou ſublimes, Beziers a produit un très-grand nombre d'hommes à jamais célébres dans la république des lettres. Je vais vous en nommer quelques uns, Madame; & vous verrez, ſans doute avec quelque ſurpriſe, que malgré l'eſprit léger, l'imagination ardente & volage qu'on attribue aux habitans de cette contrée, la plupart de ces grands hommes ont parcouru avec éclat la carrière des hautes ſciences.

Jacques Eſprit, de l'académie françaiſe, à qui le duc de la Rochefoucault, le chancelier Seguier & le prince de Conti donnerent des té-

moignages non équivoques de leur eſtime & de leur amitié. Il a laiſſé des *paraphraſes de quelques pſeaumes*, & un ouvrage intitulé : *la fauſſeté des vertus humaines*. Ce dernier n'eſt, il eſt vrai, qu'un commentaire des *penſées* de la Rochefoucault. Mais chaque chapitre en eſt terminé par la démonſtration de la réalité des vertus chrétiennes. C'eſt de ce livre que Louis de *Bans* a tiré ſon *art de connoître les hommes*.

Le *P. Gonet*, dominicain, auteur de pluſieurs grands ouvrages théologiques. Bayle l'accuſe à tort d'avoir fait approuver dans l'univerſité de Bordeaux où il profeſſoit, les *lettres provinciales*. Les dominicains & pluſieurs points de leur doctrine ſont attaqués dans ce livre.

Pierre-Paul Riquet, homme de génie, à qui la France doit ſon plus beau monument, le canal royal dont il a été l'inventeur. Il étoit d'une noble & ancienne famille originaire de Florence, établie depuis pluſieurs ſiecles en Provence, & diviſée en deux branches, connues, l'une ſous le nom de *Riquet*, comte de Cara-

man, l'autre ſous le nom de *Riquety*, marquis de Mirabeau, de laquelle eſt ſorti le marquis de Mirabeau, auteur de *l'ami des hommes*.

Paul Pelliſſon, auteur de l'*hiſtoire de l'académie françaiſe*, qui lui ouvrit ſes portes, & d'un grand nombre d'autres ouvrages, dont le ſtyle eſt en général élégant & facile. La petite vérole l'avoit tellement défiguré qu'il étoit devenu un modele de laideur. Mlle. Scudéri, ſon amie, diſoit en plaiſantant qu'*il abuſoit de la permiſſion qu'ont les hommes d'être laids*. Son intelligence dans les affaires lui attira la confiance de *Foucquet*, ſur-intendant des finances, qui le fit ſon premier commis & ſon ami. Il eut part à la diſgrace de ce miniſtre, & fut conduit à la Baſtille. C'eſt-là qu'il compoſa pour ce célebre infortuné trois *mémoires*, qui ſont trois chef-d'œuvres. Si quelque choſe, dit Voltaire, approche de Cicéron, ce ſont ces trois *factums*.

Ces apologies éloquentes auroient dû procurer la liberté à Pelliſſon; & il n'en fut reſſerré que plus étroitement. On lui retira l'encre & le pa-

pier : il écrivit ſur des marges de livres avec le plomb de ſes vitres, ou avec une eſpece d'encre qu'il imagina en délayant de la croute de pain brûlé dans quelques gouttes du vin qu'on lui ſervoit. Pelliſſon privé du plaiſir de s'occuper, diſent les hiſtoriens de ſa vie, fut réduit à la compagnie d'un baſque ſtupide & morne, qui ne ſavoit que jouer de la muſette. Il trouva dans ce foible amuſement une reſſource contre l'ennui. Une araignée faiſoit ſa toile dans un ſoupirail qui donnoit du jour à ſa priſon : il entreprit de l'apprivoiſer. Il mit des mouches ſur le bord de ce ſoupirail, tandis que ſon baſque jouoit de la muſette. Peu-à-peu l'araignée s'accoutuma au ſon de cet inſtrument : elle ſortoit de ſon trou pour courir ſur la proie qu'on lui expoſoit. Ainſi, l'appellant toujours au même ſon, & mettant ſa proie de proche en proche, il parvint, après un exercice de pluſieurs mois à diſcipliner ſi bien cette araignée, qu'elle partoit toujours au ſignal pour aller prendre une mouche au fond de la chambre, & juſques ſur les genoux du priſonnier.

Louis XIV, après avoir rendu à Pelliſſon ſa liberté, le dédommagea de ſa captivité qui avoit duré quatre ans, par des penſions & des places, le chargea d'écrire ſon hiſtoire, & l'emmena avec lui dans ſa premiere conquête de la Franche-Comté, & dans ſes autres campagnes de la guerre ſuivante. Pelliſſon abjura, en 1670, la religion proteſtante dans laquelle il étoit né, & mourut l'an 1693, vivement regretté d'une foule d'amis qu'il avoit conſervés dans le ſein même de ſes malheurs : témoin *Tannegui le Fevre*, qui lui dédia pendant ſa détention ſon *Lucrece*, & le *traité de la ſuperſtition* de Plutarque.

Le P. Pierre Cleric, Jéſuite, orateur & poëte latin & français. L'académie des jeux floraux lui décerna huit couronnes. Il avoit une imagination de feu, mais peut-être pas toujours aſſez réglée. Son *ode morale* offre en grand nombre des beautés vraiment ſublimes.

Jean Barbeyrac, très-verſé dans la ſcience du droit qu'il profeſſa avec diſtinction à Lauſanne & à Groningue. Nous avons de lui pluſieurs ou-

vrages eſtimés. Mais il eſt plus particulierement connu par les traductions & les commentaires qu'il a faits du *droit de la nature & des gens*; des *devoirs de l'homme & du citoyen*, par Puffendorf; des *droits de la guerre & de la paix*, par Grotius; & des *loix naturelles*, par Cumberland. Il a enrichi ces divers traités d'excellentes notes, auſſi admirées que la traduction.

Jean Jacques d'Ortous de Mairan (1), un des membres les plus illuſtres de l'académie des ſciences & de l'académie françaiſe. Il ſuccéda à Fontenelle dans la place de ſecrétaire perpétuel de cette premiere compagnie, & la remplit avec un ſuccès diſtingué. Il étoit auſſi de l'académie impériale de Peterſbourg, de l'académie royale de Londres, de l'inſtitut de Bologne, des ſociétés royales d'Edimbourg & d'Upſal. C'étoit un ſavant preſque univerſel, & un très-

(1) Nous avons cru devoir dire ici un mot de cet homme célebre, dont notre voyageur n'avoit pas parlé, parcequ'il étoit encore vivant en 1760.

habile écrivain. De tous les différens ouvrages qu'il a produits, les plus eſtimés ſont ſa *diſſertation ſur la glace*, ſon *traité hiſtorique & phyſique de l'Aurore Boréale*, & ſes *lettres au P. Parennin, contenant diverſes queſtions ſur la Chine.* C'eſt à lui que l'académie de Beziers doit ſon établiſſement.

A ces noms je joins celui du *P. Vaniere*, jéſuite, né à Cauſſes, bourg de ce diocèſe. Il ſera toujours compté parmi les poëtes qui ont fait revivre la langue des Romains avec toutes ſes beautés. Dans ſon *Prædium ruſticum*, ou *maiſon ruſtique*, la peinture naïve des amuſemens & des travaux champêtres a tous les agrémens qu'on peut déſirer ; & l'on ne ſait ce que l'on doit admirer le plus dans ce poëme, ou de la richeſſe & de la vivacité de l'imagination, ou de l'éclat & de l'harmonie de la poëſie, ou du choix & de la pureté des expreſſions. Le célebre Santeuil, après avoir lu les deux petits poëmes des *étangs* & des *colombes*, par leſquels le P. Vaniere annonça ſon talent, ne fit pas difficulté de dire que *ce nouveau venu les avoit tous dérangés ſur le Parnaſſe.*

Des huit sénéchaussées qui divisent le Languedoc, & dans chacune desquelles il y a un présidial, celle de Beziers mérite une remarque particuliere. Les magistrats qui ont occupé la premiere place de ce siege, se sont toujours distingués autant par leurs lumieres & leurs vertus, que par leur attachement au roi, durant les guerres civiles qui ont désolé cette province. Tels sont les d'*Arnoye*, les *Douzon*, les *le Noir*. On a vu un *Douzon* périr glorieusement par le dernier supplice, pour avoir refusé d'embrasser le parti du rebelle Gaston, duc d'Orléans, dont l'armée étoit commandée par le maréchal de Montmorenci. Dans ces mêmes temps de discorde, les *le Noir* montrerent également à l'égard de leur souverain une fidélité à toute épreuve; & l'un deux en reçut une récompense d'autant plus flatteuse, qu'elle est unique dans son espece. Louis XIII après avoir mentionné dans des lettres-patentes les services que nos rois avoient reçus de ce vertueux magistrat, ainsi que de son pere & de son ayeul, attribua à sa charge de président la premiere présidence,

tant que cette charge demeureroit unie ſur ſa tête & ſur ſes ſucceſſeurs, à celle de juge-mage lieutenant-général dont il étoit en même-temps revêtu, quand même ils ſeroient moins anciens en réception que l'autre préſident. (Il faut vous obſerver, Madame, que ſuivant l'inſtitution des préſidents des préſidiaux & le droit commun du royaume, le préſident le plus anciennement reçu avoit toujours la préſéance) *M. de Gleiſes de Lablanque*, aujourd'hui juge-mage lieutenant-général, & gendre d'un *le Noir*, jouit de ce privilege ſi honorable (1).

Il s'eſt tenu pluſieurs conciles dans la ville de Beziers. Les états de la province s'y ſont auſſi aſſemblés pluſieurs fois : le prince de Conti les y tint en 1653. C'eſt-là qu'il accorda

(1) Le fils de ce magiſtrat occupe depuis pluſieurs années cette charge dont il remplit les fonctions avec toutes les qualités d'un juge des plus eſtimables ſous tous les rapports. L'eſtime univerſelle dont il jouit, lui a procuré l'honneur d'être député à la cour en 1777, par les juges mages lieutenants-généraux de tout le reſſort du parlement de Toulouſe, pour une affaire importante de droit public, & en 1789, d'être nommé député de la nobleſſe aux états généraux du royaume.

une protection distinguée à Moliere qu'il se souvint d'avoir vu au collége, & qui joua devant ce prince ses trois premieres comédies, l'*étourdi*, *le dépit amoureux* & *les précieuses ridicules*.

Le diocese de Beziers renferme cent six paroisses. Dans la plaine & le vallon que la ville épiscopale domine, on voit plus de quinze villages, tous agréablement situés, d'une étendue assez considérable, & peuplés à proportion de leur grandeur. *Villeneuve* en est le plus joli, & le plus remarquable par le nombre & la richesse de ses habitans. *Vendres* situé sur le bord de l'étang du même nom, est connu dans le pays par ses eaux minérales, bonnes dans certaines maladies. Le terroir de *Marauſſan* produit des vins muscats délicieux. *Lignan* qui appartient à l'évêque, a sur la riviere d'Orbe un beau château & un jardin fort agréable.

A l'extrémité de la colline qui borne le vallon du côté du midi, est une chapelle dédiée à *Notre-Dame de Conſolation*, & desservie par les PP. Minimes. Les connoisseurs y admirent plusieurs ouvrages de sculp-

ture, qui ſont du *F. Paſquier*, religieux du même ordre. De ce lieu élevé, la vue ſe porte d'un côté ſur la ville de Beziers & ſes environs; de l'autre, elle s'étend ſur un vignoble immenſe, & va ſe perdre dans la mer.

Au nord-eſt de Beziers, & aſſez près de la petite riviere de Tongue, eſt le village de *Gabian*. A quelque diſtance de ce bourg, il y a une petite montagne appellée *la montagne des diamans* où l'on trouve des criſtaux à facettes, qui, comme le diamant même, coupent le verre. On en découvre en plus grande quantité, lorſque la terre a été labourée & qu'il a plu. Au lever du ſoleil on les voit briller comme des étoiles le long des ſillons & parmi les buiſſons. Il y a auſſi dans ce terroir des mines de charbon de terre & de vitriol, & de ces ſortes de pierres que les naturaliſtes appellent *bélemnites*.

Sur la cime d'une autre montagne voiſine il y a une carriere dont la moitié eſt de pierres-ponces, qui étant jettées dans l'eau, la ſurnagent. Au pied de cette montagne, eſt une

ſource d'eau minérale qui ne tarit jamais & dont on ſe ſert avec ſuccès pour la guériſon de pluſieurs maladies.

Mais de toutes les curioſités naturelles que l'on voit dans ce pays, la fontaine d'*huile pétrole* eſt la plus ſinguliere & la ſeule de cette eſpece que l'on connoiſſe dans le royaume. Cette huile médicinale eſt nommée *petrole*, parce qu'elle ſort d'un rocher. La ſource eſt à mille pas du village de Gabian, ſur le bord d'un ruiſſeau, dans un vallon formé par les deux petites montagnes dont je viens de parler. Elle ſe rend par des conduits ſouterrains, avec l'eau qu'elle ſurnage, dans un baſſin que renferme un bâtiment; & elle ſe ſoutient toujours au-deſſus de l'eau ſans s'y mêler. Cette huile & l'eau entrent dans le baſſin par une petite voute bâtie à cet effet, & qui a quatre pieds & demie de hauteur ſur deux de largeur. En été il eſt aſſez ordinaire de voir dans le canal de cette voûte, une écume rouſſâtre qui ſurnage l'huile. Le baſſin forme un carré d'environ ſix pieds de long ſur quatre de large, & a treize ou quatorze pouces

de profondeur : il eſt à découvert & expoſé à l'air. L'huile s'y ramaſſe ; & l'eau à meſure qu'elle y vient, s'en ſépare, au moyen d'une chante-pleure qui la reçoit & la verſe dans un aqueduc, d'où elle s'écoule dans le prochain ruiſſeau. Il y a beaucoup de boue dans le baſſin. On ramaſſe ordinairement tous les huit jours le *pétrole*, & on le met dans un baril où on le laiſſe raſſeoir quelques momens afin que l'eau s'en ſépare. On vuide enſuite cette eau dans le baſſin de la fontaine par un trou qui eſt au bas du baril ; & lorſque le pétrole commence à ſortir, on le reçoit dans des vaiſſeaux de terre où il achève de s'épurer. On croit que cette ſource fut découverte en 1608. L'huile qu'elle donne, eſt employée utilement pour la brûlure, les plaies, la colique, les vers des enfans, les douleurs des nouvelles accouchées, les enclouures des chevaux, &c.

Vers le nord de Beziers on trouve l'abbaye de *ſaint Pierres de Joncels*, & un grand nombre de villages, dont pluſieurs ſont fameux dans le pays par quelques productions de la terre.

Les figues de *Puiſſalicon*, le gibier de *Laurens*, les raiſins de *Néffiez* ſont excellens. Près de *Roquebrun* il y a des carrieres de marbre. A *Bedarieux*, ville aſſez conſidérable de ce diocèſe, & dans les lieux circonvoiſins, on fabrique de beaux droguets & des étoffes de laine, dont on fait un grand commerce en Allemagne. Il y a de ce même côté une petite contrée appellée *Graiſſeſſac*, compoſée de ſix petits bourgs, dont les habitans ramaſſent le fer de toutes parts, & en font des clous qu'ils vendent en Languedoc & dans toutes les provinces voiſines. Ce ſeul commerce les fait ſubſiſter avec aiſance.

Au reſte, cette partie montagneuſe du diocèſe de Beziers offre en bien des endroits des ſites vraiment pittoreſques, & par-tout des terres bien cultivées. Dans les vallées ce ſont de gras pâturages, où ſe nourriſſent quantité de beſtiaux qui donnent de très-bon lait. Sur les côteaux ce ſont des vignes, des moiſſons, des forêts de noyers, de noiſettiers, de châtaigniers, & d'autres arbres fruitiers de toutes les eſpeces.

Ces mêmes montagnes s'étendent juſques dans la plus grande partie du petit diocèſe de *Saint-Pons*, que j'ai parcouru avant de revenir à Beziers, où je veux me repoſer encore quelques jours. Ce dioceſe borné à l'orient par celui que je viens de vous faire connoître, au midi par celui de Narbonne, à l'occident & au nord par celui de Caſtres, renferme les plus belles carrieres de marbre qu'il y ait dans le Languedoc. On n'y voit que quelques montagnes cultivées; les autres ſont ſtériles. Auſſi les habitans de ce diocèſe ne joniſſent pas, en général, d'une bien grande fortune; la plupart même y vivent de ſeigle, & vendent le peu de bled qu'ils recueillent pour acheter les denrées & les marchandiſes dont ils manquent. Ce qui attire quelque argent dans ce pays, c'eſt le commerce des beſtiaux qu'on nourrit dans les montagnes, & des draps qu'on fabrique à Saint-Pons & à Saint-Ghignan.

La ville épiſcopale ſituée dans un vallon entouré de montagnes, & ſur la riviere de Jaur qui paſſe au-milieu,

eſt aſſez jolie ; mais elle n'eſt gueres peuplée. On l'appelloit anciennement *Tomieres ;* nom qui lui fut donné, dit-on, à cauſe des carrieres de marbre qui ſont dans les montagnes des environs, du mot grec *tomos*, qui ſignifie inſtrument de fer avec lequel on coupe & l'on taille. Le nom que porte aujourd'hui cette ville, lui vient de *Pons*, comte de Toulouſe, qui vivoit au dixieme ſiecle. Ce comte y fit tranſporter les reliques de *ſaint Pons*, ſon patron, martiriſé à Nice, & y fonda en même-temps un monaſtere de l'ordre de ſaint Benoît qui devint bien-tôt très-célebre. C'eſt dans cette retraite qu'un prince d'Arragon nommé *Ramire*, embraſſa la vie religieuſe en 1134. Mais ſon pere & ſon frere étant morts, les Arragonnois vinrent l'y chercher & le placerent ſur le thrône. En 1317 le pape Jean XXII érigea cette abbaye en évêché ; & ce diocèſe fut formé, comme il l'eſt encore aujourd'hui, de trente-neuf parroiſſes ſeulement qui furent enlevées à celui de Narbonne, dont l'évêque de Saint-Pons eſt ſuffragant. Les moines reſterent dans la cathédrale juſqu'en 1611, qu'ils

qu'ils furent convertis en chanoines par le pape Paul V.

Au ſud-eſt de Saint-Pons, eſt la petite ville de *Saint-Chignan*, où il y a une abbaye, & où l'évêque fait ſa réſidence ordinaire. Elle a pour patron *ſaint Aignan*, dont on a corrompu le nom. La ſituation en eſt jolie, & la manufacture de draps aſſez conſidérable. Mais ces draps ſont groſſiers & peu eſtimés.

Il y a dans ce diocèſe une troiſieme abbaye; c'eſt celle de *Foncaude*, de l'ordre de prémontré. Elle eſt ſituée dans une contrée montagneuſe, mais agréable & fertile, à une lieue de la riviere d'Orbe.

Je ſuis, &c.

A Beziers, ce 25 Novembre 1766.

LETTRE CDXXIX.

SUITE DU LANGUEDOC.

TROIS heures m'ont ſuffi, Madame, pour faire la route de Beziers à Narbonne, dont je viens de parcourir le diocèſe. Il eſt borné à l'eſt par la Méditerranée ; au nord, par les diocèſes de Beziers & de Saint-Pons ; à l'oueſt par ceux de Carcaſſonne & d'Aleth, & au ſud par le Rouſſillon. Le canal royal & l'Aude le traverſent dans la partie ſeptentrionale. Cette derniere riviere s'y diviſe en deux branches, toutes deux navigables, dont l'une va ſe perdre dans l'étang de Vendres qui communique avec la Méditerranée. On donne le nom de *Robine* d'Aude à l'autre branche qui paſſe par Narbonne, & va aboutir au *Grau* ou port de *la Nouvelle* par l'étang de Sigean.

Le blé qui croît dans ce diocèſe paſſe pour le meilleur de toute la province, & peut-être de tout le royaume : il eſt beaucoup recherché

ur les ſemailles. Les vins y ſont petite quantité, mais fort bons, les récoltes d'huile très-abondantes. n y cultive avec ſuccès des mû-ers; on y recueille du ſalicot, & n y fait beaucoup de ſel. Les en-rons de Narbonne produiſent d'ex-llent miel très-blanc, & précieux r-tout aux médecins pour ſa qualité ſative. Il y a dans ce diocèſe un nton en plaines, qu'on appelle *rmenés*, à cauſe du château de *rmes* qui en eſt le principal lieu, qui étoit autrefois une place im-rtante. Dans la partie méridionale il a des montagnes, connues ſous le m de *Corbieres*, où l'on trouve des rrieres d'aſſez beaux marbres tache-s de jaune & de blanc ſur un fond olet. Ce fut dans ces montagnes que harles Martel battit complétement s Sarraſins en 737.

Je ne vous rapporterai pas, Ma-me, toutes les chimères qu'on conte touchant la fondation de la lle de Narbonne. Vous ne croiriez is, par exemple, aux auteurs qui ulent qu'elle ait été bâtie par un lant nommé *Narbon*, fils d'Her-

cule, premier roi des Celtes, vivoit l'an du monde 2339, & à le roi David envoya des ambaſſade Il vaut mieux vous dire qu'elle ſon origine à quelques pêcheurs s'établirent à l'embouchure de l viere d'*Aude*, anciennement appe *Atax*. La mer ne s'étoit pas alor tirée de cette côte. Ainſi cette étoit dans ce temps-là un petit p tandis qu'aujourd'hui elle eſt enfor dans les terres, ou plutôt voiſine marais & d'étangs qui en rendent aſſez mal-ſain. Aucun bateau ne p roit même en approcher, ſi p deſſecher les terres & donner l'écoulement aux eaux, on n'a ſucceſſivement tiré différens cana dont le plus ancien s'appelle *la bine*, un autre *la Nouvelle*, & embouchures, en langage du pa des *Graux*.

La ville de Narbonne étoit ſou domination des Volces-Aréçomiq l'étendue en étoit conſidérable, port commerçant & fréquenté, lc que les Romains commandés par proconſul Domitius, collégue Fabius, s'en emparerent, ainſi

d'une partie du pays qui s'étend le long de la mer juſqu'aux Pyrenées. Ce fut, dit-on, l'an de Rome 686, ſoixante-ſept ans avant l'ère chrétienne, peu de temps avant l'arrivée de Céſar dans les Gaules, qu'ils y établirent une colonie. Cette ville étoit des mieux ſituées, ſoit pour ſervir de retraite & de boulevard contre les entrepriſes des peuples nouvellement aſſujettis, ſoit pour faciliter le paſſage des troupes en Eſpagne. C'eſt ce qui engagea les Romains à y mettre une légion, dont le chef s'appelloit *Martius Narbo*. Cette légion étoit probablement la dixieme, puiſque la ville porte quelquefois le titre de *decumanorum colonia*.

Vous ſavez ſans doute, Madame, que pour adoucir la peine que pouvoit cauſer aux colons romains l'éloignement de leur patrie, & pour leur donner lieu de conſerver le ſouvenir de leur origine, les Triumvirs députés par le ſénat de Rome, avoient ſoin de faire conſtruire dans les nouvelles colonies les mêmes édifices publics qui décoroient la capitale de l'empire. C'eſt ce qu'ils firent dans

Narbonne, où l'on vit bien-tôt s'élever un capitole, un amphithéâtre, des temples, des cirques, un palais, &c.

J'ai dit ailleurs que cette ville devint ſi conſidérable, qu'elle donna ſon nom à une grande province que l'on appella *Gaule Narbonnoiſe*, & qui dans la ſuite fut diviſée en deux. Malheureuſement elle fut entièrement conſumée par le feu, ſous l'empire de Tibere. Mais Antonin *le Pieux* la fit rebâtir, & y rétablit à ſes dépens les thermes, les baſiliques, les portiques & d'autres monumens dont on voit encore des reſtes.

L'an 413 de notre ère, Ataulphe, roi des Viſigoths, qui avoit déja pénétré dans les Gaules, parut devant Narbonne, & s'en rendit le maître par ſurpriſe. Quelques mois après il y célébra ſon mariage avec Placidie, ſœur de l'empereur Honorius, qui lui abandonna toute la province dont cette ville étoit la métropole. Les Goths continuerent à la regarder comme la capitale du pays qu'ils occuperent, & qu'ils appellerent *Septimanie*, *duché* ou *marquiſat de Gothie*. En quelque

temps que ces derniers noms aient commencé, cette ville a toujours été une ville principale & considérable sous les Visigoths; & si leurs rois ont plus souvent résidé à Toulouse, Narbonne a toujours été leur place d'armes & de commerce la plus importante.

Cependant les Sarrasins, après avoir conquis l'Espagne, forcerent, sous la conduite de Zama leur général, le passage des montagnes du côté du Roussillon, & vinrent assiéger Narbonne dont ils s'emparerent l'an 719. Cette ville fut pillée & saccagée; tous les anciens monumens en furent détruits; les habitans qui l'avoient défendue, passés au fil de l'épée; les femmes & les enfans emmenés captifs en Espagne. Ces conquérans arabes avoient envahi toute la Gaule Narbonnoise. Charles Martel les fit reculer, & les battit même complétement près de Narbonne. Le roi Pepin les en chassa en 759. Ils y rentrerent, & ce ne fut qu'un peu plus tard que Charlemagne les repoussa tout-à-fait de l'autre côté des Pyrenées. Mais ces

barbares, avant de ſortir de Narbonne, en brulerent les faubourgs.

Les Viſigots & les Sarraſins avoient établi ſucceſſivement des gouverneurs dans cette ville, & Charlemagne y en établit auſſi. Ces gouverneurs ne prenoient que le titre de *viguier* ou de *vidame* (*vice dominus*). *Cixilane* fut le premier qui prit celui de vicomte, vers la fin de l'empire de Louis *le Débonnaire*. Ce gouvernement comprenoit, ſous les Français, la ville & toute l'étendue du diocèſe, telle qu'elle étoit avant le démembrement qui en fut fait au commencement du quatorzieme ſiecle.

Les deſcendans de Charlemagne donnerent aux archevêques la moitié de la ſeigneurie de la ville, en établiſſant ſur le reſte des ducs & des comtes, & ſous eux des vicomtes qui devinrent héréditaires & patrimoniaux. Vers l'an 865 la ville de Narbonne devint la capitale du marquiſat de Gothie, & dans la ſuite celle du royaume de Septimanie. Les ducs d'Aquitaine & les comtes de Toulouſe prenoient quelquefois le titre de ducs de Narbonne; & les vicomtes les

reconnoiſſoient pour leurs ſeigneurs ; quelquefois auſſi ces derniers agiſſoient comme indépendans. Durant les guerres des Albigeois, les habitans de Narbonne ſuivirent tour-à-tour le parti de ces hérétiques & le parti contraire. Enfin, lorſque les comtes de Toulouſe eurent été dépoſſédés par Simon de Montfort ; que le fils de celui-ci eut remis tout le pays au roi de France, & que ſaint Louis ſe fut arrangé avec le roi d'Arragon ; il n'y eut plus dans Narbonne que deux ſeigneurs, l'archevêque & le vicomte.

Je dois remarquer ici que ce dernier titre avoit été poſſédé juſqu'en 1134, par une maiſon dans laquelle le nom d'*Aymeric* s'étoit perpétué, & dont le dernier mâle mourut cette même année. Sa ſœur Ermengarde, qui lui ſuccéda, n'ayant point eu d'enfans, laiſſa, en 1197, ſa vicomté à ſon neveu fils de ſa ſœur. Il étoit eſpagnol, & de l'illuſtre maiſon de Lara en Caſtille. Ses deſcendans adopterent auſſi le nom d'*Aymeric*, en eſpagnol *Maurique*. C'eſt d'eux que deſcendent les Narbonne-*Lara* : les

Maurique de Lara en Eſpagne ont la même origine. La branche aînée des vicomtes de Narbonne-*Lara* s'éteignit au commencement du quinzieme ſiecle. Le dernier d'entr'eux vendit la vicomté à Gaſton IV du nom, comte de Foix & de Béarn. Jean, fils cadet de celui-ci, l'eut en partage; & Gaſton, fils de Jean, l'échangea avec le roi Louis XII contre le duché de Nemours. Cependant les rois de Navarre, de la maiſon de Foix, conſerverent des prétentions ſur la vicomté de Narbonne. Enfin, le roi Henri IV, héritier de tous les biens de Foix & d'Albret, ayant réuni tous les droits des rois de France & de Navarre ſur Narbonne, le roi en partagea la ſeigneurie avec l'archevêque. Tel eſt le dernier état des choſes. Quant aux Narbonne-*Pelet*, ils font remonter leurs droits ſur le nom de Narbonne, juſqu'à la premiere race des vicomtes, deſquels Ermengarde hérita.

La ville de Narbonne fut affligéede la peſte en 1587 & en 1594. Elle avoit été frappée du même fleau vers le milieu du quinzieme ſiecle. Pen-

dant les guerres de religion, qui, dans le ſeizieme déſolèrent la France, elle ſe déclara pour la ligue; & ſes habitans ſe porterent à divers excès. Le duc de Montmorenci en fit le blocus, qu'il convertit en ſiege. Elle ſe ſoumit, enfin, à Henri IV en 1596; & depuis cette époque elle a toujours été fidèle à nos rois. Les états de la province s'y ſont aſſemblés pluſieurs fois dans les quinzieme, ſeizieme, & dix-ſeptieme ſiecle.

Cette ville eſt la premiere de toute la province dans l'ordre eccléſiaſtique. La foi y fut prêchée dès le premier ſiecle de notre ère, puiſque, ſuivant la tradition, elle eut pour apôtre *Sergius Paulus*, qui avoit été proconſul en Chypre. Saint Paul avoit étonné par ſon éloquence ce Sénateur romain, qu'il parvint à convertir au chriſtianiſme. Sergius embraſſa la vraie religion avec tant de zèle, qu'il partit pour la Gaule Narbonnoiſe dans le deſſein d'y répandre la lumiere de l'évangile. A ſon arrivée à Beziers, il ordonna ſaint Aphrodiſe, ſon diſciple, pour premier évêque de cette ville, & ſe rendit enſuite à

Narbonne, où il fit un grand nombre de proſelytes. On ne ſait pourtant point s'il fut martyriſé. Mais on ſe flatte de poſſéder ſes reliques dans la cathédrale, qui cependant eſt dédiée à *ſaint Juſt* & *ſaint Paſteur* martyrs.

Auſſi-tôt que l'on entend parler dans l'hiſtoire des évêques de Narbonne, on voit qu'ils prennent le titre de métropolitains, & même de primats de la Gaule Narbonnoiſe. Cela devoit être, puiſqu'ils étoient évêques de la métropole & de la ville principale de cette grande province. Il eſt certain qu'en 588, ils ſe trouvoient en poſſeſſion de ces titres. L'an 1097 l'archevêque d'Aix ayant voulu ſe ſouſtraire à cette primatie, celui de Narbonne fut maintenu dans ce droit par le Pape Urbain II. En 1264 un archevêque de cette derniere ville ayant été élevé au ſouverain pontificat ſous le nom de Clément IV, confirma ſon ancien diocèſe & ſes ſucceſſeurs dans tous leurs privileges.

Ce même pape ordonna la conſtruction d'une nouvelle cathédrale, parce que l'ancienne avoit été pluſieurs fois ruinée par les Sarraſins &

même par les Albigeois. La plus grande partie de cete égliſe fut achevée dans ce même ſiecle (le treizieme) & ſubſiſte encore. Mais, par une ſingularité remarquable, ce bel édifice gothique ne fut point alors achevé; & l'on a été quatre cent cinquante ans ſans entreprendre de le conduire à ſa perfection. Ce n'eſt qu'en 1704 qu'on s'eſt remis à y travailler.

Au commencement du quatorzieme, ſiecle le pape Jean XXII, diminua conſidérablement l'étendue du diocèſe de Narbonne & de ſa juriſdiction métropolitaine, en érigeant Toulouſe en archevêché, en lui donnant des ſuffragans, dont quelques-uns l'étoient de Narbonne, & en créant pluſieurs autres évêchés, parmi leſquels ceux de *Saint-Pons* & d'*Aleth* furent faits aux dépens du diocèſe de Narbonne même. C'eſt ainſi que ce dernier s'eſt trouvé réduit à cent trente une paroiſſes & dix ſuffragans. Mais il a du moins conſervé le titre de primat, & la préſidence de l'ordre du clergé, & par-conſéquent des états de la province entiere.

La ville de Narbonne a environ dix mille habitans. Elle a été autrefois entourée de fortes murailles que le roi Louis VIII fit démolir. Elles furent rétablies dans le temps des troubles & des guerres de religion ; & l'on y éleva de bons remparts qui mirent la ville à couvert de la fureur des huguenots. On y ajouta encore de nouvelles fortifications, parce que, tandis que le Rouſſillon étoit à l'Eſpagne, Narbonne étoit une place frontiere en premiere ligne. Mais depuis la réunion du Rouſſillon à la couronne, ces fortifications devenant inutiles ont été négligées. Il ne ſubſiſte plus que les remparts, qui ſont très-beaux, & deux demi-lunes revêtues de pierres devant les portes.

Le canal de la *Robine* diviſe Narbonne en deux parties, le bourg & la cité, qui communiquent l'une à l'autre par trois ponts. On entre dans la ville par quatre portes près l'une deſquelles eſt le ſéminaire, bâtiment digne de la curioſité des voyageurs.

L'égliſe cathédrale, bâtie comme je l'ai dit plus haut, ſous le pontificat de Clément IV, eſt ſituée dans la cité.

C'eſt une édifice remarquable par la hauteur de ſes voûtes & la hardieſſe de ſa conſtruction. On voit dans cette égliſe pluſieurs tombeaux de marbre. Celui du milieu du chœur eſt du roi Philippe le Hardi, mort à Perpignan l'an 1285. Son corps ayant été porté à Narbonne, on le fit bouillir dans de l'eau & du vin, pour ſéparer la chair d'avec les os. Ses entrailles & toutes les chairs furent inhumées dans ce tombeau, & ſes os avec ſon cœur furent tranſportés à Paris & à Saint-Denis. Ce monarque eſt ici repréſenté en marbre blanc, revêtu de ſes habits royaux & couché, tenant de la main droite un long ſceptre, & de l'autre ſes gants. Le convoi eſt repréſenté ſur les quatre faces de ce tombeau. On y voit des chanoines, dont les uns portent leurs aumuſſes ſur la tête, & les autres ſur le bras. D'un autre côté ſont des princeſſes qui portent auſſi des aumuſſes ſur la tête. Enfin on y voit le roi Philippe *le Bel* entre ſes deux gardes de la manche : il eſt en habit de deuil, ſans traîner. Sa cornette eſt rabaiſſée ſur les épaules, au lieu que les autres

la portent ſur la tête. Cette repréſentation nous prouve que nos rois aſſiſtoient alors aux funérailles de leurs prédéceſſeurs.

Il y avoit dans cette égliſe un fort beau tableau de la *réſurrection de Lazare*, peint par Sébaſtien Delpiombo, & donné par Clément VII, qui avoit été archevêque de Narbonne avant d'être pape. C'étoit un vrai chef-d'œuvre. Le duc d'Orléans régent du royaume, l'acheta en 1722, & en fit faire une fort bonne copie qu'il envoya aux chanoines, & qu'on voit dans la même chapelle.

Le ſoleil où l'on expoſe le Saint ſacrement doit être vu. Il eſt ſi grand & ſi maſſif qu'il ne faut pas moins de huit prêtres pour le porter. Il y a encore dans cette égliſe un magnique reliquaire qui renferme un morceau de la vraie croix.

Le palais de l'archevêque eſt une eſpece de fortereſſe compoſée de pluſieurs corps de logis, & environnée de pluſieurs tours carrées. Le jardin eſt vaſte & beau. On y remarque un antique & magnifique tombeau de marbre blanc, & une niche auſſi

de marbre, au travers de laquelle les prêtres du paganiſme rendoient les oracles par un trou carré qui paroît au milieu de cette niche.

Il faut aller voir dans l'égliſe collégiale de *Saint-Paul* les tapiſſeries : elles ſont anciennes & d'un goût exquis. On y fait auſſi remarquer aux voyageurs la repréſentation d'une grenouille qui eſt au fond du bénitier. L'égliſe des carmelites fait auſſi l'admiration des curieux par la beauté des marbres de ſon maître-autel & de ſes chapelles. Il y a dans cette ville cinq paroiſſes & un très-grand nombre de couvens d'hommes & de filles. Mais les détails en ſeroient peu intéreſſans.

Vous ſavez, madame, que Bachaumont & la Chapelle ont apoſtrophé Narbonne en ces termes.

Digne objet de notre courroux,
Vieille ville toute de fange,
Qui n'es que ruiſſeaux & qu'égouts,
Pourrois-tu prétendre de nous
Le moindre vers à ta louange?

Aſſurément ces deux poëtes voyageurs étoient bien de mauvaiſe hu-

meur; & cette *Narbonne* méritoit un peu plus d'égards. On ne peut néanmoins diſconvenir que cette ville étant ſituée dans un fond environné de montagnes, les eaux s'y ramaſſent en ſi grande abondance lorſqu'il y pleut cinq ou ſix jours de ſuite, qu'il eſt preſque impoſſible d'en ſortir ſans courir riſque de ſe noyer.

Narbonne s'étendoit anciennement, dit un auteur moderne, juſqu'à un grand lac, qu'on nomme aujourd'hui *l'étang Salin*, qui a été deſſéché, & qui communiquoit à un autre qui s'étendoit juſqu'au Capeſtan, dans lequel l'Aude ſe déchargeoit, & à la mer par le golfe de *Vendres*, où étoit l'ancien port des gros vaiſſeaux; les petits venant à Narbonne où aboutiſſoit le lac. Mais les romains détournerent ce fleuve au-deſſus de Cuxac, pour le faire paſſer à Narbonne, & le jetter dans la mer par l'étang & le golfe de Sigean, où ils formerent un nouveau port qui fut appellé *la Nouvelle*, par rapport à l'ancienne embouchure de *Vendres*. Dans la ſuite des temps, ce nouveau lit s'étant en partie comblé par les éboulemens de

terre & les îles qui s'y formerent, le fleuve reprit ſon cours par l'étang de Vendres, où il ſe décharge aujourd'hui en partie, & par le moyen d'une nouvelle digue & d'un nouveau canal qu'on appele *Robine*, qui furent faits près de *Saletes*. On prit dans le quatorzieme ſiecle une partie de ſes eaux pour les faire paſſer par le milieu de la ville & avoir la communication de la mer par le port de la *Nouvelle*. Cet ouvrage eſt ce qu'il y a de plus curieux à voir dans Narbonne.

Auprès de cette ville dans le terroir de *Lifiere*, il y a cinq abîmes d'eau nommés *Œliols*, en latin *Oculi Livoriæ*. Ils ſont d'une profondeur extraordinaire; & des bouillons de leurs eaux ſe forme un canal qui ſe joint à celui de la Robine. La terre qui environne ces gouffres, tremble ſous les pieds de ceux qui ont la curieuſe hardieſſe de les aller voir. Au reſte ces abîmes ſont fort poiſſonneux; & les payſans des environs y vont ſouvent pêcher.

Il y a dans le dioceſe de Narbonne quatre abbayes d'hommes & deux

de filles. Les plus célebres ſont celles de *Quarante*, & de *Font-froide*. Celle ci fondée vers l'an 1130, par un vicomte de Narbonne, ſuivit d'abord la regle de ſaint Benoit. Mais du temps de ſaint Bernard, elle embraſſa celle de Cîteaux; & depuis cette époque elle a toujours été occupée par des religieux de cet ordre.

C'eſt dans ce dioceſe, au bourg de *Foncouverte* que naquit le bienheureux *Jean-François Regis*, Jéſuite, d'une famille noble dont la branche aînée eſt reſtée en Rouergue, où elle porte le nom de Deplas. Il mourut âgé de quarante trois ans, en faiſant une miſſion à la Louveſc, paroiſſe du dioceſe de Vienne dans le Vivarais, où il fut inhumé, & qui eſt devenue conſidérable par le concours des perſonnes qui vont viſiter ſon tombeau.

Peyrac & *Sigean* ſont les principales ſalines de ce canton. Il s'y prépare tous les ans une grande quantité de ſel, qui eſt tranſporté dans tout le Languedoc & les autres provinces voiſines, juſqu'en Savoie & ailleurs.

Perignan, aujourd'hui *Fleuri*, fut érigé en Duché-Pairie l'an 1736, en faveur de Jean Hercule de Roſſet marquis de Rocofel, époux de la ſœur du cardinal de Fleuri.

Leucate eſt une petite ville & une place fortifiée tout-à-fait ſur les frontieres du Rouſſillon. Les Eſpagnols l'ont pluſieurs fois aſſiegée, même au dix-ſeptieme ſiecle. Elle étoit alors en très-bon état. Mais depuis que le Rouſſillon eſt à la France, on la néglige & on l'abandonne avec raiſon; car l'habitation n'en eſt pas fort ſaine.

Je ſuis, &c.

A Narbonne, ce 4 décembre 1760.

FIN.

TABLE
DES
MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE CDXIII.

Suite de l'Auvergne.

HORRIBLE gorge au bas du groupe du Mont-d'or. *page* 1
Village de Mont-d'or-les-bains. Bains de Céſar. 3
Les *grands bains*. 5
Fontaine de la Madeleine. 6
Propriétés de ces eaux. 7
Grouppe du Mont-d'or. Rivieres de *Dore* & de *Dogne*. Rochers remarquables. 8
Caſcade du Mont-d'or. 9
Montagne du *puy de Sanci*. 10
Hameaux de *la Bourboule*. 12
Ville de *la Tour*. Maiſon de *la Tour-d'Auvergne*. Ibid.
Géraud de *la Tour*. Particularités de ſa vie. 13
Bernard V de *la Tour*; ſon courage & ſa magnificence. Ibid.
Château nommé *la Roche-Vandais*; ſiege qu'il a ſoutenu. 14
Fin de *Mérigot de Marchés*, chef des *pillards*. 15

Bertrand VI de *la Tour*, comte d'Auvergne; ſon courage & ſa magnificence dans les joutes. 16
Jean III de *la Tour*, comte d'Auvergne; ſes trois filles. 17
Autre branche de *la Tour* & ſes deſcendans. Courte deſcription de la ville de *la Tour*. 18
Lac de *Paven*. Sentiment de pluſieurs auteurs ſur ce lac. 19
Ce qu'il eſt en lui-même; ſa forme; abondance & naiſſance de ſes eaux. 20
Le Creux de Souci. Choſe remarquable qu'on dit dans le pays ſur cette excavation. 21
Petite ville de *Beſſe*. Image noire de la Vierge. Choſe merveilleuſe qu'on raconte de cette image. 22

LETTRE CDXIV.

Suite de l'Auvergne.

Petite-ville de *Vodable*; origine de ſon nom. 24
Reſtes d'un palais magnifique. Premier dauphin d'Auvergne. 25
Dernier dauphin de la maiſon d'Auvergne. Ce dauphiné entre dans la maiſon de Bourbon. 26
La ville d'*Ardes*, chef lieu du duché de *Mercœur*. Célebre abbé de Cluny de cette maiſon. 27
Maiſon où a paſſé ce duché. Anecdote ſur le duc de Mercœur du temps des guerres civiles. 28

Château de Mercœur. Egliſes & commerce d'Ardes. 29
Petite ville de *Nonette*, ſa ſituation; vue admirable dont on y jouit. 30
Bourg d'*Uſſon*; deſcription de ſon ancien château; ſieges qu'il a ſoutenus. 31
Louis XI en fait une priſon d'état. Ordre qu'il donne d'y renfermer un courtiſan dans une cage de fer. 32
La reine *Marguerite de Valois* priſonniere dans ce château. 33
Elle y fait entrer des troupes, & s'en rend maîtreſſe. 34
Conduite licencieuſe qu'elle y mene. Vers qu'elle a faits pour un de ſes amans. 35
Deux ſervices qu'elle rend à Henri IV, mettent fin à ſon exil. 36
Quatrain affiché ſur la porte de ſon hôtel à Paris. 38
Le château d'*Uſſon* démoli; reſtes qu'on en voit. Ibid.
La ville de *Sauxillanges*; fondation remarquable de ſon prieuré. 39
Corps de religieux conſervé tout entier dans l'égliſe du monaſtere. Commerce de cette ville. 40
La ville de *Vic-le-Comte*. Les comtes d'Auvergne y font leur ſéjour & y fondent un chapitre. 41
Choſes remarquables qu'on voit dans l'égliſe. 42
Tombeau d'une princeſſe de France dans celle des cordeliers. Anecdote à ſon ſujet. 43
Tableau donné par cette princeſſe; inſcriptions remarquables. 44
Reſtes du château de Buron; fontaines minérales. 45

LETTRE

LETTRE CDXV.

Suite de l'Auvergne.

Langeac, ſeigneurie diviſée en deux fiefs. 47
Nom que donne cette ville à une maiſon illuſtre. 48
Situation de cette ville. Cérémonie ſinguliere & ridicule qu'on y pratiquoit. 49
Productions minéralogiques & autres. 51
Le bourg de *Vieille-Brioude*; queſtion ſur l'ancienne exiſtence de ce lieu. 52
Pont célebre & très-curieux. 53
La ville de *Brioude*; miracles rapportés par Grégoire de Tours, à la mort de St. Julien. 54
Richeſſes de l'égliſe de S.-Julien, pluſieurs fois pillées. 55
Reconſtruction de cette égliſe; fondation de ſon chapitre; inſtitution du premier ordre de chevalerie. 56
La ville de Brioude ravagée par les ſeigneurs du pays, que le pape excommunie. 57
Le roi de France marche en Auvergne & les ſoumet. L'un d'eux eſt fouetté de verges à la porte de l'égliſe. 58
Brioude priſe pluſieurs fois; ſa ſituation. 60
Incertitude de l'époque ou les chanoines de Brioude prirent le titre de *comtes*. 61
Ce chapitre eſt diviſé en trois ordres. Ibid.
Tableaux, horloge de l'égliſe; manteau & chapeau du dauphin, fils du roi Charles VI. 62
Fondation des cordeliers de cette ville. 63
Chemin de Brioude à la *Chaiſe-Dieu*; abbaye de cette petite ville; ſon fondateur. Ibid.

Raimond comte de Toulouſe y vient implorer la protection de ſaint Robert. 65
Deſcription de l'égliſe de cette abbaye. 66
Tombeau du pape Clément VI au milieu du chœur ; bulle que lança ce pontife contre l'empereur Louis de Baviere. 67
Inculpation horrible faite aux proteſtans concernant le corps de ce pape. 68
Bourg d'*Arlant* ; ſes manufactures. 69
Anecdote concernant une inondation dans le pays nommé *Livradois*. Ibid.
Fief du *Livradois* ; ſon hiſtoire. 70
La ville d'*Ambert* ; ſiege qu'elle a ſoutenu. 71
Sa ſituation, ſon égliſe, ſon commerce. 72

LETTRE CDXVI.

Suite de l'Auvergne.

Notions générales ſur la Haute-Auvergne. 74
La ville de *Saint-Flour*. Titre de capitale qu'elle prétend avoir 75
Origine du nom que porte cette ville. 76
Fondation du monaſtere de Saint-Flour ; embelliſſement de la ville. Ibid.
Sa ſituation, ſes égliſes, ſes maiſons d'éducation, ſes couvens. 78
Autorité temporelle de l'évêque de Saint-Flour ; foires qui s'y tiennent. 80
Maiſon de *Brezons*. Ibid.
Chaudes-Aigues ; ſa ſource d'eaux minérales. 82
Bourg de *Carlat* ; ſon ancien château ; ſiege qu'il a ſoutenu. 83
Séjour qu'y fit la reine Marguerite *de Valois* ;

pourquoi elle en fut chaſſée par les habitans. 84
La ville d'*Aurillac*; ſon origine. 85
Situation de cette ville; abbaye de *Saint-Géraud*. 86
Couvens & college d'Aurillac. 88
Hommes illuſtres qu'a produits Aurillac; *Gerbert*. 89
François Maynard. 90
Piganiol de la Force. 91
La ville de *Mauriac*; erreur concernant une fameuſe bataille. Ibid.
Monaſtere, college, égliſe & commerce de cette ville. 92
Ancien hermitage; réflexion à ce ſujet. Ibid.
Château d'*Eſcorailles*; maiſon de ce nom; notice ſur Marie-Angélique d'*Eſcorailles*, ducheſſe de Fontanges. 93
La petite ville de *Salers*, patrie de *Pierre Liſet*. 94
Vic-en-Carladès; ſource minérale. 96
Pierre d'Auvergne, ou le *Moine de Montaudon*, célebre Troubadour. Ibid.
Louis Boiſſi. 97
Groupe du *Cantal*; ſa deſcription. Ibid.
Etat de ces montagnes dans les différentes ſaiſons. 99
La petite ville de *Saint-Paulien*. 100

LETTRE CDXVII.

Le Languedoc.

Notions générales ſur le Languedoc. 101
Origine du nom de cette province. 102

Sa poſition, ſa diviſion. 103
Etat du Languedoc avant les Romains. 104
Etat de cette province ſous ces peuples, 105
Nom de *Septimanie* qui lui eſt donné. 106
Irruption des viſigoths dans le Languedoc. 107
Royaume qui y eſt fondé. 108
Formation de la langue *Romance* ou *Romaine*. Ibid.
Les Viſigoths vaincus par Clovis; ils ſe maintiennent dans leur royaume au pied des Pyrenées. 109
Irruption des Sarraſins, chaſſés enſuite par les français. 110
Royaume de Gothie ou *Septimanie*, rétabli. 111
Grand nombre des comtes dans cette province. Ibid.
Ils perpétuent leurs dignités dans leurs familles. 112
Premier comte de Toulouſe. 113
Fredelon, & ſes deſcendans. 114
Agrandiſſement de cette maiſon de Toulouſe. Ibid.
Raimond VI protecteur des Albigeois. 115
Inconſtance dans ſa conduite. 116
Famille de Trincavel, vicomte de Beziers; maſſacre de cette ville & de pluſieurs autres. 117
Montfort inveſti du comté de Toulouſe; Raymond rappellé. 118
Droits cédés à Louis VIII. 119
Paix conclue avec ſaint Louis. Ibid.
Comté de Toulouſe qui revient à la couronne. 120
Comté de Montpellier qui y revient auſſi. Ibid.
Sort de cette province depuis cette époque. 121

Troubles en Languedoc durant les guerres de religion. 122
Population de cette province. Ibid.
Caractere, mœurs & génie des habitans. 123
Preuves qu'ils ont donné de leur fidélité à nos rois. 125
Refutation d'un ſarcaſme lancé contre les Languedociens. 126

LETTRE CDXVIII.

Suite du Languedoc.

Clergé du Languedoc. 129
Hôpitaux, ſeminaires, colléges & univerſités. 130
Etats de cette province, leur origine. Ibid.
Conſtitution actuelle de ces états, lieux où ils ſe ſont tenus. 131
Préſidence de ces états, & leur durée. 132
Frais du voyage des députés en 1527 & en 1545. 133
Anecdote à cette occaſion ſur un repas donné à François I, par la ville d'Harfleur. 134
Ordre des ſéances de ces états; formation des trois ordres. 135
Maniere dont on y opine; maniere dont ces états ſont convoqués par le roi. 137
Ce qu'y font les commiſſaires du roi. 138
Impoſitions & charges du Languedoc. 139
Cours & bureaux de cette province. 140
Parlement ſéant à Toulouſe; ſon établiſſement. 141
Comment il eſt compoſé. 142
Sénéchauſſées de cette province. 143

Juriſprudence ſuivie dans le Languedoc. Ibid.
Remarque ſur ſon privilege de ſe gouverner ſuivant les loix romaines. 144
Autre remarque ſur les fiefs établis en Languedoc. 145
Gouvernement militaire de cette province. 146
Etabliſſement de la gabelle dans le Languedoc. 147

LETTRE CDXIX.

Suite du Languedoc.

Climat de cette province en général. 149
Montagnes. 150
Forêts. 151
Côtes ſur la Méditerranée. 152
Port d'*Aigues-Mortes* aujourd'hui comblé. 153
Projet du port de *Cette*. Ibid.
Exécution de ce projet; deſcription de ce port. 154
Poiſſons de la Méditerranée. 156
Pêche de mer. Ibid.
Deſcription du lever du ſoleil, à l'occaſion de cette pêche. 157
Pêche des marais. 159
Fleuves navigables. Cours de la Garonne. 160
Autres rivieres, & deſcription de leurs cours. 161
Canal royal du Languedoc; ſon auteur. 162
Difficultés vaincues pour ſa coſtruction. 163
Difficulté principale pour le partage des eaux. 164
Ce que couta ce canal; ſa deſcription, ſon embouchure; caſcade des huit écluſes de Beziers. 166

Montagne du *Malpas* ſous laquelle paſſe le canal, & très-curieuſe. 167
Deſcription de la voûte qu'on y a conſtruite. 168
Autre petit canal qui coupe obliquement le premier. 170
Ce canal royal coupé dans le rocher. 171
Le même porté ſur un pont de trois arcades a *Ceſſe*. Ibid.
Porté ſur le pont de *Répudre*; torrent de ce nom. 172
Baſſin de *Naurouſe*. 173
Réſervoir à *Saint-Feriol*. 174
Deux rigoles qui conduiſent ſes eaux. Ibid.
Chauſſée qui ſoutient ces eaux. 175
Vers du grand Corneille ſur ce canal. 176
Autres canaux du Languedoc. 177
Projet du maréchal de Vauban concernant le canal royal. 178
Autres canaux projettés. 179

LETTRE CDXX.

Suite du Languedoc.

Fertilité du ſol dans les divers cantons du Languedoc. 181
Vins de toutes les eſpeces qu'on y recueille. 182
Récolte des olives. 183
Culture des mûriers; art de faire la ſoie. 184
Maniere de faire éclore & d'élever les vers à ſoie. 185
Leurs maladies; nourriture qui leur convient. 186

Coques de ces animaux ; maniere d'en tirer la ſoie. 187
Nombre des plantes curieuſes ou médicinales qu'on trouve dans le Languedoc. 188
Le ſalicot. Ibid.
Le *Paſtel* ou *Guede;* origine du mot *pays de Coquaigne.* 189
La *graine d'écarlate* ou *kermés.* Ibid.
Le *verdet* ou *verd-de-gris.* 190
La *créme de tartre.* 191
Eaux minérales. Ibid.
Foſſé remarquable appellé le *Boulidou.* 191
Autres ſources d'eaux minérales curieuſes. Fontaine de *la Pegue.* 193
Fontaine Puante. 194
Mines de fer ; de cuivre, de plomb, &c. 195
Carrieres de Marbre. 196
Pétrifications, congélations, & criſtalliſations. Ibid.
Salines. 197
Manufactures. Ibid.
Commerce du Languedoc ; diverſes ſortes. 199
Haras. Obſervation ſur les lettres ſuivantes. 209

LETTRE CDXXI.

Suite du Languedoc.

Montagnes des *Cevennes.* 201
Le *Velai.* Notions générales & notice hiſtorique ſur ce pays. 202
Etats du Velai. 203
La ville *du Puy* ; ſa ſituation & ſon agrandiſſement. 204

Ancienne ville de *Rueſſium*; château de Polignac dédié autrefois à Apollon. 205
Saint-Georges, premier apôtre du Velai; premiere chapelle bâtie en l'honneur de la ſainte Vierge. 206
Ses ſucceſſeurs immédiats; la ville de *Rueſſium* réduite au village de Saint Paulian. 207
Egliſe *du Puy*; reliques qu'on y dépoſe. 208
La ville *du Puy* épargnée par un roi des Vandales, les Viſigoths & autres peuples. 209
Evêché *du Puy* occupé par les plus grands ſeigneurs. Ecole établie dans cette ville. 210
Evêque *du Puy* qui ſe ſignale à la premiere croiſade; victoire remportée ſur les mahométans à la vue du fer de la lance qui avoit percé notre ſeigneur. 211
Priviléges confirmés aux évêques du Puy par trois papes. 212
Aventure ſinguliere arrivée du temps des *Routiers*. 213
La ville *du Puy* épargnée durant les guerres des Albigeois. 214
Priviléges conſidérables des évêques de cette ville. 216
Chanoines *du Puy* vivant en communauté; réfectoire remarquable où ils mangeoient. 217
Charles VII proclamé roi de France *au Puy*. Ibid.
Pélerinage fait par Louis XI à l'égliſe Notre-Dame de cette ville. 218
Evénement arrivé au ſiege de la ville *du Puy* par les Calviniſtes. 219
Droits des chanoines du Puy; deſcription de leur égliſe; privilége du grand-autel. Ibid.

Origine & hiſtoire de l'image de Notre-Dame *du Puy*. 220
Autres reliques conſervées dans cette égliſe. 221
Le Puy, patrie du cardinal de Polignac ; diocèſe de cet évêché. 223

LETTRE CDXXII.

Suite du Languedoc.

Le Vivarais & ſa diviſion. 225
Notions générales ſur ces trois cantons. Ibid.
Commerce de ce pays ; bois de *Mercouire*. 227
Premiers peuples du Vivarais. Ancienne ville d'*Albe*. Ibid.
La ville de Viviers. 228
Divers ſouverains du Vivarais. 229
Etats de cette province. Ibid.
Haut-Vivarais. La ville d'*Annonai* ; ſa deſcription ; remarque ſur l'étymologie de ſon nom. 230
Pierre Bertrand ; cardinal. 232
Situation de la ville de *Tournon* ; ſa population, ſon collége. Notice ſur le cardinal de Tournon & ſur la maiſon de ce nom. Ibid.
Château de *Cruſſol*. 233
Privas, ſiege qu'a ſoutenu cette ville. 234
Aubenas ; ſa ſituation, ſa manufacture ; ſon collége ; par qui doté ? Ibid.
La ville de *Viviers* ; bourg de *Saint-Andéol*. 235
Bas-relief antique curieux. Ibid.
Bourg de l'*Argentiere* ; baronnie de *Joyeuſe*. Ibid.

LETTRE CDXXIII.

Suite du Languedoc.

Le *Gevaudan*; notions générales ſur ce pays. 238
Eaux minérales qu'on y trouve. 239
Ce que faiſoient autrefois les habitans; origine du mot *Gavatchos*; manufactures. Ibid.
Premiers peuples du Gevaudan; ſon ancienne capitale; ſon premier évêque. 240
Il paſſe ſous la domination de pluſieurs maîtres. Droits régaliens accordés à l'évêque de Mende. 242
Vicomtes de Gevaudan. Les évêques prétendent à la Souveraineté. Ils partagent la ſeigneurie avec nos rois. 243
Etats du Gevaudan. 244
La ville de *Mende*; ce qu'elle offre de remarquable; groſſe cloche fondue par les calviniſtes. 245
Hermitage & chapelle taillés dans le roc. 246
La ville de *Marvejols*; ce qu'elle a ſouffert durant les guerres de religion. Ibid.
Commerce de cette ville. Privilége du premier conſul. 247
La petite ville de *Saint-Ennimie*; fondation ſinguliere de ſon prieuré. Ibid.
La petite ville de *Caſtelnau* ou *Château-Neuf-de-Rendon*. Le connétable du Gueſclin; maiſon de *Joyeuſe*. 249

LETTRE CDXXIV.

Suite du Languedoc.

Le bas Languedoc; ſon climat, ſon terroir; ſes productions. 251

Diocèſe d'*Alais* ; ſes productions, ſes manufactures. 252
Etabliſſement de l'évêché d'Alais. 253
La ville d'*Alais*, & ce qu'elle offre de remarquable. Ibid.
Citadelle d'*Alais*. 254
Maiſon de *Peiet*, à laquelle cette ville a appartenu. Ibid.
Comment cette ville fut érigée en comté. 255
La ville d'*Auduze* ; ſa ſituation ; à qui elle a appartenu ; ſa population, ſon commerce. 257
La petite ville de *Saint-Hippolite* ; tanneries ; citadelle. 258
Bourg de *Meyrueis* ; deſcription de trois grottes curieuſes qu'on voit aux environs. Ibid.
Montagnes du diocèſe d'Alais ; anciens *Camiſards*. 260
Diocèſe d'*Uzès*, ſon étendue, ſes productions ; riviere du *Gardon*. 261
La ville d'*Uzès* ; ſa ſeigneurie partagée ; Duché-Pairie aujourd'hui la plus ancienne. 262
Evêques de cette ville. 263
Population d'Uzès ; clocher de la cathédrale, palais de l'évêque. Ibid.
Fontaine d'*Aure* ; château des anciens vicomtes. 264
Savans qu'a produits la ville d'Uzès ; *Jean Mercier* & *Joſias Mercier*, ſon fils. Ibid.
Raymond Jordan, ſur-nommé *le ſavant idiot*. 265
Les petites villes de *Saint-Ambroiſe*, *Portes*, *les Vans*, baronnie de *Bargeac*. Ibid.
La ville du *Pont-Saint-Eſprit* ; ſa ſituation, ſon origine. 266

Pont remaquable; comment il fut bâti; avantages qu'il procure. 267
La petite ville de *Bagnols*; origine de son nom; deux fontaines remarquables. 268
Baronnie de *Roquemaure*. 269
Abbaye de *Saint-André*, *Villeneuve d'Avignon*, ſes foires, ſa chartreuſe, ſa ſituation. 270
Baronnie d'*Aramont*. 271

LETTRE CDXXV.

Suite du Languedoc.

Diocèſe de *Nîmes*; productions de ſon ſol. 272
La ville de Nîmes; ſa fondation & l'origine de ſon nom. 273
Ses premiers habitans; ſes embelliſſemens ſous les romains. 274
Son ancienne enceinte; médailles qu'on y a découvertes. 275
Etabliſſement de la religion chrétienne à Nîmes. 276
Les Viſigoths s'emparent de cette ville & la fortifient. Ibid.
Elle eſt priſe par les rois de France, puis par les Sarraſins, & reprise par les Français qui la détruiſent. 277
Comtes établis à Nîmes. 278
Cette ville rentre pour toujours ſous la domination de nos rois. 279
Elle devient le théâtre des guerres de religion. 280
Conciles tenus à Nîmes. Les états du Languedoc s'y aſſemblent. Ibid.

Monumens antiques de cette ville ; *temple de Diane*, ſa deſcription. 281
Amphithéâtre & ſa deſcription. 282
Vers de *M. de Pompignan* ſur ce chef d'œuvre des Romains. 284
La *maiſon carrée* ; opinion générale ſur cet antique monument ; ſa deſcription. 285
La *Tourmagne* ; ſon origine & ſa deſcription. 286
Autres monumens dont on voit encore quelques reſtes. 287
Etat actuel de Nîmes. Rues, paroiſſes, couvens, cathédrale, hôtel-de-ville, citadelle, eſplanade. 288
Commerce & manufactures. 289
Académie de Nîmes ; grands hommes qu'a produits cette ville, *Nicot*, *Cotelier*, *Fléchier*. Ibid.
Ses environs ; pont du *Gard*, ſa deſcription. 290
Chemin de Nîmes à Beaucaire. 292
Beaucaire ; ce qu'étoit autrefois cette ville. Ibid.
Sa deſcription & ſes égliſes ; foire fameuſe qui s'y tient. 293
Le bourg de *Saint-Gilles* ; ſon abbaye. 294
Saline de *Peccais*. 295
La ville d'*Aigues Mortes*, ſon ancien port. 296
Tour de *Conſtance* anciens foſſés de Marius. 297
Port actuel d'*Aigues-Mortes*, & canal de *la Robine*. 298
Population, climat, priviléges, commerce de cette ville. 299
Anecdote ridicule & affreuſe. 300
Monaſtere de *Pſalmodi*. 301

etite ville & le château de *Sommieres*.
aiſon de *Bermont*. 302
s qu'a ſoutenus *Sommieres*; baronnie de
alviſſon. 303

LETTRE CDXXVI.

Suite du Languedoc.

èſe de Lodève; productions de ſon ſol. 304
ille de Lodève; origine de ſon nom d'après ſon hiſtoire. 305
évêques ſeigneurs de cette ville; établiſſement de l'épiſcopat. 306
ſance du cardinal de Fleuri à Lodève. 307
ille de *Clermont*; ſes anciens ſeigneurs, ſa nation, ſes manufactures & ſon terroir. 308
èſe de *Montpellier*; ſon territoire. 309
ition de la ville de *Montpellier*; ce qu'elle oit autrefois. Ibid.
hé de cette ville autrefois à Maguelonne. 310
ation de *Montpellier*, & origine de ſon m. 311
iers comtes de cette ville; elle paſſe aux is de Mayorque. 312
ſtation de l'évêché de Maguelonne à ontpellier. 313
eſt pluſieurs fois ſaccagée par les Huguets. Ibid.
hérétiques la fortifient & ſoutiennent ûſieurs ſieges. 314
delle de Montpellier. 315
s des aides & autres tribunaux; univerté. 316

Coques de ces animaux ; maniere d'en tirer la ſoie. 187
Nombre des plantes curieuſes ou médicinales qu'on trouve dans le Languedoc. 188
Le ſalicot. Ibid.
Le *Paſtel* ou *Guede;* origine du mot *pays de Coquaigne.* 189
La *graine d'écarlate* ou *kermés.* Ibid.
Le *verdet* ou *verd-de-gris.* 190
La *crême de tartre.* 191
Eaux minérales. Ibid.
Foſſé remarquable appellé le *Boulidou.* 192
Autres ſources d'eaux minérales curieuſes. Fontaine de *la Pegue.* 193
Fontaine Puante. 194
Mines de fer ; de cuivre, de plomb, &c. 195
Carrieres de Marbre. 196
Pétrifications, congélations, & criſtalliſations. Ibid.
Salines. 197
Manufactures. Ibid.
Commerce du Languedoc ; diverſes ſortes. 199
Haras. Obſervation ſur les lettres ſuivantes. 209

LETTRE CDXXI.

Suite du Languedoc.

Montagnes des *Cevennes.* 201
Le *Velai.* Notions générales & notice hiſtorique ſur ce pays. 202
Etats du Velai. 203
La ville *du Puy* ; ſa ſituation & ſon agrandiſſement. 204

Le petit fort de *Breſcou*. 335
La ville de *Cette*; ſon origine, ſon port, ſa population. 336
La petite ville de *Meze*, & autres bourgs. 337
Abbaye de *Valmagne*; ce qu'il y a de curieux; la petite ville de Montagnac. Ibid.
La ville de *Pezenas*; ſes dehors; ce qu'elle étoit autrefois; ſes anciens ſeigneurs; érigée en comté; *la grange des prés*. 338
Tenue des états de Languedoc à *Pezenas*; foire qui s'y tient; ſa population; caractere de ſes habitans; ſon intérieur. 339
Anecdote ſur *Jean-François Saraſin*. 340
Grands-hommes qu'a produits *Pezenas*; le *P. Pouſſines*; *Juvenel de Carlencas*. Ibid.

LETTRE CDXXVIII.

Suite du Languedoc.

Diocèſe de *Beziers*. Productions de ſon ſol. 342
Origine de la ville de *Beziers*; comment elle eſt nommée par les anciens auteurs; elle eſt ſaccagée par les goths. 343
Siege de Beziers; anecdote à ce ſujet concernant un de nos rois. 344
Cette ville ſe rétablit; les ſarraſins s'en emparent; les Français la reprennent; ſes vicomtes. 345
Déſaſtre de Beziers lors de la guerre des Albigeois. 346
Anecdote concernant un Troubadour & une comteſſe de Beziers. 347
Quel eſt ce Troubadour; l'accueil qu'il reçoit à la cour de Beziers. 34

Il exprime dans ſes poëſies ſa paſſion
la cõmteſſe.
Cette princeſſe lui permet de la célébrer.
Vœu que forme ce Troubadour ; il le
exaucé & n'en devient que plus amou

Jalouſie d'un roi de Caſtille, & ſes effets.
Plaintes touchantes, déſeſpoir, fin de ce T
badour.
Evêché de Beziers ; ſa fondation.
Belle ſituation de cette ville ; deſcriptic
ſes environs.
Autres avantages dont on y jouit ; ver
ſon honneur, connu de temps immém

Enceinte, murailles, entrée de Beziers.
Reſtes de monumens antiques.
Edifices modernes. Palais épiſcopal. Différ
vues de la ville, les caſernes.
Paroiſſes de Beziers ; égliſe de *Saint-A*
diſe.
La nouvelle cathédrale.
Autres égliſes.
Rue remarquable. Statue groteſque.
Réjouiſſance publique le jour de l'aſcen

Eſpece d'eſcrime des bergers.
Danſe *des treilles*.
Caractere des habitans de Beziers.
Leurs diſpoſitions pour les ſciences & les
grands hommes qu'a produits Be
Jacques Eſprit.
Le *P. Gonet*, *Pierre-Paul Riquet*.
Paul Pelliſſon ; ſa détention à la Baſtille.
Ses amuſemens dans cette priſon.
Le *P. Pierre Cleric*, *Jean Barbeyrac*.

Jean-Jacques d'Ortous de Mairan. 374
Le *P. Vaniere.* 375
Sénéchauſſée de Beziers. Privilége remarquable accordé aux premiers magiſtrats de ce ſiege. 376
Conciles, états de Languedoc tenus à Beziers, anecdote concernant Moliere. 377
Village aux environs de Beziers; chapelle remarquable. 378
Le village de *Gabian, montagne des Diamans.* 379
Source minérale, fontaine d'*huile pétrole.* 380
Abbaye de *Saint-Pierre de Joncels*; autres lieux remarquables; contrée de *Groiſſeſſac.* 381
Partie montagneuſe de ce diocèſe. 382
Diocèſe de *Saint-Pons*; ſes productions, ſon commerce. 383
La ville de *Saint-Pons*; ſon origine, ſon évêché. Ibid.
La petite ville de *Saint-Chignan*; abbaye de *Foucaude.* 385

LETTRE CDXXIX.

Suite du Languedoc.

Diocèſe de *Narbonne*; productions du ſol; ſes plaines, ſes montagnes. 386
Chimere touchant la fondation de *Narbonne*; ſa vraie origine; ce qu'elle étoit alors. 387
Etat de cette ville ſous les Romains. 388
Elle eſt conſumée par le feu. 390
Elle eſt priſe par les Goths. Ibid.
Elle eſt pillée par les Sarraſins, qui en ſont chaſſés. 391

Ses vicomtes. 392
Maiſons dans leſquelles a paſſé cette vicomté. 393
Siege qu'a ſoutenu Narbonne. 394
Son premier évêque, & ſes ſucceſſeurs. 395
Métropole de cette ville. 396
Population de Narbonne; ſes fortifications. 398
Canal de *la Robine*. Ibid.
Cathédrale de cette ville; tombeau qu'on y voit. 399
Copie d'un beau tableau; ſoleil où l'on expoſe le ſaint Sacrement; palais de l'archevêque. 400
Egliſe collégiale; ſes tapiſſeries. 401
Apoſtrophe de deux poëtes contre Narbonne. Ibid.
L'*étang Salin*, port nommé *la Nouvelle*. 402
Abimes d'eau nommés *Œliols*. 403
Abbayes de ce diocèſe. Ibid.
Le bourg de *Fonconverte*. Naiſſance du bienheureux *Jean-François Régis*. 404
Les ſalines de *Peyrac* & de *Sigean*. Ibid.
Duché de *Fleuri*; la petite ville de *Lencate*. 405

Fin de la table du tome XXXII.